Anne Kling
LE CRIF
CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES
DE FRANCE
Un lobby au cœur
de la République

Anne Kling

LE CRIE

Un lobby ou cœur de la République

Préface de Jean-Yves Le Gallou

Huit cents invités au dîner annuel du Conseil Representati des Institutions juives de France. Toute la classe politique présente en rangs sénés afin d'entendre les remontrances, récriminations et requêtes de cette officine représentant, de son propre aveu, quelque 100 000 personnes. 1/6 à peine de l'ensemble de la « communauté » et 0,2% de la population totale du pays. Dîner de gala relayé par autant de dîners régionaux et de contacts réguliers tout au long de l'année au plus haut niveau de l'Etat.

Comment une telle influence, un tel pouvoir même, sont-ils possibles dans une démocratie laïque ne reconnaissant officiellement que des citoyens tous pareillement égaux ? Pourquoi la classe politique française fait-elle preuve d'une telle complaisance à l'égard du CRIF et de ses dirigeants ? Qui se qualifient eux-mêmes de « *porte-parole politiques de la communauté juive de France* » mais songent d'abord à défendre les intérêts d'un pays étranger, Israël.

Fantasmes ou mensonges, que cette puissance ? Une plongée dans l'histoire de cette institution devenue « *interlocu-* *Uur* *astnüd de l'Étal*» et l'examen attentif des actions et réactions du CRIF tout au long de l'année 2009 et de la première partie de 2010, permettront au lecteur d'en juger.

LE CRIF

Un lobby au cœur de la République

Première édition» octobre 2010
Seconde édition» février 2011
Troisième édition, mars 2014

© Editions Mithra
Photo de couverture : D.R.

Anne Kling

L1 CMF

CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

Un lobby au cœur de la République

Préface de Jean-Yves Le Gallou

Editions Mitlira

L'influence du Conseil Représentatif des Institutions juives de France sur la vie publique française (2009-2010)

Table des matières

Préface de Jean-Yves Le Gallou ..... p. 13

Avant-propos ..... p. 31

La naissance du CRI F ..... p. 35
Les années d'après-guerre ..... p. 41
Des années Mitterrand à aujourd'hui ..... p. 47
L'organisation du CRI F ..... p. 57
Les associations membres du CRIF ..... p. 67
Les priorités du CRIF ..... p. 85
Le CRIF au quotidien ..... p. 99
2009 ..... P-103
2010 ..... 171 p.
Les dîners du CRIF ..... p. 213
Une affaire exemplaire : l'affaire Halimi ..... p. 233
Le CRIF et les médias ..... p- 241
Vive la France plurielle ! ..... p. 257
Conclusion ..... p. 265

Annexes ..... p. 271

« Le CRIF n'est pas la succursale de l'ambassade d'Israël »
Théo Klein, président du CRIF, 1983

« Je veux que le CRIF soit l'atont maître d'Israël en France »
Richard Prasquier, président du CRIF, 13 juin 2010

« Le CRIF est un interlocuteur essentiel de FÉtal »
Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice,
18 février 2010

« Le CRIF est un interlocuteur essentiel de FÉtal »
Nicolas Sarkozy, président de la République,
juin 2010

Préface

Le CRIF : directeur de conscience de la République ?
Préface de Jean-Yves Le Gallon"'

« *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale* » (article 1 de la Constitution). *(•••)« Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* » (Article 2 de la Constitution). (...) *« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s 'en attribuer l'exercice* » (Article 3 de la Constitution). (...) « *Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nid corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément* » (Article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789). (...) « *La loi est l'expression de la volonté générale* » (Article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789).

Les principes qui régissent notre ordre constitutionnel sont clairs. Bien sûr, la réalité s'en éloigne... un peu. Une multitude de groupes de pression et d'intérêts interviennent dans les processus politiques et législatifs. Beaucoup d'officines sont spécialisées : chasseurs et amis des bêtes, philatélistes ou protecteurs de l'environnement, représentants de la profession agricole ou porteurs des demandes des laboratoires pharmaceutiques. D'autres pèsent plus largement sur la vie économique et sociale : le MEDEF affirme parler au nom des entreprises (en fait surtout multinationales) ; les

1) Ancien député français au Parlement européen» président de *MM.*

grands syndicats prétendent représenter les travailleurs (en réalité surtout ceux des services publics) ; reste — et c'est heureux - que chacun est libre de juger l'action des uns et des autres bienfaisante ou... nocive.

Le CRIF : un lobby qui occupe une place à part

Dans ce concert d'intérêts particuliers qui cherchent à se faire entendre et de « lobbies » qui s'affrontent, le CRIF - Conseil représentatif des institutions juives de France - occupe une place à part.

D'abord parce que c'est une institution généraliste et politique. Ses centres d'intérêt et d'intervention concernent au premier chef la souveraineté : la mémoire collective mais aussi le droit et la justice, la sécurité et la défense, les affaires étrangères. Rien de ce qui est régalien ne lui échappe.

Michèle Alliot-Marie, ancien ministre de la Défense, ancien ministre de l'intérieur, aujourd'hui ministre de la Justice, a qualifié, en février 2010, le CRIF « *d'interlocuteur essentiel de l'État* «, formulation reprise par le président de la République lui-même, en juin 2010, dans son message de félicitations à Richard Prasquier, lors de sa réélection comme président du CRIF.

Le dîner annuel du CRIF est d'ailleurs la seule occasion en dehors du conseil des ministres, où quasiment tous les ministres se retrouvent côte-à-côte, comme l'a souligné Samuel Ghiles-Meilhac, doctorant à l'EHESS[12]. Le dîner du CRIF est aussi la seule manifestation, en dehors d 1 garden-party du 14 juillet[0]' à l'Elysée où se retrouvent les huit cents plus hauts dirigeants français :

- ministres et chefs de parti, présidents des assemblé parlementaires, présidents de groupe politique et ?[S] commissions parlementaires, etc. ;

2) Au Centre de recherche français de Jérusalem en février 2009.

ht f/v/Zte ü '»ʳ. tflWrw. *org/io tnm<iirfMKma/liturgir/i l/3/m(rtfulf_5674,php*

3) Sauf en 2010 où b gardcn'parry a etc annulée.

- plus hauts magistrats : premier président de la Cour de cassation, vice-président du Conseil d'État, premier président de la Cour d'appel de Paris et procureur général, etc. ;
- chefs de la police : préfet de police, directeur général de la police nationale, directeur général de la gendarmerie nationale, etc. ;
- principaux hauts fonctionnaires et directeurs de cabinet de ministre, etc. ;
- grands représentants syndicaux et patronaux, etc. ;
- grands dirigeants des médias, etc.

Le dîner du CRIF est manifestement *theplace to be* ... et d'ailleurs ceux qui en sont exclus, comme le Parti communiste et les Verts (sans parler du Front national), se plaignent de ce qu'ils considèrent comme une injustice. Pour être complet il faut aussi noter la présence des principaux ambassadeurs étrangers accrédités à Paris.

Le rituel de ces dîners est bien rodé : d'abord une visite de courtoisie du président de la République puis une longue adresse du président du CRIF présentant les préoccupations de son organisation, enfin une réponse amicale, sinon déférente, du premier ministre.

Les dîners du CRIF : un lieu de pouvoir essentiel

Symboliquement, le dîner annuel du CRIF apparaît donc comme un lieu de pouvoir essentiel.

Cette symbolique se retrouve d'ailleurs dans chaque capitale régionale lors des dîners régionaux du CRIF : en tant qu'« *interlocuteur essentiel de l'État* », le CRIF reçoit, lors de ces dîners, le préfet de région, le recteur d'Académie, le procureur général, les chefs de police mais aussi les parlementaires et les grands élus : présidents du Conseil régional et des Conseils généraux, maires de grande ville ; sans oublier le cardinal-archevêque et les consuls généraux.

Les contacts avec les plus hautes autorités ne se bornent pas aux dîners annuels : une délégation du CRIF est reçue,

une ou plusieurs fois par an, par les principaux ministres : Défense, Affaires étrangères, Intérieur, Justice, Éducation, Finances, Identité nationale et Immigration. A cet égard, la présentation que fait Anne Kling de I'éphéméride 2009/2010 des principales rencontres et prises de position du CRIF est éclairante : on y mesure l'ampleur des activités de cette institution et sa capacité à peser notamment sur la justice et sur l'élaboration de la loi ; au point d'avoir obtenu du gouvernement et des parlementaires une modification du Code pénal après le jugement en première instance de l'affaire Fofana (l'assassin d'un jeune juif, Ilan Halimi). Un cas rarissime de loi pénale *ad bomincm* et *de fado* rétroactive.

Le CRIF : un modèle pour les autres organisations communautaires

La méthode d'exercice de l'influence par le CRIF est reconnue pour son efficacité et désormais prise pour modèle par d'autres organisations communautaires.

Ainsi le CRAN - Conseil représentatif des associations noires - dirigé par Patrick Lozès a pris ouvertement modèle sur le CRIF tant pour certaines de ses revendications (l'esclavage y jouant le même rôle symbolique que la « Shoah ») que pour ses méthodes : certes, le dîner du CRAN n'a pas encore le prestige de celui du CRIF mais on y trouve tout de même trois cents convives et quelques ministres. Les deux organisations sont d'ailleurs proches, tout comme SOS-Racisme est proche du CRIF : le vice-président de SOS-Racismc étant membre du comité directeur du CRIF.

Du côté de la communauté musulmane, le CRIF sert aussi de référence. Imaginé par Charles Pasqua, créé par Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, le CFCM - Conseil français du culte musulman - est un organe qui mêle certaines attributions religieuses du Consistoire juif et certaines méthodes politiques du CRIF : ainsi, sur le modèle des dîners du CRIF, des autorités musulmanes invitent, sinon convoquent, préfets et élus lors de dîners de

rupture du jeûne du ramadan. Les mêmes qui trouvent le carême catholique ringard trouvent le ramadan *«branché»,* sinon *«fini » !* C'est ainsi qu'en 2009 de nombreux ministres ont rompu le jeûne du ramadan dans leur ville d'élection tandis qu'à Nanterre c'est Jean Sarkozy, fils du président de la République, qui officia. Une occasion, comme pour les dîners du CRIF, d'entendre des revendications, sinon des exigences, communautaires et d'y répondre.

On le voit ici : par son autorité et son rayonnement, le CRIF exerce une influence en profondeur sur l'évolution de la politique et de la situation françaises : la lecture du livre d'Anne Kling est riche d'enseignements sur ces deux points.

Pourquoi existe-t-il si peu d'études sur le CRIF ?

Dans ces conditions, on ne peut qu'être surpris par la rareté des études sur le CRIF, alors qu'il existe une abondante littérature sur d'autres groupes de pression ; organisations patronales et syndicales ont fait l'objet de nombreuses publications : laudatives, critiques ou de nature plus scientifique. Rien de tel pour le CRIF.

Deux explications viennent à l'esprit : la faible curiosité des milieux universitaires pour les études sur les réalités concrètes de la vie politique ; la crainte aussi de s'exposer à l'accusation terrifiante « d'antisémitisme >» qui peut déboucher sur la mort civile par diabolisation d'abord, condamnation au silence ensuite.

L'accusation d'antisémitisme n'est pas recevable.

Disons-le tout net : cette crainte n'est pas justifiée et Anne Kling apporte la preuve qu'un esprit indépendant peut réaliser une étude rigoureuse et sans polémique sur une institution telle que le CRIF. Ajoutons que l'accusation « d'antisémitisme » est loin d'être recevable pour au moins les raisons suivantes :

1. Il existe aux États-Unis un organe comparable au CRIF, même s'il est davantage spécialisé sur la politique étrangère :

l'AIPAC *(VAmericau Israël Public AJJairs Committee).* Cette institution a pourtant pu faire l'objet d'une analyse très fouillée, effectuée par deux universitaires qui ont trouvé un grand éditeur pour la publier'". Ainsi va la liberté d'expression en Amérique. Il y a, là-bas, libre débat sur l'influence de l'AIPAC comme lobby en faveur de la politique de l'État d'Israël ; et discussion pour savoir s'il ne devrait pas y avoir davantage de découplage entre la politique étrangère américaine et la politique israélienne. Pourquoi ce qui serait possible aux États-Unis ne le serait-il pas en France ? D'autant plus que le CRIF ne se borne pas à des prises de position en politique étrangère mais intervient aussi fortement sur la politique intérieure.

2. Exercer son devoir critique sur telle ou telle organisation (Haro sur les chasseurs ! Feu sur le patronat ! A bas les syndicats 1) et s'interdire toute critique du CRIF serait une attitude discriminatoire. Au nom de quel principe s'imposer un tel devoir de réserve ? Parce que le CRIF prétend s'exprimer au nom des Juifs ? Mais au nom de l'égalité de droits, principe constitutionnel s'il en est, il faudrait alors s'interdire toute critique vis-à-vis du CRAN et vis-à-vis du CFCM. Et bien sûr aussi se dispenser de toute critique vis-à-vis de l'épiscopat et des associations catholiques. Voilà qui donnerait bien du grain à moudre aux censeurs !

3.11 ne faut pas confondre le CRIF, organisation particulière, et « les Juifs ». D'abord parce que le CRIF ne rassemble, selon les estimations les plus optimistes et à travers les organisations qu'il fédère, que 100 000 personnes sur les 600 000 que compte la communauté juive en France. Dans le même esprit observons que critiquer les grands syndicats, ce n'est pas nécessairement jeter l'anathème sur... les salariés.

---

4) John J. Memheimcr et Stephen M. Wilt, *Lobby pn-itrailitn tt Lt politique êtnt» > amfrùaint,* publié en France par La Découverte, 500 p,, 20 euros. * w

D'autant que les prises de position du CRIF sont loin de faire l'unanimité chez tous les Français juifs. Certains journalistes de talent comme Elisabeth Lévy et Eric Zemmour s'illustrent par des prises de position politiquement incorrectes fort éloignées de celles du CRIF. Leur vif attachement à la République et à la nation les place d'ailleurs aux antipodes des préoccupations communautaristes du CRIF. Tout comme le philosophe médiatique Alain Finkielkraut [5]. « Finky », selon le surnom que lui ont donné ses élèves de l'Ecole polytechnique, n'y va d'ailleurs pas de main morte dans ses jugements sur le CRIF, n'hésitant pas à déclarer :

« Le pavillon d'Ermenonville est une merveilleuse salle de Barmitsva. Voir cet endroit transformé annuellement en une espèce de tribunal dinatoire où les membres du gouvernement français comparaissent devant un tribunal communautaire, cela me met mal à l'aise.^ »

A l'opposé du spectre politique, d'autres Juifs critiquent le CRIF moins pour ses positions de politique intérieure que pour son soutien à la politique militaire israélienne : ainsi en va-t-il de l'essayiste Esther Benbassa ; cette juive sépharade, fièrc de ses origines, se définit ainsi sur son blogue : « *Mon nom est ma vraie patrie ».* Cela ne l'empêche pas, elle aussi, d'avoir la dent dure pour le CRIF : *« Qu'cst-ce que le CRIF sinon un groupuscule endogamique qui se donne des airs de petit État indépendant, agissant à sa guise, faisant plier les uns et les autres, tant par le biais de l'autocensure, sensible chez bien des journalistes craignant à juste titre d'être soupçonnés d'antisémitisme dès qu'ils osent critiquer la politique israélienne, que par l'instrumentalisalion de la culpabilité de la Shoah intériorisée par la classe politique ?* [7] »

---

5) Alain Finkielkraut fut membre de la Commission de la nationalité cri 1987/1988. À ce titre, cl avec Dominique Sdinappcr. fille de Raymond Aron, il contribua à théorisée une conception abstraite de la nationalité, indépendante des origines et se résumant ,'t une adhésion pim ou moins vague à do valeurs communes. Alain Finkielkraut a singulièrement évolué depuis.

6) Entretien à l'Archc, mars 2005, cité par Anne Kling,

7) Tribune libre dans *Lîtvmfŵi* du 17 février 2010: - lx CRIE vrai lobby et faux pouvoir .,

Enfin, à la base, ce qu'on appelle - y compris sur le site du CRI F - « *la rue juive»* (par symétrie avec l'expression « *la rue arabe»),* certains comprennent mal les prises de position du CRI F favorables à la poursuite de l'immigration noire et arabe ; pas plus qu'ils n'approuvent le soutien du CRI F à la construction de grandes mosquées partout en France. Il est vrai que « *représenter c'est trahir* «et qu'il y a en France en général un clivage entre les élites et le peuple, clivage dont il n'est pas étonnant qu'il se retrouve au sein de la communauté juive.

4. Un autre point mérite d'être souligné : selon la définition commune, « *ranlise'ntilisme »* prospère sur des rumeurs, des fantasmes ; il s'alimente aux théories du complot. Rien de tel dans l'étude objective d'Anne Kling. Tout ce que l'auteur affirme - faits ou déclarations - est *« sourcé»,* et à la meilleure source possible : le site internet du CRIF. Ainsi quiconque douterait du bien-fondé des analyses présentées peut les vérifier jour après jour en s'abonnant (gratuitement) à la lettre électronique, quasi quotidienne, du CRIE Tout ou plus, peut-on observer qu'Anne Kling ponctue, de ci de là, ses constats d'une touche d'insolence ou d'une pointe d'ironie. Mais qui oserait lui reprocher ces qualités réputées si françaises ?

5. Enfin c'est la définition même du CRIF qui autorise à le critiquer. Pour son président, Richard Prasquier, le CRIF est « *l'organepolitique de la comniMiantéjuive »,* A ce titre cette organisation s'inscrit dans le débat politique. En démocratie cela ne peut se faire que dans un cadre pluraliste - toute prise de position est licite... mais sa critique ne l'est pas moins. En clair, et pour un fonctionnement démocratique, il est normal que le CRIF prenne librement des positions politiques, à condition, bien sûr, qu'il soit possible de les contester tout aussi librement. D'autant que les positions du CRIF sont critiquables au regard des libertés, de la souveraineté, de l'identité, de la mémoire, de la Republient et de la démocratie.

Les libertés, un acquis aujourd'hui menacé

Dans son discours du 3 février 2010, lors du dîner annuel de son organisation, le président Prasquier a tenu des propos qui font froid dans le dos des amoureux de la liberté : « LCJ *juifs sont au cœur fies débats où les limites à la liberté d'expression sont sollicitées (...) Internet est un multiplicateur de racisme et d'antisémitisme (...) Nous souhaitons que la politique pénale s'étende au racisme ordinaire sur Internet en faisant connaître les condamnations, en améliorant la surveillance, en s'aidant de ces vigies que sont les associations antiracistes.* « En clair, il s'agit d'un appel à la délation, à la répression et à la censure sur Internet. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les premières jurisprudences de censure sur Internet*" ont été obtenues par une association phare du CRIF, l'Union des étudiants juifs de France (UEJF).

Lors d'un entretien avec le ministre de la Justice Michèle Alliot-Marie'\ Richard Prasquier a même précisé les objectifs de *< *surveillance »* de son organisation : les cibles sont « *les forums de discussion, les chats, les emails, les sites meb et les blogs ».* On a bien lu : *« les emails »,* c'est-à-dire les correspondances privées, ce que seuls les États totalitaires osent envisager.

Il est vrai que dans sa démarche de censure Richard Prasquier avance, toujours dans son exorde du 3 février, un argument qu'il croit de poids : *« La liberté d'expression doit se subordonner au respect de la vérité. »* Mais qu'est-ce que la vérité ? Dans les pays musulmans (et pas seulement en Iran !) c'est le Coran. En Chine c'est la ligne du parti. En Corée du Nord, c'est la vision du Grand limonier. Mais en France, en Europe, c'est tout autre chose : depuis les déclarations des droits des xvnr et XVlir siècles, depuis la Renaissance, depuis

8) D'autres forces militent aussi pour h censure sur Internet, notamment les minotiers, les sociétés de course et les organismes officiels de jeu, les maisons de disques et les artistes politiquement corrects.

9) Selon le compte-rendu donné par le bulletin électronique du CRU en date du 17 novembre 2009, d'un entretien accordé la veille par Madame Allioi-Marie.**

la révolution papale des XIe et XIIe siècles et, bien avant, depuis I Antiquité grecque, est dit vrai ce qui est librement refutable. II n'y a pas en matière politique, historique ou scientifique, de vérités absolues : il n'y a que des affirmations sans cesse exposées à la libre critique. Dire qu'on censure au préalable ce qui est contraire à la « vénté », c' est s inscrire à rebours de toute notre culture et de toute notre histoire.

De même l'argument selon lequel il ne s' agirait que de censurer les idées « *haineuses* » ou « *odieuses* * est dérisoire : ni Staline, ni Mao, ni Castro, ni Kim II Sung n'ont censuré les idées qu'ils trouvaient sympathiques !

Alors rappelons-nous le merveilleux Article 1 de la grande loi sur la presse de 1881 : « *La presse et la librairie sont libres ».* Et ne laissons personne aujourd'hui tenter de museler Internet !

On le voit : si les propos de Richard Prasquier devaient être mis en pratique, c'est une formidable régression qui nous menacerait 1

La souveraineté, un principe constitutionnel à défendre

Dans son pacte doctrinal le CRIF a un principe fort : le soutien à l'Etat d'Israël et à son gouvernement, quel qu'il soit. C'est ce qu'il fait avec constance en approuvant actuellement le gouvernement de Benyamin Netanyahu et de son ministre des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman ; un gouvernement qui partout ailleurs serait qualifié... *« d'extrême droite ».* Ceci étant, c'est bien la liberté du CRIF que de défendre une telle équipe ; même si cela conduit Esther Benbassa à qualifier le CRIF de « *seconde ambassade de ce pays* [Israël] *en France ».*

Notons toutefois qu'aucun gouvernement français, à moins de renoncer à toute souveraineté et à toute indépendance ne peut partager de telles positions car ce serait aligner notre politique étrangère sur celle d'un État étranger : il se certes, qu'à tel ou tel moment, la France et Israël aient d^ peu intérêts communs mais cela ne peut évidemment pas êt 1 es re e

cas général. Le CRI F a donc vocation à être en permanence insatisfait.

Observons néanmoins que le démantèlement progressif de la politique d'indépendance du général De Gaulle, le retour de la France dans l'OTAN, le rapprochement diplomatique avec Israël, l'hostilité affichée à l'égard de l'Iran et la réduction des moyens humains et budgétaires du Quai d'Orsay vont dans le sens des souhaits du CRIE Un tel bouleversement ne peut en revanche que choquer ceux qui comme les gaullistes et les souverainistes -< *se font une certaine idc'e de la France ».*

La République, un concept au contenu perverti

Le CRIF aime à se parer des valeurs républicaines mais par sa démarche il les pervertit. En France la République s'est voulue et se veut toujours « zwr *et indivisible ».* Mais le CRIF sc situe à l'opposé de Clermont-Tonnerre déclarant, le 24 décembre 1789, à la tribune de la Constituante : « *Il faut refuser tout aux juifs connue nation dans le sens de corps constitue' et accorder tout aux Juifs connue individus ».* Mais qu'est donc le CRIF sinon un corps constitué qui cherche à faire prévaloir son point de vue à l'ensemble de la nation ?

D'autant que le CRIF sert désormais de modèle au CRAN (qui prétend fédérer Antillais et Africains sous l'appellation de « *Noirs »)* et au CFCM (qui organise ses dîners de fin de ramadan comme les dîners du CRIF). Le CFCM et certains milieux musulmans - comme *oionab.com* - ont d'ailleurs une attitude ambiguë vis-à-vis du CRIF, mélange d'admiration et de jalousie : l'idée étant : « *Ce que le CRIF a obtenu, nous devons l'obtenir !»* Un piège d'autant plus délétère pour l'unité française que les positions de politique étrangère des uns et des autres sont radicalement... opposées et que, dans les banlieues ou les quartiers nord de Paris, certains jeunes Arabes sc prennent pour des résistants palestiniens pendant que certains jeunes Juifs se voient en guerriers d'Israël.

Identité française, la bien curieuse conception du CRIF...

Marc Knobel, « *chercheur an CRIF* » et « *spécialiste de l'extrême droite»,* a présenté, en janvier 2010, sur le site de l'organisation et à destination des médias, « *le sens du dîner du CRIF » ;* on y lit ceci : « *Les juifs portent l'étendard des valeurs républicaines, haut au cœur, d'une France dont F identité est plurielle, d'une France qui doit être accueillante etfraternelle. »*

Ce mâle propos suscite quelques interrogations :

- Comment concilier la *» République une et indivisible»* de notre histoire et la « *France plurielle »* voulue par le CRIF (qui ici se hasarde à prétendre parler au nom de tous les Juifs) ?
- Comment expliquer que la France ait pu avoir une identité et exister - du moins semble-t-il ! - avant le début des vagues migratoires : la vague migratoire européenne de la fin du XDC siècle, celle du tiers-monde à la fin du XXe ?

De la position officielle de Marc Knobel on retiendra tout de même deux idées forces :

- La France a une identité *«plurielle»,* c'est-à-dire multiethnique et multiculturelle ;
- La France plurielle doit être accueillante et fraternelle, c'est-à-dire indéfiniment ouverte à l'immigration.

C'est d'ailleurs ce qui explique les prises de position constamment répétées du CRIF en faveur de l'immigration, sa connivence avec les associations « *antiracistes »* dont il eu très proche (LICRA, SOS-Racisme, notamment) et son soutien à la construction de grandes mosquées.

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, qu'une délégation du CRIF ait fait entendre ses récriminations à E *' Besson, ministre de l'identité nationale et de l'Immij»nf RC lors du débat de 2009/2010 sur l'identité nationale. Ac^' occasion d'ailleurs, le président du CRIF, Richard Prasquj$_{e}^{e}$ r,

a publié dans *Le Monde* du 17 novembre 2009 une tribune libre sur : « *Identité française et Identitéjuive »,* tribune d'autant plus éclairante.., qu'elle nie purement et simplement l'identité française, ramenée à une vague citoyenneté sans racines.

Laissons la parole au président Prasquier :

« /r *tiens à dire deux vérités, avec la plus grande clarté.*

« Premièrement, pour en revenir aux mots de Clermont-Tonnerre, les Français juifs ne sont pas, et ne prétendent pas être, une nation dans la nation. Ils sont français, enfants de Marianne, héritiers des Lumières et de cette patrie des philosophes éclairés et des tolérances équitables qui a fait ce que nous sommes.

« Deuxièmement, et c'est là le plus difficile sans doute à entendre aujourd'hui, les juifs, par-delà lesfrontières, sont un peuple ; certes, pas un peuple fondé sur le sang, les gènes on Penracinement dans un sol. Ce qu'ils ont en commun est un héritage, symbolique et prégnant, fondé sur une loi morale, des textes et des pratiques, héritage parfois accepté partiellement, mais héritage de choix, forgépar des siècles d'histoire tourmentée, maintenu à travers les dispersions et affirmé malgré les persécutions. (...)

« Les juifs ont une langue, vénérable et ancienne, qu'ils ont ressuscitée. Et ils ressentent aussi, pour la plupart, la force spirituelle d'un foyer commun vers lequel tournent leurs pensées et leurs tendresses : Israël, État non pas juif car ouvert à tous ses citoyens, mais État du peuple juif. »

Et le président du CRIF de poursuivre : « *Ce que je voudrais exprimer ici, c'est la force complémentaire de ces deux identités : française et juive. C'est la rencontre de deux universalismes, celui des droits de l'homme et celui des Dix Commandements. »*

Mais son universalisme des droits de l'homme est un universalisme sans le peuple. Et c'est ce qui surprend dans le texte du président du CRIF : à aucun moment la notion de «peuple français » n'est mentionnée. Or celle-ci apparaît pourtant comme premier mot du préambule de la Constitution de 1958 : *« Le peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme et aux principes de la*

souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée cl complétée par le préambule delà Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs definis dans la Charte de l'environnement de 2004. » Et d'ailleurs ce sont *«les représentants du peuplefrançais* »[IK]* qui ont proclamé en 1789 la fameuse déclaration. Bref, le peuple français précède rattachement aux droits de l'homme et il y a quelque contradiction à se réclamer des droits de l'homme en niant, au moins par omission, le peuple français qui leur préexiste. Et, selon l'Article 2 de la Constitution, c'est au peuple français qu'appartient la « *souveraineté' nationale »* ; un *« peuple français* » qui, selon le général De Gaulle, « *vient dit fond des âges ».* Faut-il rappeler au président Prasquier et à tant d'autres que la France a existé avant 1789 et les Lumières ? Faut-il remémorer que la France et son peuple portent en eux un héritage européen, gallo-romain, chrétien, capétien qu'il n'est légitime ni de nier ni même d'oublier. *« Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne »,* disait le général De Gaulle.

Le président du CRIF parle aussi de l'hébreu comme d'un élément de l'identité du peuple juif. II a sans doute raison, mais comment oublier dans ce cas la langue française comme élément de l'identité française alors même que l'Article 2 de la constitution en fait la langue de la République ?

En clair, et n'en déplaise aux négateurs de l'identité française, il y a bien, indépendamment d'affluents historiques divers, une identité française, une identité du peuple français, un socle français, qui ne se réduit pas à l'universalisme des droits de l'homme. Et pour une raison simple : c'est qu'il le précède. Le peuple français n'a pas commencé en 1789

Et si " *Israël est l'État du peuplejuif»,* pourquoi la France ne serait-elle pas l'État du peuple français ?

Cela conduit à s'interroger sur la mémoire française

10) Première ligne de h Déclaration de 1789-

Mémoire enseignée et mémoire chamelle

Le CRI F, et c'est bien compréhensible, a investi le terrain de la mémoire, en particulier à travers la « *Shoah* ». Observons d'abord que le CRI F a joué un rôle déterminant dans la déclaration faite par Jacques Chirac, le 16 juillet 1995 sur le site du Vél' d'hiv', une déclaration doublement majeure :

- d'abord parce qu'elle était proprement impensable pour les trois premiers présidents de la V[r] République : Charles De Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing ; et qu'elle avait été fermement refusée par un François Mitterrand indigné qu'on le sollicite sur ce point/"' ;
- ensuite parce que ces paroles revenaient à étendre à la France la culpabilité de l'Allemagne dans la seconde guerre mondiale.

Les conséquences politiques et morales de cette décision sont évidemment considérables. Une telle décision sert aussi de base aux campagnes du CRIF sur la mémoire :

- à l'occasion des grandes journées commémoratives (libération d'Auschwitz, rafle du Vél' d'hiv') ;
- pour la mise en valeur de sites mémoriels : Drancy, Vél' d'hiv*, Maison des enfants d'Izieu, Camp des Milles, mémorial de la « *Shoah* » et, hors de nos frontières, Auschwitz et Yad Vashem ;
- pour la généralisation des voyages de classe sur les lieux précités, en intervenant auprès du ministre de l'Education nationale, des présidents de Conseils régionaux et généraux et des proviseurs.

Encore une fois cela est bien compréhensible. Reste toutefois qu'on ne peut réduire la mémoire française à la mémoire de la » *Shoah* ». Bien sûr il est légitime d'évoquer le souvenir des 25 000 victimes juives françaises de la déportation[1Uï]. Mais à une condition : ne pas nier ou oublier les

11) Notamment en réponse □ Jean-Pierre Eltabbach.

12) Et des 50 ÜÜÜ juifs etrangers ou apatrides qui furent déportés depuis le territoire français ; soit un ensemble de 75 000 personnes selon le mémorial de Serge Kl.irsfckl ; 75 000 déportés donc bien peu revinrent en France à l'instar de Simone Veil. née Jacob.

autres souffrances françaises des deux guerres mondiales : les 1 400 000 Poilus tombés aux Éparges, à Verdun, sur la Somme, l'Aisne ou aux Dardanelles ; les 120 000 combattants de mai/juin 1940 dont beaucoup moururent héroïquement et pas seulement les Cadets de Saumur ; les dizaines de milliers de morts de la Résistance et ceux des combats de la Libération. Faut-il aussi taire d'autres souffrances : la dizaine de millions de Français jetés sur les routes de l'exode, les 1 500 000 prisonniers de guerre dont 40 000 périrent en Allemagne et les 80 000 victimes civiles des bombardements anglo-américains ? Que de " *pupilles de la nation »,* que de « *morts pour la France »* selon les documents officiels qui méritent eux aussi d'être honorés ! Ce n'est peut-être plus la mémoire enseignée aujourd'hui ; et pourtant c'est aussi cela, la mémoire charnelle de la France.

Notons d'ailleurs que jusqu'en 1980/1985, tant que la génération qui a connu la guerre était aux affaires politiques ou culturelles, ce sont ces souvenirs-là qui constituaient l'essentiel de l'enseignement de l'histoire comme de la production philatélique, littéraire, documentaire ou cinématographique. Tout simplement peut-être parce que ce sont ces événements-là qui avaient été réellement vécus par le plus grand nombre. Et il est choquant de voir le président du CRI F dénoncer, le 18 juillet 2010, « *les confusions de l'après-guerre* [qui] *provenaient de l'intérêt trop exclusif qu'onportait aux héros de la Résistance »,* voire parler de « *trivialisation ».*

Pourtant la mémoire française de la Seconde Guerre mondiale ce n'est pas seulement la dramatique déportation des Juifs. Et la mémoire française, ce n'est pas seulement l'histoire des deux guerres mondiales, c'est aussi deux siècle d " République, le millénaire capétien, quinze siècles depui' f baptême fondateur de Clovis, deux mille ans depû* I ° combats de Vercingétorix, et quatre millénaires d'hi*5 * es européenne. lstoire

N'en déplaise au CRIF, la France, si elle veut s'inscrire dans le futur, doit honorer ses héros et ses morts, magnifier ses hauts lieux, retrouver sa longue mémoire et exprimer la fierté de ses origines, et non se complaire dans une culpabilité morbide.

La démocratie : une valeur à respecter

Nul n'a trouvé de meilleure définition de la démocratie que celle-ci : « *La démocratie, c'est le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple.* »

A cet égard, la Suisse, qui pratique largement le référendum d'initiative populaire, est de loin le pays le plus démocratique d'Europe. Durant l'automne 2009, les Suisses se sont prononcés à une forte majorité contre l'édification de minarets. Le CRIF a alors émis de vives protestations, ce qui est pour le moins surprenant :

- le CRIF est une institution juive d'autant moins concernée par la question des minarets que la tradition des synagogues est plutôt celle de la discrétion ;
- le CRIF est une institution française dont on voit mal en quoi elle devrait s'ingérer dans les affaires suisses.

Dans cette affaire le CRIF - comme d'autres officines politiquement correctes d'ailleurs - a clairement manqué de respect aux principes de souveraineté et de démocratie. Faut-il rappeler le vieux principe des légistes de Philippe le Bel : « *Charbonnier est maître chez soi* ». La souveraineté suisse appartient au peuple suisse comme la souveraineté française appartient au peuple français !

Cela étant, les Suisses n'ont pas été seuls à subir des remontrances en 2009 : deux petites démocraties nordiques, la Suède et la Norvège, se sont vu reprocher leurs insuffisances en matière de censure ; et l'ambassadeur de Suède a eu le plus grand mal à expliquer que dans son pays le gouvernement ne contrôlait pas la presse ! Là encore l'éphéméride présentée par Anne KJing est éclairante.

Le pouvoir du CRIF : forfanterie ou réalité ?

Dans une démocratie pluraliste comme la nôtre, le CRIF a bien évidemment le droit de défendre les positions qui sont les siennes. Cela participe du débat. Tout comme en relève la critique que nous en faisons ici :

- intellectuellement, des analyses historiques et philosophiques peu compatibles avec les traditions européennes et françaises et à la cohérence fragile ;
- politiquement, des prises de position liberticides, incompatibles avec la souveraineté et l'identité françaises et fort éloignées (malgré les bonnes paroles) des principes démocratiques et républicains.

Dans ces conditions, on ne peut qu'être inquiet des déclarations du président du CRIF, le 28 janvier 2010, lors du dîner régional de Lyon. Voici les mots qu'il a prononcés, avec un certain contentement de soi, devant deux ministres, le préfet de région, le recteur d'Académie, le procureur général, le cardinal-archevêque primat des Gaules, le sénateur-maire de Lyon, de nombreux parlementaires et élus et plusieurs consuls généraux : *» Nous pouvons cire fiers de nous trouver dans un pays où les demandes que nous présentons et les inquiétudes que nous exprimons sont véritablement entendues ».*

Richard Prasquier se pose ainsi en directeur de conscience de la République. Forfanterie ou réalité ? Au lecteur de l'excellente étude qui va suivre de se faire une opinion.

Avant-propos

Le CRIF n'est guère connu du public. Il n'est que de demander autour de soi ce que signifie cet acronyme pour le constater aisément. Il en va du Conseil Représentatif des Institutions juives de France - car c'est cela, le CRIF - comme d'un certain nombre d'organisations à peu près ignorées du plus grand nombre : leur efficacité et leur puissance ne se mesurent nullement à une notoriété « vulgaire ». Nul besoin du reste d'évoquer en la circonstance le moindre complot. Une notion « vulgaire » là aussi. Le CRIF a pignon sur rue, possède un site internet fort bien fait, et loin de se cacher, il ne manque au contraire aucune occasion de s'afficher et d'exposer ses vues. Se qualifiant lui-même de porte-parole politique de la communauté juive de France auprès des pouvoirs publics, il s'adresse abondamment à ce titre tant aux élus qu'aux médias.

Jusque vers les années 2000, le CRIF était en partie occulté, dans les médias surtout, par la puissante LICRA qui jouait en matière de lutte « contre le racisme et l'antisémitisme » le rôle de bras armé et veillait jalousement à l'orthodoxie de la vie politique française. Un renvoi en correctionnelle, une excommunication sur la place publique, un tabou jeté sur tel ou tel étaient vite arrivés et leur seule évocation suffisait à tenir en laisse une classe politique particulièrement docile à ses diktats."'

1) La forte responsabilité de la LICÎIA dans la situation très dégradée de la France d'aujourd'hui a fait l'objet du livre *La France UCMrtàe.* du même auteur, paru en 2007.

Mais tout s'use lorsque l'on s'en sert trop et finalement la L1CRA, quoique toujours là et bien là, semble depuis quelques années se tenir en retrait, derrière le CRIF qui tient désormais le haut du pavé et de l'affiche. Bien sûr, pour s'en apercevoir, il faut s'intéresser de près au fonctionnement de la vie politique du pays. Encore une fois, le grand public n'a pas conscience de la réalité et de la puissance de ces courants souterrains. Car les médias du système au pouvoir se gardent bien d'attirer son attention sur une situation qui pourrait finir par générer certains questionnements gênants. Tout est fait au contraire pour éluder le sujet et les audacieux ou les curieux qui persistent à se poser trop de questions se voient généralement réduits au silence par l'accusation absolument terrifiante d'antisémitisme. Celle qui vous rejette illico en dehors de l'humanité et vous précipite aux enfers. Car il faut savoir que 1*« antisémitisme » est actuellement le seul péché mortel encore existant.

Le propos de cet ouvrage est de s'interroger sur l'influence du CRIF dans la vie publique française. Est-il normal, est-il anormal qu'une organisation que l'on hésite à qualifier de confessionnelle, mais pourtant..., qu'une organisation se voulant en tout cas représentative des juifs de France, soit à ce point présente et influente dans le paysage politique français ? Toute la question est là. Et elle mérite d'être posée, exemples à l'appui.

A peine élu, en mai 2007, l'actuel président du CRIF, Richard Prasquier, s'est essayé à une clarification : « *Le CRIF n'a pas à prendre de position dans le débat politique en France (...) Le CRIF n'est pas une organisation politique, il intervient dans le champ politique pour représenter les juifs de France ».* Pourtant cette *« clarification »* ne fait que rendre la frontière entre l'« *intervention dans le champ politique »* et l'action politique pronrement dite plus opaque. Et tellement vite franchie qu'on ne s'en aperçoit qu'après coup. D'ailleurs, le CRIF ne présente-t-il pas lui-même en ces termes : « *...le Conseilreprésentatifdes institutions juives de France, porte-parole de la continu nautéjuive de France auprès des pouvoirs publics, en est sa repré*

sentativitépolitique. C'est à ce titre qu 'il s'exprime auprès des médias. » Curieuse clarification, donc.

D'ailleurs, un peu plus loin au cours de cette même interview, à une question portant sur une possible incompatibilité entre la politique étrangère française et la lutte contre l'antisémitisme, Richard Prasquier précise : « *La politique étrangère de la France se fait en France. Nous n'avons pas à indiquer quelle sera la politique étrangère de la France. Mais en tant que citoyens français, nous devons nous exprimer sur ce sujet et je leferai.* *

Nous allons voir qu'il ne s'en privera pas, et en tant que président du CRIF bien plus qu'en simple citoyen. Afin de rendre la démonstration de cette influence politique éclairante et point trop fastidieuse, une année de référence a été choisie, une année récente bien sûr : 2009. Qui va être décortiquée, avec des débordements de date ça et là, lorsque la compréhension du sujet l'exigera. Elle débordera notamment, et logiquement, sur 2010 qui sera examinée jusqu'au mois de juillet inclus.

Bien sûr, avant de passer à cette démonstration, il convient de se poser un certain nombre de questions afin d'éclairer le sujet. Qu'est-ce que le CRIF ? Quand et en quelles circonstances est-il né ? Pour répondre à quels objectifs ?

Et il faudra aussi se pencher sur sa composition. Ce que l'on nomme *le* CRIF n'est nullement une organisation unique, mais au contraire un rassemblement de plus de soixante associations extrêmement diverses à tous points de vue, y compris politique. Quoique variées, ces associations ont un certain nombre de points communs absolument impératifs et incontournables : elles sont juives bien sûr, mais surtout elles soutiennent à fond l'Etat d'Israël dans tout ce qu'il dit et fait. Ce soutien inconditionnel est le fil conducteur de toute l'action du CRIF.

Ces associations sont donc toutes sionistes autant qu'il est possible de l'être. Ce mot de sioniste recouvre un certain nombre de notions tant historiques que politiques et sa définition n'est pas simple. Il n'entre pas dans le propos de

cet ouvrage d'approfondir la question du sionisme en tant que tel. Des ruisseaux d'encre ont coulé sur le sujet et coule* ront encore. Pour notre recherche, nous considérerons le sionisme comme un soutien sans faille à l'État et aux intérêts d'Israël et par voie de conséquence, comme un combat acharné contre toutes les menaces, réelles ou virtuelles, pesant sur l'État hébreu ou ses intérêts.

La liste des associations composant le CRIF aurait pu simplement figurer en annexe. La présentation de ces associations fait au contraire l'objet d'un chapitre du livre car, fastidieuse au premier abord, cette énumération est cependant formidablement éclairante et permet de mieux comprendre, par son extrême diversité et sa pénétration de milieux très divers, comment le CRIF est parvenu à étendre son réseau. Et partant, son influence.

Lessentiel des informations et citations reproduites dans cet ouvrage émane de la source la plus autorisée qui soit : le site internet du CRIF lui-même, fort bien documenté et régulièrement mis à jour (www.crif.org).

Les citalions ont été reproduites en l'état.

La naissance du CRIF

Rien avant le début de la seconde guerre mondiale, des dizaines de milliers de juifs étrangers s'étaient réfugiés en France, en provenance des pays de l'est. Rien qu'entre 1930 et 1939, on estime leur nombre à environ 140 000. Une immigration particulièrement importante si l'on songe aux 190 000 juifs français qui vivaient à la même époque sur le territoire métropolitain. Le pouvoir politique ne voit pas d'un trop mauvais œil cette arrivée massive : le ministre de l'intérieur en 1925 est Abraham Schrameck, sénateur radical-socialiste des Bouches-du-Rhône. (Quinze ans plus tard, il votera les pleins pouvoirs au maréchal Pétain). Et en 1936, la victoire du Front populaire porte Léon Blum à la présidence du Conseil. Nous sommes donc dans un contexte de responsables politiques globalement favorables à cette immigration.

De surcroît, les nouveaux arrivés ne débarquent pas sur une planète totalement inconnue. De multiples organisations cultuelles, culturelles, politiques ou sociales juives, dont l'Alliance israélite universelle ou la Fédération des sociétés juives de France, ainsi que divers mouvements de jeunesse, et bien d'autres encore, existent déjà dans le pays. Sans oublier le Consistoire central des israélites de France et d'Algérie, créé en 1808 par Napoléon pour gérer l'organisation du culte et qui était alors le principal interlocuteur des autorités publiques.

Mais, plus que les organisations « traditionnelles », les immigrants vont rejoindre prioritairement les mouvements sionistes, bundistes[1], communistes ou la LICA[2], qui avait été créée en 1927 par le communiste Bernard Lecache.

C'est que dès le départ, une fracture s'ouvre entre les juifs de vieille souche française bien intégrés et ces juifs venus de l'est, très différents par leur apparence, leur mentalité, leur vision du judaïsme ou leur culture politique. Tensions et incompréhensions réciproques sc creusent. Jacques Helbronner, alors vice-président du Consistoire, accusera en 1936 les réfugiés juifs d'être « *de la racaille, le rebut de la société, des éléments quin*auraienl pu être d'aucune utilité chez eux ».* Emmanuel Berl, en 1938, dans un numéro de ses *Pavés de Paris,* parlera d'une « *immigration de déchets »* et d'une * *véritable catastrophe pour la France ».*

Il est clair que les juifs français sont globalement inquiets de cette arrivée massive de gens aux idées politiques souvent révolutionnaires. Ils redoutent qu'elle n'engendre une poussée d'antisémitisme dont ils pâtiront, eux aussi.

La guerre va introduire de nouveaux rapports de force entre les deux communautés. Le Consistoire ne tarde pas à apparaître de plus en plus isolé tandis que de nouvelles organisations politiques juives se créent dans la clandestinité. Pour affronter le danger commun, elles militent pour le rassemblement de tous les juifs vivant en France, français et étrangers. C'est dans ce contexte que se constitue en 1943, dans un premier temps, un regroupement résistant à tonalité fortement communiste qui prendra le nom de Comité Général de Défense Juive. En feront partie également les courants sionistes et le *Btmd.*

Auparavant, en novembre 1941, Xavier Vallat, commissaire général aux questions juives, avait créé *V Union Général des Israélites de France (UGIF).* Un certain nombre de juifs

)) Du mouvement socîilmc juif *Bund** ne ên Russie à h fm tlit xix* siècle*

2) Ligue [rucnutionJe Contre l'Antiscmîtiimc, qui, en rajoutant plus tard à V)n acru de /û/rwwr, deviendra L LICRA (Uguc Internationale Contre le Ibckmc et l/Xniiscrn nomœniwkum.

exercèrent des responsabilités. Jean-Claude Valla, dans son ouvrage Ch *juifs de France qui ont collaboré (Les Cahiers Libres d'Histoire,* n°8, 2002) précise ce qui suit à propos d'une organisation fortement controversée mais qui aura des liens, bien involontaires, avec le futur CRIF :

« Peu avant la Libération, des Juifs ont tenté de justifier leur engagement dans PUGIF et ont laissé, à cet effet, un texte qui, me semble-t-il, pose bien le problème : "Si collaborer est, comme on peut le penser, participer au travail de Pennemi et faciliter en quelque manière que ce soit sa tâche, les dirigeants de PUGIF peuvent arriver au jour de la victoire la tête haute et les mains nettes[...] Si collaborer est demander des libérations d'enfants, de vieillards, de femmes et renouveler ces demandes, que l'on est seul à faire, dans une France où Vichy se tait, au cours du douloureux processus des arrestations, en dépit des refus brutaux on des réponses cauteleuses on évasives, obtenir de temps en temps quelques succès représentant autant de malheureux arrachés à la déportation ; si collaborer est assurer, par-delà le mur des prisons, le ravitaillement en linge oit en nourriture des internés ; si collaborer est servir de tampon entre la police allemande et la population pour éviter des mesures générales graves ou entre la police cl le Consistoire pour assurer une certaine tranquillité au culte ; si collaborer, enfin, est d'être là, pour ruser l'adversaire, jouer au responsable, couvrir la marchandise, couvrir les démissions de ceux qui vont organiser le travail ailleurs, servir de façade et d'alibi général à ce qui se fait socialement à Pi ns a de Pennemi, alors oui, PUGIF zone Sud aura collaboré." ».

Jean-Claude Valla poursuit en ces termes : « *On comprend à la lecture de ce texte combien ont été injustes les condamnations qui ont frappé les goyirn engagés dans le même combat. Combien de Français qui n'étaient pas de confession on de culture israélite ont été fusillés, abattus comme des chiens, lourdement sanctionnés ou mis au ban de la société pour avoir voulu, eux aussi, ruser avec Pennemi et sauver ce qui pouvait Pétre ? Or, à l'exception de Joinovicé" qui a bénéficié d'un traitement de faveur et d'un supplétif*

3) Ferrailleur devenu milliardaire, qui sera condamné en î 9*19 à cinq ans de priwm pour collaboration. Il sera libéré en 1952.

de la Gestapo, moins chanceux, qtti a été condamné à mort et exécuté [K s'agit d'Oscar Reich, juif autrichien, chef de la police supplétive juive de Drancy, N'DLA], *aucun Juif suspecté de collaboration n'a été traduit devant la justice. Ce sont des juiys d'honneur mis en place par le Conseil représentatif des Juifs de France qui ont jugé les suspects en catimini et les ont systématiquement acquittés. »*

Un difficile rapprochement

Revenons au Comité Général de Défense Juive. Sa créa* tion en 1943 est également une façon de s'opposer, voire de forcer la main au Consistoire qui « chapeautait » jusqu'alors les juifs de France. De plus en plus, au sein de la communauté renforcée par l'arrivée massive des nouveaux, le Consistoire est perçu comme hésitant, impuissant, voire complaisant à l'égard de Vichy tandis que les juifs étrangers semblent mieux incarner l'esprit de résistance et les forces vives d'une communauté menacée.

Finalement, les circonstances vont rendre le rapprochement obligatoire. La rafle du Vcl' d'hiv' avait eu lieu l'année précédente, en juillet 1942. Mais malgré cette circonstance, l'accord ne fut pas facile. L'un des fondateurs « historiques » du CRIF, le communiste Adam Rayski, rappela ces débuts laborieux lors du 60' anniversaire de l'officine, célébré en mai 2003 : « *Cette menace était-elle suffisante pour combler le fossé qui séparait ces deux groupes humains ? Des deux côtés, les incompréhensions étaient immenses. On en trouve un écho dans* Unzer Kamf, *le journal en yiddish édité par le Comité Général de Défense On pouvait y lire : "Nombreux sont ceux, parmi nous, chez qui est fortement enracinée l'idée qu'entre nous et eux existe un fossé infranchissable et qu'ils ne pensent qu'à se débarrasser de nous" L'auteur de l'article, probablement Léo Glaeser, pour illustrer le rapport du faible au pinsfort, imagine an face à face "entre un haut fonctionnaire juif ou un grand banquier et un Juif de l'Est. Sur l$_e$ visage de l'un toutes les marques de sa supériorité, tandis q$_{He}$*

Vautre se lient devant lui, visiblement craintif, et trébuchant, de surcroît, sur la langue"... »

L'accord entre le Comité Général de Défense Juive et le Consistoire central fut finalement conclu en septembre 1944 à Lyon. Il aboutit à la création clandestine d'un nouveau regroupement, intitulé Conseil Représentatif des Israélites de France. Le CR1F était né. Plus tard, le *I* de CRIF deviendra *« Institutions »,* en lieu et place de « *Israélites »,* afin d'officialiser le passage de la démarche individuelle à la démarche institutionnelle telle que nous la connaissons.

La notion d'identité juive était la pierre d'achoppement entre les deux partenaires : les juifs français s'identifiaient essentiellement par la religion tandis que les immigrés d'Europe de l'est y ajoutaient une forte plus-value ethnique, voire politique. Là où le Consistoire était attaché à la notion de judaïsme français, les étrangers songeaient à un « peuple juif» mondial. Par cet accord, on passait en fait du principe de présence individuelle dans l'espace public qui avait prévalu jusque-là, à une présence collective, par définition beaucoup plus marquée et riche de possibilités, notamment politiques, comme on aura l'occasion de le constater par la suite. C'était une forme de révolution.

Une charte fut élaborée, qui curieusement ne mentionne pas explicitement les persécutions antisémites. Elle consistait en un programme d'action à mettre en œuvre. Restait à trouver un président pour le CRIF nouvellement créé. Léon Meiss, qui présidait également par intérim le Consistoire, dont le président en titre, Jacques Helbronner, avait été arrêté en octobre 1943 parles Allemands, fut choisi. Choisir le représentant du judaïsme français était pour les juifs immigrés, généralement non naturalisés, une façon de manifester leur souhait de s'intégrer à leur tour à cette forme de légitimité historique, tout en en dépassant la dimension strictement religieuse.

Dès la fin de 1944, avant même l'arrêt des hostilités, Léon Meiss se rendra à New-York en compagnie du grand rabbin Jacob Kaplan et de Guy de Rothschild afin de collecter des fonds pour la communauté juive française. Toujours dans le même objectif d'améliorer une situation financière difficile, c'est lui qui créera le Fonds Social Juif Unifié (FSJU). Il mourra en 1966.

Les années d'après-guerre

Comme pour le reste de la communauté nationale, les années d'après-guerre sont marquées par l'ardente nécessité de reconstruire. La communauté juive française demande aide et soutien aux puissantes communautés anglo-saxonnes qui ont nettement moins souffert de la guerre. Dans ce dessein, le CRIF va nouer des contacts notamment avec le Congrèsjuif Mondial et l'American Jewish Committee.

Sur ces entrefaites, un événement historique de première importance se produit : la création de l'Etat d'Israël en 1948. C'est enfin la concrétisation du rêve des sionistes. Mais aussi le début de tensions à l'intérieur des communautés juives de la diaspora souvent partagées quant à l'attitude à adopter à l'égard du nouvel Etat. Le CRIF se contentera à l'époque d'exprimer sa sympathie envers Israël, sans trop de précisions ou de promesses. En 1947, dans un mémorandum, l'officine se bornait à soutenir une motion spécifiant que « *l'installation en Palestine d'une communauté juive animée d'un puissant esprit créateur favoriserait dans tout le Proche-Orient la cause de la civilisation cl du progrès* ». Le 20 avril 1948, une délégation du CRIF menée par son président, Léon Meiss, rencontrera cependant le chef de l'Etat français, qui était alors le socialiste Vincent Auriol, pour obtenir le soutien de la France à la création du nouvel Etat, qui sera proclamée le 14 mai suivant.

Une autre évolution majeure va se dessiner bientôt : à la suite de l'indépendance du Maroc en 1956, de la Tunisie en 1957 et de l'Algérie en 1962, des centaines de milliers de juifs séfarades, pour la plupart français, vont rentrer en métropole. Certes, certains s'installeront en Israël, mais la grande majorité optera pour la France. La population juive de France va passer en conséquence de 225 000 personnes en 1950 à environ 600 000 en 1965. Près de trois fois plus. Un changement d'autant plus important qu'outre l'explosion démographique délicate à gérer, la communauté juive française perd son caractère jusque-là majoritairement ashkénaze. Les nouveaux arrivés, séfarades, affichent plus ouvertement leur appartenance au judaïsme et se sentent plus proches d'Israël en raison de liens familiaux plus fréquents et d'une proximité géopolitique plus évidente. Autre caractéristique majeure : ils n'ont guère connu les persécutions qu'à travers les récits des ashkénazes, originaires d'Europe de l'est.

Durant les années 1960, le CRIF aura à « digérer » tous ces événements et se cantonnera à son seul rôle de défense des intérêts de la communauté. C'est alors le Fonds Social Juif Unifié, présidé de 1950 à 1982 par Guy de Rothschild - qui cumulera cette fonction avec celle de président du Consistoire, de 1950 à 1956 - qui est de loin l'organisation la plus active. Le FSJU multiplie les contacts internationaux et les collectes de fonds, crée le premier centre communautaire à Paris ainsi que le Bureau des spoliations mobilières afin d'obtenir du gouvernement allemand l'indemnisation des biens juifs spoliés. C'est également cet organisme qui s'impliquera dans l'effort d'intégration de la population séfarade dans la communauté juive française.

En 1967, la situation au Proche-Orient se dégrade, notamment entre l'Egypte et Israël. La guerre des Six Jours éclate en juin. Le CRIF exprime sa solidarité avec le peuple d'Israël mais manque du dynamisme nécessaire pour faire face aux événements. Guy de Rothschild demande alors à Théo Klein d animer un *Comité fie coordination des organisations Juives* qui organisera un certain nombre d'événements,

notamment la première manifestation en faveur d'Israël devant son ambassade parisienne. Théo Klein n'a pas été choisi au hasard. Très impliqué dans les affaires de la communauté, il a présidé l'Union des Etudiants Juifs de France après la guerre. Il possède par ailleurs la nationalité israélienne obtenue quelques années auparavant et partage son temps entre Israël et la France. Socialiste, avocat, il est alors également militant du RAFI, fondé en 1965 par David Ben Gourion,

De cette campagne de soutien tant politique que financier naîtra en 1968 l'Appel Juif Unifié (AJU), organisme chargé de la collecte de fonds, qui existe toujours.

Le conflit au Proche-Orient provoque chez les juifs de France une prise de conscience politique nouvelle, dans le contexte d'une opinion publique française alors largement pro-israélienne. Dans le contexte également de la « révolution culturelle » de mai 1968 qui verra bon nombre d'étudiants juifs jouer un rôle de premier plan. Cette prépondérance juive dans les événements de mai 68 se verra implicitement reconnue, à défaut d'être officialisée, vingt ans plus tard, le 7 juillet 1988, lors du colloque organisé par la revue *Passages* sur le thème : * *Mai 68, une révolution juive ? ».* Une (fausse) question qui a valeur de vraie affirmation.

Au milieu de toute cette effervescence, le CRI F reprend de l'énergie, ce qui entraîne logiquement la disparition du Comité de coordination, qui faisait double emploi. En 1969, Ady Steg en prend la présidence[1], assisté de Jean-Paul Elkan, président du Consistoire de Paris et de Théo Klein, tous deux vice-présidents. La guerre du Kippour survient en octobre 1973. Théo Klein, jugeant le CRIF trop peu réactif face aux événements, en démissionne en janvier 1974. Et s'en va vers d'autres activités communautaires.

Un rapide coup d'œil sur la chronologie permet de constater que jusqu'aux années Mitterrand, le CRIF, sans rester inactif, joue cependant un rôle assez modeste, se

1) IJ liste des présidents du CRIF figure en annexe.

contentant de défendre les intérêts de la communauté. La scène est alors surtout occupée par la LICRA qui fait clairement entendre sa voix et ses exigences, favorisant de toutes ses forces, au nom de l'« *an drachme* [w], l'immigration musulmane massive qui est à présent installée dans le pays.

Avi Primor et le Renouveau Juif

Les années qui précèdent l'arrivée de la gauche au pouvoir sont marquées par un activisme nouveau de l'État d'Israël qui souhaite redynamiser et politiser la communauté juive française jugée trop timorée dans son soutien, trop peu militante, toutes attitudes contraires aux intérêts de l'État hébreu. C'est alors la famille Rothschild, quoique généralement non pratiquante, qui dirige et symbolise à elle seule cette communauté. Un quasi monopole : Alain de Rothschild est président du CR1F et du Consistoire central, Guy de Rothschild celui du Fonds Social Juif Unifié.

De quoi en exaspérer quelques-uns, notamment parmi les séfarades, qui reprochent pêle-mêle manque d'assiduité religieuse et tiédeur à l'égard d'Israël.

Pour réveiller tout cela à l'« américaine », faire de cette masse trop bien intégrée et trop satisfaite un lobby juif digne de ce nom, va entrer en scène un personnage-clé qui arrivera d'Israël dans ce but précis et y repartira une fois sa mission terminée : Avraham Primor, Avi pour les intimes. Un agitateur qui mènera par la suite une brillante carrière d'ambassadeur auprès de l'Union Européenne puis de l'Allemagne. Il est tout désigné pour cette tâche : conseiller de presse à l'ambassade d'Israël à Paris de 1969 à 1976, il connaît bien la France et le milieu des médias. Après un bref retour au pays, il revient dans l'hexagone au début de 1980, cette fois comme délégué général de l'Agence juive. Frcddy Eytan écrira en 1986 dans son ouvrage *David et Marianne* que la mission d'Avi était de « *réorganiser la communauté juive de France ajïn qu'elle occupe la place politique que lui conféré son importance».* Voilà qui a le mérite de la clarté.

A l'arrivée de Primor existait déjà une organisation appelée Renouveau Juif qui officiellement avait été créée en 1973 par l'avocat Henri Hajdenberg (souvenons-nous cependant qu'Avi était déjà à Paris à ce moment-là, comme conseiller de presse). En mars 2007, le journaliste Claude Askolovitch décrira en ces termes la naissance du Renouveau : « *Donc, dans les années 70, un groupe de jeunes professionnels issus de la communauté juive monte une organisation militante, le Renouveau Juif qui prétend inventer un militantisme communautaire à l'américaine, et créer, en France, un "lobby juif" comme il en existe aux États-Unis. Le Renouveau Juif organisera une manifestation de masse, "12 heures pour Israël", lancera, après le 10 mai 1981, une radio, Radio J, qui émet toujours... Entretemps, lors delà campagne présidentielle de 1981, ledit Renouveau fera campagne pour Mitterrand contre Giscard d'Estaing.* »

Primor va insuffler des forces nouvelles au Renouveau Juif, qui mènera une intense campagne contre Giscard, qu'il fallait battre à tout prix en raison de sa tiédeur présumée à l'égard d'Israël. Un péché qui ne pardonne pas. Il fallait aussi se débarrasser des Rothschild, trop assimilés, qui constituaient des freins pour les desseins de l'État hébreu. Le 27 avril 1980 se tient la manifestation « *12 heures pour Israël* ». François Mitterrand, grand ami déclaré d'Israël, est là et le président (officiel) du Renouveau, M[f] Hajdenberg, déclare tout de go à la tribune : « *Le plus important, le plus grave, delà part des représentants des institutions centrales, les Rothschild !, c'est la faillite politique dans laquelle ils ont plongé notre communauté* ».

C'est une attaque frontale contre les dirigeants des institutions juives, CRIF en tête, à laquelle le baron Guy, furieux, répond ra *'.«Jen 'admettraipas, en tant que responsable auprès du gouvernement français, la création d'un lobby juifpar des marginaux soutenus par une racaille ! ».* Ambiance garantie dans la communauté. Il demandera sans succès le rappel d'Avi en Israël.

Vers la fin de cette même année, le 3 octobre 1980, sera perpétré l'attentat de la rue Copernic, événement qui aura pour effet de resserrer les rangs de la communauté juive française. L'année suivante, la gauche arrivera au pouvoir et un nouveau chapitre s'ouvrira.

Avraham Primor et le Renouveau Juif auront bel et bien réussi à « réveiller » la communauté, ou du moins ses dirigeants. Signe évident de ce « réveil » et de la politisation croissante des institutions, le fondateur du Renouveau, M' Hajdenberg, sera élu président du CRIF en 1995. Il le restera jusqu'en 2001.

Des années Mitterrand à aujourd'hui

Les années Mitterrand marquent une étape importante dans la montée en puissance des organisations juives. Et de quelques autres, d'ailleurs.

On a vu qu'à l'arrivée de François Mitterrand à la tête de l'État, en 1981, Alain de Rothschild est président du CRIE C'est encore l'époque où le président du Consistoire central est également de droit celui du CRIE C'est également une époque où la famille Rothschild est fortement impliquée dans les affaires de la communauté. Plus pour longtemps puisqu'une page va se tourner pour elle aussi : le gouvernement socialiste nationalise la banque familiale et des redéploiements à l'intérieur de la communauté vont la priver de sa suprématie.

Cette même année, à la tête de la LICRA, fort active et fort réjouie par l'avènement de la gauche au pouvoir, se trouve le socialiste franc-maçon Jean Pierre-Bloch. Qui présidera l'association « antiraciste » durant un temps extrêmement long, de 1968 à 1993.

Est-ce pour ne pas imiter cet exemple de quasi inamovibilité ? Toujours est-il qu'au décès d'Alain de Rothschild, en 1982, le CRIF se dote de nouveaux statuts. Dorénavant, son président ne sera plus le président du Consistoire central ou

une personnalité désignée par lui, mais il sera élu par l'assemblée générale pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois. De cette manifestation d'indépendance datent des conflits plus ou moins larvés entre le Consistoire, longtemps seul interlocuteur des pouvoirs publics, et le CRIF, guéguerre qui verra le Consistoire se retirer du CR1F à plusieurs reprises et finalement une fois encore en 2004 pour une question de représentativité au sein des instances dirigeantes. Son retour est toujours en discussion. Et le CRIF, au fil des années, a très largement pris la place du Consistoire en tant qu'interlocuteur du pouvoir. Ne lui laissant plus que les seules questions cultuelles.

La première élection pour la présidence du CRIF nouvelle manière a lieu en 1983. Théo Klein se présente, soutenu par les anciens de la résistance juive dont il a été le président, et, innovation de taille, présente son programme d'action dans *Tribune Juive* sous le titre « *Le CRIF, pour quoifaire ?»* Nous avons vu qu'il était fortement engagé en faveur d'Israël : il a la nationalité israélienne et a milité dans les rangs du parti socialiste Rafi de Ben Gourion. Son souhait, s'il est élu : que la communauté juive de France se dote d'« *une politique qui exprime pleinement sa solidarité avec Israël, son peuple et ceux que son système démocratique a mis à sa tête ».*

Il sera effectivement élu au troisième tour de scrutin à la majorité relative. Durant ses deux mandats, de 1983 à 1989 Théo Klein va fortement marquer le CRIF, dans le sens qu'il avait indiqué : celui d'un soutien sans faille à Israël. Lui qui déclarait en 2008, au soir de sa vie : *"J'ai étudié dans une école juive ; j'ai été un scout juif ; un résistant juif ; un étudiant juif et un dirigeant juif. J'ai toujours été dans la vie juive »* aurait pu ajouter avoir également toujours été socialiste et sioniste dans Pâme.

Dès son élection, en 1983, il tient à marquer sa différence Il organise une conférence de presse au cours de laquelle il

déclare : « *Les juifs français sont des citoyens français qui en tant que tels participent à tontes les élections et ont donc une influence directe sur la composition du parlement et donc sur le gouvernement français. Mais les Juifs français ne participent pas aux élections israéliennes et ils n 'ont donc pas la même position dans la vie politique du pays. Pour ceux que ces propos choqueraient, j'ajouterai que chaque juif français est à même grâce à la loi sur le Retour de devenir Israélien en s'installant en Israël et de participer alors immédiatement et pleinement à la vie politique de ce pays* ».

Il affirmera aussi, précision utile : *«Le CRIF n'est pas la succursale de l'ambassade d'Israël ».*

Dès l'année suivante, en juin 1984, Théo Klein accompagne François Mitterrand lors du premier voyage présidentiel de ce dernier en URSS. Il sera beaucoup question durant ce déplacement officiel des juifs « *rcfuzniks* » retenus dans le pays.

Théo Klein « invente » le diner du CRIF

Comment faire monter le CRIF en puissance et élargir sa visibilité ? En 1985, Théo Klein a une idée de génie : il crée le diner annuel du CRIF qui deviendra au fil des années le rendez-vous incontournable de la communauté juive organisée avec la République.

Pour être efficace et répondre aux attentes placées en lui, ce rendez-vous doit se faire à haut niveau. A l'époque, le CRIF ne songe pas encore à inviter le chef de l'État, mais simplement son premier ministre. Du reste, il s'agît alors de Laurent Fabius, ce qui facilite les choses. Le premier dîner se tient à l'automne 1985 et, premier épisode d'une série à présent bien rôdée, voit Théo Klein apostropher Fabius et le réprimander en ces termes : « *En introduisant la proportionnelle, vous allez légitimer le Front national* ». C'est que nous sommes à la veille des législatives, qui auront lieu l'année suivante, et que François Mitterrand, par calcul politique et pour faire échec à la droite, a modifié le mode de scrutin en introduisant la proportionnelle. Il a introduit du même coup la zizanie à droite, qui a

à

interdiction formelle de seulement songer à une entente avec les diaboliques du Front national. Les ententes ne sont vertueuses et admises qu'à la gauche de l'échiquier politique, c'est là un principe politique de base.

En fait, la manoeuvre de Mitterrand échouera. La droite remportera malgré tout les législatives et le Front national, éphémère vainqueur avec trente-quatre députés, sera vite renvoyé à ses ténèbres extérieures grâce à une nouvelle modification « démocratique » du mode de scrutin. Et ce sera la première cohabitation.

En 1986, Théo Klein, toujours inventif, a l'idée de créer le Congrès Juif Européen sur le modèle du Congrès Juif Mondial. L'objectif est bien sûr de resserrer les liens entre les diverses communautés juives des pays européens. L'union fait la force, comme chacun sait. Il en devient le premier président et y fait adhérer le CRIF. Le Consistoire n'accepte pas la chose et se retire. Ce sera l'une des nombreuses querelles qui émaillent la vie des deux organisations, souvent en situation de rivalité larvée, comme on l'a vu. Le CRIF restera membre du Congrès Juif Européen jusqu'en février 2008, date à laquelle il s'en retire avec pertes et fracas en raison de querelles internes liées à l'organisation de scrutins.

1986 est également l'année de l'affaire des carmélites d'Auschwitz qui envenimera pendant plusieurs années les relations entre juifs et catholiques. L'affaire démarre au moment où la communauté juive de Belgique apprend qu'une dizaine de carmélites polonaises souhaitent ouvrir un couvent dans l'enceinte du camp. « *Elles allaient christianiser la Shoah* *, déclare Théo Klein, qui, soutenu par le grand rabbin de France, alerte les autorités religieuses catholiques. Des négociations délicates s'ensuivront, au terme desquelles les carmélites finiront par évacuer les lieux, en 1993.

En novembre 1987, lors du troisième dîner du CRIF, en présence de Jacques Chirac alors premier ministre, Théo Klein annonce que l'invité d'honneur du dîner suivant, celui de 1988, sera sans doute... François Mitterrand lui-même.

C'est qu'il mérite une récompense : *« En l'invitant, nous voudrions rendre hommage à celui qui après trente-cinq ans d'une incroyable abstention, sera venu, le premier, au nom de la France, parler à la Knesset, à Jérusalem, au coeur même du peuple d'Israël ».*

1988 verra la réélection de Mitterrand qui ne viendra finalement pas au dîner communautaire. « *II nous a fait savoir qu'il pensait que ce n'était pas sa place »,* regrettera le président de l'officine.

Comme le relève le CRI F, « *Uhisloire retiendra que Théo Klein, premier président élu du CRI F, l'a fait changer d'époque. Il en a fait une organisation incontournable dans la vie politique, plus visible dans les médias et plus forte dans la communauté (...) Théo Klein a laissé nue empreinte indélébile au CRI F, au fonctionnement duquel il a donné un caractère fortement présidentiel, traçant ainsi un chemin repris ensuite par tous ses successeurs ».*

A Théo Klein succède Jean Kahn, de 1989 à 1995. Une présidence marquée par la guerre du Golfe d'août 1990 à février 1991. L'avocat Henri Hajdenbcrg prend à son tour la présidence du CRI F en 1995 et la conserve durant les deux mandats quasi de rigueur, jusqu'en 2001. En 2000, il est également clu président du Congrès Juif Européen.

Henri Hajdenberg poursuit la politique de ses prédécesseurs, avec une sympathie assez marquée pour le parti communiste qui se voit gratifié d'une invitation au dîner annuel du CRI F à partir de 1997. A la tête du PC se trouve alors Robert Hue dont la jovialité toute « stalinienne » séduit Hajdenberg qui s'en explique en ces termes : *«Parce que nous avons voulu prendre acte de l'évolution du PCF, qui s'est ouvert ces dernières années et qui, de plus, a une personnalité sympathique à sa télé. L'histoire des relations des Juifs et du mouvement communiste a connu des hauts et des bas. dlprès les périodes dijftciles de l'époque de l'URSS, le PC a tiré les leçons etfait preuve d'ouverture. Nous avons voulu montrer que nous aussi étions capables d'ouverture ».* L'heure est peut-être alors à l'« ouverture » au PC, mais sûrement pas à la repentance pour l'immensité des crimes commis au nom de l'idéologie marxiste,

discrètement évacués sous le tapis. Une repentance qui n'est toujours pas à l'ordre du jour, malgré un contexte particulièrement favorable aux repentances en tous genres.

Les sentinelles de la République

Durant toutes ces années, le CRIF considère de son devoir de se livrer à une véritable activité politique en inaugurant de son propre chef une série de visites, d'entretiens, de démarches visant à « *favoriser la paix* » au Proche-Orient. En février 1999, une délégation du CRIF rencontre le président égyptien Hosni Moubarak. « *Au cours de cet entretien, des points de vue et des analyses ont été échangés par les participants sur le processus de paix au Proche-Orient, les relations entre l'Egypte et Israël, et l'attitude de l'opinion publique égyptienne par rapport à Israël et aux Juifs,* En mars 1999, le CRIF entreprend « *un voyage pour la paix et la fraternité* » au Proche-Orient où il rencontre à nouveau Hosni Moubarak, mais aussi le roi Abdallah de Jordanie, des personnalités israéliennes et Yasser Arafat. Une première en ce qui concerne le président de l'Autortté palestinienne.

En juin 2000, le président algérien Bouteflika vient en visite officielle en France. Il y rencontrera tout aussi officiellement... le CRIF. Une rencontre qui fera jaser en Algérie où l'on pourra lire les gros titres suivants : « *Deux conditions de Bouteflika pour une normalisation. LMlgérie prête à reconnaître Israël» (El Watan) ; « Bouteflika n'écarte pas l'éventualité de relations privilégiées avec Israël » (Le Matin) ; « Le voyage de Bouteflika à Paris relance le débat sur les relations avec Israël » (La Tribune) ; « Bouteflika rencontre les dirigeants du CRIF» (Le Quotidien d'Orari).*

Henri Hajdenberg sera suivi par Roger Cukierman qui accède à la présidence du CRIF en 2001 et y restera jusqu'en mai 2007. Le secteur professionnel du nouveau président c'est la banque. Il a été dirigeant à la Compagnie Financière Edmond de Rothschild ainsi qu'à l'Israël General Bank et à l'Israël 2000 Mutual Fund. Sans oublier le Cukierman & Q_o Investment House Ltd, fonds d'investissement basé en Israël

Sa présidence démarre sur fond de seconde intifada, survenue en septembre 2000. Ariel Sharon, arrivé au pouvoir en février 2001, intensifie la répression. Ce conflit connaîtra des prolongements importants en France où se côtoient les deux communautés juive et musulmane les plus importantes d'Europe. Les passions se déchaînent, l'atmosphère s'envenime. Une grande manifestation de soutien à Israël est organisée en juin 2003 par les responsables communautaires : « *Les 12 heures pour l'amitié France-Israël* ».

Au cours de ces années, Cukierman tâchera de faire de la lutte contre l'antisémitisme une cause nationale. Et pour ce faire, il n'hésitera pas à déclarer : « *Les Juifs sont les sentinelles de la République et des valeurs de la République. Nous sommes à l'avant-garde. Quand on s'attaque aux juifs, peu de temps après, on s'attaque à la liberté, à la démocratie* ».

C'est dans ce contexte qu'il va tenir un certain nombre de propos controversés. En 2002, Jean-Marie Le Pen accède au second tour de l'élection présidentielle et le journal israélien *Haaretz* rapporte les confidences suivantes : « *Roger Cukierman a dit qu'il espérait que la victoire de Le Pen dimanche servirait à réduire l'antisémitisme musulman et le comportement anti-israélien, parce que son score est un message aux musulmans leur indiquant de se tenir tranquilles.* » Devant le tollé, il se défendra en arguant, fort classiquement, que ces propos étaient sortis de leur contexte. Cette même année pourtant, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, jette encore un peu d'huile sur le feu en conseillant aux juifs de quitter la France, ce bastion d'antisémitisme, et d'émigrer dans l'État hébreu.

Roger Cukierman récidive l'année suivante, en 2003, lors du dîner du CRIF qui se tient cette annéc-là fin janvier. Devant la classe politique rassemblée comme à l'ordinaire pour entendre ses semonces, il dénonce avec véhémence l'antisionisme de partis comme la Ligue Communiste Révolutionnaire ou les Verts, les accusant de complicité dans le développement de l'antisémitisme, conséquence de leur engagement en faveur des Palestiniens. Il s'agit pour lui d'« *un axe rouge^uert-brun, dérapant de l'antisionisme à l'antisé-*

mitisme ». Cette *« alliance brun-vert-rouge donne le frisson* » ira-t-il jusqu'à dire. Outré, le secrétaire national des Verts, Gilles Lemaire, quitte la salle. Alain Krivine porte plainte pour injures au nom de la LCR. Et l'affaire viendra bel et bien devant la 17f chambre correctionnelle de Paris, en 2008, alors que Cukierman aura quitté la présidence du CRIF. Les juges seront indulgents à l'égard de l'ancien président qui est relaxé, au motif que ses propos « *se situent bien dans le cadre d'un débat de nature politique, les relations entre antisémitisme et antisionismefigurant au ca'urdc cette confrontation d'idées et d'opinions. »*

Quoi qu'il en soit, malgré ou grâce aux dérapages, force est de constater qu'une nouvelle étape de la montée en puissance du CRIF est franchie au début des années 2000. L'officine fait entendre sa voix de plus en plus fort cependant que la LICRA apparaît quelque peu en retrait, après avoir si longtemps occupé le devant de la scène. Il ne faudrait pas oublier cependant qu'en coulisses, toutes ces associations restent étroitement liées et poursuivent les mêmes buts: le nouveau président de la LICRA, élu en janvier 2010, Alain Jacubowicz, n'est-il pas un ancien membre du comité directeur du CRIF ? Et Gérard Unger, élu le même jour vice-président de l'officine « antiraciste », n'a-t-il pas également été élu en décembre 2009 au comité directeur du CRIF ? Il s'agit en fait d'une élection en forme de rétrogradation car Gérard Unger était auparavant membre du bureau exécutif du CRIF depuis 2001. Unger illustre bien les passerelles existant entre ces organisations. En avril 2008, il retrace en ces termes son parcours militant (où l'on reverra un personnage déjà rencontré) : « *Mon parcours militant a commencé en 1975, lorsquej'ai été contacté par Avi Primor, à l'époque chargé des relations presse à {Ambassade d'Israël. Il m'a alors demandé de travailler sur l'image d'Israël et chacun sait que depuis longtemps ce problème est récurrent, puisque chaque gouvernement israélien oublie en ce domaine ce qu'a fait k précédent et demande à refaire la même chose, toujours sans moyens financiers... C'est à cette période quej'ai rencontré Henri Hajdenberg*

que nous avons sympathisé et que fai milité au sein du Renouveau juif.» Où l'on voit que tous les chemins, à défaut de conduire à Rome, mènent assez directement à Jérusalem...

Le 22 mai 2003, « malgré l'antisémitisme gangrénant le pays », le CRIF fête triomphalement son 60' anniversaire à l'Hôtel de Ville de Paris et à l'Elysée. Un colloque réunissant plus de mille invités est organisé sur le thème « *Vive la République».* Jacques Chirac déclarera aux dirigeants du CRIF, transportés : *«Noos célébrons aujourd'hui un moment fort de la très longue histoire des Juifs de France. Une histoire qui a commencé il y a 2 000 ans. En 1791, ['Assemblée constituante leur accorda la citoyenneté, les unissant ainsi à la République. Sans cette histoire, sans cette affection et cette confiance mutuelles, sans l'apport spirituel, intellectuel et moral des Juifs, notre pays ne serait évidemment pas ce qu'il est. Ils ont donné à la France leur culture, leurs traditions, leurs talents. La France leur en est profondément reconnaissante. »*

L'actuel président

En mai 2007, à l'issue des deux mandats réglementaires de Roger Cukierman, son conseiller Richard Prasquier accède à son tour à la présidence du CRIF et croit utile d'affirmer, à peine élu : « *Je ne serai pas l'homme du communautarisme ».* L'actuel président du CRIF - il a été réélu pour un second mandat en juin 2010 - est né Praszkier à Gdansk en Pologne, juste après la guerre, « *de parents ayant échappé par miracle aux camps d'extermination »,* ainsi qu'il est précisé dans sa biographie. En 1946, ses parents décident d'émigrer aux États-Unis, mais leur route s'achève tout compte fait *à* Paris, où ils s'installent. « *Pour eux, c'était un paysformidable. Une terre d'accueil. Ils ne parlaient que polonais. Ils ne savaient rien de Vichy, de Pétain.* »[IJ] Le père est sioniste, ce qui ne l'empêchera pas de

î) Curieux. Ils ne savaient rien de la ralle du VcT d'hiv survenue tjujtrc ans plus lôt ? Rien non plus des persécutions liées au régime de Vidiy ? Pourtant; clam ce - *fwpformidable* **-, sur • frW** *terre d accueil* **- existaient déjà la LICA, créée en 1927. et le CRU; ne en 19*13.**

rester en France. Richard Prasquier - le nom de la famille a été francisé en 1958 lors de sa naturalisation - est fils unique et fait de brillantes études de médecine. Il sera cardiologue.

Il s'engage dans les activités communautaires : en 1993, il préside l'ACEFI (souscription d'obligations pour financer le développement économique d'Israël). En 1994, il entre au CRIF et en 1997, devient président du comité Yad Vashem France. Ce qui l'amène à rencontrer papes, cardinaux et hauts représentants de divers pays, auxquels il fait visiter les camps. Il devient vice-président du CRIF chargé plus spécifiquement des relations avec l'Eglise catholique.

« Qiielques-nns savent que ce qui donne sens à tons nies engagements est le lien indissoluble avec Israël », écrivait-il dans sa lettre de candidature à la présidence du CRIF. « *J y vais depuis quarante ans, je parle bien sûr hébreu et jy ai une fille, un gendre et un petit-fils, sans compter les rares membres survivants de ma famille. (...) Aufond, ma culture estfrançaise, maisje me sens bien à l'étranger ».*

D'ailleurs, à l'occasion des 60 ans de l'État d'Israël, le 20 mai 2008, le CRIF organisera un grand colloque sur les relations franco-israéliennes... à Tel-Aviv.

L'organisation du CRIF

Le CRIF annonce trois priorités, qui sont étroitement imbriquées les unes dans les autres. Toutes interviennent d'une manière ou d'une autre dans la politique étrangère et intérieure de la France. Elles sont détaillées plus loin, au chapitre « Les priorités du CRIF ».

A ces priorités « statutaires », il convient d'en ajouter une autre qui, quoique jamais nommée en tant que telle, court en filigrane dans toute l'action de l'officine : la promotion, en France et en Europe, de la société multiculturelle, avenir radieux que nous promettent les associations dites antiracistes. En cela, le CRIF est strictement sur la même longueur d'ondes que la LICRA et consorts.

Il est clair qu'à travers toutes ses actions, le CRIF se considère comme *le* partenaire privilégié et incontournable du gouvernement. A juste titre, puisque Nicolas Sarkozy a réaffirmé tout récemment encore, en juin 2010, lors de la réélection de Richard Prasquier : *« Le CRIF que vous présidez est un interlocuteur essentiel de l'État »*. Mais une telle proximité n'est-elle pas extrêmement curieuse dans un pays ne connaissant de par sa Constitution que des citoyens égaux devant une loi unique et valable pour tous ? Y aurait-il des citoyens plus égaux que d'autres ? Ce partenariat privilégié dont il se flatte en toute occasion n'empêche du reste pas le CRIF de se défendre farouchement de toute accusation de communautarisme, qu'il récuse avec horreur.

Ce partenariat si clairement affiché conduit tout naturellement à se poser la question essentielle de la représentativité du CRIE Quelle est-elle en réalité ? Difficile de répondre à cette question. La population juive de France est de Tordre de 600 000 personnes, soit un peu moins d'l°/o de la population totale. Le CRIF a admis en Tune ou l'autre circonstance représenter environ 100 000 personnes, soit l/6e de la communauté, mais dans ce domaine, il est bien difficile d'être précis et peut-être le CRIF ne tient-il pas tellement à une trop grande précision ? La seule chose qu'il soit possible d'affirmer avec certitude est que le CRIF représente les adhérents des associations qui le composent. Il est assez difficile de croire que le total de ces adhérents, même en comptant les sympathisants, s'élève réellement à 100 000 personnes.

A une question sur ce sujet épineux, Richard Prasquîer répondait fort prudemment en mai 2007 : « *Je ne suis pas sûr que tons les juifs de France se sentent représentés par le président du CRIF, ce qui n'a rien d'exceptionnel. Nous avons par exemple des représentants syndicaux qui parlent au nom de l'en semble des travailleurs alors que les travailleurs syndiqués représentent, je crois, 8% des salariés. Par ailleurs, je ne voudrais surtout pas que le CRIF soit un mouvement "des Juifs" de France car, là, nous serions en plein communautarisme et ce n'est pas du tout l'orientation que je compte donner au CRIF.* » Dans cette même interview, il précisait sa conception du communautarisme : « *Jefais une distinction assez claire entre communauté et communautarisme. Ce que l'on appelle communément le repli identitaire, le communautarisme, est souvent un phénomène réactionnel que je trouve extrêmement triste ».*

Pourtant, afin de justifier le soutien absolument inconditionnel du CRIF à l'État d'Israël, y compris dans ses actions les plus belliqueuses, Richard Prasquier n'hésitera pas à faire certaines déclarations hasardeuses contredisant ce type d'affirmations. Ainsi, en pleine opération *Plomb durci,* au début de 2009, il affirmera avec aplomb au *Figaro* que * *95% de la communautéjuive de France est en accord avec la politique d'Israël et ce qu'entreprend son armée».* Devant le tollé, il rectifiera le

tir en indiquant qu'il aurait dû se contenter de ne parler que de « *la grande majorité des juifs de France* ». Mais là encore, comment peut-il en être si sûr ? Ne prend-il pas ses souhaits pour la réalité ?

Ce qui est certain en revanche, c'est le nombre des associations regroupées au sein du CRIF : au début de 2010, elles étaient soixante-six, très diverses tant par leur nature que par leur importance. Ces associations seront présentées plus loin. Ce sont leurs délégués, réunis en assemblée générale, qui élisent le président et le bureau exécutif de l'officine. Ils étaient au nombre de cent quatre-vingt deux lors de la réélection de Prasquier, en juin 2010. Comme on l'a vu, et contrairement à ce qui s'était passé à la LICRA, avant le changement, là aussi, des statuts, le mandat du président du CRIF est strictement encadré : trois années, renouvelable une seule fois.

Le bureau exécutif est actuellement composé de quatorze personnes [1]. Il s'agit là du gouvernement de l'officine, du premier cercle décisionnaire autour du président.

A l'issue des élections de janvier 2010, le bureau exécutif a réélu les deux vice-présidents déjà en fonction, Meyer Habib et Ariel Goldmann. Meyer Habib est l'un des conseillers de Benjamin Netanyahou et assure les relations entre ce dernier et Nicolas Sarkozy.

Le bureau rend compte au comité directeur, lui-même composé de trente représentants des associations membres, de six représentants de plein droit, des anciens présidents du CRIF, des représentants des régions et de cinq personnalités, au maximum, extérieures à l'officine. Le comité directeur a également pour tâche d'assister le président et a priori, ses attributions ne paraissent pas très différentes de celles du bureau exécutif. D'ailleurs, curieusement, on peut observer que certains font partie à la fois du bureau exécutif et du comité directeur. Ce dernier est également élu par l'assemblée générale à bulletins secrets. Il a, entre autres, tous

l) Sa composition figure en annexe.

Z

pouvoirs pour « *administrer, gérer, acquérir et aliéner toits biens, meubles et immeubles pour le compte dit CRI F».* Ce qui tendrait à prouver que le CRIF se trouve plutôt à l'aise financièrement.

Vous avez dit « droitisation » ?

Ce comité directeur est renouvelable par tiers. Le dernier renouvellement est intervenu en décembre 2009 et a vu l'arrivée de dix nouveaux membres : Gilles-William Goldnadel (KKL), Raoul Ghozian (Alliance israélite universelle), Yves-Victor Kamami (B'nai B'rith France), Francis Kalifat (Fédération sioniste de France), Gérard Unger (Renouveau juif), Arié Bensemhoun (CRIF Toulouse-Pyrénées), Robert Haïat (Association des médecins Israélites de France), David-Olivier Kaminski (BBYO), Danielle Obadia (FSJU), Patrick KJugman (Socialisme et judaïsme).

A l'occasion de l'élection de Goldnadel, certains médias ont évoqué une « droitisation » du CRIF. C'est aller un peu vite en besogne dans la mesure où l'officine entretient depuis fort longtemps les meilleures relations avec le pouvoir en place, qui n'est plus officiellement « de gauche » depuis 1995. Nous savons - et on le sait fort bien au CRIF - quel crédit il convient d'accorder à ces étiquettes qui ne servent plus depuis longtemps qu'à abuser les crédules. Mais il faut bien jouer le jeu.

A peine élu, l'avocat Gilles-William Goldnadel, par ailleurs président de l'association France-Israël, a donc entonné son couplet contre « la gauche *> coupable de bien des maux et en particulier - c'est assez savoureux - d'avoir crié au loup, autrement dit à un antisémitisme *«largement fantasmé».* Intéressant. Ainsi il déclarera au *Figaro* le 3 février 2010 : *« N'en déplaise à ces mauvais perdants, mon élection est moins une victoire de la droite qu 'une défaite de la gauche ringarde et courtisane ! Quand cette gauche était en majesté dans la communauté, elle a monté en épingle un antisémitisme largement fantasmé en faisant entendre des bruits de bottes. Elle a crié au loup au risque de perdre toute crédibilité. El lorsque ['antisémitisme nouveau est*

arrivé, clic s'est mise aux abonnés absents, parce que cet antisémitisme venait de la partie soi-disant la plus réprouvée du corps social. Celle qui ne pouvait pas incarner le mal. Cefaux angélisme, comparable à celui qui sévit dans une certaine gauche sur la délinquance, a été censuré par la communauté lorsqu'elle a élit ses représentants, comme par le peuple français quand il a élu ses dirigeants. *

Une pierre dans le jardin de la LICRA dont les présidents, jusqu'à une époque récente, étaient tous systématiquement socialistes, défendaient âprement le « droit à la différence » et par conséquent, stigmatisaient sans relâche le pseudo racisme des « de souche ».

Il ne faudrait cependant pas accorder trop d'importance à ces querelles de famille dont tous les membres savent fort bien s'unir pour défendre l'essentiel. Et comme nous l'avons vu, les passerelles entre ces associations faussement rivales sont innombrables.

Il n'en demeure pas moins que durant quelques décennies, avant cette « droitisation » qui est plutôt une adaptation pragmatique au pouvoir en place et à l'évolution de la situation dans le pays, les notables de la communauté juive se situaient effectivement plutôt à gauche et à ce titre combattaient autant qu'ils le pouvaient toute défense de la nation, notion jugée « de droite » si ce n'est d'extrême droite, lourde de menaces potentielles. Mais il ne faut pas occulter que cette condamnation de la nation est toujours bien réelle, sauf lorsqu'il s'agit de la nation israélienne naturellement. Et s'ils ont « *crié au loup»,* c'était pour le bon motif, Goldnadel oublie de le rappeler : il s'agissait alors d'utiliser tous les arguments pour faire accéder la gauche au pouvoir. Et l'y maintenir à tout prix en empêchant toute alliance à droite avec le Front national qui fut sciemment diabolisé à cet effet. Mission accomplie.

L'assemblée générale représente toutes les associations membres. Comme toute assemblée de ce type, elle entérine à intervalles réguliers l'action des organes restreints cités plus haut et procède aux élections statutairement fixées.

Le travail du CRIF s'organise en quinze commissions chargées de questions spécifiques[2] dont l'importante commission des relations avec les élus locaux. Elle est importante et ne chôme pas car les rapports du CRIF avec le monde politique sont essentiels à son action, nous le constaterons.

Cela, c'est pour le travail « horizontal », celui qui se déroule essentiellement dans la capitale. Pour la verticalité, c'est-à-dire l'action qui part du haut pour irriguer tout le pays, le CRIF dispose de quatorze sections régionales, également fort actives : Var/Côte d'Azur/Corse - Toulouse/Midi-Pyrénées - Sud-ouest/Bordeaux - Rhône-Alpes/Lyon - Ouest/Centre/Tours - Ouest/Centre/Orléans - Nord/Pas-de-Calais/Lille - Marseille/Provence - Languedoc/Roussillon - Iscre/Grenoble - Est/Strasbourg - Est/Nancy - Est/Metz - Besançon.

On comprend qu'avec une telle organisation, le CRIF soit à même d'agir et d'influencer non seulement à Paris, mais sur tout le territoire. Du reste, les contacts entre Paris et la province sont nombreux et il arrive fréquemment que le président du CRIF fasse le déplacement. Un déplacement quasi officiel, si l'on en juge par le programme de Richard Prasquier le 15 septembre 2009 à Grenoble : après une matinée consacrée aux affaires internes, l'après-midi était dédiée aux rencontres avec les autorités publiques et politiques. Il a ainsi été reçu par le préfet auquel il a pu faire connaître ses préoccupations, puis il s'est rendu à la mairie. Une mairie amie qui avait déployé une banderole en faveur du soldat « franco-israélien » Gilad Shalit sur son fronton, à l'initiative du CRIF. Et qui a réaffirmé à l'occasion de cette visite son soutien indéfectible au travail de mémoire.

Les Amis du CRIF

Toujours soucieux d'étendre son influence au maximum et de ne négliger aucun apport, aussi minime puisse-t-il appa-

2) Ixtir liste figure en annexe.

raître a priori, le CRJF a eu l'idée en 2006 de créer une association « *pour s'ouvrir à tous ceux cl à foules celles qui soutiennent ses actions* », et qui s'intitule fort judicieusement *Les Amis du CRIF* Pour une modique cotisation annuelle de cinquante euros déductible de vos impôts, vous aurez droit à un petit-déjeuner mensuel avec un homme politique de premier plan, comme Bayrou, Hollande ou Sarkozy (avant qu'il ne devienne président, cependant). Tentant, n'est-ce pas ? Roger Cukierman expliquait la finalité de la chose en ces termes : *« Nous avons voulu créer une association ouverte au grand public, juifou non juif, qui souhaite partager les actions du CRIF, dans ses combats contre l'antisémitisme, pour Israël, pour les droits de l'homme et pour la mémoire (...) Nous souhaitons une adhésion massive d'amis afin de démontrer que le CRIF est bien en harmonie avec les grands courants qui traversent la communauté juive ».*

Si un certain nombre d'organisations ne font pas à première vue partie du CRIF, un examen un peu plus attentif permet de relativiser ce constat et de constater que le CRIF a ses entrées dans bien des domaines tant communautaires qu'extra communautaires, grâce aux activités annexes des membres de sa direction.

Ainsi en mai 2009, Nicole Guedj accède à la présidence de la Fondation France-Israël (FFI). Conseiller d'État, avocat ho-noraire, elle a participé au gouvernement en 2004 en qualité de secrétaire d'État aux programmes immobiliers de la Justice, puis de secrétaire d'État aux droits des victimes. Mais elle est aussi membre du comité directeur du CRIF et vice-présidente du Consistoire de Paris en charge des relations avec Israël. Ce n'est pas tout. Nous la retrouvons également conseillère régionale d'Ile-de-France et membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). Preuve que les liens entre le CRIF et la FFI sont étroits : ils ont organisé ensemble un voyage des étudiants de l'école de journalisme de Sciences-Po en Israël et un colloque sur les 60 ans d'Israël à l'université de Tel-Aviv avec la coopération de l'ambassade de France. Et Haïm Musicant,

directeur général du CRIF, siège au titre des personnalités qualifiées au sein du conseil d'administration.

Autres exemples : Edwige Elkaim, présidente du CRIF Grenoble-Isère, a été élue en 1995 vice-présidente du B'nai B'rith Europe, qui regroupe vingt-sept pays. Elle est également depuis 2003 présidente du B'nai B'rith France, qui rassemble à son tour soixante-cinq associations.

Richard Prasquier, président du CRIF, était également vice-président du Congrès Juif Européen (CJE), représentant quarante-deux communautés juives, jusqu'à ce que le CRIF s'en retire en février 2008. Il figure pourtant toujours à son organigramme comme si de rien n'était.

Nathalie Cohen-Beizermann, membre du bureau exécutif du CRIF, membre du B'nai B'rith, présidente de la WIZO France de 2002 à 2008, est également depuis juillet 2009 co-présidente du Conseil Européen des Fédérations WIZO (CEFW),

Jean-Pierre Hallali, membre du bureau exécutif du CRIF, est vice-président de la JJAC (Justice for Jews from Arab Countries). Cette association est destinée à faire obtenir réparation aux réfugiés juifs des pays arabes.

Yves-Victor Kamami, membre du comité directeur du CRIF, est devenu en décembre 2009 vice-président international du B'nai B'rith en charge de l'Europe.

En janvier 2010, Danielle Obadia, membre du comité directeur du CRIF, est promue, à l'UNESCO, vice-présidente de la commission programmatique mixte UNESCO-ONG « Dialogue entre les cultures pour la paix ».

On pourrait ainsi continuer la liste. Le principe est celui des boites gigognes. Un principe simple mais extrêmement efficace et qui permet de démultiplier, presqu'à l'infini, les contacts. Sans parler des subventions d'argent public fort généreusement attribuées à beaucoup de ces activités. Un sujet scabreux qui mériterait un chapitre certainement fort instructif à lui tout seul. Mais là, règne l'opacité la plus complète. Circulons, il n'y a rien à voir.

L'Union Juive Française pour la Paix

Terminons ce chapitre sur l'organisation du CRIF et de ses amis en évoquant leurs opposants au sein de la communauté - car il y en a - ceux que l'on a pu appeler les alter-juifs. Pro ou anti, nous restons bien sûr dans le milieu des juifs militants, ceux qui occupent la scène ou les coulisses politiques. Pourtant, sionistes ou antisionistes déclarés ne constituent qu'une minorité par rapport à la grande masse des juifs de France guère plus politisée que le restant de la population et dont les priorités ne sont pas forcément liées à Israël. Il n'en demeure pas moins que, quoique minoritaires, ces juifs militants - encore une fois, pro ou anti - sont très agissants. Ils ont la capacité d'accaparer tout l'espace médiatique et, s'agissant des sionistes, le culot de prétendre parler et agir au nom de la majorité silencieuse.

Les antisionistes qui s'opposent au CRIF se retrouvent principalement au sein de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP). Quoique faible, cette voix discordante n'hésite pas à contester vivement le CRIF, jugé communautariste et trop aligné sur Israël, y compris dans ses actions les plus sanglantes. Il est clair que l'UJFP ne jouit pas, et de loin, des mêmes relais médiatiques ni des mêmes bienveillances politiques. Fondée en 1994 par Richard Wagman, l'Union sc présente comme une organisation juive laïque, universaliste, militant pour les droits des Palestiniens. Située à gauche, voire à l'extrême gauche, elle est affiliée au réseau «Juifs européens pour une paix juste ».

L'UJFP milite pour le retrait d'Israël des territoires occupés depuis 1967. L'hostilité va s'amplifier lors de l'opération *Plomb durci,* début 2009. Dans une *Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les dirigeants du CRIF,* publiée en février 2009, l'UJFP n'aura pas de mots assez durs à l'égard de l'officine : *« Vous avez applaudi, encouragé les crimes de l'armée israélienne écrasant sous les bombes la population dans ce que vous appelez "entité hostile" réduisant en tas de gravats ses maisons, dévastant ses cultures, prenant pour cible les écoles, les mosquées, les hôpitaux,*

les ambulances et même un cimetière... Dès lors vous vous êtes placés dans le camp des tenants de l'apartheid, des oppresseurs cl des nouveaux barbares, cl le sang de leurs victimes rejaillit sur vous. Ce faisant, vous avez perdu tout sentiment humain, toute compassion devant cette détresse, vous nous avez outragés et salis en assimilant tons les Juifs à des supporters d'une bande de criminels de guerre comme vous avez déshonoré la mémoire de Rachi, d'Edmond Fleg, d'Emmanuel Lévinas et de tant d'autres, enfin de tout ce que le judaïsme français comportait de richesse humaine, d'intelligence et de lumières.

Vous avez voulu faire d'un confit colonial et géopolitique un confit communautaire et en prétendant que "95 °/o des Juifs français approuvent l'intervention israélienne", vous attisez l'antisémitisme dont vous prétendez vous inquiéter de la résurgence, en pompiers pyromanes.

Non Mesdames et Messieurs les dirigeants du Conseil soi-disant "Représentatif ' des Institutions juives de France, vous ne représentez rien pour nous, sinon les zélateurs d'une abjecte boucherie. »

De leur côté, les défenseurs inconditionnels d'Israël au sein du CRIF ne ménagent pas leurs critiques virulentes à l'encontre de l'UJFP qui s'active également en France dans les banlieues dites sensibles où elle soutient avec ardeur la régularisation des clandestins, se réclamant « *d'an héritage juif généreux et altruiste, celui des combattants des brigades internationales, des membres résistants de la MOP*[i] *et des combattants anticolonialistes comme Henri Citriel ».*

3) Ou *Main d'Œuwfmmigrfa* oipniutîon repuupam Ici Orangers. pour 1J plupart juif*. dans
b rémunec commun inc.

Les associations membres du CRIF

Nous avons vu que sous l'appellation unitaire de CRIF se cachent en réalité plus de soixante associations fédérées. Certaines sont très importantes, d'autres confidentielles, mais toutes ensemble, elles contribuent au maillage d'un vaste réseau irrigant les catégories socioprofessionnelles qui comptent et tous les âges, à Paris comme en province.

Recenser toutes ces associations peut sembler fastidieux à première vue. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'un exercice indispensable à qui veut comprendre la façon d'opérer de l'officine. Nous y retrouverons des connaissances et ferons des découvertes. Il est curieux d'observer que, comme les poupées russes, ces associations cachent souvent elles-mêmes toute une série d'autres regroupements, le résultat formant une mosaïque dont il est difficile de relever toutes les pièces. Mais ce puzzle constitue un incomparable moyen de diversifier au maximum contacts et subventions publiques.

Certaines associations feront l'objet d'un développement conséquent, d'autres seront simplement mentionnées. Il arrive que parfois, leurs activités soient tellement discrètes qu'elles en deviennent quasi inexistantes. Mais elles font nombre et permettent, même virtuellement, d'accroître cette fameuse « représentativité ». Elles sont regroupées pour

la commodité de la lecture de façon peut-être arbitraire, certaines relevant en réalité de plus d'une catégorie. Les guillemets dans la présentation des associations indiquent qu'elles sc présentent elles-mêmes en ces termes.

Le CRIF sait parfaitement que l'avenir de la communauté est largement conditionné par l'engagement que prendra la jeunesse de défendre la spécificité juive. Les mouvements de jeunes tiennent donc une large place dans ses préoccupations et son organisation :

LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

Union des Etudiants Juifs de France (UEJF)

L'UEJF se veut le représentant des « *jeunes juifs à la fois en tant qit 'étudiants, citoyens, dépositaires de la Mémoire de la Shoah et engagés pour la paix aux côtés d'Israël »,*

On pourrait ajouter à ce programme lisse la surveillance sourcilleuse de la vie politique française et la dénonciation de tout ce qui touche de près ou de loin à l'« extrême droite » particulièrement honnie de ces citoyens modèles. Ce qu'ils appellent exercer leur « *vigilance républicaine ».*

L'UEJF sc déclare présente dans toutes les universités françaises et, point intéressant, « tw *relation permanente avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Éducalîon nationale».* D'ailleurs, par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 28 mai 2009, l'UEJF, *« qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans. »* Avec les subventions de rigueur, naturellement.

Il convient peut-être de relativiser cette représentativité revendiquée si l'on tient compte des effectifs présents à son 32' congrès, en juin 2009 : cent cinquante étudiants « de toute la France » participèrent aux travaux. Un chiffre qui apparaît modeste eu égard aux ambitions affichées.

Théo Klein, actuel président d'honneur du CRIF, fut l'un des premiers présidents de l'UEJF. Un autre de ses anciens présidents, Patrick Klugman, est aujourd'hui vice-président de SOS Racisme. Et membre du comité directeur du CRIF

Du reste, l'UEJF est très proche de SOS Racisme. Tous deux organisent de concert chaque année depuis six ans la soirée *Rire ensemble* retransmise sur France 2.

O RT France

Il s'agit d'une institution juive d'éducation et de formation à caractère privé, sous contrat d'association avec l'État.

Fédération nationale des écoles juives autonomes (FNEJA)

Elle « *propose une éducation fondée sur la tradition authentique du judaïsme et favorise les relations avec Israël. Les établissements garantissent une pédagogie ouverte sur la cité qui prône la connaissance et le respect de l'autre dans sa différence ».*

BBYO France (B'nai B'rith Youth Organization)

Il s'agit de l'organisation de jeunesse du B'nai B'rith, franc-maçonnerie exclusivement réservée aux juifs. « *Fondé en 1924 aux États-Unis, installé en Europe depuis le début des années 80, le BBYO a su conquérir une place enviée dans la communauté en répondant à trois des attentes principales de la jeunessejuive : - Une tolérance mise en application à chaque instant - Un engagement du jeune vis-à-vis de la communauté juive, d'Israël - Une découverte créative et tolérante du judaïsme, d'Israël et du peuple juif dans son histoire et sa diversité. »*

Département éducatif pour la jeunesse juive (DEJJ)

Il s'agit d'un mouvement d'éducation agréé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, qui propose vacances cacher, colonies juives, ambiance juive, etc.

Eclaireuses éclaireurs israélites de France (EEIF)

Mouvement né en 1923 dans l'objectif « *de contribuer au développement personnel de ses membres, de privilégier le questionnement sur l'identité et de faire prendre conscience des nombreuses facettes du judaïsme, de sa richesse et de son message. »* Reconnu d'utilité publique.

Enfants caches

Cette association regroupe « *les personnes juives qui, étant enfants durant la seconde guerre mondiale, ont été cachées pour fuir les persécutions raciales ». L'objectifétant de leurpermettre « de s'exprimer, de témoigner et de transmettre ce qu'elles ont vécu pendant la Shoah ».*

Œuvre de secours aux enfants (OSE)

L'OSE est née à Saint-Pétersbourg en 1912 sous son acronyme russe *O.Z.E., (Euvre Sanitaire hébraïque.* Interdite par les bolcheviks en 1921, elle émigre à Berlin en 1922, puis à Paris en 1933. Sous l'Occupation, POSE portera secours aux enfants juifs et à leurs familles. En zone sud, elle est intégrée à la Direction Santé de l'UGIF. A ce titre, elle est autorisée par les autorités à pénétrer dans les camps d'internement et à s'occuper des enfants jusqu'à l'âge de quinze ans, y compris à les en sortir si une solution d'hébergement extérieure est trouvée. Ses activités seront financées par le *Joint* américain. Aujourd'hui reconnue d'utilité publique, elle poursuit son aide aux personnes en difficulté autour des pôles enfance, santé, grand âge, handicap, mémoire.

Association des juifs des grandes écoles (AJGE)

Fondée en 1984 par des élèves d'HEC, de Polytechnique et de Centrale, elle s'est rapidement ouverte aux étudiants juifs en général. Son objectif est de « *rassembler tous les jeunes juifs désireux de développer et connaître leur identité juive. (...) Bien que l'Association soit apolitique et ne se revendique d'aucun parti, elle n'en demeure pas moins un mouvement sioniste qui soutient et défend Israël par des actions régulières de sensibilisation, l'organisation de nombreux voyages et activités en partenariat avec des organismes israéliens ».*

Hashomer Hatzaïr (La Jeune Garde)

Né en Pologne et en Galicie, le mouvement se veut le plus ancien mouvement de jeunesse sioniste. Dès l'origine, il est de gauche et militant. Sa branche française a été créée en

1933. Il encadre les jeunes de huit à dix-huit ans : rencontres, voyages « *de la mémoire* » et en Israël, centres de vacances, etc. Sans oublier une sensibilisation aux questions politiques concernant Israël, ainsi qu'à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Se proclame fondé sur trois piliers : sionisme, socialisme, judaïsme.

Ozar Hatorah

11 s'agit d'un réseau d'écoles de la communauté juive orthodoxe, membre du CRIF depuis 2006. « *Renseignement de la religion tel qu'il est assuré dans les écoles du réseau Ozar Hatorah vise à développer l'amour de la Torab et l'enthousiasme pour les mitsvot[m]*.*

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Il s'agit d'une vie professionnelle plutôt haut de gamme. Nous ne rencontrerons pas beaucoup d'associations de plombiers ou de commerçants, mais en revanche pléthore de professions libérales et de cadres :

Union des cadres juifs de France

Union UMDPAI

Sous ce sigle quelque peu ésotérique, se cache I'Union des médecins, dentistes et pharmaciens amis d'Israël.

Association des médecins Israélites de France (AMIF)

L'AMI F a été fondée en 1948 pour « *aider les médecins victimes des persécutions nazies à récupérer leurs cabinets spoliés sous rOccupation et pour créer des liens d'amitié entre tous les médecins juifs de France, sans considération de leur éventuelle appartenance politique* ». Autre objectif : constituer un Conseil de médecins hautement qualifiés auquel pouvaient avoir recours, pour avis technique, les différentes œuvres sociales

l) CoHirrundcjncnis divine

et sanitaires de la communauté juive. Aujourd'hui, l'AMIF poursuit ses activités autour des pôles suivants : défense des médecins israélites contre toute attaque les visant, formation médicale continue et établissement de relations étroites avec la médecine israélienne, attribution de bourses à des étudiants et jeunes médecins. Signalons également que, fidèle à l'esprit de devoir de mémoire de ses fondateurs, l'AMIF a mis sur pied en 2007 une manifestation honorant *«les médecins Justes parmi les Nations»* ainsi qu'une soirée consacrée au *« procès des médecins de Nuremberg ».*

Association des pharmaciens juifs de France (APJF)

Rambam France

Créé en 1980 par des médecins juifs de Seine-Saint-Denis (département 93) pour « *réaliser des formations médicales dans le respect de la loi juive».* A essaimé ensuite dans un certain nombre de villes de France. Diffuse la revue *MedicaJudaïca.*

Comité français de l'association internationale des juristes juifs (AIJJ)

Créée à l'initiative de René Cassin, l'AIJJ veut rapprocher juristes français et israéliens. Le comité français est à l'origine du jumelage des barreaux de Paris et de Tel-Aviv.

Rassemblement des avocats juifs de France (RAJF)

Créé en 1981 après l'attentat de la rue Copernic (3 octobre 1980) : « *Nous avons cherché à favoriser les réflexions sur les moyens de renforcer la législation antiraciste. Notre rôle a été constructif à l'occasion de divers amendements législatifs. H nous appartient de veiller à T application de cette législation et d'intervenir chaque fois qu'il est possible sur le terrain juridique et judiciaire pour ce faire.Bien entendu, notre Association réfléchit sur l'ensemble des problèmes posés au peuple Juif en particulier dans ses relations avec l'Etat d'Israël. »*

LES DIVERSES UNIONS JUIVES

Fonds Social Juif Unifie (FSJU)

Il s'agit d'une organisation des plus importantes, créée en 1950 par le premier président du CRIF, Léon Meiss, Elle fédère aujourd'hui cinq cent trente-quatre associations de toutes sensibilités dans les domaines de la solidarité, de l'identité juive, de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, etc. C'est dire son poids dans la communauté. Le FSJU agit lui aussi comme interlocuteur des pouvoirs publics et des collectivités locales. Il est reconnu d'utilité publique.

La Solidarité

Union des centres communautaires

Union Intercommunautaire

Fédération sioniste de France (FSF)

A ne pas confondre avec la Fédération des organisations sionistes de France, qui n'est pas membre du CRIF et se trouve en conflit ouvert avec la FSF.

Fédération des sociétés juives de France (FSJF)

Une ancienne également. Les sociétés de secours mutuel regroupaient la majorité des immigrés de fraîche date : en 1939, il en existera rien qu'en France près de deux cents où chacun retrouvait ses anciens compagnons de Pologne ou de Russie. En 1936, ces sociétés s'étaient fédérées au sein de la Fédération des sociétés juives de France. Deux ans plus tard, en 1938, les communistes créaient de leur côté une Union des Sociétés juives de France *(Farband)* laïque (voir ci-après). Certaines sociétés adhérèrent aux deux regroupements.

Union des Sociétés juives de France (FARBAND)

Elle fut créée en 1938 sous le nom yiddish de *Farbandfoun die Yiddcbé Gesellschaften in Frankrâich* afin de défendre le

prolétariat juif, principalement originaire d'Europe centrale. Sa direction était à majorité communiste. Le *Farband* participa, avec d'autres, à la création du CRI F. Des tensions intervinrent après la guerre des Six Jours, en 1967, qui entraînèrent le départ d'un certain nombre de militants. Aujourd'hui, le *Farband* regroupe trente-neuf sociétés ou associations, dont Les Amis Israélites de France.

Renouveau Juif

Créé en 1973 par M' Henri Hajdenberg, qui sera président du CRIF de 1995 à 2001 (voir détails au chapitre « Les années d'après-guerre »).

Association pour un judaïsme humaniste et laïque (AJHL)

Veut : « *Favoriser un judaïsme laïque et pluraliste qui respecte la diversité des dimensions de lïdentité juive : morale, culture, religion, philosophie, histoire, mémoire, traditions. Proposer une réflexion, un projet identitaire juif contemporain pleinement inscrit dans la société globale.* »

Fédération des associations sepharades de France (FASF)

Elle regroupe une quarantaine d'associations et de synagogues.

Fédération sepharadie de France (FSF)

Centre Rambam, lie à la tradition séfarade

Naguilah

Il s'agit d'une association sociale très ciblée qui fut créée en 1968 par un groupe de juifs aveugles. Us furent vite débordés par les demandes des quelque deux mille juifs aveugles vivant en France. Son objectif : offrir « *nouvelle manière de voir, par la découverte des richesses de lïdentité juive* ». Depuis, une association-sœur s'est créée en Israël, promouvant des échanges en tous genres : « *Naguilah-France a pu envoyer du matériel informatique à scs amis aveugles israéliens et Naguilah-Jsraël assure l'accueil des aveugles francophones, que ce*

soit pour leur alya ou pour un séjour réussi. » Des aveugles « francophones » ou français ? Naguilah consacre également une part de ses activités aux handicapés moteurs.

LA SPHERE POLITIQUE

Socialisme et judaïsme

Association créée au début des années 80 par l'avocat socialiste Michel Dreyfus Schmidt afin d'« *approfondir les liens entre appartenances culturelles et religieuses et Vidée républicaine ».* Il s'agit en réalité d'une opération séduction du parti socialiste en direction de la communauté juive à la veille de la prise de pouvoir de la gauche en France.

Judaïsme et Liberté

Pour contrebalancer l'influence de Socialisme et Judaïsme, des adjoints « de droite » au maire de Paris, alors Jacques Chirac, créèrent en 1984 ce nouveau regroupement. Une façon également de baliser l'ensemble de la sphère politique « républicaine ».

Cercle Bernard Lazare

« Fondé en 1954, le Cercle Bernard Lazare apparaît dès le début comme lieu de rencontres des militants de la gauche juive qui entendaient rester fidèles et solidaires avec les idéaux des créateurs de l'Etat d'Israël. Autour de M'André Blumel, dit Dr B. Ginsboitrg, d'Henry Bidawko, un groupe d'intellectuels choisirent le nom de Bernard Lazare qui fut le premier à engager le combat contre l'antisémitisme à la base de (Affaire Dreyfus. (...) C'est actuellement avec le Meretz (Parti socialiste israélien), que nous avons des échanges constants qui nous relient aux groupements similaires des différentes communautés juives dans le monde. Nous renforçons ainsi tous les mouvements qui militent pour une paix juste ait Proche-Orient, tel La Paix Maintenant. »

L'ENTRETIEN DE LA MEMOIRE DE LA SHOAH

Mémorial de la shoah

Ouvert depuis 2005 sur le site du Mémorial du martyr juif inconnu et présidé par Eric de Rothschild. *«Pourquoi et comment enseigner la Shoah au XXï siècle ? Ces questions sont au ca'itr de la mission du Mémorial, au cœur du travail des historiens, chercheurs comme formateurs, qui animent la vie de ce lieu de rencontre entre tous les publics, grand ouvert sur les nouvelles générations. Centre de ressources, première archive d'Europe sur la Shoah, le Mémorial est aussi un "musée de la vigilance" conçu pour apprendre, comprendre et ressentir ».*

Mémorial du martyr juif inconnu

Semble avoir été remplacé par le Mémorial de la shoah, cité plus haut. Cependant, les deux associations figurent dans la liste des membres du CRI F, avec la même adresse et le même téléphone.

Comité français pour Yad Vashem

Créé en 1989, il s'est doté des trois missions suivantes : *« faire reconnaître et honorer lesJustes des Nations - collecter les noms des victimes de la shoah -favoriser la transmission de l'histoire de la shoah. »*

Fils et Filles des déportés juifs de France (FFDJF)

Créé par Serge Klarsfeld en 1979 et toujours présidé par lui. *« Recherche les responsables survivants, allemands et français, de la shoah dont elle exige l'arrestation, le jugement et la condamnation. Elle a fait campagne pour obtenir l'inculpation, le jugement et la condamnation de Maurice Papou, et une proclamation officielle et solennelle des autorités françaises reconnaissant les responsabilités du Régime de Vichy dans la persécution des Juifs perpétrée au nom de la France par des fonctionnaires et des policiersfrançais. En outre, elle regroupe, archive et diffuse toutes les informations sur la Shoah en France. »*

LES MOUVEMENTS FEMININS

WIZO (Women International Zionist Organisation)

Se veut la plus importante organisation féminine sioniste de France. * 7 *000femmes volontaires agissant en réseaux de proximité sia tout le territoire... Un mouvement humanitaire, apolitique en France, soutenant le peuple israélien, aux visages pluriels dans les convictions religieuses* ». Le mouvement international est actif dans cinquante pays et revendique 250 000 volontaires animées d'un seul objectif : marquer leur solidarité active avec Israël.

Femmes Pionnières

Coopération Féminine

Intervient dans les domaines liés à la solidarité à l'intérieur de la communauté juive. Est représentée auprès d'organisations nationales, comme le CNFF (Conseil national des femmes françaises) et internationales, auprès de l'ICJW (Conseil international des femmes juives). En tant qu'ONG, l'ICJW est à son tour représentée auprès d'un certain nombre d'organisations internationales (Nations Unies, Unicef, Unesco, etc.). Ainsi qu'auprès du Congrès Juif Mondial (CJM) et Européen (CJE).

LES DIVERS MOUVEMENTS RELIGIEUX

Mouvement juif libéral de France (MJLF)

Créé en 1977 par une cinquantaine de familles juives d'obédience libérale. Regrouperait aujourd'hui environ mille quatre cents familles. L'un des fondateurs du mouvement fut le rabbin Daniel Farhi, père de Gabriel Farhi[w] également rabbin.

2) Gabriel iùrhi s 'était déclaré victime <l'unc agression * amiwmiie - en janvier 2003. Une sombre histoire qui verra au cours de l'enquête le rabbin passer de l 'état de victime à celui de luspea. Moit finalement la justice rendra une ordonnance de non lieu en septembre 2()Q8+1but eu aujourd'hui oublié.

Mouvement Loubavitch

« Il s'agit d'une branche du hassidisme, ce renouveau religieux ne' au XVIIf siècle en Europe orientale : les hassidint de Loubavitch prônent une application très rigoureuse des commandements de la Torab, et œuvrent pour le retour de l'ensemble des juifs à une pratique plus stricte du judaïsme. Ils affichent leur appartenance religieuse de manière ostentatoire, en adoptant le costume noir et en portant barbe et papillotes. La particularité de ce mouvement religieux réside dans le fait qu'aujourd'hiti en France, la majorité de ses adeptes ne sont pas des descendants de Loubavitch immigrés d'Europe de l'Est, mais des juifs d'Afrique du Nord qui ont fait un "retour" au judaïsme, en adoptant une orthodoxie ashkénaze qui n'était pas celle de leurs ancêtres. Ce phénomène a principalement touché, depuis les années quatre-vingt, des juifs nés en France d'origine nord-africaine et provenant de milieux populaires. C'est pourquoi le mouvement Loubavitch s'est développé en priorité dans les quartiers populaires de Paris et de banlieue ».

Union libérale Israélite de France (ULïF)

Association cultuelle créée en 1907. Se veut une alternative permettant aux juifs peu ou non pratiquants de garder un contact avec leur tradition.

Adath Shalom (Assemblée de la paix)

Fondée en 1989, la communauté est affiliée au mouvement massorti, mot signifiant *traditionnaliste* et correspondant à l'appellation *conservative* du monde anglo-saxon. C'est un judaïsme qui veut concilier tradition et modernité.

LE SOUTIEN CLAIR ET AFFICHE A ISRAËL

Association de coopération économique France-Israël (ACEFI)

ABSI Kcren Or

Association créée en France *«pour le bien-être des soldats israéliens»* et *«à la gloire de Tsahal ».* Son activité principale

est la collecte de fonds. L'ABSI a créé et gère la Maison du Soldat de Kyriat Shmona, un hôtel de 96 chambres qui reçoit chaque jour quatre cents soldats et sert près de deux mille repas. C'est un lieu de détente pour les soldats de Tsahal, qui y trouvent piscine, discothèque, synagogue, etc.

Siona

Comme son nom l'indique clairement, Siona, né à la suite de la guerre des Six Jours, milite depuis lors pour la défense de la communauté juive et de l'État d'Israël, N'est officiellement lié à aucun parti politique.

LES AMICALES

Elles sont essentiellement de deux types : celles regroupant leurs membres sur une base géographique et celles issues de la Seconde Guerre mondiale.

Les amicales « géographiques » :

Union nationale des Amis de Tlcmccn

Association à buts cultuel, culturel et philanthropique, née en 1947 à Paris, regroupant les familles juives originaires de Tlemcen (Algérie) et leurs amis.

Amicale des juifs originaires du Maroc (AJOM)

Association des arts et traditions populaires des juifs de Tunisie (ATPJT)

Cercle Amical

Les arnica les en rapport avec la Seconde Guerre mondiale :

Amicale de liaison des anciens résistants juifs (AMILAR)

Amicale des anciens déportes juifs (AADJF)

Anciens de la résistance juive (ARJ)

Association indépendante des anciens déportés juifs de France

Association des anciens combattants et engagés volontaires juifs

Créée en 1953 pour « *défendre les intérêts moraux et matériels des anciens combattants et engagés volontaires juifs qui avaient combattu dans les armées françaises et alliées* ». Et pour perpétuer le souvenir des combattants morts.

Fédération des anciens combattants juifs de France

Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE)

D'obédience communiste, l'UJRE est l'une des organisations fondatrices du CRI F, mais elle a suspendu sa participation en mars 2009. Son ire provient de la non-invitation par les instances de l'officine des Verts et des communistes au dîner de gala du 2 mars 2009 en raison de leur soutien aux Palestiniens. L'UJRE s'en est expliquée dans une sévère *Lettre ouverte au président du CRI F :*

«(...) Jamais depuis 1943, en dépit des divergences profondes que nous avons pu avoir avec la majorité du CRI F, nous n'avons cru devoir nous retirer d'une organisation conçue comme représentative donc forcément plurielle.

Cette fois, c'est au caractère représentatif et pluraliste du CRI F que vous vous en prenez, qu'il s'agisse de sa vie interne ou de sa place dans la société française.

Croyez, Monsieur le Président, que nous ne prenons pas cette décision de gaieté de coeur. Mais alors qu'une des plus graves crises économiques frappe la France, l'Europe cl le monde et qu'elle fournit le terreau dans lequel, nous le savons tous, s'enracinent extrémismes, nationalismes, antisémitisme et racisme, nous jugeons que l'ostracisme que la direction du CRIE manifeste à l'égard de

partis démocratiques risque d'être lourd de conséquences. Issue directement de la lutte antifasciste et de la Résistance, l'UJRE est fondée d'en alerter les Juifs de France.

Nous voulons croire que le CRI F saura abandonner son positionnement partisan et la proclamation d'anathèmes relevant d'autres temps pour retrouver son rôle et sa représentativité dans la société française ; pour défendre les intérêts moraux des Juifs de France et contribuer, à partir des valeurs qui le fondent, au processus de paix an Proche-Orient, seul moyen de garantir la sécurité et le développement d'Israël et le droit, Jadis reconnu par le CRI F lui-même, du peuple palestinien à un Etat. «

Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs

Fondée en 1944, l'Union recense les témoignages liés à cette période de l'histoire.

LES BRANCHES FRANÇAISES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU ISRAELIENNES

Hadassah France

Hadassah international, qui a vu le jour en 1912, est représenté dans trente pays. La section française a été créée en 1984 à Paris pour soutenir des programmes d'aide et de recherche au profit des hôpitaux Hadassa, et plus précisément : <* *Promouvoir l'image d'excellence de l'hôpital Hadassah de Jérusalem - Collecter desfonds pour ce centre hospitalo-universitaire de renommée mondiale - Développer la coopération scientifque à l'échelle internationale - Apporter son soutien à Israël. »*

Section française du Congrès Juif Mondial

Les Amis du Musée d'Israël à Jérusalem

Le musée, créé en 1965, est la principale institution culturelle de l'État d'Israël. Il fonctionne grâce à un mécénat extrêmement développé qui s'est organisé en associations

des Amis du Musée un peu partout dans le monde. Mécénat qui finance très largement à la fois les frais de fonctionnement et l'acquisition des collections. L'association française compte parmi les plus actives. Elle fut créée et présidée pendant de longues années par Alix de Rothschild.

Agence juive pour Israël

Elle a été créée en 1929 pour être l'exécutif de l'Organisation sioniste mondiale en Palestine sous mandat britannique. Elle sera la matrice du gouvernement israélien proclamé en 1948. Après la création de l'État, l'Agence juive ne disparaît pas, mais perd tous ses pouvoirs gouvernementaux. Il lui reste donc un rôle qui était déjà le sien avant 1948 : l'immigration. Depuis 1948, c'est l'Agence juive, devenue un organisme public du gouvernement israélien, qui est chargée de la propagande en faveur de l'immigration au sein de la diaspora, et de l'accueil des nouveaux immigrants. A ce titre, elle a géré l'immigration *(alyah)* de plusieurs millions de personnes.

Alliance Israélite Universelle (AIU)

« Crccc en 1860, PAlliancc Israélite Universelle est l'une des principales organisations internationales dans le domaine de Pense interrnent et de la culture juive. Son objectif demeure la diffusion d'un judaïsme fidèle à la tradition, tolérant et ouvert sur le monde moderne. (...) Aujourd'hui, le réseau de lAlliance en Israël, connu par la qualité de son enseignement, regroupe des écoles secondaires à Tel Aviv, Haïfa et Jérusalem. (...) Plus généralement, l'Alliance est considérée par le ministère de P Education israélien et par les représentants diplomatiques de la France comme un interlocuteur et un intermédiaire privilégié pour la diffusion de la francophonie en Israël ».

Union française des associations B'nai B'rith (UFABB)

Fondé en 1843, le B'nai B'rith se présente comme l'organisation juive humanitaire la plus ancienne du monde. Il s'agit d'une franc-maçonnerie exclusivement réservée aux juifs. Succédant à l'Union française des associations B'nai B'rith, le B'nai B'rith France a été fondé dans les années

1990. Il regroupe toutes les loges françaises. Depuis le 14 juin 2009, le BBF est présidé par André Nadjar. Le vice-président du B'nai B'rith international est depuis décembre 2009 Yves-Victor Kamami, qui siège par ailleurs au comité directeur du CRIF.

Association Kcrcn Kaycmcth Le Israël (KKL) de France

Le KKL (Fonds pour l'existence d'Israël) a été créé par Theodor Herzl en 1901 pour racheter des terres en Palestine destinées à l'installation des pionniers juifs. « *Le KKL de France a pour mission essentielle de collecter des fonds en France en vue de réaliser des projets concrets en Israël (plantation de forêts, construction de réservoirs d'eau, d'aires de jeux ou de repos, de routes de sécurité, d'infrastructures diverses. (...) Gréice à son action quotidienne en faveur de l'éducation sioniste, il entend également sensibiliser les jeunes Juifs de France à l'amour d'Israël et à la défense de l'environnement.* »

Les priorités du CRIF

On a vu que les activités du CRIF s'ordonnaient autour de trois axes qui en réalité ne forment qu'une seule et même colonne vertébrale visant la sauvegarde des intérêts du peuple juif, en Israël et dans la diaspora. Ces axes sont les suivants :

1.Le soutien inconditionnel à l'État d'Israël et à son gouvernement, quel qu'il soit. Toute critique à l'encontre de cet Etat se voit de plus en plus ouvertement assimilée à de l'antisémitisme.

2. L'entretien de la mémoire des événements survenus au peuple juif durant la Seconde Guerre mondiale et, en corollaire, le rappel incessant de la culpabilité de la France à cet égard.

3. La lutte contre toute forme d'antisémitisme et d'antisionisme.

Il faut ajouter à ces objectifs premiers une priorité non inscrite dans les statuts mais présente à travers toute son action : la promotion en France d'une société multiethnique et partant, le soutien à l'immigration massive et à l'islam dit « républicain >». Ce qui ne va pas sans quelques difficultés.

Le soutien à l'État d'Israël passe aux yeux du CRIF par l'entretien quasi obsessionnel du souvenir de la shoah. Ce souvenir est en effet intimement lié à la création de l'État hébreu. Et son évocation continuelle a pour but de graver dans les esprits qu'Israël, peuplé en grande partie de rescapés,

n'est pas un État comme un autre, qu'il se situe quelque part dans l'exception et que par conséquent il a droit à un comportement qui ne serait admis d'aucun autre. Du moins aux yeux des sionistes.

Il est exact qu'à la fin du conflit mondial s'était posé l'épineux problème des réfugiés juifs qui souhaitaient quitter l'Europe des mauvais souvenirs. Que faire d'eux ? Après deux ans de tergiversations et de séjour forcé dans des camps de personnes déplacées, les occidentaux avaient cru trouver une solution au problème par le partage de la Palestine. Une forme de compensation, dans leur esprit, dont on a vu ce qu'il est advenu.

Toujours est-il que la shoah, directement à l'origine de la création de l'État d'Israël, ne doit en aucun cas être oubliée ou rangée au magasin bien fourni des horreurs en tous genres produites par l'humanité. Car elle a un rôle bien précis à remplir : celui de culpabiliser à tout jamais le genre humain en général - et les occidentaux en particulier - et rappeler la dette inexpiable contractée à l'égard des juifs. La shoah est devenue au fil des ans la pièce maîtresse de la stratégie de soutien de la diaspora à l'Etat d'Israël. Aujourd'hui plus que jamais.

Le CRIF est pleinement conscient de ce rôle et de sa propre responsabilité à cet égard et il exerce une vigilance extrême. Sa commission du Souvenir, créée et présidée par Henry Bulawko[1]", participe étroitement à toutes les commémorations liées à cette période de l'histoire, qui sont fort nombreuses et largement relayées par les médias. Le CRIF se préoccupe énormément depuis quelques décennies de la transmission de la « mémoire » aux nouvelles générations et a créé des 1988, en partenariat avec la section française du Congrès Juif Mondial, le *Comité (Information des Lycéens sur la Shoah.* L'objectif est de faire visiter Auschwitz au plus

1) I knry BuLiwki», ne en 19)8, et viccpuSidcnt honoraire du CRU; Il futdrteimi Ativdiwiu de janvier 19-13 à janvier 1915.

grand nombre possible de jeunes Français. Depuis cette date, les voyages se sont multipliés, financés par les pouvoirs publics. Autrement dit, par le contribuable.

Une repentance fondatrice... et fructueuse

Avant la fameuse repentance de Jacques Chirac, en 1995, qui marque un tournant décisif dans la culpabilisation du pays entier - n'oublions pas que les chefs d'Etat précédents avaient tous refusé d'accéder à cette requête récurrente des organisations juives - la mémoire de la shoah avait été fortement et délibérément rappelée aux Français par le truchement des procès pour « crimes contre l'humanité « fortement médiatisés et dramatisés. II s'agira principalement des procès de Klaus Barbie (1987), de Paul Touvier (1994) et de Maurice Papon (1997-1998).

Comme la LICRA, en première ligne dans l'organisation et la mise en scène des procès, *«le CRIF a pris position dans les jugements et les condamnations des accusés. lia mis à la disposition des parties civiles et des avocats les moyens matériels servant à la coordination de leurs efforts et les meilleurs moyens d'information. Il a permis, entre autres, aux parties civiles d'accéder à des locaux à proximité du palais de justice, de fournir de la documentation, de mettre en place des points de presse et multiplier les chroniques dans les radios juives et d'aider les familles à assister aux procès enfacilitant leurs moyens. »* L'officine précisera également que parmi les principaux avocats ayant représenté les parties civiles se trouvaient des membres de son bureau exécutif, tels que Serge KJarsfeld, Michel Zaoui et Alain Jakubowicz. Ce dernier est aujourd'hui président de la LICRA.

Le 16 juillet 1995, le discours de repentance de Jacques Chirac est *«fondateur»* aux yeux du CRIE Le nouveau président de la République - il est élu depuis mai 1995 - remplit avec une remarquable célérité la promesse faite durant sa campagne aux organisations juives : il reconnaît officiellement la responsabilité de l'État français dans les déportations des juifs et évoque « *Lesfautes du passé* (...) Ces

heures noires souillent à jamais notre histoire et sont une injure à notre passé et à nos traditions. La France, patrie des lumières et des Droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Étatfrançais. »

Rappelons à cet égard quelques chiffres : en 1940 vivaient en France environ 330 000 juifs, dont 190 000 étaient Français et 140 000 étrangers, originaires essentiellement d'Europe de l'est. 400 000 juifs vivaient en Afrique du nord dans la mouvance française. Sur ce total de 730 000 personnes, 75 000 juifs vivant en France furent déportés : 20 000 Français et 55 000 étrangers.

Deux ans après le discours décisif de Chirac, ce sera au tour de l'Eglise de France de faire sa repentance. Mgr Olivier de Bcrranger, évêque de Saint-Denis, lira le 30 septembre 1997 à Drancy une déclaration proclamant : «(...) *Devant l'ampleur du drame et le caractère inouï du crime, trop de pasteurs de l'Eglise ont parleur silence offensé l'Eglise elle-même et sa mission. Aujourd'hui, nous confessons que ce silencefut une faute... »*

La culpabilité reconnue de l'État français est d'autant plus importante qu'elle ouvre un nouveau chapitre : le droit aux indemnisations financières. Ce nouveau chapitre va être rondement mené. Le 25 janvier 1997, au dîner du CRI F, le premier ministre Alain Juppé arrive porteur d'une bonne nouvelle : il annonce la création d'une *Commission d'études sur les spoliations des juifs de France* qui sera présidée par Jean Mattéoli, ancien président du Conseil économique et social. La Commission rend son rapport en avril 2000 au premier ministre qui est à présent Lionel Jospin. La spoliation est évaluée à 8,8 milliards de francs dont une partie avait déjà été restituée après la fin des hostilités. La partie restante va être versée par l'État français et les fonds non restitués aux ayants droit versés à une fondation pour la mémoire. Auparavant, dans un rapport intermédiaire, la commission Mattéoli avait recommandé la mise en place d'une *Commission d'indemnisation des victimes de spoliations*. Cette création est, elle, officiellement annoncée au dîner du

CRJF de 1998 par le premier ministre Lionel Jospin. Elle sera présidée par Pierre Drai, premier président honoraire de la Cour de cassation, et chargée d'examiner les demandes individuelles de restitution. Serge Klarsfeld demandera l'instauration d'une indemnité viagère au bénéfice des enfants de déportés juifs de France. La Commission acceptera cette proposition et le 13 juillet 2000 paraîtra le décret fixant le montant de l'indemnisation des orphelins de la shoah et de ceux qui étaient mineurs au moment de la déportation d'un parent: un capital de 180 000 francs ou une rente mensuelle de 3 000 francs.

Ouvrons ici une parenthèse pour indiquer qu'à la suite de ce décret, des associations vont s'insurger, qualifiant ces propositions d'« *injustes* » et de « *discriminatoires* » et réclamant les mêmes avantages au profit des orphelins de parents non-juifs. Difficile pour l'État de faire la sourde oreille et de maintenir une discrimination même positive du plus mauvais effet. Il finira par prendre un nouveau décret - quatre années plus tard néanmoins - le 27 juillet 2004, étendant l'indemnisation à tous les * *orphelins dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie durant la Deuxième Guerre mondiale ».* C'est-à-dire aux orphelins des déportés résistants, des déportés politiques, des résistants fusillés ou morts sous la torture, des massacrés, mais pas aux orphelins des résistants FFL ou FFÏ morts au combat ou des parents tués par fait de guerre.

Revenons à cette faste année 2000. Au dîner du CRIF, le 4 novembre 2000, Lionel Jospin annonce la création de la *Fondation de la Mémoire pour la Shoah.* Présidée par Simone Veil, la Fondation est installée en grande pompe le 28 février 2001. Elle poursuit un double but: développer les recherches sur les persécutions antisémites et soutenir les initiatives des associations de secours aux victimes des persécutions. « *Le CRIF, qui a participé de façon intense à tonte la démarche voulue et entreprise par les autorités publiques, est représenté par deux de ses dirigeants dans les instances de la Fondation : Henri Hajdenberg, élu premier vice-président de la Fondation et Roger Cttkierman »,* indiquera l'officine avec satisfaction.

La repentance de Chirac suivie de la création d'institutions publiques liées à la mémoire de la shoah - telle la Fondation citée plus haut - installe le cadre officiel dans lequel les commémorations aussi nombreuses que variées vont désormais pouvoir se suivre tout au long de l'année. Commémorations qui constituent autant d'occasions de raviver solennellement des plaies qui ne doivent surtout jamais se refermer pour d'évidentes raisons. Nous en rencontrerons un certain nombre dans le calendrier de 2009/2010.

La lutte contre l'antisémitisme

Il s'agit d'un cheval de bataille de la première heure du CRIF. Le terme *à*antisémitisme* est des plus vagues et englobe toute critique ou réprobation touchant au peuple juif et à l'État hébreu. Ainsi, les tribulations politiques que connaissent les juifs dans certains pays lors des conflits sont-ils immédiatement rangés dans la catégorie « antisémitisme ». On le constatera lors de la guerre des Six Jours, en 1967, qui va compliquer la situation des juifs vivant dans les pays arabes, notamment en Egypte, en Syrie et en Irak. Sans perdre de temps, dès novembre 1967, le CRIF organise à Nice une Conférence européenne sur la situation des juifs dans les pays arabes.

Quelques années plus tard, l'officine créera en son sein une commission des communautés juives en péril qui ne cessera d'intervenir auprès de la Croix-Rouge internationale, du Secrétariat général de l'ONU et de la Fédération internationale des droits de l'homme.

En 1999 éclate une affaire d'espionnage en Iran : treize juifs sont accusés d'espionnage au profit d'Israël. Le CRIF se démène comme un beau diable. Treize juifs sont emprisonnés, il s'agit donc forcément d'antisémitisme. Sont-ils coupables ? Cette question inintéressante passe à la trappe. Mobilisation massive, manifestations de soutien, pétitions, rien ne sera épargné. Finalement trois d'entre eux sont libérés, les autres condamnés à des peines de prison. Henri

Hajdenberg, alors président du CRIF, exprime son *« soulagement »* mais également son « *sentiment d'injustice. »*

La situation des juifs d'URSS occupera également le CRIF durant des années. En 1983, Théo Klein, alors président de l'officine, est reçu par François Mitterrand, président de la République, et lui demande d'intervenir auprès des autorités soviétiques. L'année suivante, en 1984, Mitterrand se rend en voyage officiel à Moscou. Dans la délégation qui l'accompagne se trouve le président du CRIE Peu à peu, à partir de 1986, et de la présidence Gorbatchev, les juifs seront finalement autorisés à quitter l'URSS.

En juin 2001, le président syrien Bachar-El-Assad est en visite officielle en France. Cette visite déplaît souverainement au CRIF qui avait tenté de l'empêcher par une démarche auprès de Jacques Chirac. Sans succès. Le CRIF organise donc un rassemblement place des Martyrs juifs du Vélodrome d'hiver pour protester. Ce que l'officine reproche essentiellement au président syrien est d'avoir tenu des propos « anti-juifs ». Ses délégations régionales organisent le même jour des manifestations un peu partout en France. Roger Cukierman, alors président, n'hésite pas à qualifier publiquement l'invitation officielle de la France au président syrien de « faute politique » et de « faute morale ». S'il n'a pas été écouté à l'Élysée, il le sera davantage à la mairie de Paris : *« Le président du CRIF s'est associé à d'autres responsables de la communauté juive pour demander aux présidents de groupe du conseil de Paris de ne pas recevoir le président syrien. Le CRIF s'est félicité de l'attitude digne du maire de Paris Bertrand Delanoë. »*

Ces combats « extérieurs », pour prenants qu'ils soient, ne détournent cependant jamais le CRIF de son obsession principale : l'antisémitisme en France. Il scrute avec une vigilance extrême toutes les manifestations, réelles ou supposées, de ce mal pernicieux qui rongerait la société française. Et qui, pire encore, se développerait à une allure exponentielle. Le CRIF discerne une multiplication des actes antisémites contre la communauté juive de France dès les années 1980, en raison

des événements au Proche-Orient et de la montée inquiétante à ses yeux de l'extrême droite en France.

La profanation de tombes au cimetière juif de Carpentras, en mai 1990, perpétrée par des *skinheads,* est l'occasion d'une mobilisation sans précédent de tout l'establishment médiatico-politique qui exploitera à fond les faits, attribués d'office à une extrême droite largement fantasmée mais très utile à la gauche. François Mitterrand lui-même participera à la manifestation monstre organisée pour l'occasion.

De toute manière, le CRIF se plaint sans cesse d'actes « anti-juifs » qu'il recense avec minutie. La deuxième intifada, à partir d'octobre 2000, marquera une recrudescence du phénomène, de son point de vue. Sans cesse, il harcèlera les pouvoirs publics.

Le meurtre d'Ilan Halimi par le « gang des barbares»» en février 2006 va fortement relancer les accusations d'antisémitisme et les demandes de répression.

Plus récemment, l'opération *Plomb durci,* en janvier 2009, et l'affaire de la flottille de Gaza, fin mai 2010, seront l'occasion de flambées de protestations, en France et dans le monde, qui seront immédiatement cataloguées « *violences antisémites »* par le CRIF.

Mais le dernier ennemi en date à abattre, celui qui serait LE vecteur d'un antisémitisme de plus en plus décomplexé, tout au moins aux yeux du CRIF, c'est internet. Comme toujours en pareil cas, dès qu'un « ennemi » est identifié, la méthode est la même : on ne le lâche plus, on en parle à tout propos et inlassablement sur le métier on remet l'ouvrage. Une méthode qui a fait ses preuves. Cette traque d'internet est évoquée plus longuement dans un chapitre du livre.

Une étonnante officine : le SPCJ

A ce propos, qui tient le compte des actes antisémites commis en France ? En bonne logique, cela devrait être du

ressort exclusif du ministère de l'intérieur. N'est-il pas équipé pour cela ? N'est-ce pas sa fonction ? Mais nous sommes en France, un pays où le communautarisme s'installe de plus en plus visiblement. Et où un certain communautarisme jouit de droits et de privilèges tout à fait inédits. En vertu de quoi le CRIF et d'autres institutions juives ont créé en 1980 un *Service de Protection de la CommunautéJuive* (SPCJ). Étonnante officine qui « travaille » en étroite collaboration avec les autorités, notamment le ministère de l'intérieur. Aussi stupéfiant que cela puisse paraître, le recensement des actes antisémites et leur publication sont à l'heure actuelle du ressort du... Service de Protection de la Communauté Juive ! Le SPCJ a ainsi rendu public en février 2010 son rapport annuel 2009 sur l'antisémitisme en France qui précise que *« les chiffres communiqués dans ce rapport émanent du recensement effectué par le département d'Aide aux Victimes du S.P.CJ., qui opère un recoupement régulier avec le Ministère de l'intérieur. »* Sans grande surprise, ces chiffres font état d'une forte augmentation d*'< *actes antisémites ».*

Ces accusations perpétuelles d'antisémitisme ont fini par en agacer plus d'un. Ainsi, au lendemain du dîner de gala de mars 2009, le sociologue français Laurent Mucchielli publie une étude intitulée *Le retour de l'antisémitisme : discours rituel au dîner annuel du CRIF.* Une étude qui va faire grincer quelques dents. Le directeur de recherches au CNRS estime en gros qu'« *il n'y a pas d'augmentation tendancielle de l'antisémitisme en France, c'est le contraire qui est vrai et c'est ailleurs que se situe une évolution préoccupante ».* Certes, un pic d'actes antisémites a bien été constaté en janvier 2009, mais il était le résultat de l'opération sur Gaza. Laurent Mucchielli dénonce * *une incapacité dit CRI F à prendre ses distances avec l'Etat israélien, ce qui est le pendant et l'amplificateur de l'incapacité de nombreux Français maghrébins à distinguer la politique israélienne de la communauté Juive en général. »* Il note également que « M *stratégie du CRI F consiste manifestement à entretenir le plus possible une pression sur le gouvernement français, et cette stratégie fonctionne ».*

En écrivant ceci, et d'autres choses encore, il ne se fait guère d'amis au CRIF qui, outré, riposte en ces termes : *« Laurent Alttcchielli vient de rédiger ce que certains appellent pompeusement "une élude" et qui est en fait un petit article publié sur plusieurs sites Internet. Son thème ; l'antisémitisme en France aujourd'hui. Ou plutôt, devrait-on dire, le déni de l'antisémitisme. Certes, M. Mucchielli constate une recrudescence des actes antisémites depuis le début de l'année 2009. Mais H se hâte d'ajuster le tir. Ce n'est pas vraiment de l'antisémitisme, écrit-il, c'est une conséquence de la guerre de Gaza. Le jeune sociologue brandit les rapports de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. C'est là, assène-t-il, que se trouvent les vrais chiffres. (...) A vouloir trop démontrer, AI. Ahicchiclli s'est aventuré sur un terrain dangereux. Dangereux pour tons les Français, de toutes origines ».*

Dangereux peut-être surtout pour le CRIF ? Il est amusant de constater que pour discréditer cet insolent, on le qualifie de *« jeune sociologue* ». Traduire: inexpérimenté. Donc dépourvu d'intérêt et de fiabilité. On a la riposte qu'on peut et la tentation est grande de s'attaquer à la personne - facile - plutôt que de contrer ses arguments - plus compliqué. Ce « *jeune sociologue»,* sans doute mourez-vous d'envie de le savoir, a quarante-deux ans cette année. Un gamin irresponsable, quoi.

Hélas, toujours en 2009, voilà qu'un membre éminent de l'intelligentsia juive, Jacques Attali en personne, se fait à son tour très fortement taper sur les doigts. N'a-t-il pas lui aussi été raconter, en octobre, au journal israélien *Haaretz,* qu'il n'y avait pas d'antisémitisme en France et qu'il ne s'agissait que de « *propagande israélienne »* ? En France, les élites juives se déchaînent contre l'iconoclaste qui ose briser un tabou gravé dans l'airain. Devant le tollé, Attali persiste, mais en adoucissant quelque peu ses assertions. Rachard Prasquier dénonce « *les propos inacceptables de Jacques Attali* » et affirme : *« A titre personnel, j'avais été interrogé par la presse israélienne en 2004, lorsque Ariel Sharon, alors Premier ministre de l'Élat d'Israël, avait appelé les Juifs de France à partir en Israël, en raison de l'antisémitisme. J'avais alors dit très fortement que s'ily avait de l'antisémitisme en France, la France n'était en aucun cas un pays*

antisémite. La position du gouvernement israélien s'était d'ailleurs nettement modifiée à ce sujet. Je redis aujourd'hui avec force la même chose : Nous avons la chance de vivre dans un pays où les pouvoirs publics et les partis politiques rejettent l'antisémitisme avec la plus grande vigueur. Mais il existe de façon malheureusement croissante, notamment dans certains endroits, que ne fréquente apparemment pas Jacques Attali, un climat où la détestation des juifs s 'exprime au quotidien par des insultes et souvent par des agressions physiques. Le meurtre d'Han Halimi n'est que l'horrible manifestation de cette réalité. »

Une autre étonnante officine : le BNVCA

Nous avons vu l'intérêt de multiplier les associations, façon poupées russes, afin d'occuper le maximum de terrain. Nous allons constater une application de ce principe dans une curieuse association dénommée *Bureau National de Vigilance Contre l'Antisémitismc* (BNVCA). On pourrait s'étonner de la nécessité de pareille création : n'existe-t-il pas déjà un certain nombre d'officines spécialisées dans la traque contre l'« antisémitisme >- ?

Or voici ce que nous apprend son site internet : « *Le Bureau de Vigilance Contre {'Antisémitisme a été créé en avril 2002 par les CCJ[a>] de la région parisienne. Dirigé par Sammy Ghozlan, président du CCJ 93 et commissaire de police honoraire, ce Bureau continue sous une forme beaucoup plus structurée le combat qui avait été commencé par les CCJ dès le début de la seconde Intifada pour faire face à toutes les formes d'agression et d'hostilité antijuives et anti-israéliennes dont les départements de la région parisienne ont été les premières à souffrir ».*

Avec beaucoup de satisfaction, le site poursuit : « *Nous estimons à plus de 500 le nombre d'interventions des CCJ en région parisienne depuis octobre 2000. Du /* avril au 31 décembre 2002, ce sont 232 déclarations (82°/o écrites et 18°/o verbales), référencées,*

2) Conseils des Communautés Juives.

archivées et informatisées (voir liste jointe), qui ont été enregistrées par le BVCA, auxquelles il faut ajouter une soixantaine d'actions de prévention, de protestation et même de lobbying ejfectuées spontanément à l'initiative des CCJ auprès des pouvoirs publics, des élus, des médias et d'institutions diverses. »

Cette officine particulièrement dynamique fonctionne selon le principe bien connu et efficace de la dénonciation ainsi encouragée : « *Pour que chaque acte antisémite soit recensé et pour que nous puissions réagir, il est important de compléter le formulaire. Vous avez VU, LU, ou ENTENDU une information à caractère antisémite, vous pouvez le déclarer en complétant le Formulaire Médias. »*

Le BNVCA a l'obligeance de nous apprendre lui-même qui finance ses activités : « *L'association "Verbe et Lumière" constitue le soutien essentiel et exclusif du BNVCA depuis sa création.* « D'où la question suivante : qui se cache derrière "Verbe et Lumière" ? Encore une poupée gigogne qui se présente ainsi, de façon assez embrouillée : « *dissociation à but non-lucratif régie par la loi du 1" juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, sous l'égide du Centre Simon Wicsenlhal-Europe. Cette nouvelle association fut créée pour implémenter les objectifs de lAccord avec la banque Barclays de 2000, i.e.: - contribuer à la recherche concernant l'Holocanste en France et l'application de ses leçons ; - contribuer à la recherche qui pourrait aider les survivants de l'Holocanste en France et leurs héritiers. »*

Autre question : tout cela est bel et bon, mais quel rapport avec le CRIF ? Nous y arrivons car le président du BNCVA, Sammy Ghozlan, est par ailleurs membre du comité directeur de l'officine et son délégué pour la Seine-Saint-Denis. Et ainsi la boucle est bouclée.

Pour ses nombreuses activités en faveur de la France Sammy Ghozlan a été élevé le 12 juillet 2010 au rang dé chevalier de la Légion d'honneur par Brice Hortefeny ministre de l'intérieur.

Pas plus heureux qu'un juif en France

SPCJ, BNVCA, cris d'alarme à tous les dîners, appels angoissés aux éminences politiques, on pourrait croire que la situation est à ce point inquiétante pour les juifs de France qu'ils ne rêvent que de quitter un pays aussi inhospitalier. Et pourtant, il n'en est rien. Les juifs sont Heu-reux en France, c'est Roger Cukicrman lui-même qui l'écrit. L'ancien président du CRIF public en effet le 17 mai 2010 un texte tout à fait étonnant"' intitulé *Les juifs de France ont beaucoup de chance !* dans lequel il détaille soigneusement toutes ces chances. Il reconnaît même : *» Nous vivons heureux dans cette France laïque qui protège les minorités religieuses.* « Le fin mot de cet aveu stupéfiant ne réside pas dans une quelconque volonté de remercier un pays aussi accueillant, mais dans un appel à l'unité, si nécessaire à la sauvegarde de tous : *« Nous avons beaucoup de chance. Cessons de nous plaindre et surtout cessons de nous diviser» !*

C'est qu'il est urgent de recoller les morceaux. Au printemps 2010, deux pétitions ont déchiré la communauté juive militante et ouvert une fracture béante. Intitulées *« Appel à la raison* * et *« Raison garder* », elles illustrent deux tendances antagonistes s'agissant du conflit au Proche-Orient. En gros, il y a ceux qui demandent à Israël de faire des concessions pour faire avancer le schmilblick et ceux qui s'y refusent absolument. Sans beaucoup de surprise, on trouvera le CRI F dans ce dernier camp.

D'ailleurs, sans doute ignorant des bonnes nouvelles annoncées par Cukierman, son successeur à la tête du CRIF, Richard Prasquier, tiendra un tout autre langage quelques semaines plus tard. Juste après sa réélection, il déclare au *Figaro* en date du 18 juin 2010 : <* *Les Juifs français sont inquiets, mais ne comptent pas quitter leur pays. Nous devons tout faire pour améliorer la compréhension entre les individus, les*

3) Ce texte figure en annexe.

*communautés, en France et apaiser cette part de la jeunesse contaminée par un antisémitisme importé. Nous devons apaiser et expliquer. C'est une tâche ardue. La République, elle-même, peine à endiguer la violence et la haine. >**

De quoi y perdre son latin. Ou son hébreu.

Le CRIF au quotidien

2009-2010

A côté des moments forts que constituent les dîners de gala annuels où le CRIF reçoit - ou convoque - toute la classe politique, à quelques exceptions près liées à un soutien intempestif aux Palestiniens ou à l'éviction sans ménagements des « diaboliques », une intense activité se déploie tout au long de l'année, activité dont les effets se manifestent dans de multiples domaines de la vie publique. Jamais le CRIF ne reste inactif ou inerte, pas plus à Paris qu'en province.

Cet activisme passe essentiellement par des contacts suivis avec tout ce qui compte dans la République : responsables politiques, religieux, hauts fonctionnaires, magistrats, enseignants, journalistes, etc.

Ces contacts se situent prioritairement à haut niveau car le CRIF ne discute pas avec les lampistes. Il sait frapper aux bonnes portes et se les faire ouvrir toutes grandes. Refuser de recevoir le CRIF ou ne pas faire diligence après ses requêtes : impensable. Ou suicidaire, au choix.

On verra plus loin que le CRIF a fait le tour des principaux partis politiques « républicains » dans le courant de 2009, année de référence. Il en est ainsi chaque année, de façon fort assidue. Entendons par là que les infréquentables, les proscrits, ainsi désignés grâce aux efforts conju-

gués des officines antiracistes, restent toujours soigneusement rejetés hors du cercle magique. Les fromages de la République, ce n'est pas pour eux. Le tabou n'a jamais été levé à leur encontre et ce n'est certes pas une classe politique parfaitement soumise qui se risquerait à l'enfreindre.

A la cohorte des maudits - tous les mouvements d'« extrême droite » pour être précis - se sont joints récemment ceux d'extrême gauche, y compris les communistes, punis non en raison de leurs dizaines de millions de victimes, peccadille sur laquelle il est inutile - et sans doute dangereux - de revenir, mais pour avoir pactisé avec la cause palestinienne. Un péché mortel, celui-là, qui s'est traduit par leur éviction sans ménagement du sacro-saint dîner du CRIF. Dorénavant, ils ne seront pas seulement privés de dessert, mais de tout le repas.

Vous constaterez cependant à la lecture du calendrier des mois qui va suivre, que le CRIF n'a pas jugé utile de contacter les responsables de l'UMP en 2009. Pourquoi perdre son temps avec des seconds couteaux alors que le patron trône, pour l'instant, à l'Élysée et se montre toujours attentif à toutes les requêtes et plein de la déférence voulue ? Avec la meilleure volonté du monde, le CRIF aurait du mal à se plaindre d'un interlocuteur aussi compréhensif.

Si les responsables UMP n'ont pas retenu leur attention, vous noterez que les responsables de l'officine ont cependant rencontré les jeunes de l'UMP. Car il ne faut jamais insulter l'avenir. Et qui sait de quoi et de qui demain sera fait ?

Les contacts avec les autorités religieuses sont également fort suivis. Depuis la fondation de l'Amitié judéo-chrétienne par des personnages comme Jules Isaac et Edmond FIeg, les juifs laïes se sont impliqués dans la construction du dialogue entre les deux religions. Dans cette continuité, Richard Prasquier a eu l'une ou l'autre fois l'occasion de rappeler le rôle déterminant qu'a joué le CRIF dans le dialogue judéo-catholique.

Dans l'affaire du Carmel d'Auschwitz, en 1985, les négociations avaient été menées par le président du CRIF, Théo Klein, et l'un de ses prédécesseurs, Ady Steg. Le 30 septembre 1997, c'est toujours le président du CRIF, alors Henri Hadjenbcrg, qui avait répondu à Mgr Olivier de Berranger, l'évêque de Seine-Saint-Denis qui venait de lire [a déclaration de repentance des évêques de France. A l'heure actuelle, la commission pour les relations avec l'Eglise catholique (CREC), dirigée par Gérard Israël, anime ce dialogue au sein du CRIF.

Tout aussi actif est le lobbying à Bruxelles, auprès des institutions européennes. Certes, le Congrès Juif Européen (CJE) est officiellement en charge de la question, mais nous avons vu que cette structure avait été créée en 1986 par Théo Klein, alors président du CRIF. La proximité entre les deux organisations a toujours été étroite puisque Richard Prasquier était également vice-président du CJE jusqu'en février 2008, date à laquelle le CRIF s'est fâché pour une sombre histoire de durée de mandats et a claqué la porte. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à figurer sur son site internet comme vice-président pour la France.

Afin de mieux surveiller les cogitations des institutions de Bruxelles, le CJE a ouvert en octobre 2009 dans la capitale belge un bureau permanent chargé de suivre étroitement les travaux de la Commission, du Parlement et du Conseil de l'Union européenne. Et naturellement de veiller à la prise en compte, par ces institutions, des priorités communautaires. Au premier rang desquelles la défense des intérêts d'Israël et la lutte sur tout le continent d'un antisémitisme décrit comme galopant. Sans oublier la mémoire de la shoah à honorer partout et en toute circonstance.

Outre ses contacts suivis avec les responsables politiques français, le CRIF entretient également des relations avec les ambassadeurs en poste dans la capitale, ainsi que nous le constaterons à diverses reprises.

Nous voici prêts à survoler, mois après mois, l'activité du CRIF tout au long de l'année 2009 et de la moitié de 2010, survol qui nous permettra d'apprécier à sa juste valeur son influence sur la classe politique du pays. Et le degré assez étonnant de soumission, pour ne pas dire de servilité, de cette dernière. Étant bien entendu qu'il ne s'agit nullement de l'intégralité des activités de l'officine, bien plus copieuses, mais d'une sélection révélatrice.

Un chapitre particulier sera consacré aux dîners annuels du CRIF qui constituent le miroir parfait où l'on peut contempler tout à son aise le personnel politique actuel, premier ministre en tête. Un reflet édifiant.

Seront également évoqués à part la question des médias, internet en particulier, ainsi que l'affaire particulièrement révélatrice du gang des barbares. Nous n'oublierons pas de nous pencher enfin sur la définition très large de ce que doit être aux yeux du CRIF l'« identité française». Une définition assez large et assez généreuse pour englober l'univers entier.

2009

Janvier

Le 5 janvier, en pleine opération israélienne *Plomb durci* sur Gaza, le CRI F organise une grande manifestation de soutien à Israël. Y participe le grand rabbin de France, Gilles Bernheim, récemment entré en fonction, qui déclare qu** *Israël n'a nulle volonté de détruire un autre peuple. La seule préoccupation de Tsahal est de préserver, avec amour et courage, l'idée d'humanité et de libertépour tous les hommes ».*

De son côté, le chanteur Enrico Macias se fera lyrique: *« Machiah est arrivé le jour de la création de l'État d'Israël. Rien n 'arrêtera le cours de notre histoire. Je serai toujours aux côtés d'Israël et si des épreuves personnelles ne m'en avaient pas empêché, je serais moi-même aujourd'hui à Gaza, aux côtés des soldats de Tsahal. Ils sont en train de mourir pour nous. Je veux mourir pour eux ! ».*
De mourir * *pour nous»* ? Instructive affirmation.

Le député-maire du 16' arrondissement de Paris, Claude Goasguen, s'écriera quant à lui : « *Quel pays accepterait de recevoir tous ces missiles sans réagir ? Quipeut dire à Israël qu 'îly avait un autre choix ï Qui ? Certainement pas la France. Israël, la France et le monde occidental veulent défendre les Droits de l'Homme. Alors qu'il est question de la sécurité d'Israël, nous refusons le parallélisme que d'aucuns s'ingénient à faire. L'agression n'est pas réciproque. Notre combat est juste, il est le combat de la France. Nous devons dire au gouvernement de la France : "Aidons Israël. Ne retombons*

pas dans les errements du passé"». Et Claude Goasguen de conclure : « *Nous ne sommes pas contre le monde musulman, mais contre l'islamo-fascisme du Hamas. Vive la France ! Oui, nous sommes aux côtés d'Israël et contre le Hamas ! Manifestons et battons-nous ! »*

Une importante délégation conduite par Richard Prasquier est ensuite reçue à l'ambassade d'Israël. Le président du CRIF et l'ambassadeur Dany Shek tiendront une conférence de presse commune.

Quelques jours plus tard, le 11 janvier, le président du CRIF s'envole pour Israël. Une « *délégation française de soutien à Israël »* l'accompagne. L'heure est à l'alarme : « *Je suis très inquiet de ce qui se passe en France, le niveau de violence dans les comportements est considérable (...) Il y a dans une partie de la communauté musulmane de France un niveau d'hostilité vis-à-vis des Juifs qu'ilfaut absolument canaliser»* affirme Richard Prasquier lors d'une visite à Ashkelon.

On ne reste pas inactif pour autant en France. Ce même jour, 11 janvier, le CRIF Marseille-Provence organise une manifestation de soutien à Israël devant la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Le communiqué relèvera avec satisfaction que « *Tous les élus représentants les partis en charge de la gouvernance de Marseille et de sa région étaient présents. Roland Blum, premier adjoint au maire (UMP), représentait Jean-Claude Gaudin. Jeanine Ecochard, vice-présidente PS du conseil général, représentait Jean-Noël Guérini (PS). Le président de la Région, Michel Vauzelle (PS), avait lui dépêché sa vice-présidente Sylvie Andrieux. Le Nouveau Centre avait également des représentants comme Robert Assante. Plusieurs autres élus U MP (Sabine Bemasconi, Daniel Sperling) et PS (Garo Hovsepian, Gabriel Malauzat, Antoine Rouzaud) ont également applaudi aux slogans du CRIF ("Israël a le droit de se défendre" "Hamas terroriste", etc.) ».*

Le 13 janvier, l'ordre du jour du Parlement européen réuni à Strasbourg prévoit un débat sur la situation au Proche-Orient. C'est l'occasion pour le CRIF Alsace de manifester devant le siège pour rappeler aux eurodéputés ce qu'il attend d'eux : l'affirmation d'un soutien sans faille à Israël et la condamnation du boycott contre les produits du pays.

Le 18 janvier est inauguré, en présence de toute la classe politique régionale, le Mémorial du camp des Milles, près d'Aix-en-Provence. Ce camp, qui fut le principal lieu d'internement, de transit et de déportation de la région sud-est entre 1939 et 1942, vit passer 10 000 internés de vingt-sept nationalités. L'ouverture au public du futur Mémorial est prévue début 2011 et son potentiel, très largement tourné vers les scolaires, d'ores et déjà requis pour la visite, est estimé à 100 000 visiteurs par an.

Alain Chouraqui, président de l'Association porteuse de l'opération, annonce ce même jour l'avis favorable émis par le Conseil d'État à la reconnaissance d'utilité publique de la *Fondation du Camp des Milles : Mémoire cl Education* qui gérera le futur Mémorial et qui rassemblera la plupart des partenaires de l'opération. En mai 2009, Alain Chouraqui sera élu président de la Fondation, Serge Klarsfeld, vice-président. Ce dernier préside également Fils et Filles des Déportés Juifs de France, association membre du CRIF.

Présent à l'inauguration, Richard Prasquier « *affirma l'importance de l'orientation pédagogique innovante du futur Mémorial et le rôle d'exemple qit 'ilpeut jouer dans ce domaine. Il souligna qu 'à ses yeux, FuniversaUté des droits de l'homme était menacée, et le sera en particulier lors de la future Conférence de Genève sur le racisme dite Durban 2. Il exprima aussi sa vive inquiéludeface au retour en force des vieux stéréotypes antisémites, et à la multiplication actuelle des agressions.* »

Le 19 janvier à Paris, Richard Prasquier rencontre le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, pour évoquer essentiellement la « hausse spectaculaire » des actes antisémites en

France depuis la fin décembre.

« Le président dit CRI F a fait remarquer que Von assistait depuis de nombreuses années à un antisémitisme structurel qui a remplacé un antisémitisme conjoncturel, mais que les événements de ces dernières semaines avaient provoqué un réveil insupportable. (...)

Claude Guéant a réaffirmé la volonté absolue du président de la République de lutter contre tontes les formes d'antisémitisme et de racisme. Le CRI F a rappelé son souhait que le chef de l'État, "garant de la concorde et de la paix civile dans notre pays" lance un message fort pour que cessent les violences. »

Le 20 janvier, Martine Aubry, premier secrétaire du parti socialiste, reçoit une délégation du CRIF conduite par son président Richard Prasquier. Le CRIF informera assez pompeusement que *« les deux délégations ont évoqué la situation au Proche-Orient et ses conséquences en France. Le PS et le CRIF ont décidé de poursuivre leur dialogue pour lutter ensemble contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme. »*

Le 29 janvier, le nouveau préfet de Seine-Saint-Denis, Nacer Meddah, reçoit une délégation du Conseil des Communautés juives (CCJ) du département 93, conduite par son président Sammy Ghozlan, délégué du CRIF.

Ce sera l'occasion de déverser tous les griefs aggravés par l'opération *Plomb durci* : détérioration de la situation de la communauté juive, déception de voir les associations musulmanes du 93, « *avec lesquelles des liens fraternels avaient été tissés »,* appeler à participer à des manifestations pro-palestiniennes, rôle par trop militant de certains maires et élus communistes et verts du département encourageant ces manifestations.

Quelques bons points sont également distribués : au député-maire du Raincy, Eric Raoult, qui a organisé une réunion de rapprochement des communautés juive et musulmane et au recteur d'Académie, qui espère « *dédramatiser les répercussions du conflit moyen-oriental »* au moyen de dispositions éducatives en direction des élèves et des enseignants

De son côté, le préfet s'est montré rassurant : tout sera fait pour défendre les personnes et les biens de la communauté juive. « *Le Préfet a également fait part att CCJ 93 de son intérêt pour la conservation de la Gare de Bobigny d'où sont partis les trains de déportés. Il propose de créer une Fondation à cet effet, en coordination avec le CCJ 93. Enfin, Nacer Meddah a accepté l'invitation du CCJ 93 qui a décidé d'organiser une réception en son honneur le lundi 23 février 2009, en présence de tous les présidents des communautés du 93, ainsi que des directeurs d'écoles et lycées Juifs du département. La réunion s'est close après que le Préfet ait insisté sur sa disponibilité totale et celle des services placés sous son autorité.* »

Le 29 janvier également se tient à Lyon le dîner annuel du CRI F Rhône-Alpes. Quoique se déroulant en province, l'invité d'honneur du dîner n'en est pas moins Gérard Larcher, président du Sénat, n°2 dans la hiérarchie de l'État. Trois cents invités y participent, et du beau monde : « *Parmi les personnalités marquantes qui ont participé à ce dîner, le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon et Primat des Gaules, le Grand Rabbin de la région Rhône-Alpes, Richard Wertenschlag, les deux maires de Lyon et de Villeurbanne, Gérard Collomb et Jean-Paul Brel, accompagnés de leurs adjoints, le général Xavier Bout de Manthac, gouverneur militaire de Lyon, Pierre Trotel, premier président de la Cour d'appel de Lyon, et Harry Sullivan consul général des États-Unis. On comptait également dans l'assistance, la présence des Consuls de Suisse, Pologne, Allemagne et de Grande-Bretagne.* »

Le 30 janvier, le CRI F, la LICRA, SOS Racisme, le CRAN, la Fédération internationale des droits de l'homme et quelques autres associations, sont invités au ministère des affaires étrangères afin de préparer la conférence appelée Durban *2.* Un sujet épineux pour les organisations juives qui gardent un souvenir cuisant de Durban 1, la conférence sur le racisme organisée en 2001 par les Nations Unies dans cette ville d'Afrique du Sud : Israël s'était retrouvé sur la sellette et le sionisme vigoureusement contesté. Le Forum

des organisations non-gouvernementales qui se tenait en marge de la Conférence, avait adopté une résolution qualifiant Israël « *d'État raciste* » coupable d'actes de « *génocide* » contre le peuple palestinien.

Une conférence de suivi, communément appelée Durban 2, est prévue à Genève du 20 au *24* avril 2009. Depuis des mois, voire des années, en fait depuis la clôture de Durban 1, les communautés juives mondiales se livrent à un intense lobbying auprès des pays participants.

A cette réunion du 30 janvier, le CRIF indique d'emblée scs attentes : *« NOMS nous souvenons de ce qui s'était passé lors de la conférence de Durban, en 2001. Cette conférence devait être un rendez-vous historique et l'occasion d'un retour sur l'histoire. Finalement elle prit des allures de western. Et nous assistâmes à la première grande conférence antiraciste antisémite de l'histoire ! Nous ne voulons donc pas que cela se reproduise. Lors du dernier dîner annuel du CRIF, le 13 février 2008, le Président de la République avait rappelé "le traumatisme de la conférence de Durban de 2001, et les débordements intolérables qui ont fait de cette conférence une tribune contre l'Etat d'Israël, " Nicolas Sarkozy avait ajouté qu'il "n'acceptera pas que les dérives et les outrances de 2001 se répètent", »*

Et d'ajouter benoîtement : « *La question qui se pose donc maintenant est de savoir à quel moment précisément la délégation française et l'Union européenne quitteront la conférence, faute d'avoir pu obtenir un consensus sur des questions essentielles. Nous savons que des pays veulent museler la liberté d'expression en parlant de diffamation des religions. Nous savons aussi qu'un certain nombre de pays reviendront sur le droit international, mettant en danger le corpus existant. Par ailleurs, les accusations répétées contre Israël -faisant de ce pays la quintessence absolue du mal et une exception - ne sont pas tolérables. Cette conférence est une tartufferie.* **

Le ministère des affaires étrangères ne pourra pas prétendre ne pas avoir été clairement informé des desiderata du CRIF.

Toujours ce même 30 janvier, le CRIF est reçu par Nicolas Sarkozy. Il est bien sûr question de la « *multiplication des actes antisémites* ».

Richard Prasquier se plaint amèrement des réactions d'un certain nombre de musulmans vivant dans le pays et dénonce : « *Un antisémitisme très fortement installé dans une partie de la population, notamment chez une partie de la jeunesse et qui s'exprime de façon extrêmement rapide cl brutale dès qu'une étincelle est allumée quelque part. (...) Le rôle dévastateur de certains sites internet et de télévision satellitaires dans la propagation de la haine a également été souligné. (...)*

Le CRIF a rappelé ses efforts développés depuis de très nombreuses années pour consolider un dialogue de sérénité et de confiance avec le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) afin de lutter ensemble contre toutes les formes d'antisémitisme et de racisme anti-musulman dans le cadre du respect des valeurs républicaines et de tout faire pour ne pas importer dans notre pays un confit venu d'ailleurs.

Le CRIF a regretté cependant que certaines composantes du CF CM ne respectent pas celle conduite. »

Sarkozy a assuré la délégation du CRIF de sa volonté forte de prendre à bras le corps le problème de l'antisémitisme. Il a annoncé la mise en place d'un certain nombre de réunions qui déboucheront à très court terme sur l'annonce de nouvelles mesures.

Au chapitre des grandes phrases creuses n'engageant que ceux qui y croient, Sarkozy a noblement déclaré, à propos de la libération de Gilad Shaïït dont il avait reçu le père trois jours auparavant : « *Je considère Gilad Shalit comme un Français. Toucher à lui, c'est toucher à la France* ».

Un petit coup de brosse à reluire n'étant jamais perdu, le président du CRIF a remercié Sarkozy « *pour l'ejjicacité avec laquelle la France avait présidé de juillet à décembre 2008 la présidence de l'Uition européenne, durant laquelle il a été confronté à plusieurs confits et à la crisefinancière mondiale.* » Il en a aussitôt été récompensé, Nicolas Sarkozy acceptant d'être l'invité d'honneur du dîner annuel du CRIF, le 2 mars 2009.

Février

Le 2 février se tient à Paris le dîner annuel des parrains de SOS Racisme. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un dîner du CRIF, mais presque, car Patrick Klugman, vice-président de SOS Racisme, est également membre du comité directeur de l'officine.

Plus de trois cents personnes sont présentes, dont Fadela Amara, secrétaire d'Etat à la politique de la ville, Yazid Sabeg, commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, Bertrand Delanoë, Laurent Fabius, François Hollande, Malek Boutih, Vincent Peillon, François Zimeray. Ce dernier est un socialiste nommé par Sarkozy « ambassadeur pour les droits de l'homme ». Il a occupé au CRIF la fonction de vice-président de sa commission d'études politiques.

Le 8 février, à l'initiative de la municipalité et du CRIF Rhône-Alpes est commémorée la rafle de la rue Sainte Catherine à Lyon, intervenue le 9 février 1943 au siège de l'UGIF (Union Générale des Israélites de France). « *Près de 200 personnes ont assisté à la très émouvante cérémonie de commémoration de celle terrible rafle, élus, notables et personnalités communautairejuives de Lyon. (...)*

Première à prendre la parole après que les gerbes aient été déposées, Nathalie Perrin-Gilbert, maire du P arrondissement de Lyon, (...) a rappelé comment « la mécanique implacable des théories antisémites a été facilitée par l'indifférence d'une partie des nations européennes, /lussi commémorer, c'estfaire toucher du doigt, aux plusjeunes d'entre nous notamment, comment les mécaniques du rejet et de la haine se mettent en place et peuvent aboutir à ces catastrophes. (...)

Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon, a signifié « la reconnaissance témoignée à toutes celles et à tous ceux qui militent pour

qtte jamais ne s'efface le souvenir des victimes de la barbarie nazie... Se souvenir des souffrances du peuple juif, affronter l'histoire en soulignant les tragiques horreurs de notre passe, c'est lutter contre toute forme de tentation obscurantiste. »

Le 18 février, le CRIF est reçu par le ministre des affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner. Il est surtout question des manifestations tout à fait incompréhensibles d'* *antisémitisme »* ayant accompagné l'opération militaire israélienne sur Gaza.

Richard Prasquier constate que ces manifestations ont connu une ampleur mondiale, mais ont été particulièrement virulentes en Turquie, au Venezuela et dans certains pays d'Europe du Nord.

Evoquant la conférence de Genève sur le suivi de Durban, prévue pour avril, Bernard Kouchner indique que les États-Unis ont décidé de participer aux travaux préparatoires. « // *a rappelé que la France restera inflexible sur les lignes rouges à ne pas franchir, et saura prendre, le cas échéant, ses responsabilités avec ses partenaires européens. »*

Le 19 février, le CRIF est reçu par le président du Sénat, Gérard Larcher. « *De retour d'Egypte, ce dernier - qui avait été l'invité d'honneur, le 29janvier, du dîner du CRIF de Lyon-Rhône Alpes - a confié à Richard Prasquier l'inquiétude qu'il a ressentie dans ce pays où l'emprise des frères musulmans s'étend. (...)*

Richard Prasquier a mis en évidence que les frères musulmans avaient un véritable agenda politique, et que le confit israélo-palestinien n'était qu'un prétexte. Il a été très frappé, au-delà du soutien du peuple palestinien, de la propagande menée pour légitimer le Hamas, mouvement terroriste radical. »

La conférence Durban 2 est également au menu : « *Pour le CRIF, celle-ci s'engage mal. Nous attendons ce que vafaire le gouvernement, mais il est important que le Sénat s'informe et s'engage* », a souligné Richard Prasquier. Enfin, la laïcité a été évoquée lors de cet entretien. Pour Richard Prasquier, « *il ne faut pas toucher à la loi de 1905* ». Voilà le Sénat prévenu.

-JM-

Mars

Le *5* mars se tient à Paris le grand dîner de gala de Hadassah France, l'une des associations membres du CRI F, en présence du couple Sarkozy.

Cette soirée, placée sous le haut patronage du président de la République, est donnée au profit des enfants atteints du sida en Israël et en Ethiopie et de la recherche du CHU Hadassah de Jérusalem.

Le 6 mars, le CRI F est reçu par Hervé Morin, ministre de la Défense. C'est l'occasion d'un vaste tour d'horizon des questions internationales et nationales : la menace nucléaire iranienne, l'avenir du Proche-Orient, les relations franco-israéliennes dans le domaine militaire, la France et l'OTAN, les juifs de France, l'intégration au sein de l'armée française de jeunes issus de milieux défavorisés. Toutes questions relevant évidemment de la compétence du CRIF, comme chacun sait. Ou devrait savoir.

Sera également évoquée durant cet entretien l'afFaire Aymeric Chauprade qui vient d'éclater. Le géopoliticien a été démissionné de son poste d'enseignant au Collège interarmées de défense par le ministre pour avoir présenté dans son dernier ouvrage les théories alternatives à la version officielle des attentats du 11 septembre 2001. La France reste, c'est entendu, le grand pays de la liberté (dans les discours à usage externe) mais mieux vaut éviter quand même de trop s'en servir (en interne) car elle s'use très facilement.

Le 11 mars, un dîner-débat est organisé dans le Val de Marne par le délégué du CRIF, également président du conseil des communautés juives du département (94) sur le

thème : « *La France après Gaza, comment préserver la paix sociale surfond de conflit an Proche-Orient ? ».* Parmi les convives : la grande majorité des maires du département ainsi que Michel Herbillon, député-maire de Maisons-Alfort, Christine Boutin, ministre du Logement, sans oublier le préfet du Val de Marne, Michel Camux.

Le 16 mars, Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, reçoit Richard Prasquier afin de discuter des moyens de parvenir à « *un Paris pins uni » : « Commentfaire en sorte que tous les Parisiens pratiquent au mieux une démarche de "mieux vivre" en tenant compte des difficultés sociales et des tensions liées au racisme et à l'antisémitisme ? La mairie de Paris et le CFI F ont décidé de poursuivre cette réflexion pour renforcer la cohésion identitaire des Parisiens, qui a été encouragée par de nombreuses initiatives prises par Bertrand Delanoë et son équipe municipale. »,* précise avec beaucoup de simplicité le communiqué de l'officine.

Le 19 mars, Meyer Habib, vice-président du CRIF, participe à la troisième rencontre du judaïsme francophone organisé par le collège académique de Netanya. Il lance un appel à Sarkozy afin de * *faire bouger les lignes»* pour qu'Israël soit admis au sommet de la francophonie. Etaient présents également Claude Goasguen, président du groupe d'amitié France-Israël à l'Assemblée nationale et François Zimeray. Netanya est une ville israélienne située non loin de Tel Aviv, très fréquentée par les touristes et les retraités, notamment français. Elle est jumelée avec la ville de Nice grâce aux bons offices de Christian Estrosi, maire de la ville et ministre de l'industrie.

Le 27 mars, le nouveau préfet des Hauts-de-Seine, Patrick Strzoda, à peine nommé, réserve l'une de ses premières visites au CRIF. Ce sera pour lui l'occasion de faire part de la « *vigilance de ses servicesface aux actes antisémites »* et de souligner la volonté du président de la République de punir les responsables de ces actes avec la plus grande fermeté.

Le 30 mars, un colloque sur le thème *Construire ensemble l'avenir de l'Europe. Le combat contre l'antisémitisme. La défense des valeurs européennes cl de la coexistence* est organisé à Bruxelles par le Congrès Juif Européen (CJE) en partenariat avec le CRIE Ce qui prouve au passage que malgré les prises de bec occasionnelles et les mouvements d'humeur, on sait s'unir lorsque l'intérêt supérieur le commande. Ce colloque est placé sous le patronage de la présidence tchèque de l'Union européenne et du président du Parlement européen, Hans-Gert Pôttering.

Il va permettre de mesurer l'entrisme effectué par les organisations juives au sein des institutions européennes, entrisme concrétisé par la création d'un certain nombre d'« organismes » financés par le contribuable européen et destinés à évaluer ce phénomène aussi mystérieux qu'inéluctable qu'est l'«« antisémitisme ». En voici un aperçu, sans doute incomplet, qui vous a un petit air orwellien très prononcé:

- l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA), créée en février 2007, basée à Vienne. La FRA a remplacé l'Obscrvatoire Européen des Phénomènes de Racisme et de Xénophobie (EUMC) qui, depuis 1998, avait pour mission principale de rassembler les informations sur les phénomènes de racisme, d'islamophobie, d'antisémitisme en Europe.
- le Réseau européen d'information sur le racisme et la xénophobie (RAXEN). RAXEN coopère avec des centres de recherche universitaires nationaux, des organisations non gouvernementales, des centres spécialisés créés par les huit Etats membres qui l'utilisent (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suède).
- le Centre européen d'études sur le racisme
- le Conseil européen pour la tolérance et la réconciliation
- la Coalition Européenne pour Israël

Tout cela n'est pas mal, certes, mais devant la gravité de la situation, le président du CJE, Moshe Kantor, va proposer lors du colloque de créer à Bruxelles un nouveau machin : un espace pluridisciplinaire, sorte d'université de la tolérance et de la réconciliation.

Car en dépit de tous les zinzins déjà existants mentionnés plus haut (à quoi ont-ils donc servi en ce cas ?) un sondage d'opinion aurait démontré que le nombre des citoyens européens ayant une mauvaise opinion des juifs était en forte augmentation. Stupéfiant mais véridique.

Suivra un petit tour d'horizon des divers pays européens afin d'illustrer cette fâcheuse tendance :

En Angleterre, comme en Belgique, les choses sont graves, comme jamais elles ne l'ont été depuis l'année 1945.

En Hongrie, la situation est alarmante. Les juifs ne sont pas agressés, mais, « *comme il n'y a pas de lois antiracistes, l'extrême droite s'en donne à cœur joie et l'antisémitisme prospère, notamment dans les universités oit dans les écoles du pays.* » Il faut préciser que depuis le colloque, cette intolérable lacune a été comblée puisque la Hongrie a voté en mars 2010 une loi punissant la négation de l'holocauste.

Dans les pays Scandinaves, aujourd'hui, les juifs ont peur car ils sont assimilés aux Israéliens, fort peu appréciés.

Qu'en est-il en France ?

Le directeur général du Service de protection de la communauté juive (SPCJ) va prendre la parole pour indiquer que la recrudescence des actes antisémites fin décembre 2008-janvier 2009 (durant l'opération *Plomb durci*) est selon lui très préoccupante.

Ouvrons une parenthèse pour reparler de ce *Service de protection de la communauté juive,* ou SPCJ. Difficile de le qualifier autrement que d'organe communautariste par excellence. Son existence tendrait à prouver que l'État français est incapable d'assurer la sécurité de certains de ses citoyens, qui seraient donc autorisés à l'assurer eux-mêmes. Nous sommes là dans la définition exacte du communautarisme. Et pas très loin de la milice privée.

Le SPCJ a été créé en 1980 au lendemain de l'attentat de la rue Copernic, à l'initiative du CRIF, du Fonds Social Juif Unifié et des consistoires. Son président actuel est Eric de Rothschild, le fils d'Alain, ancien président du CRIF, qui

s'était fait conspuer en avril 1980. Ce qui prouve qu'il n'est pas rancunier. « *En coopération totale avec les pouvoirs publics (Ministère de l'intérieur, Préfectures), le SPCJ assure la protection des offices dans les synagogues les jours de shabbat ainsi que pendant les Jé les juives. Il intervient également à la demande de différentes associations, afin d'assurer la protection de grands événements communautaires. Il est dans le domaine de la sécurité, Punique organe officiel de la communauté* », indique sans ambiguïté son site internet.

Disons enfin qu'il recense les actes antisémites commis sur le territoire et précise à cet effet : « *Une ligne verte est joignable 24 heures sur 24 afin de signaler tout acte antisémite ou tout danger immédiat. Les victimes appelant ce numéro reçoivent assistance et conseil dans leurs différentes démarches juridiques. Par ailleurs, elles peuvent être mises en relation avec des services d'aide psychologique et sociale lorsque cela est nécessaire.* »

Il ressortira du colloque de Bruxelles que globalement, l'antisémitisme demeure absolument incompréhensible. L'historien belge Joël Kotek, qui fut de 2003 à 2007 directeur de la formation au Mémorial de la shoah de Paris, en fournira sa douloureuse définition : « *Le Juif a un rôle de bouc émissaire, l'antisémitisme est l'exécutoire* (sic) r/rj *tensions internes qui ravagent nos sociétés et le juif devient le responsable de tous les maux du monde. C'est exactement comme cela que les choses fonctionnent dans le monde arabe et c'est comme cela qu'il faut comprendre la judéophobie arabe. Les religieux se servent des phantasmes que l'on a sur les juifs pour détourner les populations des vrais problèmes. Finalement, les Juifs sont malgré eux « les sismographes de la modernité ».*

Les sismographes de la modernité. Que voilà une trouvaille intéressante. Et malheureusement, l'aiguille reste obstinément bloquée sur « antisémitisme ».

Durban 2 sera aussi largement évoqué au colloque, car les participants exigent de l'Union européenne une attitude claire en la matière. D'ailleurs, Jacques Barrot, vice-président de la commission, est conscient de ses devoirs : « *Nous devons être*

1res vigilants et l'Union européenne doit être prête à réagir si des textes inacceptables sont proposés. S'il le faut nous ferons une demande en ce sens auprès de l'Union européenne pour qu'elle se relire de cette conférence. »

Aleksander Kwasniewski, ancien président de la République de Pologne et président du Conseil européen pour la tolérance et la réconciliation, organisme mentionné plus haut (qui sert au moins au recyclage des politiciens à caser, comme on le voit), indiquera qu'une lettre ouverte a été adressée au gouvernement polonais demandant que la Pologne n'assiste pas à Durban 2.

Le 31 mars, Richard Prasquier écrit à Rachida Dati, garde des sceaux, afin de dénoncer les textes et vidéos postés sur un site internet visant à empêcher la vente de produits israéliens et protester contre cette vente dans de grandes surfaces. Richard Prasquier prend soin d'indiquer - pour le cas où sa destinataire l'aurait ignoré - que ces actions sont susceptibles de constituer une infraction pénale au sens des articles 225-1 et suivants du Code Pénal.

L'appel au boycott des produits israéliens date de 2002. Il est essentiellement le fait d'associations pro-palestiniennes, généralement de gauche et d'extrême gauche.

Le CRIF tente d'endiguer la marée montante en se cramponnant au caractère illégal du boycott, illégalité qu'il ne cesse de rappeler à tous ses interlocuteurs. Et il s'emploie à faire diversion en égrenant la litanie de toutes les violations aux droits de l'homme commises de par le monde, sans avoir fait, elles, l'objet de boycotts. Une fois de plus, éternelle victime innocente et néanmoins expiatoire, Israël serait traité en « *juif des nations* ».

Depuis le lancement du mouvement, le CRIF multiplie les actions anti-boycott en direction de l'opinion et des pouvoirs publics. Il ne ménagera pas ses efforts en cette année 2009.

Avril

Le 2 avril, Louis Schweitzer, Président de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (Halde) est invité à venir plancher devant le CRI F. Il est soumis à un feu roulant de questions.

Le communiqué du CRIF rend compte en ces termes de la première question posée : « *Qu 'est-ce que la Halde ? »*

Réponse : « *La Halde a été créée en 2005. Elle comporte un collège de onze membres élus pour 5 ans. En France, il existe un consensus politique et dans l'opinion pour lutter contre les discriminations pour des raisons éthiques et sociales. »*

Louis Schweitzer a-t-il véritablement répondu que les membres de la Halde étaient élus pour cinq ans ? Ce serait étonnant de sa pan. Rappelons que la Halde est une instance collégiale composée de onze membres *désignés* par : le président de la République, le premier ministre, les présidents de l'Assemblée et du Sénat, du Conseil Economique et Social, ainsi que par le vice-président du Conseil d'État et le premier président de la cour de Cassation. Son président est nommé par le chef d'État.

Ce qui fait quand même une légère différence.

Louis Schweitzer est également interrogé sur l'usage des digicodes et sur les examens le jour du shabbat. Il rappellera à cet égard qu'il n'existe pas de droit à ne pas passer des examens certains jours et que l'on ne peut interdire l'usage des digicodes.

Ce même 2 avril à Paris, le CRIF, décidément en forme, reçoit Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale. Ce dernier présentera un compte rendu de son voyage en Israël, en Cisjordanie et à Gaza, effectué du 7 au 9 février. Il

était accompagné durant ce périple par le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, le président du groupe Nouveau Centre, François Sauvadet, le vice-président du groupe UMP, Renaud Muselier, le député Jean-Paul Lecoq et le président de la Commission des Affaires étrangères, Axel Poniatowski.

** L'objcctf de cet le visite, a précisé le président de l'Assemblée nationale, était de mettre fin au cycle de la violence et de parvenir à an cessez-le-feu. »*

Au cours de cette audition, Bernard Accoyer a la témérité d'affirmer que la riposte israélienne a été disproportionnée au détriment de la population civile. Selon lui, seule une solution politique permettra de parvenir à la paix.

Fort remontés par cette hardiesse, ses interlocuteurs lui ont vertement rétorqué : « *Le bombardement de Dresde et celui d'Hiroshima étaient-ils disproportionnés face à la menace hitlérienne ? *>*

À une question sur l'éventualité de la présence d'un portrait géant de Gilad Shalit sur le fronton de l'Assemblée nationale, fusse pour un seul jour, sa réponse a été négative, au motif que pareil affichage risquerait de créer des débats et des polémiques parmi les députés qui sont de sensibilité différente.

Ce même soir, pour clore une journée décidément bien remplie, a lieu à Versailles une soirée organisée par la commission du CRIF chargée des relations avec les élus.
« La soirée a été ouverte par son président Bernard Gahnassia, qui a rappelé après quelques mots de remerciements au maire de Versailles, les problèmes récurrents de la communauté juive : l'antisémitisme montant, Durban 2 à Genève, sans oublier les craintes que l'Iran peut inspirer à l'ensemble des démocraties.

Gérard Larcher président du Sénat - [décidément un habitué] *- a précisé que la France ne transigera pas sur l'essentiel, la liberté de conscience, la liberté d'expression et l'égalité des droits des citoyens qui sont les fondements de notre République. L'antisémitisme n'a pas sa place dans notre pays, il sera combattu sans relâche. »*

Toujours le 2 avril, mais en province cette fois, le CRIF Marseille-Provence lançait un appel au président de la République demandant à la France de se retirer de la conférence de Durban : « *Nous, responsables dit inonde associatif, culturel, social, demandons ait gouvernement de la République Française de ne pas participer à la conférence de l'ONU dite "Durban 2" qui se tiendra à Genève du 20 ait 24 avril, Qu'une conférence chargée de réfléchir sur les Droits de l'homme soit présidée par la Libye, assistée à la vice-présidence de la République islamique d'Iran et du Pakistan, relève déjà d'une mascarade : elle ne fera qu 'entériner les régressions idéologiques à l'œuvre depuis huit ans...* »

Le 8 avril à Paris, le CRIF est reçu par Eric Besson, ministre de l'immigration. Ce dernier fait part à Richard Prasquier de sa volonté de « *tout faire* avec son collègue de l'éducation nationale pour transmettre les valeurs républicaines, qui comprennent la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. *« Car il a été chargé de cette tâche non seulement pour les "primo-arrivants", mais pour l'ensemble des citoyens français.* »

Le 18 avril, Marc Laffineur, député du Maine-et-Loire, est reçu par le CRIF.

" L'ancien président de l'/isseniblce nationale™ a affirmé qu 'Israël doit être un pays fort afin de trouver la sérénité, tout en insistant sur sa préoccupation concernant le danger nucléaire iranien.

Marc Laffmeur s'est dit, en outre, défavorable à la participation de la France aux réunions préparatoires et à la conférence de Durban 2 ».

Du 20 au 24 avril à Genève, a finalement lieu cette fameuse conférence dite Durban 2, qui a déjà fait couler tant d'encre. Le CRIF va s'y rendre lui aussi en forte délégation et organisera un certain nombre d'événements en marge de la conférence. Bien d'autres organisations juives

1) Citation hiwcé en Fctar, En réalité, Marc la fil nctir a rempli à deux reprises la fonction de secrétaire de F Assemblée nationale. Ce qui tfat pas tout à fait la même chose.

de France, membres ou non du CRIF, comme le B'nai B'rith France, les CCJ, Siona, l'Union des Etudiantsjuifs de France, l'Union des Patrons Juifs de France, la Wizo seront également du voyage. Le B'nai B'rith était de loin la plus nombreuse ONG présente du début à la fin de la conférence : cinquante délégués venus de onze pays.

C'est qu'il s'agit de surveiller avec la plus vive attention le texte qui sera adopté à Genève afin qu'il ne dépasse pas *la ligne ronge. La ligne ronge* qui aurait été franchie à Durban 1.

Le président iranien Ahmadinejad a annoncé sa venue, ce qui scandalise le CRIF:

** C'est hti ejtti va donner des leçons sur les droits de l'Homme ! Ce sera une tache sur le conseil des droits de l'homme !* », s'indigne Richard Prasquier qui n'imagine pas une seconde que les diplomates puissent rester dans la salie pendant le discours de ce dirigeant honni entre tous.

Effectivement, le 20 avril, afin de ne pas décevoir son public, le président iranien se lance dans une violente diatribe à mots couverts contre Israël, les États-Unis et l'Occident en général dont il envisage la fin prochaine.

Les délégués des vingt-trois pays européens, France en tête, quittent vertueusement la salle durant le discours-fleuve du président. « Zz *représentant de la Suisse, lui, ne bronche pas, ne bouge pas* » notera avec acrimonie le CRIF.

Cette conférence si décriée va finir en eau de boudin : *Il aura fallu attendre la fin précipitée des travaux de la Conférence de Durban 2 avec l'adoption anticipée, par acclamations, du document final, pour que, grâce à l'action opiniâtre d'organisations juives et non-juives, parmi lesquelles le CRIF, les vrais questions, qui n'avaient pas pu être traitées en plénière, soient enfin abordées »,* indique avec satisfaction un communiqué de l'officine, qui précise également que :

« Rappelant que le CRIF s'était mobilisé depuis août 2007, dès une réunion avec le Premier ministre François Fillon, Haïm

Musicant [directeur général du CRIF, NDLA] *a insisté sur le travail politique mené sans relâche par son organisation Jusqu'au dentier moment, y compris à Genève.*

Il a insisté sur le fait que chacun de l'endroit il se trouvait, s'est mobilisépour que Durban 2 ne ressemble pas à Durban 1 : les diplomates, la société civile, les organisations non gouvernementales, les intellectuels... »

Là encore, mission accomplie.

Mai

Le 6 mai, le CRIF est reçu à l'ambassade de Russie. Ce sera l'occasion d'un tour d'horizon général des problèmes internationaux, notamment celui de « *la résurgence, orchestrée par certains groupes dans quelques pays dEurope, d'une forme inquiétante de révisionnisme.* »

Le 14 mai a lieu à Grenoble le dîner du CRIF Grenoble-Isère, « *devant un parterre composé de tous ceux qui comptent dans la vie politique ci civile du département* ».

Participaient notamment à ce dîner « *dédié à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme* », André Vallini président du conseil régional et député de l'Isère, Albert Dupuy préfet de l'Isère et Michel Destot, maire de la ville.

* *Invité d'honneur du dîner, André Vallini est revenu sur le discours du 16 juillet 1995 du président Jacques Chirac qui a permis à la France de regarder son histoire enface. lia rappelé qu'il avait demandé que tous les élèves de l'Isère visitent le musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble.*

Albert Dupuy, le préfet de l'Isère, a rappelé les engagements pris en matière de lutte contre l'antisémitisme par le président de la République Nicolas Sarkozy et le premier ministre François Fillon lors des dîners à Paris. »

Le 15 mai, une plaque portant les noms de vingt-sept lycéens juifs victimes des nazis est dévoilée dans la cour du lycée parisien portant le nom du résistant Jacques Decour.

Jacques Bravo, maire du *9r,* s'adressera aux élèves du lycée en ces termes : « *C'est par votre présence que la cérémonie prend du sens. La Shoah était une destruction de l'individu et de la mémoire. Il faut se dresser contre les dérives du racisme et de l'anti-*

sémitisme», En présence du CRIF, il remet la médaille de la Ville de Paris à M™ Bensamoun, proviseur-adjointe du lycée, pour son travail pédagogique.

Le 19 mai, un hommage à Pierre Masse est organisé au palais de justice de Paris par Christian Charrière-Boumazel, bâtonnier de Paris, par ailleurs président de la fédération parisienne de la LICRA. Pierre Masse, avocat au barreau de Paris, ancien premier secrétaire de la Conférence des avocats et député puis sénateur de la gauche républicaine, était mort en déportation à Auschwitz. En juillet 1940, il avait voté les pleins pouvoirs à Pétain.

En présence de Richard Prasquier, Robert Badinter, ancien ministre de la justice de François Mitterrand, prononce le discours à la mémoire de Pierre Masse, dans lequel il fustige l'antisémitisme ambiant de la profession pendant la guerre.

Un médaillon à son effigie sera ensuite dévoilé par Simone Veil dans la galerie de la première présidence.

Le 20 mai, le président du CRIF est à Rome pour rencontrer le cardinal Tarcisio Bertonc, secrétaire d'État du Saint Siège. Il s'agit d'une entrevue particulièrement importante sur un sujet sensible : les relations entre le monde juif et le Vatican.

Étant donné l'importance de l'affaire, Ronald Lauder, président du Congrès Juif Mondial (CJM), a fait le voyage depuis les États-Unis, Le vice-président de CJM, Roger Cukierman, ancien président du CRIF, est également présent.

« /lux remarques de Richard Prasqnicr sur l'affaire Williamson et sur les amalgames complaisamment véhiculés au cours du voyage papal entre la Neqba[li>] et la Shoah, le cardinal a répondu très nettement qu'il n'y avait pas de place dans l'Eglise pour un négationniste et que l'antisémitisme était totalement incompatible avec l'enseignement de Nostra /létale. Il ny aucune mesure entre la Shoah et les problèmes des réfugiés qui se posent à de nombreux

2} AfyZu lignifie *cauarophf.* C'est le terme fur Injucl les Pjlcstinicm désignent lu création de l'Éut d'kracl, en J 948

endroits dans le monde cl à divers moments depuis la deuxième guerre mondiale, a-t-il précise,

A la question de Roger Cukierman sur l'ouverture nécessaire des archives du pontificat de Pie XII, le cardinal Bertone a répondu que c'était son souhait. Le catalogage est un processus très long, mais en cours. Les archives de Pie XI qui viennent d'élre ouvertes fourniront beaucoup d'éléments d'informations sur l'action de son secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli, futur Pic XII. Il a regretté que trop pat de chercheurs travaillent dans ses archives ».

La délégation est reçue ensuite par Silvio Berlusconi, accompagné de son ministre des affaires étrangères Franco Frattini. « *Le président du conseil italien a insisté sur son admiration du peuple juif et sur sa profonde amitié avec Israël. »*

Le 26 mai se tient à Paris un hommage aux écoliers juifs de l'école des Hospitaliers Saint-Gervais, disparus dans les camps nazis.

Après une allocution de la directrice de l'école, un poème de Binem Hcller, poète yiddish, a été lu en français par Evelyne Zarka, adjointe au maire du 4e arrondissement. Dominique Bertinotti, maire du 4e, a ensuite pris la parole et dédié la cérémonie à la mémoire d'Ernest Buchwald qui, durant des décennies, a œuvré au sein de la Mémoire Juive de Paris.

Le CRI F commentera : •< *Comme à chaque fois, il nous faut féliciter les enseignants pour leur travail pédagogique dans la formation du futur citoyen actif et responsable. Il est à noter la présence en ce jour de l'inspecteur de l'Académie, des élus locaux et de la députée Martine Billard. »*

Le boycott des produits israéliens est également revenu sur le tapis en ce mois de mai.

Le 9 du mois, des militants pro-palcstiniens mènent une action de boycott dans une grande surface de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise). Parmi eux, la sénatrice des Verts Boumedicne-Thiery qui évoque une résolution du Parlement de Strasbourg de 2002 sur le gel des accords d'association Union européenne/Israël.

A la suite des démarches du CRIF pour protester contre cette opération, Luc Chatel, porte-parole du gouvernement, affirme que les actions « commandos » de boycott des produits israéliens menées depuis plusieurs mois dans des grandes surfaces sont « *absolument inacceptables* » et le choquent *« profondément ».*

« Interrogé sur ces actions, Luc Chatel rappelle, lors de son compte rendit hebdomadaire dit Conseil des ministres, que "depuis le début de l'année, les services de police ont recensé une vingtaine d'actions de ce type dans des grandes surfaces" Ces "actions commandos" menées par "une vingtaine de militants d'extrême gauche, sont absolument inacceptables" ."Il ne s'agit pas de violence physique, il s'agit plutôt d'une violence symbolique et d'une intimidation. En la matière, entre antisionisme et antisémitisme, la frontière est parfois très étroite", ajoute-t-il. "Cetteparlementaire met en avant une résolution du Parlement européen de 2002. Je rappelle que les résolutions du Parlement européen n'ont aucune obligation de mise en œuvre" conclut le porte-parole. »

On ne manquera pas d'apprécier à sa juste valeur l'élégance avec laquelle le porte-parole du gouvernement s'assied sur les résolutions du Parlement européen, qui est malgré tout l'émanation des peuples du continent. Une réflexion qui en dit long sur le respect de l'oligarchie dirigeante pour les manants de la base, qu'ils soient nationaux ou européens.

Eric Raoult, de son côté, fait une fois de plus du zèle. Le député de Seine-Saint-Denis s'empresse d'informer le CRIF qu'il a posé une question à Michèle Alliot-Marie, le 20 mai, à l'Assemblée nationale. Il lui a demandé quelle réponse elle comptait apporter à ces opérations qui « *ont un fort relent d'antisémitisme* ». Le député ajoute que ces actions « *et ces appels au boycott sont interdits et ne peuvent plus rester sous silence et sans intervention des pouvoirs publics, car ils commencent à se banaliser. Il paraît donc nécessaire que des poursuites puissent être engagées contre leurs auteurs. »*

Juin

Le 9 juin se tient à Colmar le dîner de l'Appel Unifié Juif de France. Son invité d'honneur n'est autre que le président du CRIF, Richard Prasquier, qui a auparavant été reçu par Gilbert Meyer, maire de Colmar et le député du Haut-Rhin Eric Straumann.

Le 15 juin se tient à Marseille le dîner annuel du CRIF Marseille-Provence. Invitée d'honneur : la famille Klarsfeld, soit Beate, Serge et Amo. Ainsi que le rapporte le CRIF *« Tontes les personnalités de la vie politique et de la vie associative de la région ont pris part à cette soirée* », à savoir Jean-Claude Gaudin, sénateur-maire de Marseille, Eugène Caselli, président de la communauté urbaine, Jean-Noël Guérini, président du conseil général, Michel Vauzelle, président du conseil régional et Michel Sapin, préfet de région.

Richard Prasquier remettra la médaille du CRIF au recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Jean-Paul de Gaudemar.

Le 17 juin, le CRIF est reçu à l'ambassade d'Egypte.

Divers sujets vont être abordés, notamment l'actualité en Israël à la suite du discours du premier ministre Netanyahu. Le président du CRIF insistera auprès de l'ambassadeur pour que l'Egypte continue d'agir en vue d'une libération rapide de Gilad Shalit.

Le 18 juin dans les Hauts-de-Seine (92), le président du conseil des communautés juives (CCJ) du département, par ailleurs délégué du CRIF, organise un grand dîner. Y participeront près de six cents personnes, dont Patrick Devedjian, ministre de la relance et président du conseil général des

Hauts-de-Seine, le préfet du 92 et le préfet de police de Paris, Michel Gaudin, ainsi que de très nombreux élus locaux et maires, parmi lesquels Jean Sarkozy, conseiller général des Hauts-de-Seine.

Au menu : les thèmes habituels, à savoir la « *lutte contre l'antisémitisme on contre saforme camouflée : l'antisionisme.* »

Le dîner sera par ailleurs l'occasion d'annoncer que plusieurs municipalités du département, parmi lesquelles celles de Boulogne, Puteaux et Suresnes, ont décidé d'afficher le portrait de Gilad Shalit dans leurs mairies.

Le 19 juin, le CRIF est reçu à déjeuner à l'ambassade de Turquie. L'ambiance est encore au beau fixe, elle s'est largement détériorée par la suite, comme l'on sait.

Sont évoqués les sujets d'actualité : l'Europe, l'Iran, le conflit proche-oriental, les récents discours du président américain et du premier ministre israélien, la communauté juive de Turquie ou encore Chypre, l'Arménie et le Kurdistan.

Le 25 juin, le député-maire de Boulogne, Pierre Christophe Baguet, place solennellement en présence de représentants du CRIF, le portrait de Gilat Shalit sur le fronton de l'hôtel de ville de Boulogne, conformément à l'annonce qui avait été faite lors du dîner du 18 juin.

Etait également présent à la cérémonie Thierry Solère, vice-président du conseil généra! des Hauts-de-Seine.

S' il est fortement recommandé de soutenir la libération de Gilat Shalit, réclamer celle, par contre, de Marwan Barghouti constitue un signe de total antisionisme, pour ne pas dire plus.

Marwan Barghouti est ce chef militaire palestinien incarcéré depuis 2002 dans une prison de haute sécurité israélienne. Il est condamné à la perpétuité. Son avocate, M' Gisèle Halimi, voit en lui *« un symbole de la lutte contre l'occupation* ». Elle l'a comparé en 2004 à Nelson Mandela « *lui aussi emprisonné et condamné pour terrorisme pour avoir lutté contre cette honte de l'humanité qu'était l'apartheid ».*

Un certain nombre de collectivités locales françaises se sont constituées en *Réseau des villes et collectivités pour la libération de Marwatt Barghouti.* Et ont fait de lui leur citoyen d'honneur.

De quoi déplaire fortement au CRIF qui n'hésite pas à manifester sa colère avec éclat. Il participe ainsi le 24 juin à une manifestation devant la mairie de Vitry sur Seine qui a eu le front d'élever Barghouti au rang de citoyen d'honneur, avant de pénétrer en pleine séance du conseil municipal.

Là, <* *les noms des victimes ont été cités, suivi d'un Kaddish, et nous avons entonné la Marseillaise. Des bougies ont été allumées en la mémoire des victimes. Finalement, le Conseil a voté la résolution 74, à Ih du matin, mais pas à F un an imité pour la première fois depuis des décennies à Vitry. »* C'est là une petite consolation pour le CRIF, mais une consolation tout de même.

En attendant la suite des événements car le CRIF ne s'avoue jamais vaincu. Il annonce d'ores et déjà les étapes futures : « *Continuer à se battre et occuper le terrain média tique de la ville cl faire en sorte que le combat que nous avons initié soit celui de toute la communauté juive et des citoyens et démocrates de Vitry, qui sont épris de justice et refusent la haine. »*

Traduction : Israël est le Bien et ceux qui le soutiennent sont des démocrates « *épris de justice, qui refusent la haine. »* En face, il y a le Mal, qu'aucun citoyen digne de ce nom ne pourrait soutenir une seconde. Il faut reconnaître au CRIF un manichéisme d'une profonde fraîcheur dans son genre... Jamais de nuances, jamais de doutes, jamais d'interrogations, c'est d'un reposant !

Quelques jours avant le vote de la municipalité de Vitry, Richard Prasquier, en un ultime effort pour faire pression sur les édiles, avait adressé au maire la solennelle mise en garde suivante :

**(...) L'homme que vous allez honorer n 'est donc pas, malgré ses dires, un homme de paix contraint à la révolte contre l'occupation et prenant le soin de limiter ses objectifs à des cibles militaires. Il*

ti'csl pas le "Mandela"palestinien. Il n'est pas le successeur des héros de la résistance en France qui respectaient ces distinctions.

Nous respectons ceux qui se donnent connue objectif de défendre le peuple palestinien et le CR IF n 'a jamais manqué de défendre son droit à un État. Mais cela n'a rien à voir avec la promotion du terrorisme. (...)

Au matin du vote, vous penserez à ces vies de citoyens, hommes, femmes, enfants, sciemment détruites -morts ou mutilés- dans des actions de terrorisme initiées par Barghoitti et son groupe. Vous penserez à vos propres enfants, vous considérerez s'il vaut la peine de leur donner cet exemple-là. Le soir vous vous regarderez dans la glace, vous noterez que vous n'aviez pas, à la place, jugé utile de nommer citoyenne d'honneur Aimg San Su Khy, prix Nobel de la paix et vous vous demanderez peut-être pourquoi. »

Le 25 juin, François Bayrou, « *l'homme qui aime le shabbat »*♦", reçoit le CRIF pour un échange de vue sur la situation en France et au Proche-Orient.

Le président du Modem fait du zèle lors de cet entretien, ce que relève avec satisfaction le CRIF en ces termes: *» François Bayrou a démontré son excellente connaissance de la situation au Proche-Orient et du judaïsme lors de cet entretien. Signalons que dans son récent livre* Abus de pouvoir *(Plon) l'ancien candidat à la présidence de la République rappelle que "c'est le peuple juif qui a inventé le shabbat. Le livre de TExode dit que le septième jour, il est interdit de travailler, « ni ta femme, ni ton esclave, ni ton bœuf ni ton âne... ». Toute la maison doit s'arrêter.*

---

3) Il aime le shabbat. mais sa femme apprend l'arabe car qui sait de quoi demain sera fait î Ccst François Bayrou lui-même qui nous J avait appris dans son livre *Confidences* paru en avril 2007. juste avant l'élection présidentielle : *-fiesphe bien qu'il y aura des Francis de touche qui apprendront l'arabe !(...) Ma femme est en train d'apprendre l'arabe, par exemple. (...) Toute seule, delle-mcme, parce qu 'die adore les langues. elle a des aptitudes Htfitistiques et elle est perfectionniste. Donc die s'efforce toute seule d'apprendre l'arabe. Et die dit ; ")lprès. fapprendrai l'hébreu. Le jour où j'aurai un minimum de maîtrise de l'arabe, assez pour use débrouiller et pour comprendre, ou en tout cas pour avoir des inflexions qui ne soient pas ridicules, après je me mettrai à l'hébreu. " Eh bien, die a drôlement raison. Tout {a, ce sont des trésors, ce ne sont pas des menaces, wus comprenez t* • Oh oui. cher François Bayrou, nous comprenons

Chose passionnante : quand l'Etcrncl donne ainsi sa loi, il rappelle à Moïse qui il est : « Je suis celui qui suis. C'est moi qui t'ai libéré de la maison d'esclavage... » La loi n'est pas une contrainte. On pins exactement c'est une contrainte en vue d'une libération.''»

Le 26 juin, le porte-parole du parti socialiste, Benoît Hamon, rencontre lui aussi le CRI F à qui il offre les bons offices du PS afin de *« favoriser le dialogue au Proche-Orient ».*

« L'ancien député européen a évoqué avec ses interlocuteurs des initiatives à prendre pour relancer un groupe de liaison entre le CRI F et le PS et apporter une attention particulière à laformation des nouveaux cadres du PS qui n'ont pas forcément la même connaissance que leurs aînés de l'histoire des juifs en France et des origines du confit israélo-arabe. »

Traduction : les petits derniers risquent de prêter une oreille un peu trop complaisante à certaines dangereuses sirènes et il est urgent de recadrer tout ça.

Juillet

Le 3 juillet, le CRIF est reçu à l'ambassade de Tunisie pour le menu habituel : Proche-Orient, Iran, Union pour la Méditerranée, perspectives de paix... Autre sujet abordé, plus spécifique à la Tunisie : le pèlerinage annuel de Lag BaOmer à Djerba où est située l'antique synagogue de la Ghriba.

Le 8 juillet, Hervé Novell*!, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme et de la consommation, reçoit le CRIE La demande de ce dernier est claire et nette : agissez contre le boycott des produits israéliens.

« Richard Prasquier a fait part à Hervé Novelli des réactions très négatives de la communauté juive, de la contrc-mani/èstation à laquelle il avait participé au Carrefour Bercy et de ses rencontres avec les dirigeants de Carrefour. Le président du CRIF a exprimé les préoccupations de tous ceux qui craignent, si rien n'est fait, que les produits israéliens disparaissent ou soient relégués au fond des bacs. »

Face à cette colère exprimée sans fard, le gouvernement s'empresse de réagir. Dès le 15 juillet, le directeur de cabinet de Michèle Alliot-Marie informe le président du CRIF

* *qu'il résulte de la consultation des documents appelant au boycott, publiés sur Internet, qu'ils sont susceptibles de caractériser l'infraction de provocation publique à la discrimination envers un groupe de personnes en raison de leur appartenance à une nation déterminée, faits prévus et réprimés par l'article 24, alinéa S de la loi du 29 Juillet 1881 sur la liberté de la presse. »*

Mais Alliot-Marie n'est pas quitte pour autant. Période estivale ou pas, cinq jours plus tard, le 20 juillet, le président du CRIF alerte la ministre sur « *plusieurs actions qui ont*

clé entreprises afin de boycotter les produits israéliens, notamment dans des magasins de la chaîne Carrefour. »

Autre sujet de revendication : le procès des meurtriers d'Ilan Halimi. Les organisations juives, dont le CRIF, organisent le 13 juillet un rassemblement à la mémoire de la victime devant le ministère de la Justice à Paris.

Une délégation composée notamment de Richard Prasquier et de Joël Mergui, président du Consistoire central, est ensuite reçue par deux conseillers de Michèle Alliot-Marie. « *Les membres de la délégation se sont félicités de la demande de la ministre de la Justice, d'un appel de certaines condamnations dans le procès du gang des barbares. Ils ont souhaité qit 'un second procès puisse avoir une dimension pédagogique, à la mesure de la gravité des faits. »* Cette affaire, particulièrement révélatrice, fait l'objet d'un chapitre du livre.

Le mois de juillet, quoique estival, est particulièrement chargé pour le CRIF car un grand nombre de cérémonies de commémoration de la rafle du VeP d'hiv' (16-17 juillet 1942) vont se dérouler sur tout le territoire. Le CRIF y est systématiquement présent, grâce à scs antennes régionales.

Et également grâce à ses associations membres, dont certaines sont particulièrement actives à cette occasion :

Comme chaque année à la date anniversaire du 16 juillet, l'association membre du CRIF Fils et Filles des Déportés Juifs de France, présidée par Serge Klarsfeld, organise un rassemblement à l'emplacement du Vélodrome d'Hiver, boulevard de Grenelle, devant la plaque commémorative.

Serge Klarsfeld rappelle une fois de plus en ce jeudi 16 juillet 2009 ce qu'il avait écrit sans ambages quelques années auparavant dans *Le Monde : » Le 16 juillet 1942 est la page la plus noire de ['histoire de France ».*

Ce même jour aura lieu à Montpellier la cérémonie « *à la mémoire des victimes racistes et antisémites de [État français »* en présence des officiels civils et militaires au grand complet.

En fait, la journée nationale à la * *Mémoire des victimes des crimes racistes cl antisémites de PÉtat français et d'hommage aux Justes de France* va être commémorée sur tout le territoire le dimanche 19 juillet :

La cérémonie sera présidée à Paris par Hubert Falco, nouveau secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, qui dira notamment : « *Ily a aujourd'hui soixante-sept ans, le 16 juillet 1942, débutait à Paris la tragédie de la rajle dit Vel d'Hiv, qui douait conduire à la mort 13 152 Juifs de France, parmi lesquels plus de 4 000 enfants.*

Aujourd'hui encore, ce drame est devant nous, dans toute son horreur, comme une ombre qui pèse à jamais sur la conscience de notre pays, comme une faute impardonnable. (...) En ce jour de souvenir, nous exprimons notre chagrin et notre indignation, car face au regard des survivants, nous sommes inconsolables.

Alors, encore une fois, nous nous interrogeons :

Comment des policiers français ont-ils accepté d'être les complices d'un tel crime Ë

Comment un régime servile, né de la défaite, a-t-il pu s'abîmer ainsi vers l'irréparable et prêter main forte aux projets les plus fous des nazis ?

Comment le gouvernement de Vichy, son administration, ses fonctionnaires, ont-ils pu se laisser entraîner vers ces pentes criminelles et participer à la déportation des Juifs de France Ë

Cette question demeure, comme une tache sur notre conscience, comme une responsabilité que nous devons porter, de génération en génération, sans jamais rien oublier, sans jamais renoncer à l'indignation que ces événements suscitent en nous. »

Comme chaque année, cette commémoration, organisée avec le soutien de la commission du Souvenir du CRI F, a lieu square de la Place des Martyrs Juifs du Vélodrome d'Hiver.

« Cette année, la commission du Souvenir dit CR IF, en accord avec le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, a proposé comme thème le sauvetage et Paccueil des enfants juifs rescapés de la Shoah. Il cadrait avec le thème du concours national de la déportation et de la résistance : "L'enfant dans le système concentrationnaire nazi". «

Le CRI F nous apprend que le lauréat de ce concours organisé dans les établissements scolaires s'appelle opportunément Abdéraouf Zerarka. Avec six de ses camarades du Collège Chappe dans le 19e, il a réalisé « *un travail sur le vécu de l'ancienne déportée, Ida Grinspan, présente en ce jour, auteur, avec le regretté Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académic Française, d'un ouvrage biographique dont il s'est inspire. "Notre comportement de futur adulte", a-t-il dit, "dépend de la manière dont on a été élevé et de la relation quon a avec lAutre, quelles que soient sa couleur de peau, son appartenance ou sa confession." »*

Ce lauréat méritant expliquera également la raison du choix : « *Après discussion on a choisi de travailler sur le parcours d'Ida Grinspan. Madame Grinspan vient témoigner tous les ans dans notre collège depuis sept ans et auparavant au Mémorial de la Shoah. En effet, notre collège était, avant 1962, l'école de filles de la rue des Alouettes, citée dans son ouvrage :* J'ai pas pleuré, *écrit en collaboration avec Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie Française. Elle y est revenue pour la première fois lorsque nous préparions une cérémonie à la mémoire des enfants morts en déportation. C'était en 2003. >»*

II n'y a plus à faire silence

Le président du CRIF profitera de cette commémoration pour bien enfoncer une fois encore le clou de la culpabilité de la nation entière, amalgamant sans états d'âme hier et aujourd'hui, l'affaire Halimi et « *la page la plus honteuse de l'histoire nationale » :*

« Pour Richard Prasquier, la citoyenneté française ce sont des aspirations communes portées parles leçons d'une histoire partagée. Citoyen français, il a fait part de son sentiment naturel d'appartenir à ce peuple juif dont Israël est le territoire historique. Il a évoqué le silence sur les massacres et les déportations de Juifs en Europe. Mais également le silence autour des survivants, rescapés des camps. Ce silence qu'ilfaut rompre en toute circonstance et qui plus est lorsqu'il s'agit d'évoquer un acte criminel commis il y a

trois ans contre un jeune homme torture puis assassine'. "Il était juif', a souligné Richard Prasquier en stigmatisant le préjugé anti-sémite présent dans nos cités : "Cette commémoration n'a pas de sens si nous n'y pensons pas aujourd'hui".

C'est aujourd'hui la confrontation annuelle de la France avec la page la plus honteuse de son histoire nationale. Un pays se grandit quand il intègre une page de déshonneur dans son calendrier commémoratif Use détourne du confortable narcissisme, il se confronte à la mémoire de l'autre, il entre dans l'ascèse de l'histoire, il permet une admiration sans équivoque pour ceux qui ont agi dans le bien, les Justes, et il ouvre les possibilités d'un avenir meilleur. (...)

Même à Londres, il y eut beaucoup de silence. Voici un communiqué du 7 août 1942, après les premières rafles de la zone sud. "Le Comité National Français vient d'être saisi par les organisations de Résistance des mesures de déportation en masse prises par Laval contre les étrangers on prétendus tels résidant en zone prétendument non occupée et de la profonde indignation que ces mesures suscitent dans la population entière. " Où est le mot Juif ?

Silence après guerre, alors que les chiffres de victimes juives du nazisme, six millions, étaient déjà connus et auraient dû susciter une horreur particulière, on enjoignait aux survivants de ne pas se mettre en avant.

C'étaient les temps où le philosophe chrétien Gabriel Marcel conseillait aux Juifs ai 1946 de se montrer discrets sur leurs revendications.

Ces temps sont révolus. Il n y a plus à faire silence.

Un jeune homme a été torturé puis assassiné il y a trois ans de façon horrible. Il était juif. Certains suggèrent qu'en dehors de l'auteur principal, et encore, l'antisémitisme n'a guère joué de rôle dans ce meurtre, que c'est un point secondaire. Nous pensons que s'il n'avait pas été juif il n'aurait pas été enlevé et il n'aurait pas été assassiné. Est-ce un détail ? «

Ce même jour, d'autres commémorations ont lieu en présence des officiels, minutieusement relatées par l'officine sous les titres :

« Recueillement à Grenoble, en présence des ojffciels. »

*« Marseille se souvient de celle sombre période de notre histoire. * « Nice et le souvenir des déportes. »*

« Lille rend hommage aux raflés des 16 et 17 juillet 1942. »

« Strasbourg et les Justes de France : Pierre Lévy, président du CRI F d'Alsace s'est rejoui d'avoir été entendu par la municipalité actuelle. Son souhait de voir naître à Strasbourg, une allée des Justes, au niveau de l'ancienne synagogue des Halles, devrait voir le jour prochainement. »

« Les Eclaireurs Israélites de France à Tours. »

** Lyon : ne pas oublier ! »*

La journée a également été commémorée au camp des Milles. Le CRI F fera savoir :

« Compte-tenu de la conjoncture électorale de ce jour de vote à Aix-en-Provence, aucune prise de parole n 'a eu lien pendant cette cérémonie de recueillement. Seul le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a été lu après les dépôts de gerbes an pied de la Stèle installée devant le Wagon-Souvenir.

La Fondation relève enfin que les listes candidates aux élections municipales de ce jour ont toutes ajfirmé un engagement fort en faveur de la création du futur Mémorial. »

A Orléans, la cérémonie se déroule également en présence de nombreux élus, dont le sénateur Jean-Pierre Sueur, le sous-préfet Frédéric Potier, le vice-président du conseil général du Loiret Jean-Louis Bernard, et le maire adjoint d'Orléans Florent Montillot. C'est l'occasion, pour la déléguée du CRIF-Orléans d'affirmer : « *Certains, en France, se plaignent d'un ''trop plein '' de commémorations en y voyant une marque de complaisance, un geste sans signification, ou même, s'agissant de la Shoah, d'un signe d'ethnocentrisme des Juifs de France.*

Face à ces critiques, j'ajfirme la nécessité de ces moments de remémoration collective qui s'inscrivent dans la tradition juive nous enjoignant de nous souvenir et dans la tradition républicaine de la France, empreinte du souci de justice, de vérité et de respect de la personne humaine. »

Septembre

Le 4 septembre, le CRIF exprime son émoi à l'ambassadeur de Suède en France, Gunnar Lund, après la publication d'un « *article antisémite* ».

Le quotidien *Aftonbladet* a en effet publié dans son édition du 17 août un article affirmant que l'armée israélienne avait couvert en 1992 un trafic d'organes humains prélevés sur le corps de Palestiniens.

« Gunnar Lund, s'exprimant au nom du gouvernement de son pays "et de la majorité des Suédois", a fait part de sa compréhension devant la réaction du CRIF. Mais il a insisté sur l'impossibilité constitutionnelle qui empêche le gouvernement suédois d'intervenir dans cette affaire. En effet, a expliqué le diplomate, le gouvernement "nepeut pas s'excuser ni condamner" cet article an nom de la liberté de la presse. Il a insisté sur la séparation des pouvoirs en Suède. Il a indiqué toutefois qu'il existait une loi contre l'incitation à la haine raciale et à l'antisémitisme. Il appartient au Chancelier de la Justice, l'équivalent du Procureur général, de poursuivre le directeur de publication du journal s 'il estime que l'article du 17 août entre dans le cadre de celte loi. »

Le 5 septembre, Richard Prasquier et une délégation de l'officine assistent à l'Olympia à la soirée *Rire ensemble* organisée pour la sixième fois par l'Union des Etudiants Juifs de France, membre du CRIF, et SOS Racisme. Ce spectacle *« contre le racisme »,* présenté par Anne Roumanoff et Michel Boujenah, était retransmis en direct par France 2.

Selon le CRIF, « *l'un des moments forts de la soirée a été l'intervention de Michel Boujenah, qui est arrivé sur scène un sandwich à une main et une torche allumée à l'autre. Il a expliqué que c'était pour symboliser deux événements qui touchaient deux mino-*

niés. D'un côté, la nuit étant tombée, les Musulmans pouvaient rompre le ramadan et se restaurer, cl de Vautre côté, Shabbat étant terminé, les Juifs pouvaient commencer une nouvelle semaine. »

Le 8 septembre, le CRIF est reçu par Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur. L'occasion pour Richard Prasquier d'analyser une fois de plus l'état des actes antisémites.

« Après le pic de janvier correspondant à l'inteiwenlion d'Israël contre le Hamas, le SPCJ et le ministère de l'intérieur ont noté la persistance du nombre des actes antisémites. Si les actions les plus graves ont diminué dans les mois suivants, on constate une augmentation des menaces par rapport à la même période en 2008. Les participants à cet entretien ont souligné la réapparition d'un antisémitisme sous de nouvelles formes.

Brice Hortefeux a évoqué la tentative d'incendie contre une école de l'OR T, le même jour à Marseille et indiqué que l'enquête était en cours. Il a également été question de la sécurisation des lieux Juifs, quelques jours avant le début des Jetés juives du nouvel an juif

Richard Prasquier s'est prononcé par ailleurs contre les dérives communautaristes. "Il est indispensable que la République soit le chapeau commun de toute la population, même si des communautés peuvent exprimer leur sensibilité, ce qui ne peut que contribuer à un enrichissement mutuel'', a-t-il estimé. »

Suite à cet entretien, le ministre de l'intérieur écrira au président du CRIF pour lui faire savoir *«qu'il avait donné toutes les instructions aux services qui dépendent de lui "afin qu'ils portent une attention toute particulière à la protection des lieux de culte"pendant lesfêtes de Tichri qui auront lieu du 18 septembre au 11 octobre, »*

Le 9 septembre, Jean-David Levitte, conseiller diplomatique de Nicolas Sarkozy, reçoit le CRIF et confirme à ses interlocuteurs la fermeté française face à l'Iran.

« Richard Prasquier a fait part de l'analyse du CRIF sur le processus de paix estimant qn 'Hfallait des gestes de part et d'autre >.*

Profitant de sa présence au Quai d'Orsay, le CRIF a également rencontré ce même jour Philippe Errera, directeur de cabinet de Bernard Kouchner et Fabrice Mauries, en charge des dossiers d'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient et de la Méditerranée.

Le 10 septembre, Xavier Darcos, ministre du Travail, reçoit Richard Prasquier afin d'évoquer la possibilité de mettre en place des « *actions de dialogue sur le terrain* »* dans le cadre de la campagne *slgir ensemble pour le vivre ensemble.*

« Partant de réunions informelles telles que le groupe de parole entre mères afro-antillaises et juives mis en place par Yves-Victor Kamami, membre dit comité directeur du CRIF, dans le 19 arrondissement, le ministre et le CRIF se sont livrés à une première réflexion sur l'efficacité de programmes "là où ça se passe". »

Le 10 septembre également, « *selon une tradition bien établie »,* Bertrand Delanoë est venu présenter ses vœux de bonne année à la communauté juive et a partage « *la pomme et le miel ».*

Ce fut un échange de bons procédés, le maire de Paris, accompagné de plusieurs députés et maires d'arrondissements, se félicitant de la qualité des relations déjà anciennes entre la mairie et les juifs de la ville.

De son côté, le président du CRIF a rendu hommage à son interlocuteur et à l'ensemble de l'équipe municipale pour leur écoute et leur disponibilité jamais en défaut.

Le II septembre, la commission du CRIF chargée des relations avec les élus locaux reçoit Thierry Solère, vice-président du conseil régional des Hauts-de-Seine et premier adjoint au maire de Boulogne. Ce n'est pas un hasard :

* *Connu pour son expertise dans le domaine de l'Internet, il a été nommé responsable de l'économie numérique par Xavier Bertrand, le secrétaire général de PU MP, au lendemain de la réunion avec le CRIF.*

Thierry Solère s'est livré an cours de la rencontre avec la commission, à une analyse des problèmes et des projets de sa ville et de son département et a abordé ses relations avec la communautéjuive organisée. »

Le 15 septembre, Henri Guaino, conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, reçoit le CRIF à l'Élysée. Il s'agît de rassurer l'officine qui s'inquiète de l'avenir de l'Unîon pour la Méditerranée. Car, aussi curieux que cela paraisse, cette question également relève de la compétence du CRIF. Du moins à ses yeux.

L'Union pour la Méditerranée est née le 13 juillet 2008. Ce jour-là, le président de la République avait rassemblé quarante chefs d'État ou de gouvernement[14], dont Ehud Olmert pour Israël. Seule la Libye avait refusé de faire partie de l'Union.

Des projets ambitieux avaient été annoncés, qui tardent à se concrétiser, pour diverses raisons, mais également en raison de l'intervention israélienne à Gaza. D'où l'inquiétude (et l'impatience) du CRIF. Henri Guaino s'est voulu rassurant. L'Union pour la Méditerranée n'est pas enterrée, a-t-il affirmé.

Nous sommes à l'avant-veillc du premier tour de l'élection du directeur général de l'UNESCO et le CRIF a clairement manifesté son opposition à l'élection de Farouk Hosni, candidat au poste.

Le sujet est mis sur la table et Henri Guaino ose néanmoins faire part de son soutien à l'Egyptien. Initiative audacieuse. C'est pourquoi Guaino s'empresse de rappeler la carrière ministérielle du candidat au sein du gouvernement égyptien, l'un des rares gouvernements arabes à avoir reconnu Israël, et il fait valoir que d'ailleurs, Israël ne s'opposait pas à sa candidature. Un argument de choc, on en conviendra.

La situation en Iran ne pouvait pas ne pas être évoquée et les deux interlocuteurs se sont réjouis de ce que l'opinion publique française semblait bouger (dans le bon sens, à leur avis) depuis la récente élection présidentielle.

---

4) La Cour des Comptes a relevé pjr h suite le prix jugé exorbiiant de celte jutiiiiée (IG,6 millions d'euros), dont un dîner des chefs d'Erii pour un modique coût de 5 050 euros par teic+

Après avoir quitté l'Élysée, Richard Prasquier s'est rendu à Grenoble ce même 15 septembre pour y rencontrer à la fois le CRIF local et les responsables politiques.

Il a d'abord été reçu par le nouveau préfet de l'Isère, Albert Dupuy.

« Après quelques échanges de bienvenue, Richard Prasquier a commencé par évoquer le rôle positif joué par le bassin grenoblois et ses en virons lors de la seconde guerre mondiale : résistance organisée, nombreux "justes" dans la population dauphinoise...

L'Isère est un département en pointe dans le tra vail de mémoire, avec de nombreuses commémorations mémorielles, mais aussi à travers le travail sur la spoliation des biens juifs mené par Tal Bruttmann.

Concernant l'actualité la plus récente, l'ensemble des participants ont également loué le calme relatif dans la région, avec peu d'actes d'antisémitisme durant les trois dernières années par rapport à la moyenne nationale, avec l'exception notable cependant de la période du confit à Gaza début 2009, où la capitale des Alpes a été le lieu de manifestations très virulentes, et de nombreux propos antisémites ont été relevés dans les foules, mais aussi dans les discours.

Le dialogue s'est ensuite conclu sur la nécessité de poursuivre le dialogue intercommunautaire. »

Richard Prasquier et la délégation du CRIF se sont ensuite rendus à l'Hôtel de Ville où ont été évoqués bon nombre de dossiers d'actualité dont le procès Fofana et la détention de Gilad Shalit.

Il a été rappelé que le CRIF Grenoble-Isère et la municipalité de Grenoble avaient déployé une banderole sur le fronton de la mairie l'hiver précédent.

La municipalité de Grenoble a fait part de son soutien indéfectible dans le travail de mémoire et, pour faire bonne mesure, a affirmé vouloir favoriser la continuation du dialogue intercommunautaire et promouvoir la notion du *« mieux vivre ensemble »,* si chère à l'officine.

Afin de bien préparer ces entretiens, le bureau du CRIF Grenoble-Isère et le maire de Grenoble Michel Destot, s'étaient rencontrés lors d'un petit déjeuner quelques jours

auparavant. Cela avait déjà été l'occasion d'un tour d'horizon : « *Le maire de Grenoble a insisté sur le '"vivre ensemble" et sur une vision mondialisée des problèmes tant écologiques que migratoires.* » Pour cimenter cette entente parfaite, un projet de jumelage entre les villes de Grenoble et de Rehovot, en Israël, est à l'étude.

Le 16 septembre, « *Richard Prasquier informe la garde des sceaux que, devant Rentrée de la Maison des Associations d'Orléans, qui a abrité une exposition présentée par P association Palestine 45, a été constatée la présence d'un panneau installé par Palestine 45 appelant au boycott de tous les produits israéliens. Or, cette action est susceptible de constituer une infraction pénale au sens des articles Article 225-1 et suivants du Code Pénal, modifié parla Loin°2006-340 du 23 mars 2006 - art. 13JORP24 mars 2006* *, répète inlassablement le président de l'officine, qui adresse par ailleurs une lettre de protestation à Serge Grouard, député-maire d'Orléans.

Les 17 et 18 septembre, le CRIF participe à une formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) à Paris. Grâce à l'officine, une centaine de magistrats venus de toute la France ont pu s'informer amplement sur *Le racisme et l'antisémitisme en France.*

Parmi les orateurs : Marc Knobel, chercheur au CRIF et rapporteur à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), dont l'exposé portait *s\ixL'antisémitisme et le racisme sur P Internet.* Une question qui préoccupe grandement le CRIF et sur laquelle il revient avec une inquiétante régularité.

«Ait cours de son intervention, Marc Knobel a rappelé comment le Fiel est utiliséparles extrémistes depuis les années 1995-1996. Il a constaté l'existence de difficultés particulières dues au caractère international des communications électroniques et il a énuméré quels sont les pays qui posent problème. Par contre, pour la France, Marc Knobel a souligné que le cadre juridique actuel destine à lutter contre la propagation des idées racistes et antisémite est

adapte. Il a fait notamment référence aux dispositions de la loi dti 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse au regard des contenus xénophobes, racistes, antisémites ou faisant l'apologie des crimes contre l'humanité et aux dispositions spécifiques de la loi du 21 juin 2004pour la confiance dans l'économie numérique. L'expert a rappelé par ailleurs quelles sont les éventuelles actions en termes de détection, modération, signalement, dénonciation et plainte. Enfin, Marc Knobel a indique également quelles sont les actions éducatives et/ou culturelles à mettre en place pour aider à mieux lutter contre les contenus racistes et antisémites sur internet. »

Le président iranien Ahmadinedjad internent devant l'Assemblée générale de l'ONU le 23 septembre. L'occasion pour le CRIF de lancer une pétition appelant à « *sanctionner le régime iranien* ». Ce texte demande à la communauté internationale de « *dénoncer inlassablement l'oppression que subit le peuple iranien.* »

De nombreux représentants de la classe politique française vont signer la pétition du CRIF. Parmi elles : Xavier Bertand, secrétaire général de l'UMP, ancien ministre du Travail ; Jean-François Copé, ancien ministre, président du groupe parlementaire UMP à l'Assemblée nationale ; Bertrand Delanoë, maire de Paris, Rudy Salles, vice-président de l'Assemblée nationale, vice-président du Nouveau Centre.

Octobre

Le 6 octobre, Fadela Amara, ancienne présidente de *Ni putes ni soumises,* désormais secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, reçoit une délégation du CRIE II s'agit de promouvoir le fameux « *vivre ensemble ».*

Hélas la crise complique ce bel idéal républicain. Ce qui n'empêche pas Amara d'espérer : « *...ilfaut faire en sorte que tout le monde regarde dans la même direction dans le cadre de la République ».* Gare aux déviants qui se hasarderaient à regarder ailleurs !

De son côté, « *Richard Prasquier a indiqué que le CRIF allait prendre des initiatives pour mettre en place des programmes, qui, plutôt que d'éviter le face à face, inviteront les uns et les autres à prendre "les memes chemins de la mémoire partagée". »*

Engagement étonnant de la part du CRIE Est-ce à lui qu'il revient de « *prendre des initiatives pour mettre en place des programmes » 1* N'existe-t-il pas précisément pour cela un secrétariat d'Etat chargé de la politique de la ville ? On a du mal à comprendre.

Le 8 octobre, Nicolas Sarkozy écrit à Richard Prasquier et prend la peine de l'informer, s'agissant de l'Iran :

« Croyez bien que la France ne se résoudrait pas à ce qu'un programme nucléaire clandestin à finalité militaire ne vienne gravement menacer la sécurité du monde ». A-t-il réellement écrit précisément ces mots que rapporte le CRIF ? Car dans ce cas, cela signifierait que le locataire actuel de l'Elysée ne maîtrise pas davantage la syntaxe que le reste...

En tout cas il répondait ainsi à une lettre du président du CRIF dans laquelle celui-ci saluait *«lafermeté»* des convictions du chef de l'État et « *l'accord »* de son *» action avec les*

idéaux auxquels nous sommes attachés ». Le président du CRIF saluait également sa détermination à empêcher la libération d'un terroriste iranien pour permettre le retour en France de Clotilde Reiss. Sarkozy a assuré Richard Prasquier *« que la France n'acceptera jamais les tentatives d'amalgame entre une étudiante innocente et un criminel reconnu coupable de meurtre. »*

Le 14 octobre, le Congrès Juif Européen (ÇJE) ouvre un bureau à Bruxelles. Le CJE n'est pas à proprement parler le CRIF mais presque, car ainsi que nous l'avons vu, il a été créé en 1986 par Théo Klein, alors président du CRIF. Auparavant n'existait qu'une branche européenne du Congrès Juif Mondial.

Le CJE rassemble les responsables de quelque quarante communautés juives d'Europe, soit environ 2,5 millions de juifs. Le poids de la France, première communauté par son importance numérique, y est considérable. *« Nous avons réalisé qu'il y avait un vide au niveau européen, et qu'il y avait le besoin d'une organisation puissante travaillant avec les institutions européennes. Ceci est plusJacile quand vous êtes à Bruxelles »,* déclarera le plus sérieusement du monde à *\'European Jewish Press* la secrétaire générale adjointe du CJE.

Le bureau de Bruxelles a été inauguré par plusieurs personnalités : le président du CJE, Moshc Kantor, le président de la commission européenne Manuel Barroso, le vice-président Jacques Barrot, le président du Parlement européen Jerzy Buzek, et le ministre israélien des infrastructures nationales, Uzi landau.

Signalons au passage que le Congrès Juif Mondial, présidé par Ronald Lauder, a lui aussi son bureau à Bruxelles, qui suit également avec la même vigilance sourcilleuse les travaux des institutions européennes.

Un nouveau recteur est nommé à l'académie de Montpellier. Il se nomme Christian Philip et dès le 21 octobre, le CRIF, en la personne du délégué régional Hubert Allouche, le rencontre.

« Sachant que la lutte contre les violences scolaires est une des priorités du Rectorat de Montpellier, Hubert Allouche a questionné le recteur Philip, sur la possibilité d'envisager la création d'une commission, où le rectorat avec des enseignants et le CRI F pourraient réfléchir ensemble à différents thèmes comme l'éducation à la citoyenneté, la lutte contre toute forme de discrimination, la tolérance, l'ouverture à l'autre et le devoir de mémoire. Dans sa réponse le recteur semblait y êtrefavorable.

Hubert Allouche a profité de cette rencontre pour saluer le soutien et la présence du rectorat pour les diverses opérations organisées par le CRI F et les associations qu'il fédère. (...)

Hubert Allouche a ainsi rendu hommage à la qualité de ces relations avec l'académie de Montpellier qui prendfortement à cœur la lutte contre l'antisémitisme. Et cela, depuis plusieurs années. Enseigner la grandeur des valeurs de liberté et d'ouverture constitue une prioritépour tons. Il est tout aussi important de lutter contre les racines de l'antisémitisme que de mettre en œuvre une pédagogie contre l'acquisition des stéréotypes. La mémoire de la Shoah, qui est un des axes d'action du CRIF depuis sa création, ne doit pas uniquement être conçue aujourd'hui de façon commémorative, mais véritablement pédagogique. »

A côté de ce sujet essentiel - concevoir la mémoire de la shoah de façon véritablement pédagogique - d'autres problèmes mineurs ont été évoqués au cours de l'entretien, comme :

** - Les moyens mis en œuvre pour venir en aide aux élèves qui décrochent pour des raisons diverses du système scolaire sans qualification*

- La nécessaire mixité sociale dans les établissements scolaires

- Les questions sur la laïcité, la rénovation des filières professionnelles

- La future création d'une université unique à Montpellier. »

Rien de bien important, en somme.

Le 22 octobre, Marc Knobel, chercheur au CRIF, fait un exposé sur *Le négationnisme, du nazisme à la conférence négationniste de Téhéran* (qui s'était tenue en décembre 2006). Cet exposé se place dans le cadre d'un partenariat avec le conseil

régional d'Ile-de-France : des journées de formation sont ainsi proposées tout au long de l'année par le Mémorial de la shoah pour les professeurs, les chefs d'établissement, les documentalistes et les bibliothécaires des centres de documentation et d'information (CD1).

« Tout en abordant la problématique de l'enseignement de la Shoah, les participants à ces journées renforcent leur connaissance sur le sujet », précise le communiqué du CRIE

Le 25 octobre se déroule à Nice le dîner régional du CRIF Sud-Est. Ses deux invités d'honneur sont le cinéaste Claude Lanzmann et Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie et maire de Nice.

Au menu, en plat de résistance : les tentatives de boycott des produits israéliens. Le président du CRIF dénoncera une fois de plus, inlassablement, le caractère illégal de ces opérations menées par « *des groupuscules* ». Il indiquera au ministre Estrosi ce qu'il attend de lui :

« Ces opérations sont illégales et l'État devra marquer avec fermeté son attachement à la liberté du commerce qui est la marque d'une société libre.

Cette question peut vous paraître dérisoire, ces opérations de boycott de produits israéliens courants distribués par nos grandes surfaces ne mettront pas en péril l'économie israélienne, je vous rassure !

Mais quelle image et quelle société cela nous prépare ? Il en va de notre liberté mais aussi et surtout de notre bien-être !

Doit-on se priver des médicaments génériques de la société TEVA, des composants électroniques de nos ordinateurs, de la science et des technologies développées par Israël ?

Ce ne sont pas de produits dont je parle mais de culture et de civilisation.

Ma deuxième requête, mais elle est inutile, tant je connais votre engagement, c'est la poursuite et le développement des échanges de haut niveau avec Israël.

Notre pays, et notre région ne doivent pas se priver de la richesse de ces échanges. »

Christian Estrosi, dans sa réponse, ne manquera pas de rappeler « *son engagement à sensibiliser les jeunes sur la Shoah, tout connue le président du Conseil régional, Michel Vauzelle.* »

Le préfet des Alpes maritimes Francis Lamy, ne voulant pas être en reste, a insiste quant à lui « *sur l'importance des dîners du CRIF, qui sont à lafois des rassemblements républicains et des moments de convivialité. Il a confirmé la vigilance de l'État face aux actes antisémites.* »

Le 26 octobre, le ministre de l'Éducation nationale et porte-parole du gouvernement, Luc Chatel, reçoit à son tour le CRIE

A l'occasion d'un large tour d'horizon, diverses questions touchant à l'éducation nationale ont été abordées : antisémitisme en milieu scolaire, difficultés dans certains établissements d'un enseignement de la shoah conformément aux programmes, activités parascolaires prenant parfois un tour très orienté politiquement, affaire des DVD négationnistes parvenus sous couvert de documents sur la grippe dans des établissements du Tarn, etc.

Le ministre a informe le CRIF de la mise sur pied de cellules d'interventions qui pourraient agir à la demande des recteurs en cas de problèmes dans des établissements. Il a été convenu qu'une relation étroite serait maintenue entre le ministère et le CRIE

Dans le cadre d'une mission à caractère technique destinée à approfondir les relations entre la France et Israël dans le domaine militaire, une délégation d'officiers de haut rang de Tsahal, nom donné à l'armée israélienne, séjourne à Paris les 28 et 29 octobre.

Eh bien, même dans ce cas d'échanges militaires, par définition discrets, voire secrets et confidentiels, le CRIF est apparemment incontournable. Car une « réunion informelle », le 29 octobre, permettra à la délégation de Tsahal et aux dirigeants du CRIF d'échanger toutes les informations voulues. Confidentielles ou pas.

Durant ce mois d'octobre, la tension monte encore d'un cran avec les Verts et l'extrême gauche en raison du boycott anti-israélien, ce qui fait dire au CRIF : « *Les Verts, le PCF et la Ligue des droits de l'homme (LDH) dépassent la ligne rouge ».*

Cette campagne de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) contre Israël a en fait été lancée par un collectif d'associations palestiniennes un an après que la Cour internationale de justice ait déclaré illégal le mur construit dans les territoires palestiniens. La campagne connaît un regain d'activité en 2009. En octobre, Le PCF, les Verts et la LDH rejoignent l'appel du *Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens* pour le BDS.

La riposte du CRIF ne se fait pas attendre. Il adresse un courrier courroucé aux coupables afin de leur rappeler en détail le caractère « *illégal »* des actions de boycott :

« Le CRIF est particulièrement consterné par le fait que, à la place de privilégier le dialogue entre toutes les parties, le PCF soutient des appels au boycott qui sont particulièrement répréhensibles et délictueux au regard de notre code pénal.

A cet égard, je me permets de vous rappeler que l'article 225-1 du code pénal indique que :

"Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation defamille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance on de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

Constitue également une discrimination toute distinction opérée entre les personnes morales à raison de l'origine, du sexe, de la situation de famille, de l'apparence physique, du patronyme, de l'état de santé, du handicap, des caractéristiques génétiques, des mœurs, de l'orientation sexuelle, de l'âge, des opinions politiques, des activités

syndicales, de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée des membres ou de certains membres de ces personnes morales. ”
(Loi n°2001-1066 du 16 novembre 2001 art. 1"
Journal Officiel *du 17 novembre 2001)*
(Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 art. 4
Journal Officiel *du 5 mars 2002)*
(Loi n°2006-340 du 23 mars 2006 art. 13II
Journal Officiel *du 24 mars 2006).* *

Voilà les communistes dûment avertis. Ce qui devrait arranger leurs affaires puisque nous savons tous qu’un communiste averti en vaut deux...

Novembre

Le 6 novembre, le ministre israélien des Infrastructures, Uzi Landau, est à Paris pour des entretiens avec son homologue français, Jean-Louis Borloo. Il en profite pour rencontrer à l'ambassade d'Israël une délégation du CRIF conduite par Richard Prasquier, à qui il tiendra notamment ce discours : « *Il y a quatre-vingt ans, dans de nombreux pays, on disait aux Juifs : 'Allez donc en Palestine." Aujourd'hui, c'est invraisemblable, on nous dit : Juifs, quittez la Palestine". C'est un comble. Nos racines sont en terre d'Israëî, depuis des millénaires, a martelé le ministre, Usant en français un texte ''sioniste" de Napoléon quand il se trouvait en Terre sainte. On ne met pas assez l'accent sur le droit imprescriptible desJuifs sur la terre d'Israël. Dans un autre domaine, nous ne pouvons pas accepter les propos du président Obama sur l'illégitimité de l'extension des implantations. En conclusion, a dit Uzi Landau, quia également évoqué la Turquie, l'Iran et la Syrie, cela suffit : nous ne devons plus être constamment sur la défensive. Il faut mettre en avant nos droits et notre fierté. »*

Du 9 au 13 novembre, une « mission » du CRIF Marseille-Provence et du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur se rend en Israël. Pour la troisième fois, après celles de 2005 et 2007. Il s'agit de proposer aux jeunes qui font le voyage « *Un autre regard... Promouvoir l'amitié entre les jeunes... Promouvoir la compréhension, la tolérance et la solidarité entre les hommes... Promouvoir la fraternité entre les peuples.., »*

Au programme : réception à l'ambassade de France, visite de Yad Vashem (« *un des temps fort de notre déplacement »),* visites politiques diverses. « *An cours du dîner offert par le Président Michel Vaitzelle chacun donne libre cours à ses réflexions. Après avoir salué les participants au voyage, Monsieur Réouven*

Obana, Grand Rabbin de Marseille, Isidore Aragones, Président du Crif Jocclyn Zeitonn, Président d'honneur du Crif Conseiller Général, Zvi Ammar, Président du Consistoire, le Sénateur Pierre Laffitte, Henri Couilliot, Cécile Helle, Conseillers Régionaux, Daniel Sperling, Adjoint à la Mairie, Elie Benarroch et Sauveur Assoit s, respectivement Présidents du F SJ U Marseille, Nice, Gilbert Ben Hayoun, Universitaire, Bernard Gnigui, Président du KKL, Gérard Bismuth, Délégué Général du Crif, Michèle Teboul, Vice-présidente du CrifetJean Jacques Zenon, Porte Parole du Crif Josette Kiesermann, Présidente de HAC, les journalistes venus nombreux, ses conseillers, les professeurs et les élèves, il reconnaît avoir été sensible aux paroles des Ministres qui ont pris le temps de le recevoir. Les israéliens bataillent sur tous les fronts. "Nous sommes fascinés par leur comportement" souligne le Président de Région "La solidarité et le partage sont le ciment d'une grande famille" (...)

Après quelques années de gestation et d'intenses réunions, le jumelage, projet d'accord de partenariat du CRIF Marseille-Provence, du Conseil Régional Provence-Alpes-Côle-d'Aznr et de la Mairie de Ha fa est inauguré enfin d'après midi entre les lycées de notre région et les lycées de Ha fa. »

Le 10 novembre, Richard Prasquier est reçu à sa demande en urgence à l'ambassade de Norvège à Paris. L'affaire est grave : l'université de Trondheim n'a-t-elle pas décidé de boycotter les grandes écoles et universités israéliennes ?

L'ambassadeur Tarald Brautaset le rassure : le gouvernement norvégien s'est clairement prononcé contre toute tentative de boycott. La veille encore, la ministre de la recherche et de Renseignement supérieur, Tora Aasland, a affirmé, devant le parlement, que le boycott était contraire à tous les principes. Le vote à l'université des sciences et de la technologie de Trondheim doit avoir lieu prochainement et son recteur s'est officiellement prononcé contre le boycott. D'après l'ambassadeur norvégien, l'universitaire devrait être suivi.

D'ailleurs, deux jours plus tard, le CRIF sera pleinement rassuré : l'ambassadeur appelle Richard Prasquier au télé-

phone pour l'informer que l'université de Trondheim, la deuxième du pays, a bel et bien rejeté la proposition de boycott universitaire d'Israël, suscitée par des enseignants.

Le 11 novembre, Benjamin Netanyahu est à Paris pour rencontrer Nicolas Sarkozy. Mais auparavant, il a reçu le président du CRIF qui relatera l'entrevue en ces termes :

« Le Premier ministre israélien a indiqué au président du CRIF qu'il avait été stupéfait en apprenant la déclaration de Bernard Kouchner suivant laquelle il n'y avait pas de partenaire pour la paix en Israël. Aucun gouvernement israélien jusqu'à maintenant, a dit le chef du gouvernement israélien, n'afreiné plus que le sien les constructions sur la rive ouest et à aucun moment du passé, cet état defait n'avait empêché la poursuite des négociations avec lAutorité palestinienne.

Le Premier Ministre s 'est déclaré surpris de ce que ces efforts réels ne fussent pas pris en compte de façon plus objective par les commentateurs. Benjamin Netanyahu a par ailleurs fortement insisté sur le caractère biaisé du rapport Goldstone, alors que, comme le déclarait le colonel britannique Kemp dans son audition devant le Conseil des Nations Unies, aucun pays n 'avait jamais pris autant de précautions qu'Israëlpour réduire le nombre de victimes civiles au cours de son opération contre le Hamas à Gaza. Benjamin Netanyahu s'est félicité de la fermeté de la positionfrançaise sur l'Iran ».

Le 16 novembre, Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice et des Libertés, reçoit le CRIF pour un tour d'horizon.

Diverses questions touchant à l'antisémitisme sont abordées. Le CRIF rappelle notamment « *qu'Hestime que la propagation du racisme et de l'antisémitisme sur Internet, notamment - via les forums de discussion, les chats, les emails, les sites web et les blogs - est très problématique. Le CRIF, qui a préparé et déposé à l'intention du ministre de nombreux dossiers sur celte matière et d'autres, a insisté sur la nécessité de protéger les citoyens dans ce domaine et de mener une réflexion soutenue contre la banalisation du racisme sur l'Internet.*

Parlant également des actes antisémites, le CRIF a demandé an ministère de la Justice qu'il communique plus ouvertement sur les faits ainsi que sur les sanctions qui ont été prononcées dans différentes juridictions, concernant des affaires relatives au racisme et à l'antisémitisme. »

Voilà donc pourquoi le CRIF tient tellement à museler internet : c'est pour le bon motif, pour « *protéger les citoyens dans ce domaine ».* Ce qui est tout à son honneur, reconnaissons-!e.

Le boycott des produits israéliens sera également largement évoqué. A la satisfaction du CRIF, *« Michèle Alliol-Marie a rappelé son attachement à ce que la loi soit appliquée et respectée : "lorsque la loi est violée, il est de mon devoir qu'il y ait des poursuites et des sanctions. Il y a une réponse légale et un cadre légal et tout cela doit être appliqué", a insisté Michèle Alliot-Maric, qui a indiqué qu'une circulaire vient d'être envoyée aux Procureurs leur enjoignant d'être particulièrement vigilants dans les affaires d'antisémitisme et de racisme. Le ministre reconnaît néanmoins que l'internationalisation de l'Internet rend la lutte contre le racisme sur le Net plus difficile. »*

Ce même 16 novembre, le CRIF reçoit le criminologue Alain Bauer, président, entre autres, du Conseil d'Orientation de l'Observatoire National de la Délinquance. L'ancien Grand Maître du Grand Orient de France (2000-2003) conseille également Sarkozy en matière de lutte contre la délinquance, ce qui ne l'empêche pas d'enseigner au Centre Antiterroriste d'Herzlia en Israël. De quoi fournir tout un lot de sujets de conversation.

Le CRIF aura droit à un tableau de l'état de la criminalité dans le monde, qu'il rapporte en ces termes : pour Alain Bauer, « *le crime, qui est devenu un véritable business, est loin d'être en régression. Au contraire, ce qu 'il faut bien considérer comme la "première entreprise globalisée à travers la planète," utilise les moyens modernes de développement, "peut-être d'une manière un peu plus expéditive qu'aillcurs" '.gestion de la concurrence, recherche*

de profits maximums, optimisation du marché du travail... On est, dit le conférencier, dans une phase de "gangstéro-terrorisme". L'économiste Adam Smith affirmait avec conviction : "Une main invisible régule le marché"[1]. Il oubliait tout simplement de dire que cette main est celle du crime.

Dans son entreprise à l'échelle planétaire, le crime bénéficie d'effets accélérateurs comme l'utilisation de l'Internet. Dès lors, et c'est nouveau, la mafia s'installe dans des pays où elle n 'avait jusqu 'ici jamais mis les pieds, notamment en France et en Allemagne. »

Où l'on voit réapparaître une fois de plus la « nocivité » d'internet. Aucun argument n'est à dédaigner lorsqu'il s'agit de terrasser l'ennemi.

Le 17 novembre, Richard Prasquier est à Varsovie pour la réunion du conseil international d'Auschwitz, dont il est membre depuis plusieurs années. « *Cette réunion, présidée par Wladyslaw Bartoszewski, ministre des affaires spéciales du gouvernement polonais, Juste des Nations et citoyen d'honneur de l'Etat d'Israël, a traité des évolutions importantes en cours sur le camp d'Auschwitz.*

L'augmentation du public (1 200 000 visiteurs par an), la dégradation progressive et accélérée des structures fragiles de Birkenau, ainsi que des objets exposés (cheveux...) imposent des actions nouvelles.

Une fondai ion internationale d'Auschwitz a été constituée, qui sera consacrée à ces travaux de réhabilitation. Son capital sera avancépar les divers États européens, et en particulier par l'Allemagne. Par ailleurs, les expositions en place à Auschwitz i, dont une partie est ancienne, nécessitent une restructuration, pour mieux les adapterà la réalité historique et aux besoins éducatifs.

L'organisation de la commémoration du 65' anniversaire de la libération du camp (27janvier 2010) a été abordée. Une insistance particulière sera mise sur la participation des divers ministres de l'éducation nationale, chargés de déterminer les projets pédagogiques dans leurs pays respectifs. »

Ce même jour, 17 novembre, Haïm Musicant, directeur général du CRI F, participe à Paris à une réunion au secrétariat d'État à la défense et aux anciens combattants, organisée à l'initiative de la Fondation pour la mémoire de la shoah. L'objet de la réunion est précisément l'organisation des commémorations liées à cet anniversaire. Il sera décidé d'envoyer à Auschwitz une forte délégation qui sera conduite par le secrétaire d'État Hubert Falco. De fait, la délégation française comprendra près de deux cents personnes.

Le 18 novembre, Eric Besson reçoit le CRIF pour faire un point de l'état du débat sur l'identité nationale.

Il informe ses interlocuteurs que « *Plus de 40 000personnes ont déjà donné des contributions sur le site Internet spécialement dédié à ce thème. En plus des préfets et des sous-préfets, des députés et sénateurs organisent également des débats, avec tontes les forces vives locales. Des préconisations et recommandations seront faites à la fin de la consultation. (...)*

Le président du CRIE a estimé tpi 'ilfaut donner à Pidcntitéfrançaisc la valeur de citoyenneté. Le ministre de l'immigration et de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire a plaidé pour la réajftrmation du concept de l'identité nationale, tout en tenant compte des itinéraires personnels. *****

Le 19 novembre a lieu un hommage à Mgr Olivier de Berranger, le porte-voix de la Déclaration de repentance des évêques de France, le 30 septembre 1997 à Drancy.

« Richard Prasquier a souligné l'importance de la déclaration de repentance des évêques de France qui a mis en lumière le rôle, non pas des individus, mais des institutions, donnant ainsi un écho spirituel aux mots prononcés par le Président Chirac deux ans plus tôt. (...)

Plus de 120 personnes ont tenu à rendre un témoignage de reconnaissance à Mgr Olivier de Berranger parti de l'évêché de Seine-Saint-Denis depuis le 24 janvier dernier, dont le député-maire de Drancy,Jean-Christophe Lagarde. »

à

Ce même 19 novembre, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) confirme le choix du jury du *Prix des Droits de PHommc de la Républiquefrançaise,* en récompensant cinq projets d'ONG népalaise, argentine, Idrghize, palestinienne et russe. La CNCDH précise que ce prix distingue des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives des droits de l'homme.

Le « scandale » vient de ce qu'est récompensé, parmi les autres, le *Réseau des Organisations Non Gouvernementales Palestiniennes (PNGO) pour son projet Campagne nationale pour la défense des libertés publiques et des droits de Phomme et pour la restauration de PUnité nationale en Palestine.* Ce projet s'attache à reconstruire une unité nationale en élargissant l'espace d'expression de la société civile afin qu'elle devienne un acteur majeur du processus de développement démocratique.

La fureur du CRIF est extrême à l'annonce de cette nouvelle, Le 7 décembre, il adresse des courriers courroucés à Bernard Kouchner et au président de la CNCDH.

Il y clame son indignation et exprime avec véhémence son regret de ce *« qu'bâtivement la CNCDH ait eru devoir distinguer ces ONG. Il eut été préférable qu'elle vérifie au minima les informations que nous transmettons (au sujet du PNGO). lient été préférable également que la CNCDH se garde d'honorer des associations qui diabolisent constamment Israël. »*

Et de fait, le courrier au ministre dénonce avec précision l'organisation du PNGO en ces termes : « *Le PNGO est une plateforme qui regroupe 132 organisations membres à Jérusalem, en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. La CNCDH peut-elle confirmer que ces associations ne seraient pas contrôlées indirectement à Gaza, par le Hamas ? La CNCDH peut-elle assurer connaître les activités des 132 organisations membres et disposer d'informations fiables sur les liens qu'elles pourraient avoir avec le Hamas ? Déplus, dans sa terminologie actuelle, le PNGO parle de "résistance" lorsqu'il évoque les faits d'armes ou de terrorisme du Hamas. Nous craignons ainsi qu'en distinguant le PNGO, la*

CNCDH ne donne dit crédit, un blanc-seing et/ou officialise la proximité entre certaines associations membres du PNGO et le Hamas.

Par ailleurs, nous savons que le PNGO a été un participant actif à la conférence antisémite de Durban en 2001 et qu'à cette occasion, il a soutenu le boycott et des embargos contre Israël, il a également retourné la terminologie de la Shoah, pour critiquer les opérations militaires israéliennes. Il convient également de noter que le PNGO soutient expressément le boycott et toutes formes de désinvestissement à l'égard d'Israël. Comment se peut-il par conséquent que la CNCDH fasse l'impasse sur ce point et soutienne un projet qui contrevient pourtant et clairement defait aux Lois de la République ?

Dans ces conditions, nous estimons que le choix de la CNCDH est totalement malencontreux et ne se justifie en rien. Ce faisant, nous regrettons que la CNCDH nuise aux intérêts de la paix. »

Dans son courrier à Yves Repiquet, président de la CNCDH, Prasquier va encore plus loin dans ses griefs contre le PNGO, relatant par le menu rinterminable litanie des actes de terrorisme du Hamas abhorré, dont il serait proche.

Devant ces pressions, le gouvernement va céder et annulera la remise solennelle du Prix, que le ministre des affaires étrangères, Bernard Kouchner, devait présider le 10 décembre en ce lieu symbolique qu'est le Quai d'Orsay. La remise se fera petitement à « Sciences Po ».

Conduite par Richard Prasquier, une délégation du'CRIF est en Israël le 22 novembre, pour une mission de quatre jours.

Elle rencontrera à Jérusalem un grand ami, le ministre français chargé de l'industrie, Christian Estrosi. Le ministre, qui a assuré ses hôtes de l'excellence des relations entre la France et Israël dans le domaine de l'industrie, leur a transmis un message d'amitié et de soutien de Sarkozy: « *Le président de la République m'a demandé de vous transmettre toutes ses amitiés et son soutien pour l'action que vous menez. (...) Vous avez toute notre confiance ».*

< Le CRIF a ensuite rendu visite au ministre israélien des communications, Moshe Kahalon. Ce dernier a annoncé la signature d'un accord franco-israclien dans le domaine des fibres optiques. Pour lui, face à ce qu'ilfaut bien considérer comme une tentative de délégitimation d'Israël à l'échelle planétaire, le gouvernement français se comporte en véritable ami d'Israël et, s'il est difficile de se mesurera ce "lavage de cerveau à grande échelle", Israël a néanmoins choisi d'adopter un slogan : "Nous devons délégitimer la délégitimation".

Cinquiétudc en Israël, dit Moshe Kahalon est réelle, car le rapport Goldstone marque incontestablement un tournant. Pourtant Tsahal est reconnu, par tous les observateurs impartiaux, comme l'armée la plus morale dti monde. Pour le ministre, il faudrait que partout, des hommes et des femmes se lèvent et, à l'instar d'Emile Zola, lancent très fort le cri : "J'accuse.!" En un mot, "partout où l'on ment, notre rôle et celui du CRIF est de dire, de crier, d'asséner la vérité" »

Le CRIF rencontrera ensuite tout un panel de personnalités politiques de haut niveau dans les domaines les plus variés et sera reçu par le consul général de France à Jérusalem, Frédéric Desagneaux.

Le 25 novembre, le CRIF rencontre à Jérusalem le président Shimon Peres, entrevue que le communiqué du CRIF rapporte en ces termes :

« Evoquant les relations entre la France et Israël, Shimon Peres les a qualifiées de "bonnes". Paris veut réintroduire Damas. Mais "il faut que la Syrie devienne européenne et pas le contraire !". Israël se félicite des positions claires de la France dans le dossier iranien et note avec satisfaction le développement de la coopération économique, scientifique et technologique. Ainsi seront livrées, début 2010, les premières voitures électriques construites avec Renault.

Tourné vers l'avenir, Shimon Peres a partagé une idée révolutionnaire avec ses interlocuteurs du CRIF: "J'aimerais transformer l'armée d'Israël en un grand campus universitaire. Chaque soldat devrait recevoir un diplôme de troisième cycle à l'issue de sa période militaire".

Et Shimon Peres de conclure avec malice : "Un Juif ne peut pas être satisfait. Quand il le devient, il n'est plus Juif Notre moteur

permanent, c'est l'insatisfaction, qui nous permet d'être en étal continuel de création" ».

Ce même jour, la délégation du CRIF est reçue à l'ambassade de France à Jaffa. Une réception en son honneur est donnée par l'ambassadeur Christophe Bigot.

Le 29 novembre se tient en Seine-et-Marne (77) le dîner-débat républicain du conseil des communautés juives (CCJ) du département sur le thème *Les rapports communautaires dans la cité.*

Il ne s'agît pas à proprement parler d'un dîner du CRIF, mais ce dernier est très largement représenté par son président, tout juste rentré d'Israël, accompagné d'une forte délégation. Plus de trois cents personnes y assistaient, dont Michel Guillot, préfet de Scine-et-Marne, ainsi qu'un grand nombre de parlementaires, députés et sénateurs du département. Sans oublier le président du conseil général.

Décembre

Le CRIF sait pertinemment qu'il ne faut pas négliger les jeunes car ils sont l'avenir et il n'est jamais trop tôt pour leur inculquer la pensée correcte. En vertu de ce principe de précaution, ses dirigeants rencontrent le 2 décembre Benjamin Lancar, président des Jeunes populaires, regroupement des jeunes militants de l'UMP. Sujet du jour : Quelle laïcité pour la France ? L'intégration sera elle aussi abordée, ainsi que la question brûlante (le référendum populaire vient d'avoir lieu en Suisse) de l'interdiction des minarets sur le territoire helvétique. Le CRIF s'est montré outré de la décision populaire.

Il est également question durant cette rencontre d'un projet de voyage en Israël de l'Union des Etudiants Juifs de France, membre du CRIF, auquel pourraient se joindre les jeunes de l'UMP. Et les voyages forment la jeunesse, tout le monde sait cela.

Il existe un moyen simple, peu coûteux, mais qui rapporte gros en termes de retombées médiatiques et d'occupation de terrain, de relancer un sujet à intervalles réguliers : c'est la création d'un Prix. Les institutions juives, tant nationales qu'internationales, n'en sont pas avares et des Prix de tous ordres pleuvent dru sur les heureux bénéficiaires, ainsi encouragés à toujours faire plus et mieux pour la « communauté ». Cette fois, c'est le Fonds Social Juif Unifié (FSJU), important membre du CRIF s'il en est, qui a l'idée de créer un Prix nouveau : le Prix Han Halimi.

Ce Prix « *de la tolérance et de la fraternité* » est décerné pour la première fois le 2 décembre « sous le haut patronage du président de la République Nicolas Sarkozy », et par qui ?

Par un autre grand ami, Jacques Chirac. Le lauréat est la Maison des jeunes et de la culture de Ris-Orangis, qui reçoit une dotation de 15 000 euros pour avoir initié un « *projet qui interroge les identités et le vivre ensemble, en banlieue en France, en Israël et en Bretagne »,* Fameuse idée qu'elle a eue là, la MJC de Ris-Orangis.

« Bernard Accoycr, président de TAssemblée nationale, a ouvert la cérémonie en rappelant la barbarie du supplice d'Ilan Halimi et en réaffirmant que "la République ne se divise pas en communautés, mais doit rassembler le peuple de France dans une communauté de valeurs."

Jacques Chirac est intervenu quant à lui pour dire que "l'antisémitisme n'est pas nue opinion, mais une perversion qui tue. (...) Aujourd'hui, l'antisémitisme et toute forme de racisme sont encore présents dans notre société", a-t-il ajouté. "Ils remettent en cause notre cohésion nationale. Trop de discrimination stigmatise la religion, les origines, et mine notre pacte républicain", rapporte le communiqué du CRIE

Etaient également présents les fidèles d'entre les fidèles : Claude Goasguen, député-maire du 16[f] arrondissement de Paris et François Zimeray, "ambassadeur pour les droits de l'homme". »

Le 8 décembre, le CRIF rencontre les Verts, conduits par leur secrétaire nationale, Cécile Duflot, afin de dissiper des « malentendus ».

Duflot attaque dès l'entrée en rappelant, selon les termes du CRIF, que « *lors d'un dîner annuel du CRIF, le 27 janvier 2003, l'ancien président Roger Cukierman avait dénoncé une "alliance brun-vert-rouge" antisémite, provoquant le départ de la salle de Gilles Lemaire, secrétaire national des Verts. "Les amalgames peuvent froisser et blesser", a-t-elle indiqué. Elle a dit par ailleurs regretter l'absence d'invitation des Verts au dernier dîner du CRIF (2 mars 2009). »* La rencontre a surtout été le prétexte à chamailleries et reproches de part et d'autre, le sujet brûlant du boycott israélien revenant une fois de plus sur le tapis. L'occasion de se lancer réciproquement à la tête les accusations d'amalgame.

« Bernard Gahnassia, président de la commission des relations avec les élus locaux et membre du comité directeur dit CRIF, a conclu la réunion en ces termes : "Ces échanges me renforcent dans Vidée qu'ilfaut se parler. " Il a proposé que Cécile Duflot soit invitée par le CRIF et rencontre les membres du Conseil. La secrétaire nationale a accepté le principe d'une rencontre ultérieure. »

Le 10 décembre, le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Vingt-Trois, le Grand rabbin de France, Gilles Bernheim, et Richard Prasquier participent à une conférence de presse commune organisée par le CRIF.

Cette manifestation illustre à merveille la méthode employée par le CRIF pour arriver à faire parler encore et toujours d'un même événement du passé. Ce qu'il appelle *«faire vivre la mémoire »,* mais constitue en réalité le prétexte à des exercices de culpabilisation sans cesse renouvelés, sous toutes les formes possibles et imaginables. On se souvient qu'en juillet 1995, à peine élu, Jacques Chirac s'était empressé d'accomplir une promesse faite durant la campagne électorale aux organisations juives : reconnaître officiellement la responsabilité de l'État français et la « faute collective » commise contre les juifs. Tous ses prédécesseurs avaient refusé de le faire. Lui le fit. Les responsables juifs se montrèrent satisfaits, mais à moitié seulement. Car il manquait la repentance officielle de l'Église de France.

Celle-ci sera acquise également le 3 octobre 1997 à Drancy. Ce jour-là, les évêques de France, par la voix de l'évêque de Saint-Denis, font eux aussi repentance et reconnaissent que *« devant l'ampleur du drame et le caractère inouï du crime, trop de pasteurs de l'Eglise ont, par leur silence, ojfensé F Église elle-même et sa mission».* Fin du premier acte.

Dix ans plus tard, le 11 décembre 2007, le CRIF, le Congrès Juif Européen et le Service national des évêques pour les relations avec le judaïsme, organisent à Paris un colloque pour célébrer le 10e anniversaire de cette déclaration de repentance. C'est également l'occasion de rendre un hommage appuyé au

cardinal-archevêque né juif, Jean-Marie Aron Fustiger, disparu quelques mois auparavant. Fin du deuxième acte.

La présente conférence de presse - nous y arrivons enfin, et c'est l'acte III - est officiellement organisée pour marquer la publication des actes de ce colloque, que tout le monde a oublié depuis belle lurette. Mais l'imponant est ailleurs. L'important est que cette publication, trois ans après le colloque, est l'occasion de parler, et de faire parler une énième fois, de la repentance des évêques. Et de celle de Chirac. Et du crime de Vichy. Et de la persécution des juifs. Et... etc, etc.

La « lune de miel » avec les Verts ne va pas durer très long-temps, car juste quelques jours après la rencontre précédente, voilà que le CRI F apprend qu'une conférence organisée par leur mouvement va se tenir à la Sorbonne. Intitulée *Gaza an an après : nouveaux risques d'agression sur la région,* elle se tient le 12 décembre. L'officine est outrée, une fois de plus, et tentera par tous les moyens d'empêcher sa tenue. En vain, il faut le dire.

Richard Prasquicr écrit une missive fort courroucée à Jean-Claude Colliard, président de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, ainsi qu'à Cécile Duflot, secrétaire nationale des Verts, dans laquelle on peut notamment lire :

« Or, nous apprenons qit'Æima Boitmedicne-Thieiy, sénatriccdes Verts, est inscrite à celte conférence. Il y a une contradiction flagrante entre votre dénonciation du Hamas lors de notre réunion et la participation de cette sénatrice appartenant ci votre formation politique. Sa présence, en compagnie d'un représentant officiel du Hezbollah est une honte. Je rappelle à cet égard, qu 'à l'aube dit dimanche 23 octobre 1983, à Beyrouth, le bâtiment de 8 étages dit Drakkar où dormaient 73 soldats français avait été sottjflépar l'explosion d'un camion piégé. L'attentat contre les Français avait été revendiqué par un mouvement islamique proche du Hezbollah ».

Le 13 décembre se déroule la 68e cérémonie annuelle en hommage aux résistants fusillés au Mont-Valérien par les forces nazies d'occupation, organisée par les Fils et Filles des Déportés Juifs de France, la Fédération des Sociétés Juives de France et l'Union des Sociétés Juives de France (Farband), tous membres du CRIF.

« C'est an pied du monument du Mont-Valérien, dédié à la Résistance que se déroula la Commémoration officielle à laquelle se sont joints des représentants des hautes autorités civiles et militaires dcTÉlat. Ont déposé des gerbes les personnes représentant : le Premier ministre, François Fillon ; le Président de l'Asscmblcë nationale, Bernard Accoyer (par la députée Danielle Hoffman-Rispal) ; les ministres : Brice Hortefeux, Hervé Morin ; le Préfet, la municipalité de Suresnes ; les ambassadeurs d'Israël, de Pologne, dAllemagne ».

Serge Klarsfeld « *a évoqué le courage des résistants, dont un nombre significatif de juifs. "Sur le nombre impressionnant de I 007 Résistants", a-t-il déclaré, "174 furent juifs" (ce qui signifie 17% par rapport au 0,6% que représentait la population juive). En rappelant le travail de mémoire accompli depuis 68 années, il a évoqué la disparition de derniers témoins ; " un jour plus personne ne sera là..." ».*

Ce même jour, 13 décembre, l'Union des patrons et des professionnels juifs de France (UPJF, non membre du CRIF) décerne à Paris son *Prix de la lutte contre le racisme et Fanlisénti-tisme.* L'heureux récipiendaire est Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur. Le président et le vice-président du CRIF sont présents à la cérémonie qui leur procurera une intense satis-faction car face à la « *hausse des actes antisémites »,* le ministre annonce - façon de rendre la politesse qu'il vient de recevoir - la nomination d'un préfet chargé de coordonner la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Et une nouvelle struc-ture de plus, une !

Brice Hortefeux rendra hommage par ailleurs aux rela-tions de travail « *très étroites »* qu'il entretient avec l'officine.

II déclare que Richard Prasquier est pour lui « *un interlocuteur majeur depuis plusieurs années »* qu'il a *« plaisir à consulter dans*

chacune de (scs)fonctions ministérielles. Son énergie, son talent et sa ténacité enrichissent, à chaque fois, nos échanges et raffermissent nos liens ».

Le CRIF est de retour en Israël dès décembre puisqu'une délégation assiste au Forum international sur l'antisémitisme qui a lieu à Jérusalem les 16 et 17 décembre.

Responsables politiques, chercheurs et intellectuels du monde entier vont se pencher sur un phénomène décrit par les élites juives comme à la fois universel et totalement incompréhensible. Toutes les formes d'-< *antisémitisme »* vont être minutieusement décortiquées.

« A cette occasion le CRIF, le Centre de recherche et de documentation sur l'antisémitisme [CR DA] et le Service de protection de la communauté juive [SPC]] ont publié une plaquette d'une quarantaine de pages distribuée à l'ensemble des participants. Dans cette plaquette en anglais, on peut lire une élude de Valérie Lcvy-Noël, directrice de recherche au CR DA sur les manifestations pro-palestiniennes qui ont eu lieu en janvier 2009, ainsi qu'une étude sur la liste antisioniste de Dieudonné. Des statistiques présentées par le SPCJ sur les actes antisémites perpétrés en France du 1er janvier au 30 septembre 2009 et une analyse de l'antisémitisme présentépar le CRIF complètent l'ensemble. Enfin, on trouve une longue étude rédigée par Marc Knobel, chercheur au CRIF, sur le boycott, le désinvestissement et les sanctions contre Israël. Cette étude couvre plus particulièrement les années 2002-2009. »

Au cours du Forum, dans le cadre d'une table ronde sur l'état de l'antisémitisme dans le monde, le président du CRIF va décrire la situation en France, pays dont les communautés juive et musulmane sont les plus importantes d'Europe, en ces termes :

H Avec 740 incidents antisémites pour le premier semestre 2009, contre 430 sur toute l'année 2008, les Juifs français ont souffert de la recrudescence d'actes antisémites dans la période correspondant à la mise en oeuvre, par Israël, de l'opération Plomb durci *contre le*

Hamas. C'est aussi cette année qu 'a étéprononcé lejugement contre les assassins d'Ilan Halimi, tué en 2006 par l'autoproclamé Gang des barbares. "Les assassins d'Ilan Halimi l'ont kidnappé pour obtenir une rançon car", disaienl-t-ils, "Ilan Halimi était juif, donc forcément riche". Malgré ce mobile antisémite flagrant, certaines personnes continuent de dire que ce crime n'était pas antisémite.

(-)

La persistance de l'antisémitisme en France s'accompagne donc de celle de sa méconnaissance. Plus récemment, Jacques Attali a ainsi déclaré dans Haaretz, qu'il n'y avait pas d'antisémitisme en France. Heureusement, "le gouvernement français ne minimise pas, lui, le phénomène". Un préfet, chargé de coordonner l'action de lutte contre l'antisémitisme, a d'ailleurs été nommé la semaine dernière. Toutefois, le gouvernement ne peut pas tout prendre en charge, laissant une grande place, comme dans toutes démocraties libérales, à la société civile. »

L'année va se terminer, pour le CRI F, par une mauvaise nouvelle : l'annonce, le 19 décembre par le Vatican, de la béatification prochaine du pape Pie XII en raison de l'« héroïcité de ses vertus ». Le président du CRI F « *déplore une décision prématurée qui témoigne, selon lui, d'une négligence de la part du Vatican».*

Il est extrêmement contrarié et ne le cache pas : « *J'avais cru comprendre l'an dernier, au moment où Benoît XVI s'était abstenu de signer le décret, qu'il reportait implicitement cette signature à l'ouverture des archives.*

Avec d'autres représentants des institutions juives internationales, nous avions alors tous réclamé la même chose, à savoir l'ouverture des archives pour la période du pontificat de Pie XII. Nous avions cru être compris. Il faut que des historiens puissent intervenir et analyser ces archives. Tant que cela ne sera pas fait, toute décision sera prématurée.

Si je devais qualifier d'un mot l'attitude de Pie XII pendant la Seconde Guerre mondiale, ce n'est certainement pas le mot "héroïque" qui me viendrait à l'esprit. Pie XII n'a pas été ce qu'il aurait dû être, c'est-à-dire une grande voix, un prophète. lia essayé

de jouer au diplomate. Je dirai aussi que la date qui a été choisie pour cette déclaration est particulièrement malheureuse. Noël, c'est pour moi le souvenir de la déclaration de Pie XII à la radio à Noël 1942 : il n'a pas su trouver les mots forts qui étaient nécessaires.

Surtout - et je ne comprends pas que le Vatican n'ait pas pris ce point en considération - le pape doit se rendre à la synagogue de Rome le 17 janvier, dans un geste extrêmement symbolique. Cette conjonction montre une étonnante négligence. Si je devais aujourd'hui me rendre à Rome - comme j'en avais l'intention -, je suspendrais ma participation. »

Le 21 décembre a lieu l'allumage traditionnel des bougies de Hanoukka à Drancy. La cérémonie, organisée par le CRIF, s'est déroulée devant le mémorial de Drancy en présence de nombreuses personnalités locales et régionales parmi lesquelles Jérôme Normand, sous-préfet de Seine-Saint-Denis et Stéphane Salini, conseiller général et premier maire adjoint de Drancy.

2010

Janvier Janvier

Tout au début du mois de janvier, le CRIF s'affole : ne vient-on pas d'annoncer un projet de loi prévoyant la mise en place d'un pôle génocide et crimes contre l'humanité au TGI de Paris ? Son sang ne fait qu'un tour et il contacte derechef le ministère de la justice. Mais ce n'était qu'une fausse alerte. L'officine le précisera en ces termes : *« Les services du garde des sceaux ont rassuré le CRIF en indiquant que ce projet n'avait aucun lien avec le Proche-Orient. Il s'agira, a-t-on précisé place Vendôme, de rationaliser les procédures d'enquête concernant des responsables... du Rwanda ».* Ouf !

Le 5 janvier, Richard Prasquîer est reçu à Paris par la nouvelle directrice de l'UNESCO, la Bulgare Irina Bokova. On se souvient que le CRIF s'était violemment opposé, à l'automne précédent, à l'élection de son challenger, l'Egyptien «antisémite» Farouk Hosni. L'officine est donc satisfaite et inaugure l'année en faisant connaître ses souhaits à Mme Bokova:

« Le président du CRIF a évoqué les inquiétudes actuelles de la communauté juive à plusieurs titres, insistant tout d'abord sur Pimportance de la mémoire de la Shoah, sur le risque actuel de relativisme de cette mémoire et sur les dangers d'amalgame entre la Shoah et diverses atteintes qui n'ont pas du tout la même signification. Il a aussi insisté sur la nécessité absolue de conserver à la journée du 27 janvier sa définition de journée de mémoire. Richard Prasquîer a

ensuite évoqué les dangers de l'identification des discours antisioniste et antisémite. Il a prôné l'importance de l'éducation sur la Shoah et la nécessité de développer cette éducation dans le cadre même de ['UNESCO, à l'heure où certains pays membres la refusent.

Le président du CRIF a expliqué à Irina Bokova qu'"enseigner la Shoah, c'est aussi enseigner des valeurs de vérité indispensables". Ils ont convenu de la nécessité de lutter contre l'expression d'une pensée stéréotype et contre l'idéologie de la haine.

Le président Prasquier a notamment précisé les contours du projet Aladin, initié par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, projet qui a pour objectif de diffuser dans des pays arabes et musulmans des traductions en langue arabe on farsi d'ouvrages de référence relatifs à la Shoah. Madame Bokova a rappelé à ce sujet que ['UNESCO organise une "cérémonie de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocausle", le 27 janvier prochain, en présence de nombreuses personnalités.

Le CRIF et ['UNESCO sont convenus d'établir désormais un contact régulier. »

Le 10 janvier, Michel Destot, député-maire de Grenoble, et Edwige Elkaïm, présidente du CRIF Grenoble-Isère, remettent solennellement le Prix Louis Blum à Marek Halter dans les salons de l'Hôtel de Ville. « *Ce prix fondé en 2000par le CRIF et le B'nai B'rith, est depuis 2003 remis par la ville de Grenoble et le CRIF régional à une personnalité qui s'est distinguée par son engagement "pour la préservation de la mémoire de la Shoah, la défense des Droits de P Homme et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme".*

(...) Ses derniers lauréats ont été en 2003, les Justes de l'Isère ; en 2004 le Pcrc Patrick Desbois ; en 2007 le procureur général Vioud et Simone Lagrange et en 2008, Robert Badinter. »

Le 11 janvier, Richard Prasquier est reçu par le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Pierre Lellouche.

w Ea rencontre a été l occasion d'échangés qui ont porté sur trois thèmes essentiels : la situation dans la région Afghanistan-Pakistan, la Turquie et le conflit israélo-palestinien.

(...) La délégation du CRIF a, pour sa part, insisté sur la signification de Jérusalem pour les Juifs et sur les progrès économiques en Judée-Samarie, facilités par l'amélioration des communications voulue par le gouvernement israélien. Le CRIF a réitéré sur l'importance de reconnaître Israël en tant qu'Etat du peuple juif.»

Sous le titre assez étonnant de *Le CRIF construit la cohésion sociale avec Mohammed Abdi, conseiller de Fadcla Amara,* l'officine fait connaître ce qui suit :

« Mohammed Abdi, principal conseiller de Fadela Amara, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, a été reçu par la Commission Femmes dans la Cité le lundi 18 janvier 2010. Il a partagé son analyse de la situation des femmes en politique, du pacte républicain dans lequel s'engageait l'Islam de France et sa vision du processus de paix.

(...) Interrogé par le président du CRIF, Richard Prasquicr, sur les initiatives positives auxquelles pourraient se joindre le CRIF, Mohamed Abdi a promu "la bonne pratique" qu'avait constitué Coexist, menéentre autres avec l'UEJF [Union des Etudiants Juifs de France, membre du CRIF, NDLA]. *Il souhaiterait, au nom de la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, instaurer de manière plus globale "une journée nationale sur le respect ".*

"Le CRIF a toute légitimité pour combattre l'antisémitisme", a déclaré Mohammed Abdi, et "bien souvent, l'anlisionisme est une forme d'antisémitisme", qui puise sa source dans des schémas anciens. »

Le 21 janvier, un *» voyage de la mémoire»* est organisé à Auschwitz par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le CRIF Sud-Est à l'intention de deux cents collégiens. Voyage éducatif qui sera rapporté en ces termes par l'officine :

** Les jeunes élèves de 3' ont vécu ces quelques heures surplace avec beaucoup d'émotion. "Nous avions vu des images d'archives, et nous voyons maintenant ici tonte l'horreur de la Shoah", a dit l'un d'entre eux. "Ça n 'a rien à voir avec des films et des photos : là, on*

À

est dans le réel" Le réel, Charles Gottlicb^, l'a connu. Aujourd'hui, il témoigne inlassablement auprès des jeunes générations. "C'était terrible, nous étions traités comme des bêtes. Personne ne savait s'il allait survivre. Quand je suis arrivé, ou m'a dit qu 'ici, on rentre par la porte et on ressort enfumée". "Avez-vous en peur ?" lui a demandé une jeune élève. "Jamais !", a répondit le rescapé du camp de la mort. "Il fallait avoir l'envie de vivre et j'aime la vie. Mais c'est vrai : je ne sais pas comment ni pourquoi j'ai survécu". »

Les 26 et 27 janvier, le CRIF et Les Amis Européens d'Israël (European Friends of Israel-EFI)- sont à Auschwitz pour commémorer l'anniversaire de la libération du camp. Le communiqué de l'officine nous apprend que « *EFI a été créé en 2006 à l'initiative de députés européens et de parlementaires nationaux siégeant dans l'ensemble des vingt-sept pays membres de l'Union européenne. Son objectif est de renforcer la compréhension mutuelle et les relations entre l'Europe et Israël dans un esprit de dialogue et d'ouverture. (...)*

Sons la bannière d'une "Europe unie dans la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme", plus de deux cent cinquante participants, dont une centaine de parlementaires et d'enrodéputés représentant trente-trois pays, ont participé à ce voyage de la mémoire dédié aux millions de victimes de la barbarie nazie. (...)

Ce voyage de la mémoire fut une protestation silencieuse contre l'oubli. Il a permis aux leaders européens de mesurer combien il était difficile, voire impossible, de concevoir rationnellement l'anéantissement programmé de tout un peuple. Il leur a également donné l'occasion de réfléchir aux nouvelles formes de haines racistes et antisémites. Plus que jamais, ils se sont engagés à combattre ces fléaux en leur opposant la promotion du dialogue, de la tolérance, du débat d'idées et la connaissance de ['Histoire. Ils entendaient également réaffirmer leur amitié pour l'État d'Israël dont la vocation fut de redonner aux

1) Né en 1925. Ourles Gottlicb a été déporté à Auschwitz en août 1944. Il fait régulièrement des amenés dans les lycées et accompagne 1rs voyages >ur les lieux.

Juifs, parmi lesquels un grand nombre de rescapés de la Shoah, dignité et respectabilité en leur conférant un toit politique et une place panni les nations ». Le communiqué du CRIF précisera par ailleurs que : * *La délégation française nefut pas en reste. Le sénateur Simon St (tour (PS), actuel Vice-président de la commission des affaires européennes du Sénat a pris la parole lors d'un discours sans faux semblants. Le Sénateur du Gard a rappelé que "l'assassinat de plus de 6 millions de Juifs a été l'aboutissement de la négation des valeurs fondatrices de l'humanisme occidental" et qu'il était impératifde"... rappeler à P Humanité l'impérieuse nécessité de rester vigilante et intransigeante face à la résurgence de l'antisémitisme et de toutes lesformes de racisme". »*

* *En partenariat avec le CRIF, la FMS* [Fondation pour la mémoire de la shoah, NDLA], *les Fils et Filles des Déportés juifs de France, l'Union des déportés d'Auschwitz et les organisations d'anciens déportés, Hubert Falco, le secrétaire d'État aux Anciens combattants a conduit une délégation de près de deux cents personnes à Auschwitz, le mercredi 27janvier 2010. (...)*

Hubert Falco a déclaréqit'Auschwilz représente une marque indélébile dans la conscience humaine et que toute la civilisation était morte à Auschwitz. Pour le secrétaire d'État, "la mémoire est un devoir d'humanité et d'exigence. C'est une mission sacrée de restituer la dignité humaine et les destins singuliers. " Considérant que "ce n 'est pas une histoire de chiffres mais de vies humaines", Hubert Falco a déclaré que la France "est plus que concernée : elle est mobilisée". »

Le 28 janvier se tient à Lyon le dîner annuel du CRIF Rhône-Alpes. Plus de trois cents participants entourent l'invité d'honneur : Eric Besson, ministre de l'identité nationale.

Sont également présents : Nora Berra, secrétaire d'Etat chargée des Aînés, le préfet de la Région, Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon, Dominique Perben, ancien ministre et député du Rhône, Françoise Grossetête, députée européenne, le consul général de Pologne, celui d' Allemagne, celui des États-Unis, le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, Primat des Gaules, le procureur général de la

Cour d'Appel de Lyon, le vice-président du Conseil général et maire du 3' arrondissement de Lyon, le recteur de ! Académie de Lyon.

Dans son discours, Richard Prasquier expliquera sans rire : *« C'est le tenue de communautarisme que je n'accepte pas, et si le CRI F a un objectif, c'est celui de lutter contre le communautarisme. »* Après avoir évoqué comme à l'accoutumée l'augmentation de l'antisémitisme en France, il rendra hommage au service de protection de la communauté juive (SPCJ), ainsi qu'« *aux pouvoirs publics dans notre pays. Que ce soit les autorite's nationales, que ce soit les autorités municipales, que ce soit les forces de l'ordre, ou la justice, je crois que la prise en compte de l'antisémitisme, les moyens de prévention et de sécurisation des locaux, sont ejfectués avec le plus grand soin et la plus grande attention, et nous pouvons être fers de nous trouver dans un pays où les demandes que nous présentons et les inquiétudes que nous exprimons sont véritablement entendues. »*

Février

Le 1" février, l'officine annonce avec une joie sans mélange que « *le président de la République, Nicolas Sarkozy, participera à la réception qui précédera le dîner du CRIF, mercredi 3 février à Paris* « et que - *le Premier ministre, François Fillon, répondra au discours du président du CRIF, Richard Prasquier, »*

Ce n'est pas tout. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, l'officine nous apprend deux jours après que *«Le président de la République Nicolas Sarkozy a téléphoné, ce mercredi 3 février 2010 an président Richard Prasquier pour lui confirmer sa présence à la réception qui précédera le dîner du CRIF et pour adresser un message d'amitié au CRIF cl à la communauté juive de France. «*

Le 8 février, le CRIF reçoit Jean-François Copé, maire de Meaux et président du groupe UMP à l'Assemblée nationale. Le politicien est officiellement invité à plancher sur le thème de l'identité nationale, mais des sujets autrement plus brûlants sont également évoqués : la levée du huis-clos pour les procès concernant des accusés mineurs au moment des faits, l'Iran, le soutien de nombreuses municipalités à des projets considérés comme anti-israéliens et le statut futur de Jérusalem.

Le 16 février, une convention de partenariat est signée entre Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Toulouse et Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la shoah, association membre du CRIF.

* *Cette convention académique consacre une collaboration qui s'est "révélée fructueuse", en lui donnant un cadre institutionnel à même d'en permettre le développement, ont souligné les signataires. Le Mémorial mettra à la disposition de l'académie de Toulouse des*

moyens pédagogiques tant humains que matériels pour participer à la mise en place de projets. "Le crime de la Shoah est de portée universelle, l'enseigner est un acte civique", a affirmé Olivier Dugrip. »

Le 18 février, Michèle Alliot-Marie, garde des sceaux, est l'invitée d'honneur du dîner du CRI F-Bordeaux. Elle est en bonne compagnie : trois cents personnes, dont Xavier Darcos, ministre du Travail, Alain Juppé, maire de la ville, Dominique Schmidt, préfet de la région Aquitaine et de la Gironde, Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine, Philippe Madrelle, président du conseil général de Gironde. Alliot-Marie comblera l'assistance en affirmant : «* *Le CRIF est un interlocuteur essentiel de F État. Il exerce une mission constructive de représentation et de sensibilisation, dans le respect des institutions et dans un esprit d'intérêt général ».* Elle dira bien des choses agréables à entendre par l'officine, relatives au procès Fofana et au boycott des produits israéliens. Ainsi qu'aux instructions données en ce sens par ses services.

Richard Prasquier, également présent à cette belle soirée, remettra le Prix du CRIF à Michel Slitinsky, « *qui a consacré une grande partie de sa vie pour que se tienne le procès de Maurice Papou à Bordeaux ».*

Ce mois de février 2010 est chargé pour le CRIF qui a décidé d'auditionner les têtes de listes UMP, PS, Verts et Modem pour les régionales en Ile-de-France. On peut s'interroger sur cette curieuse conception de la politique et de la mission de l'élu, tant du côté du CRIF, qui ne juge les candidats que sur des critères se rapportant à Israël ou à la shoah, que du côté des prétendants qui se soumettent sans rechigner à cet exercice avéré de communautarisme triomphant. Et peut-être même, tant ils sont englués dans ce mode de fonctionnement, sans en percevoir la dimension parfaitement choquante.

Toujours est-il que c'est Valérie Pécresse, ministre UMP de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui ouvre le tir

le 17 février. C'est carrément un grand oral puisqu'elle s'exprimera devant l'assemblée générale de l'officine. Voici ce qu'elle promet de réaliser si elle est élue à la tête de la Région, tel que rapporté par le CRIF :

« Constatant que les survivants s'éteignent peu à peu, Valérie Pécresse a souhaité valoriser des "lieux de mémoire" dont la visite peut permettre aux lycéens de se faire une représentation de la Shoah. Les lycées relevant de la compétence des régions, Valérie Pécresse s'est proposé, si elle était élue, de permettre au plus grand nombre de lycéens de visiter Auschwitz-Birkenau. (...)

Dans le cadre de sa fonction de ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse a pu déjà travailler au développement de la coopération scientifique entre la France et Israël, pays de grande tradition scientifique et humaniste, et un jeune pays pépinière d'innovations et de brevets. Si Valérie Pécresse était élue à la tête de la région Ile-de-France, elle réévaluerait les coopérations décentralisées existantes entre l'Ile-de-France et d'autres régions et proposerait de réfléchir à des nouvelles coopérations, comme avec une région d'Israël. »

Ensuite, c'est au tour de Jean-Paul Huchon, candidat PS à sa propre succession, de se livrer au même exercice, devant le même public. Cela se passera le 24 février et en tant que président sortant, il sera en mesure de présenter un bilan fort honorable aux yeux du CRIF :

« "Moi catholique, laïc - pourquoi m'être engagé en politique ? Au collège, j'avais une professeure d'instruction civique qui avait été déportée à Maidanek... Ça va peut-être vous paraître étrange, mais c'est ce moment-là que j'ai choisi de m'engager à gauche. Pour combattre contre le racisme et l'antisémitisme." C'est sur ces confidences que s'est ouvert la discussion avecJean-Paul Huchon, qui a mené depuis une action exemplaire dans le rôle qu'il a fait jouer à sa région, pour la transmission de la mémoire de la Shoah. Grâce à un travail rapproché avec Eric de Rothschild, le président du Mémorial de la Shoah, il a fait visiter ce lieu de mémoire à plus de 10 000 enfants, et a par ailleurs financé les voyages des lycéens à Auschwitz.

S'il était réélu, il souhaiterait que "ce ne soit pas toujours les mêmes lycées, et toujours les mêmes professeurs qui soient a l initiative de ces voyages, et souhaiterait pour ce faire s'entretenir avec les proviseurs. Jean-Paul Huchon a également mis en place le Conseil Régional des Jeunes, dont le premier thème de travail, a été, de leur propre initiative, le "devoir de mémoire", sur la Shoah et le Rwanda. "Dans ce travail", a raconté Httchon, "les Jeunes ont investigué avec des spécialistes et ils ont pu parler eux-mêmes, ensuite, du caractère propre de la Shoah, qui était sa systématicité et l'administration fonctionnarisée de la mort "pratiquée par les nazis. C'est enfin par le soutien à la production culturelle que la région Ile-de-France oeuvre en faveur de la mémoire. Ainsi, le film La Rafe a été soutenu à hauteur de 10% par la région. »

Mais ce n'est pas tout. Décidément très en verve, « *Jean-Paul Huchon s'est livré à une analyse très riche du rapport entre sécurité et processus de paix en Israël. Ancien président du comité permanent du renseignement, qui coordonnait les activités de la DGSE et delà DST, Jean-Paul Huchon a suivi de près la fin d'Action Directe et la menace islamiste. Les questions de sécurité d'Israël, il ne les prend pas à la légère. L'antisémitisme de gauche lui est insupportable. "Israël est un étal démocrate, un état de droit. Comment peut-on le condamner aussi facilement ? C'est un État qui est obligé de prendre des précautions de sécurité importante, il n'y aura pas de paix dans la mollesse. L'Europe doit se porter garante de la sécurité d'Israël", a rappelé Jean-Paul Huchon. Avec la structure de lobbying que la région à mise en place auprès de l'Europe, l'Ile-de-France peut faire part de sa préoccupation envers lesfnancements, par ['Union Européenne, fie manuels scolaires palestiniens dans lesquels la haine est encore enseignée. Par ailleurs, Jean-Paul Httchon a rappelé que la coopération décentralisée de l'Ile-de-France avec Beyrouth, qui était une décision de son prédécesseur Michel Giratdt, pennet aussi d'oeuvrer au contrôle des ouvrages non-discriminatoires. Httchon, qui était en Israël au moment des accords d'Oslo, se souvient des espoirs de l'époque, constatant les impasses actuelles, a réfléchi à haute voix sur une piste "fédéraliste" pour une solution viable à la résolution du confit israélo-palestinien. »*

On le voit, en fin de compte, que ce soit l'UMP qui gagne ou les socialistes, quelle importance ? Le CR1F joue gagnant dans tous les cas de figure... Alors, la "droitisation" de l'officine...

Le candidat suivant sera auditionné en mars, mais pour la logique de la chose, il est présenté ici, à la suite des deux autres. Donc, le 10 mars, Alain Dolium, chef d'entreprise et responsable associatif, candidat du Modem en Ile-de-France, se présente à son tour devant l'assemblée générale du CRIF et se livre à l'exercice habituel.

11 aura l'occasion notamment de raconter comment il a enseigné la shoah à ses enfants : « *S'exprimant sur le devoir de mémoire, Alain Dolium a raconté comment il a enseigné la Shoah à ses enfants, métisses antillais et suédois. "Ait début, je leur ai parlé de l'opération Moïse, je leur ai montré le très beau film Va, vis et deviens, les enfants se sont identifiés aux personnages ". C'est à partir de cet épisode de l'histoire d'Israël, celle du sauvetage des juifs éthiopiens, qu Alain Dolium a raconte l'histoire du peuple juif et abordé, avec ses enfants, la Shoah.* »

Mars

Le 3 mars, Raymond Couderc, sénateur-maire de Béziers et tête de liste UMP en Languedoc-Roussillon aux régionales, est auditionné par la commission des relations avec les élus du CRIE Qui rapportera en ces termes l'entretien :

« Les juifs, il connaît. Son grand-père Lucien Coque ri aux a sau vé le grand rabbin de Bordeaux Joseph Coben, fait mentionné pendant le procès de Maurice Papou. La remise de la médaille des Justes de Yad Vashem aura lieu prochainement.

Raymond Couderc a visité à deux reprises Israël. La seconde fois, c'était à l'invitation d'Ehud Obnert, alors maire de Jérusalem. Lors de ce séjour, regroupant 50 maires venus du monde entier, le sénateur-maire de Béziers a eu le privilège de représenter l'Europe et de déposer une gerbe à Yad Vashem.

"La plus grande émotion de ma vie a été de me rendre à /laschwitz" confie-t-il aux membres de la commission du CRIF. (...) Interrogé sur l'Iran, Raymond Couderc estime que c'est une abomination, et que "nous devons faire en sorte que ce régime soit renversé".

Israël ne fait toujours pas partie de la francophonie, c'est une situation farfelue, certains pays en font partie alors que très peu de personnes ou pas du tout parlent français. En Israël 17,5 % de la population le parle. D'autre part, nous nous plaignons que la langue française disparaisse, "ilfaudrait faire une action qui marque et qui soit menée par k gouvernement", note Raymond Couderc. »

Le 24 mars, l'Association des Médecins Israélites de France (AMIF), membre du CRIF, organise pour la 3e année consécutive un voyage à Auschwitz en partenariat avec ['Union des Étudiants Juifs de France et l'Espacc éthique de l'APHP.

Sous ce siglc plutôt mystérieux sc cache la structure d'éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Un organisme

public, donc. Le but du voyage, tel qu'exprimé par un communiqué du CRIF est le suivant :

« Ce voyage de la mémoire destiné à ceux qui seront les soignants de demain a bénéficié du soutien de la Fondation Bettancourt Schuellcr et de la Fondation de la Mémoire de la Shoah. 103 médecins, infrmières, étudiants en médecine, élèves infrmiers(es) diplômé(e)s d'Etat (IDE) et élèves aides soignants de la région parisienne de l'Assistance Publique-Hâpitaux de Paris étaient présents. Ils étaient accompagnés par d'anciens déportés.

Pour les organisateurs de ce voyage, (...) la portée symbolique de ce voyage estfondamental pour ceux qui seront les soignants de demain et qui seront confrontés aux défis éthiques du futur. Ce voyage de la mémoire s'inscrit dans les multiples actions que IA MI F met en place afin de sensibiliser la communauté médicale et paramédicale sur la Shoah. »

Le 25 mars se déroule à Auschwitz une cérémonie d'hommage « *aux 35 membres de POSE et à la centaine d'enfants des maisons de POSE qui ont péri pendant la Shoah. »* L'OSE est une association membre du CRIF qui portait secours aux enfants juifs durant la guerre.

Ainsi que le relate l'officine, « *plusieurs personnalités politiques et de la société civile avaient répondu à l'invitation de Jean-François Guthmann, président de POSE, et Roger Fajnzylberg, directeur général, parmi lesquels Henri Guaino, conseiller du Président de la République, Serge Blisko, député de Paris et Olga Trostianski, adjointe au Maire de Paris ».*

Le 26 mars, le CRIF, s'arrogeant sans états d'âme le droit de critiquer les débats au sein de l'Assemblée nationale et de juger des questions qui peuvent ou ne peuvent pas être posées par les députés, s'est dit « *scandalisé»* de ce que le député Hervé de Charrette ait interpellé *«violemment»* le ministre des affaires étrangères sur le conflit israélo-arabe, deux jours plus tôt, lors des questions au gouvernement. Un communiqué de l'officine rapporte l'affaire sous le titre : " *Le CRIF : lorsqu'il est question d'Israël, /Assemblée nationale ne peut se*

transformer en tribunal ». Curieuse formulation qui signifierait que dès lors qu'il ne s'agit pas d'Israël, elle en a parfaitement le droit ?

Le communiqué poursuit en ces termes : « *Le député, par ailleurs Président de la Chambre de commerce franco-arabe, a utilisé des mots d'une extrême dureté et peu diplomatiques pour stigmatiser le seul Israël, imputant att seul Israël toutes les fautes possibles et en absolvant au même moment les Palestiniens des choix tactiques qui sont les leurs et le Hamas, des crimes qui lui sont imputables.*

Dans sa réponse, le ministre des Affaires étrangères a réitéré l'engagement de l'Europe et de la France pour faire a vancer le processus de paix, tout en disant, étonnamment : "Nous sommes d'accord - hélas - sur toutes les parties que vous avez citées". »

On s'étonnera après cette réponse, de ce que la cote de Kouchner n'atteigne plus des sommets, au CRIF... Il avait pourtant été bien accueilli en mai 2007, le CRIF s'étant à l'époque farouchement opposé à la nomination à ce poste sensible d'Hubert Védrine, d'abord pressenti. *Le Canard Enchaîné* du 16 mai 2007 rapportait : *» Dès que les dirigeants du CRIF ont appris ce projet dit nouveau chef de P État, Roger Cukierman, président sortant du CRIF, a appelé au téléphone Claude Guéanl pour une violente mise en garde. "On a en une réunion au CRIF aujourd'hui et la rumeur d'une nomination de Védrine aux affaires étrangères a circulé. Cela a provoqué la panique parce que, pour nous, Védrine est pire que les anti-israéliens habituels du Quai d'Orsay. » Un peu plus tard, Cukierman a joint directement Sarkozy et lui a dit que la communauté juive prendrait la nomination de Védrine comme un casas belli. »*

Dieu merci, le *casas belli* ne s'était pas produit. Le CRIF a eu Kouchner à la place, qui semblait pourtant remplir à l'époque tous les critères requis.

Avril

Le 12 avril, le CRI F annonce avec satisfaction que grâce à son intervention, « *le Club Mediterranée annule l'étape libanaise d'une croisière ».*

< Ces derniers Jours, le CR IF avait été alerté par des correspondants qui avaient été choqués d'apprendre que le Club Méditerranée aurait empêché non seulement toute personne détentrice d'un passeport israélien, mais - plus surprenant encore - tout ressortissant titulaire d'un passeport (français ou européen) sur lequel figure un visa ou un tampon israélien, de participer aux croisières Bodrum-La Valette, au motif que les autorités libanaises ne les admettent ni sur leur territoire, ni à bord de son bateau, le Club Med2. (...)

Richard Prasquier, Président du CRI F a pris contact avec les dirigeants du Club Med qui ont annoncé ce jour la décision du Club d'annuler l'étape libanaise. »

Voilà. Ce n'était pas plus compliqué que ça. Et ma foi, tant pis pour les participants à la croisière qui n'étaient pas dans ces cas de figure. Ils visiteront Byblos une autre fois.

Ce même 12 avril, la commémoration de la journée internationale de la Shoah est organisée à Lyon par la communauté juive libérale de la ville et le CRIF Rhône-Alpes.

Sont présents les officiels suivants : Michel Mercier, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, président du conseil général, Gérard Collomb, sénateur- maire de Lyon et Jean Jacques Queyranne, président du conseil régional.

Le 13 avril, le vice-président du CRIF, Meyer Habib, est interviewé par la chaîne *Public-Sénat.* Selon le communiqué de l'officine, il a « *souhaité que les 47 dirigeants du monde, réunis à Washington autour de la question de la sécurité atomique, pren-*

naît la mesure du danger que représente l'Iran. Etablissant un parallèle avec l'Allemagne dirigée par AdolfHitler en 1939, le vice-président du CRIF a déclaré que la menace iranienne ne pesait pas seulement sur Israël mais sur le monde entier.

"Le monde doit prendre ses responsabilités afin de mettre en place des mesures, pacifiques de préférence, sans écarter aucune option, qui aboutiront à la dénucléarisation de l'Iran", a affirmé Meyer Habib, qui s'estfélicité de la fermeté de la position de la France et a invité les autres pays à s'aligner sur la détermination de Nicolas Sarkozy. "Cela fait deux ans que l'on parle de mesures. Aujourd'hui, ilfaut des résultats et seuls les résultats compteront", a-t-il ajouté. Interrogé sur la question de savoir si Israël possède la bombe atomique, le vice-président du CRIF a répondu : "Je ne sais pas si Israël en dispose, mais le principal, c'est que ses ennemis le croient". »

Le 15 avril, Nicolas Sarkozy et son homologue israélien Shimon Peres, venu en France à l'occasion de l'inauguration de la Promenade Ben Gourion dans le 7e arrondissement de Paris, lancent solennellement *Europe-Israël : Maison Commune. « Ce projet très ambitieux a été lancégrâce à l'initiative de la Fondation France-Israël que préside Nicole Guedj, ancien ministre »,* nous informe le CRIF, qui aurait pu ajouter que Guedj est également membre de son comité directeur.

Le 15 avril, sous le titre *Tentative d'intimidation à Toulouse: le CRIF Midi-Pyrénées réagit,* l'officine fait savoir ce qui suit :

« La Communauté juive de Toulouse célèbre comme chaque année le Yom Haalzmaout, l'anniversaire de l'indépendance de l'État d'Israël. Cet événement se déroulera celte année le 19 avril prochain dans les salons Marengo de la Médiathèque de Toulouse.

Il s'agit là pour les amis d'Israël d'affirmer leur soutien au Peuple israélien et de resserrer les liens très profonds tant affectifs, économiques, scientifiques que culturels qui unissent cette démocratie vivante et unique dans la région que constitue l'État d'Israël à notre Région. Le CRIF Toulouse Midi-Pyrénées constate depuis quelques jours le développement d'une campagne d'intimidation et

de pressions menée contre cette manifestation par un certain nombre d'associations et mouvements se réclamant du CollectifBDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions). (...)

Ch *associations se réclamant comme "pro-palestiniennes", et qui affichent systématiquement leur préférence aux pires régimes autoritaires qui soient, par rapport aux démocraties, appellent à travers un communiqué haineux et utilisant des méthodes propagandistes grossières, à intimider les élus de la Mairie et de la Région ajïn de faire annuler cette manifestation. »*

A ce stade du communiqué du CRIF, on comprend donc très clairement que cet anniversaire israélien sera effectivement fêté dans des locaux publics. Ne serait-il pas plus logique que le CRIF, pour ce type de manifestation d'ordre privé, loue des salons privés ? Il se mettrait ainsi à l'abri de toute critique et serait parfaitement libre de célébrer ce qu'il veut à sa guise.

Mais le plus beau vient ensuite :

« Le CRIF Toulouse Midi-Pyrénées estime que celte attaque fascisante contre la liberté d'expression et le pluralisme des opinions va à l'encontre de l'idéal républicain auxquels nous sommes tons viscéralement attachés. Cette tentative de pression sur les élus est profondément choquante, fondamentalement contraire aux valeurs de notre démocratie, et entachée de relents nauséabonds dans un état de droit. »

Alors que chacun sait que jamais, au grand jamais, il ne viendrait à l'idée de quiconque au CRIF d'exercer la moindre pression sur un élu, quel qu'il soit... Et que jamais, au grand jamais, ni le CRIF ni la LICRA n'ont jamais exercé la moindre pression pour faire annuler les manifestations ou réunions qui n'avaient pas l'heur de leur plaire...

Cerise sur le gâteau, pour clore en beauté cet exemple édifiant :

« Le CRIF Toulouse Midi-Pyrénées affiche sa totale confiance en la Mairie de Toulouse et la Région Midi-Pyrénées, ainsi qu'à nos élus pour dénoncer et combattre avec force cette campagne inacceptable et qui n'a aucunement sa place dans notre Cité. *>

Le 18 avril se tient à Paris, au Mémorial de la shoah, une cérémonie commémorant la date du début de la révolte juive du ghetto. C'est le CRIF qui en est l'initiateur. Près de trois cents personnes sont présentes, dont l'académicienne Simone Veil, et les « *hautes personnalités* » ainsi désignées: *« Pierre Lellouche, Secrétaire d'Etat ; Shlomo Morgan, Ministre conseiller de l'Ambassade d'Israël ; Janusz Styczek, représentant SE Tomasz Orlowski, Ambassadeur de Pologne ; Danielle Hojfman-Rispal, députée de Paris (...); Lilianne Capelle, élue du XI\ représentant le maire de Paris, Bertrand Delanoë, Serge Klarsfeld, Président des Fils et Filles des Déportés de France ; Dominique Berlinotti, Maire du IV' ; Jacques Bravo, Maire du IXe ; Rémi Fera ad, Maire du X' ; Jean-Michel-Rosenfeld, représentant Pierre Mauroy, ancien Premier ministre ; M' Théo Klein, ancien Président du CRIF ; RichardPrasquier, Président du CRIE (...)*

La Garde Républicaine et les Porte-drapeaux ont rendu hommage aux combattants lors de la Sonnerie aux Morts. »

Le 25 avril, le CRIF nous fait savoir que « *Au Wagon-Souvenir des Milles, sur les lieux mêmes du départ de 2 500 hommes, femmes, et enfants juifs du camp des Milles vers Auschwitz en août et septembre 1942, s'est tenue une cérémonie commémorative à l'occasion de la 65'Journée nationale du souvenir de la déportation. Le nombre et la diversité des présents - sous-préfet d'Aix, nombreux élus de toutes sensibilités, anciens déportés et résistants, mais aussi de jeunes aixois de l'école juive venus lire les noms des enfants déportés - illustrait bien l'importance de cette mémoire pour aujourd'hui et pour demain. (...)*

/ïfrtrô C/wma/zr/, *président de la "Fondation du Camp des Milles : Mémoire et Education " insista sur le fait "que nul ne doit se croire à l'abri quand montent les intolérances idéologiques, religieuses, ethniques, nationales. Et que nid n'est à l'abri lorsque se met en place un régime autoritaire,.. Le devoir de mémoire est tout autant le devoir de se souvenir de ceux qui ont tant souffert que le devoir d'apprendre de son passé. Chacun doit apprendre que l'on peut résister aux engrenages fatals par la violence légitime, mais aussi par les armes de l'esprit et par l'arme de la parole. Comme le*

firent les nombreux intellectuels et artistes internés an camp des Milles... Puisse cette histoire terrible renforcer notre vigilance devant les multiples signes actuels de crispations identitaires et de peurs sociétales, devant la montée des extrémismes en Europe et devant l'agressivité d'un dictateur qui ne cache même pas ses intentions génocidaircs. ”

Maryse Joissains-Masini, député-maire d'Aix-en-Provence, a affirmé que “lorsqu'une sociétéperd ses repères, son intelligence et scs références, rien ne distingue plus l'homme de l'animal. La société doit être juste, équilibrée et ne pas sombrer dans l'excès. Nous devons, à titre individuel et collectif ne pas nous laisser aller à détester ou à haïr, même si ces sentiments sont parfois naturels. Et il faut que nous apprenions à nos enfants que certains chemins doivent être barrés. »

Enfin, Yves Lucchesi, sons-prefet d'Aix-en-Provence, lut un message rédigé conjointement par les grandes associations nationales de déportés. “Ily a 65 ans, an printemps 1945, André Malraux écrivait que la vraie civilisation triomphait de la barbarie. Grâce à BON U, aux progrès de la justice pénale internationale et aux ONG qui mobilisent la jeune génération, renaît l'espoir de croire en l'avenir. Nous croyons que le printemps refleurira si nous tirons les enseignements du passé". Il a ensuite rendu hommage à “l'action de la Fondation du Camp des Milles qui, aidée par les partenaires publics, locaux, régionaux et nationaux, poursuivra le devoir de mémoire pour qu'une telle horreur ne se reproduise plus". «

Ce même 25 avril, « *une double cérémonie a été organisée par le service départemental de l'Office National des Anciens combattants, dans le Rhône, à Brégnier-Cordon et à Izieu, à laquelle le CRIF Rhône-Alpes a pris part, en la personne de son président, Marcel Amsellem, accompagné de son vice-président, Hervé Sultan. Parmi les deux cents personnes réunies pour honorer la mémoire des déportés et des enfants de la Maison d'Izieu, on a note la présence de Régis Guyot, préfet de l'Ain et Didier Doré, sous-préfet de lAin ; Etienne Blanc, député de l'Ain ; Thierry Philip, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes ; Jean-Baptiste Zambelli, conseiller général de l'Ain ; Jean-Philippe Gardai, maire d'Izieu ; Robert*

Mériatukan, maire de Bregiicr Cordon ; Marcel Dreyfuss, président du C1RRAC ; et le rabbin Elic Zaoiti. (...)

La Maison d'Izieu est, avec l'ancien Vélodrome d'Hiver et l'ancien camp d'internement de Gars, l'un des trois lieux de la mémoire nationale des victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis avec la complicité du gouvernement de Vichy dit "gouvernement de l'État français" (1940-1944), reconnus par le décret du président de la République du 3 février 1993 », indique le communiqué du CRIE

Mai

Du 10 au 16 mai, une délégation conduite par le président du CRIF Nord-Pas de Calais, Charles Sulman, est en Israël pour oeuvrer à renforcer les liens entre l'Etat hébreu et la Région. Le CRIF se considère apparemment investi d'une mission économique et touristique. Bon, soyons juste, le député-maire de Lomme, Yves Durand, est aussi du voyage.

« (...) *L'autre moment important de la visite était sans conteste la réception de la délégation à Safed, ville de Galilée (nord d'Israël) jumelée à Lille depuis le 19 juin 1988. Là, ce sont les restes d'un château-fort datant du temps des croisades qui ont été au centre des discussions puisque ce site a notamment été bâti par les comtes de Flandre entre 1240 et 1243. "C'est tin aspect méconnu de l'histoire et nous voudrions aider à le populariser", a affirmé Charles Sulman. "Safed et ses alentours constituent désormais un pôle touristique important. Il est bon que la participation de gens du Nord à la construction de cetteforteresse y soit rappelée". »*

Le 18 mai, le CRIF fait savoir que l'ambassadeur des États-Unis en France, Charles Rivkin, l'a invité en sa résidence parisienne pour un * *parler vrai ».* Car il paraît que « *la nouvelle administration américaine se préoccupe de l'image de Barack Obama au sein de la communautéjuive de France. (...) Ayant identifié une "incompréhension", voire une "frustration", le représentant américain à Paris a demandé à Richard Prasquier, Meyer Habib, Francis Kalifat et Haïm Musicattl, de lut faire part de leurs commentaires. Une véritable discussion sur les prises de position des États-Unis sur le Proche et le Moyen-Orient s'est engagée. Elle devrait se poursuivre prochainement par une rencontre avec le comité directeur du CRIF ».*

Le 21 mai, Serge Klarsfeld, commandeur de la Légion d'honneur et président des Fils et Filles des Déportés Juifs de France (FFDJF) remet les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Annette Zaidman, secrétaire générale de l'association.

* *"Si la France s'élève, c'est grâce à des femmes exemplaires comme Annette Zaidman", a souligné le député-maire du 11' arrondissement. Il a rendu hommage à l'action des FFDJF qui "œuvrent pour que la vérité soit connue" (...) Jacqueline W. Keller, directrice honoraire du CRIF et vice-présidente de la commission du souvenir du CRIF, dont Annette Zaidmanfait partie, a retracé le parcours de celle qui a laisse' à la postérité des touchantes "mémoires d'une enfance volée" ».*

Du 23 au 28 mai, le CRIF organise un voyage en Israël à l'intention des assistants français et espagnols de certains parlementaires européens. L'objectif, comme toujours en pareil cas, est de redorer quelque peu le blason de l'Etat hébreu, passablement écorné, mais aussi de préparer l'avenir. Les jeunes assistants seront couvés, promenés, poseront plein de questions intelligentes auxquelles il sera répondu avec la plus grande franchise et reviendront avec de très belles images d'Israël plein leur appareil photo.

* *Inorganisation de ce voyage en Israël avec des assistants parlementaires et des conseillers politiques du Parlement européen a été une excellente initiative du CRIF qu'il convient de saluer. Ces collaborateurs directs des parlementaires européens qui sont amenés à se positionner régulièrement sur la situation au Proche-Orient ont ainsi pu acquérir une connaissance plus précise de la société israélienne.*

L'un des aspects les plus louables de ce voyage est la qualité des orateurs intervenus tout au long de ce séminaire. Qu'ils appartiennent au monde académique tel que le Docteur Emmanuel Navon, au monde politique tel que Naor G don et Majalli Wahabi, député druze de Kadima, ou qu'ils soient des acteurs de terrain tels que les agents d'E UPOL COPPS chargés de la formation de la police civile palestinienne, ces rencontres ont permis à ces Jeunes acteurs de la vie

politique européenne de mieux s'approprier une réalité complexe trop souvent simplifiée à l'excès par les médias européens. Ces experts de haut niveau venant d'horizons différents ont su expliquer avec pédagogie la réalité géostratégique, économique et démographique de l'Etat d'Israël » pourra-t-on lire sur le site Internet de l'officine. Qui semble avoir la chance de bénéficier des fonds nécessaires à l'organisation de tels voyages d'information.

Le 26 mai, le CRIF annonce avec fierté que son directeur général, Haïm Musîcant, vient d'être promu au grade d'officier dans l'ordre national du Mérite.

* *Cette prestigieuse distinction que j'ai tenu à vous décerner sur la réserve présidentielle, récompense votre engagement fidèle au service de la France. Elle vient couronner votre dévouement et votre brillant parcours »* lui a écrit Nicolas Sarkozy.

La *Fondation France-Israël,* présidée par Nicole Guedj que nous avons déjà rencontrée, nous informe précisément du parcours de M. Musicant, qui appartient à ses instances dirigeantes, en ces termes :

Formation en sociologie
Chevalier de la Légion d'Honneur
Fondateur et directeur du Centre d'information
et de Documentation Israël-Proche-Orient (1979)
Directeur du bureau francophone du B'nai B'rith
(1979-1991)
Directeur européen du B'nai B'rith, organisation juive humanitaire internationale (1991-1996)
Directeur du CRIF depuis 1996.

Tout cela est bel et bon, mais on se demande quand même - oh, juste un tout petit peu - où se niche dans ce brillant parcours * *l'engagement fidèle au service de la France »* ? Sans doute un lapsus des services de l'Élysée ?

Le 28 mai, le CRIF fait savoir que « *dans quelques jours, Xavier Bertrand effectuera une tournée au Proche-Orient qui le conduira en Israël, dans les territoires palestiniens et en Egypte.*

Pour s'informer sur ce que ressentent et pensent les juifs de France, le secrétaire général de PUMP, accompagné de son directeur de cabinet Michel Bettan, a rencontré à sa demande une délégation du CRIF, conduite par son président Richard Prasquier.

Les espoirs et les difficultés de paix ; les relations franco-israéliennes ; l'antisémitisme en France ont été longuement évoqués dans un climat convivial »

« S'informer sur ce que ressentent et pensent les juifs de France » ? Voire. Peut-être serait-il plus juste et plus proche de la réalité de dire : * *S'informer sur ce que ressent et pense le CRIF»* ? Ce qui n'est pas forcément la même chose...

Toujours le 28 mai, au lycée Condorcet à Paris, se déroule un hommage à la mémoire des quatorze enfants juifs déportés de ce lycée. Le CRIF titre *«C'est tout cet univers qui a été balayé entre 1942 et 1944, par la folie antisémite de rOccupant, avec la complicité d'un certain nombre de Français»* et note que ce travail de recherche a été rendu possible grâce à Serge Klarsfeld. Outre l'académicienne Simone Veil étaient présents Pierre Lellouche, secrétaire d'État aux affaires européennes, Catherine Vicu Charier, adjointe au maire de Paris, Jacques Bravo, maire du 9^{f}, Patrick Gérard recteur de l'académie de Paris.

Juin

Ce mois de juin est dominé par la désastreuse affaire de la « flottille humanitaire de Gaza ». Désastreuse pour l'image d'Israël, qui n'avait guère besoin de cette nouvelle démonstration à porter à son débit. Le CRIF se répandra dans les médias pour essayer de faire contrepoids. Il sera beaucoup question aussi durant ce mois, dans le but évident de créer une diversion et de reprendre l'offensive, de la libération du soldat « franco-israélien » Gilad Shalit.

Le 4 juin, le président du CRIF est interrogé sur Europe 1 à propos de l'affaire de la flottille de Gaza. Il déclare : « *C'était une riposte de légitime défense, les soldats étaient en danger de mort.* »

Le 16 juin, Richard Prasquier prend sa plume des grands jours pour admonester avec virulence l'ambassadeur de Cuba en France, Requijo Guam :

« C'est avec consternation et colère que je viens d'apprendre que, dans un billet publié vendredi II juin 2010 dans la presse locale cubaine, le secrétaire général du Parti communiste cubain Fidel Castro a critiqué violemment Israël, estimant que l'État hébreu a pris la "croix gammée" comme bannière. "La croix gammée du Fiihrer semblerait être le drapeau aujourd'hui d'Israël", a poursuivi Fidel Castro. Pour l'ancien président de votre pays, "la haine de l'Etat d'Israël envers les Palestiniens est telle qu'il n'hésiterait pas à envoyer un million et demi d'hommes, de femmes et d'enfants de ce pays dans les fours crématoires, dans lesquels furent exterminés des millions de juifs de tous âges".

Je suis particulièrement outré que Fidel Castro tienne de tels propos, que je qualifierai d'antisémites et de particulièrement nauséeux. Il est particulièrement répugnant de "jouer" ainsi avec la mémoire de nos

morts et d'instritmenlaliscr les victimes du nazisme, à des fins partisanes et propagandistes » écrit, entre autres amabilités, le président de l'officine.

En riposte à l'affaire de la flottille de Gaza, les cinémas Utopia ont décidé début juin de déprogrammer un film israélien. Grosse colère du CRJF et de l'un de ses membres, l'UEJF (Union des Etudiants Juifs de France), qui organise une présentation du film, à grand renfort de publicité, le 20 juin à Paris. Ce n'est pas que le film en question, *A cinq heures de Paris,* soit destiné à marquer le 7[f] art, mais le problème est ailleurs.

Voici le type d'échanges verbaux auxquels la déprogrammation a donné lieu, tels que relatés par le CRIF :

« Notre geste est symbolique et ponctuel, avait expliqué Anne-Marie Faucon, co fondatrice du réseau d'art cl d'essai (composé de six cinémas) dans les colonnes du Parisien, le 9Juin dernier. linons a semblé, citoyens de base, animateurs d'un cinéma, que le seul moyen pacifsle et visible qui était à notre portée pour attirer l'attention et dire notre désapprobation (iX'DLR : suite à l'attaque de la flottille Mavi Marmara par un commando d'assaut israélien quia fait neuf morts) c'était la déprogrammation d'un film produit avec l'aide de l'organe de production officiel d'Israël. »

« Le ministre de la Culture qualifie la décision de "navrante et incompréhensible"», précise l'officine.

« Croire en la cnil are, c'est croire au dialogue. Non au boycott. (...) L'idée de boycotter un film, un livre est extraordinairement choquant. C'est un travail de mise à l'écart, de sabotage, de prise d'otage du film d'un artiste, c'est la négation de l'antre», s'est insurgée la productrice Simone Harari, transmettant par la même occasion un message de François Zimeray, ambassadeur des Droits de ïHomme pour la France et de Corinne Lepage, député européen. »

Le CRIF Toulouse organisera quant à lui une manifestation de protestation, au motif suivant : « *Sa direction reçoit des subventions pour son engagement culturel alors qu'ellefait clairement de la politique. Les autorités devraient revoir l'attribution de ces subventions.* (...) /Lr *regard de ce qui s'est réellement passé au large de Gaza, cette décision est inopportune. Saviez-vous que certaines organisations humanitaires présentes sur ces bateaux se situent à l'extrême droite ? Pour moi, les extrêmes se rejoignent. L'extrême gauche et l'extrême droite, c'est la même chose.* »

Le CRIF semble oublier que bien d'autres organisations reçoivent des subventions publiques pour des activités dont le caractère éminemment politique n'échappe qu'à ceux qui décident délibérément de regarder ailleurs.

Et oui, boycotter un livre est extraordinairement choquant. Mais pour tous ceux qui persistent à écrire quelques vérités peu conformes à l'idéologie dominante, c'est surtout une situation vécue au quotidien. Et ce, depuis des années. N'en déplaise au CRIF qui ne s'en aperçoit que lorsqu'on ose toucher à l'État hébreu.

L'affaire va avoir des prolongements car le 23 juin Richard Prasquier prend une nouvelle fois sa plume, cette fois pour morigéner vertement Laurent Joffrin, président du directoire de *Libération.* Le quotidien s'est en effet permis de publier un encart qui a fortement déplu à l'officine, qui le lui fait savoir en ces termes dénués d'ambiguïté :

-En publiant dans l'édition du mercredi 23 juin 2010 de Libération *un encart publicitaire d'une page, votre quotidien commet une erreur.*

Celte page est constituée d'une pétition qui, en des termes outrageants et violents, soutient la déprogrammalion et le boycott d'une oeuvre cinématographique israélienne. Cette pétition est signée par des cinéastes israéliens, très engagés politiquement pour la cause palestinienne. Nous trouvons également dans la même page, un texte du réseau de cinémas Utopia, qui, rappelons-le, n 'a pas hésite à pratiquer cette déprogyammation pour des motifs discriminatoires. (...)

Alors que, dans scs éditoriaux, la presse française a dénoncé cette déprogrammation ; alors que le ministre de la Culture, le Quai d'Orsay, le maire de Paris ou, par exemple, sept organisations professionnelles du cinéma se sont insurgées contre cette déprogrammation, affirmant leur stupéfaction et condamnant ce qu'elles qualifient de "prise d'otage de la culture" ; alors que de nombreuses associations (SOS Racisme, la LICRA...) ont exprimé leur colère, Libération *semble réactiver ce dossier pathétique.*

Pour quelle raison Libération *se démarqnc-t-il de l'avis unanime des tins et des autres, en publiant cette publicité, alors que tout le monde considère que le comble du crétinisme est de censurer un cinéma israélien qui s'est imposé depuis quelques années comme... l'une des forces de l'opposition en Israël ?*

Or, la publication de cette publicité relève de la faute. Faut-il rappeler à Libération *que le boycott qui est encouragé par Utopia et consœurs est une discrimination visée aux articles 225-1 et 225-2 du code pénal ? »*

Voilà *Libération* dûment prévenu. Malheur à lui pour avoir eu le toupet de s'écarter « *de l'avis unanime des uns cl des autres ».* Liberté de la presse ? Liberté d'opinion ? Uniquement en certaines circonstances, et dans un périmètre bien délimité.

Le 21 juin, le président du CRI F Rhône-Alpes remet à François Fillon, en visite dans la région, une lettre demandant la libération du soldat « franco-israélien Gilad Shalit », qui commence en ces termes - et l'on appréciera une fois de plus l'inévitable rapprochement - l'argument massue qui jamais ne rate son but :

« Monsieur le Premier Ministre,

Aujourd hui, à l'heure où vous nous faites l'honneur de votre présence, en ce lieu symbolique où ont été emprisonnés et torturés par des barbares, 7 731 hommes, femmes et 237 enfants parce qu 'ils étaient juifs ou résistants ;

Aujourd'hui, croupit depuis 4 ans dans une geôle de Gaza le jeune Gtlad Shalit, citoyen Franco-Israélien kidnappé par les terro-

risles du Hamas et détenu dans des conditions violant les droits de l'Hommc les pins élémentaires. «

Etc., etc., etc.

Le 22 juin, Christine Boutin, ancienne ministre, est reçue par le CRIF. Une étape obligée dans son parcours de (probable) future candidate à la présidentielle de 2012. L'ofFicine relate en ces termes la rencontre :

« Christine Bontin a commencé son propos en précisant son engagement personnel religieux, profondément catholique, mais aussi sur le plan culturel, depuis toujours, son réel attachement envers Israël et son peuple.

Christine Boulin s'est affirmé une véritable amie d'Israël. Concernant laflottille, "je n'ai pas pris position", dit-elle, "je n'avais pas tous les tenants et aboutissements de cette affaire, je pense surtout que les médias ont une responsabilité énorme, notamment vis-à-vis des images passées. Mais quand il faut prendre position pour Israël, je suis prête à lefaire, et je soutiens la manifestation de ce soir pour la libération de Gilad Shalit. "

(...) Christine Boutin a informé le CRIF qu'elle sera très probablement candidate aux prochaines élections présidentielles, et a précisé que si elle ne se présente pas, elle demandera des garanties vis-à^vis du Moyen-Orient pour apporter le soutien du PCD^ au candidat de la droite.

En conclusion, Christine Boulin a déclaré qu'"Israël est un peuple fort, très intelligent. Ceci ne peut que susciter la jalousie et l'envie. On essaie de détourner la vérité. Il suffi d'aller en Israël, et dans un pays arabe pour voir la différence. Uhistoire du mur est difficilement compréhensible quand on est à l'extérieur, mais quand on est sur place on comprend beaucoup mieux". Concernant le dîner du CRIF, Christine Boutin a souligné qu'elle ne connaît pas une communauté qui arrive à réunir tout le monde : "C'est parce que c'est Israël, et Israël c'est Israël". »

1) lùni chrétien-démocrate, le très confidentiel parti de Mme Boutin

Un peu embrouillé comme formulation, mais tout le monde a compris et le CRIF était ravi, ce qui est le principal.

Si Mme Boutin, probable supplétive au candidat sioniste *« de droite »* à la prochaine présidentielle, est dans les petits papiers du CRIF, ce n'est pas le cas de Dominique de Villepin. Celui-ci annonce le 19 juin la création de son mouvement politique, « République solidaire », ce qui, quelques jours après, déchaîne les sarcasmes de l'officine. Rien ne sera trop blessant pour fustiger « *cet ami des arabes* ». Sous le titre *« A la pêche aux voix, voix, voix, j'irai, j'irai... »,* on pourra lire le 29 juin :

« Voix des banlieues ? Dont inique de Villepin est perçu comme un ami des Arabes lorsque Nicolas Sarkozy est soupçonne' de complaisance avec Israël. Et, en banlieue, Villepin est considéré avant tout comme l'orateur du discours de l'ONU en 2003, lorsque la France chiraquiemte refusa de suivre les Etats-Unis dans sa guerre contre l'Irak de Saddam Hussein.

Alors, le U juin 2010, invité par la communauté maghrébine au Val Fourré (Yvelines) Villepin s'est violemment insurgé contre l'attaque par l'armée israélienne de la flottille en route pour Gaza qui s'était déroulée la veille. "Ilfaut faire en sorte que le peuple palestinien puisse enfin avoir une terre", s'est-il ému. Succès garanti, rapporte Marianne *du 26 juin au 2 juillet 2010. Quelques jours plus tard, il enfonce le clou et en rajoute une couche : 'j'ai été très surpris de ne pas entendre suffisamment la France, dans les heures qui ont suivi ce drame de la flottille pour Gaza, comme je n'avais pas assez entendu la voix de la France au moment de l'intervention israélienne à Gaza".*

Décidemment, le nouveau Héraut des banlieues n 'a que ce mot à la bouche : Israël, Israël, Israël ! Il est vrai que Dominique Marie François René Galouzeau de Villepin a - depuis 2003 - une réputation à défendre et, à la pêche aux voix, il se pose de toute sa hauteur pour bouter le "méchant". Que ne ferait-on pas pour séduire ?»

Voilà Dominique Marie François René Galouzeau de Villepin chaudement habillé pour l'hiver, quoique l'on ne soit qu'en juin. Et sans doute n'est-ce là qu'un échauffement...

Ce même 22 juin, en soirée, se tient au Trocadéro à Paris un grand rassemblement de soutien *Pour Giladel pour Israël !* organisé par le CRIF, celui-là même qu'évoquait Boutin dans son intervention.

L'objectif est de démontrer avec éclat « *que Potagefranco-israélien Gilad Shalit n'est pas seul, qit'Israël, victime d'une campagne de délégitimation sans précédent, n'est pas seul.* »

Tous les amis sont là et le CRIF s'étendra longuement sur la qualité des intervenants : *» Au pied de la tribune, ceints de leur écharpe tricolore, des élus parisiens et des dirigeants politiques, parmi lesquels Serge Blisko, Pierre Sbapira, Lynda Asmani, Karen Taïeb,Jean-Jacques Curielforment une chaîne. Ils sont rapidement rejoints par /Inné Hidalgo et Nicole Guedj. Face à eux, les jeunes des E.E.I.F. et de l'Habonim Dror, en tenue, s'installent accroupis à même le sol. On croirait le début d'une soirée "Feu de camp". Une ovation salue la présence de cette belle jeunesse. "On est fier de vous !" leur lance G il Taïeb. (...)*

Contre toute attente, ce n'est pas un tribun qui lui succède, mais la troupe Adama qui lance un Hava Naguila endiablé suivi d'un pot pourri de grands tubes israéliens. Lafoule reprend en chœur. Les élus parisiens entament un pas de danse, un début de hora. Lynda Asmani lance Ani medabereth ivril et reprend avec fougue les refrains. (...)

Sur la tribune, tandis que prennent place quatre porte-drapeaux, deux israéliens et deux français, des représentants des amis chrétiens d'Israël, blancs et noirs côte à côte, font résonner, en forme de délivrance, le son du chofar. C'est impressionnant. (...)

Puis c'est autour du courageux maire dit 16' arrondissement de Paris, Claude Goasgtien, ami fidèle d'Israël, de prendre la parole. "En Israël, il n'y a pas d'otages, il y a des prisonniers... Le Hamas, c'est une bande de terroristes... N'ayons pas peur du combat que nous menons, il est juste". El Claude Goasguen de fustiger tout à la fois le Premier ministre turc, le président fasciste de / Iran et le

Hezbollah avant de lancer : "Je suisfier d'être ici, d'être un allié indéfectible d'Israël". (.. •)

.. .Après an court message de Bertrand Delanoë, maire de Paris, en déplacement à l'étranger, c'est Anne Hidalgo, première adjointe, qui monte à la tribune. "Nous sommes victimes d'une grande désinformation. .. La liberté de Gilad, c'est aussi notre liberté... Nousfaisons Gilad Sbalit citoyen d'honneur de la ville de Paris !' Après un message sur grand écran de Patrick Bruel, c'est au tour de Julien Dray, député PS de l'Essonne, de monter à la tribune : "Nous ne devons avoir aucune hésitation, aucun doute dans ce combat. Les adversaires d'Israël n'ont d'autre but que de le détruire... L'antisémitisme moderne c'est l'antisionisme. C'est inacceptable !" (...)

Pierre Besnaïnou, président du F SJ U, de l'Appcl Unifié et de la Fondation du Judaïsme Français, pour sa part, fustige fermement Roland Dumas et les hommes politiques français qui critiquent Israël. Il s'en prend également aux médias. "La protection d'Israël, c'est la protection des Juifs du monde entier." Il suggère la constitution d'une flottille israélienne à la rencontre de Gilad Sbalit et conclut par un vibrant "Vive Israël ! Vive Jérusalem !" ».

N'oublions pas de citer également parmi les grands amis présents - l'oublier serait cruel car il fait tout pour qu'on s'aperçoive qu'il est là et bien là - une fois de plus *«Éric Raoul!, qui fera aussi une brève apparition à la tribune ».* Brève peut-être, mais remarquable, et remarquée. Scs électeurs UMP seront sûrement heureux d'apprendre qu'il a quitté ce soir-là une bête réunion de son parti sur les retraites pour être présent à cette manifestation de soutien. Et il le soulignera lui-même avec béatitude : *« Ce soir, j'avais le bureau politique de mon parti et Xavier Bertrand me dit : "Mais lu t'en vas ? On parle des retraites, c'est important" et je lui ai fait passer un papier en lui disant : pour moi, Israël, c'est plus important que les retraites».* Édifiant, n'est-ce pas? Si jamais les électeurs se décident un jour à sanctionner ces priorités si clairement affichées, il pourra toujours poursuivre sa brillante carrière de l'autre côté de la Méditerranée.

Le 24 juin se déroule une nouvelle manifestation en faveur du prisonnier franco-israélien. Cette fois, « *le CRIF Rhône-Alpes organise une chaîne humaine pour Israël el pour Giladà Lyon* » en plein jour et en plein cœur de la ville. Une façon très efficace et particulièrement visible d'occuper l'espace public.

Juillet

En lui remettant, le 7 juillet, les insignes de commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur, François Fillon dira entre autres à Serge Klarsfeld : « *Vous êtes devenu un personnage historique.* » Le discours prononcé par le premier ministre s'apprêtant à décorer le président de l'association Fils et Filles des déportés juifs de France, membre du CRIF, est particulièrement signifiant. C'est pourquoi il figure dans son intégralité en annexe.

Le 12 juillet, une délégation du CRIF conduite par son président rencontre le préfet de police, Michel Gaudin, afin de procéder « *à un tour d'horizon sur les actes et menaces antisémites.* » Le communiqué de l'officine notera avec satisfaction que « *Le préfet de Police Michel Gaudin a présenté lundi 12 juillet son nouveau directeur de cabinet an CRIF. Jean-Louis Fiamcnghi succède à Christian Lambert qui a été nommé préfet de Semc-Saint-Denis. Le nouveau directeur de cabinet a dirigé le RAID, Puni té d'élite de la police nationale, puis le service de protection des hantes personnalités.* »

Le 12 juillet également, le CRIF fait savoir que « *Richard Prasquier a écrit à Michèle Alliot-Marie et Brice Hortefeux à la suite de la distribution, samedi 10 juillet d'un tract appelant au boycott des produits israéliens par Euro-Palestine. L'incident a eu lieu à un péage de IA 13 et les manifestants ont été dispersés par les forces de police.*

Le président du CRIF a écrit aux deux ministres pour demander de prendre les mesures nécessaires face à cette campagne qui prend déplus en plus d'ampleur et qui risque de perturber l'ordre public. »

Le 15 juillet, le CRIF se plaint d'une motion votée en conseil municipal de Toulouse le 25 juin condamnant Israël dans l'affaire de la flottille. Une initiative présentée par les communistes.

« Pourquoi les communistes ? Les réponses sont multiples. La plus déterminante semble cire qu 'il apparaît aux communistes comme à d'autres,y compris à droite, on pense à un Dominique de Villepin, que l'anti-israélisme pourrait être un outil de marketing politique.

En fait, ranti-israélisme peut aussi être un outil de marketing commercial, on le voit avec Utopia, le commercial et le politique fusionnant. La campagne de boycott qui s'annonce en est un autre exemple. »

Voici donc surgir une nouvelle hypothèse qui, n'en doutons pas, fera florès et sera abondamment reprise à l'avenir : en ces temps pas si éloignés d'échéances électorales majeures, si l'on s'oppose à la politique menée par l'Etat hébreu, ce ne peut-être que par calcul politique. En effet, pour quelle autre raison pourrait-on s'y opposer ? Voilà en tout cas Villepin dûment catalogué. Pour son plus grand bénéfice, peut-être ?

Le CRIF Toulouse Midi-Pyrénées ne voulant pas être en reste, publie lui aussi quelques jours plus tard sa vive condamnation de l'initiative des élus, qu'il réprimande en ces termes :

« Ce vœu ne s'inscrit en aucune manière dans une logique de paix, mais contribuera à encourager au sein de notre cité les mouvements antisionistes les plus fanatiques à développer plus encore une haine d'Israël, terreau d'un nouvel antisémitisme qui, on le rappelle, a déjà conduit en janvier 2009 à une tentative d'incendie d'une synagogue à Toulouse. (...)

Nous appelons le Maire de Toulouse et le Conseil Municipal à ne pas se laisser entraîner dans des actions déséquilibrées qui ne peuvent que nourrir les extrémistes et les islamistes, ceux-là mêmes qui bafouent les droits de l'homme, qui ont fait de Gaza une prison à ciel ouvert et retiennent notre compatriote Gilad Shalil en otage depuis plus de 4 ans maintenant, et ce au mépris de tous les droits humanitaires que prétendent défendre les auteurs de ce vœu. «

Le 15 juillet, le CRIF publie un communiqué intitulé *Le CRI F reçoit Xavier Bertrand* où l'on peut lire cet instructif compte-rendu des activités du secrétaire général de l'UMP :

« De retour d'une tournée qu 'il vient d'effectuer au Proche-Orient, en Israël, dans les Territoires et en Égypte, Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP, a été reçu par le CRIF auquel il a tenu, selon ses propres tenues "àfaire part de sa vision après son voyage". En Israël, à Tel-Aviv puis à Jérusalem, Xavier Bertrand a notamment rencontré Shimon Peres, Ehud Barak, Tzipi Livni et Dan Meridor. À l'ambassade de France comme au consulat général, il a également eu des entretiens avec différents responsables politiques et culturels. À Ramallah, il s'est entretenu avec Mahmoud Abbas et Salam Fayyad, premier ministre palestinien. Enfin, au Caire, il a eu des discussions avec Gantai Moubarak, fis du président Hosni Moubarak et avec le secrétaire général du parti démocratique national, formation au pouvoir en Egypte, Sajwat cl-Sberif. lia, par ailleurs, croisé le sénateur Mitchell. (...)

Le secrétaire général de l'UMP gardera trois choses en mémoire à l'issue de son séjour dans la région : I. que la question de Jérusalem n'est pas simple, 2. que lorsque l'on se rend à Yad Vachem, on réalise qu'il y a un avant et un après une telle visite. 3. le camp de réfugiés de Shuafat près de Jérusalem l'a beaucoup ému. "On en revient avec des convictions pins affirmées que les choses ne sont pas simples et que la France a un rôle à Jouer incontestable" a conclu Xavier Bertrand. »

Le 18 juillet a lieu sur tout le territoire la *fournée Nationale à la Mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'Hommage aux "Justes" de France.*

Le CRIF est aux premières loges des commémorations et fait savoir qu'il a lui-même organisé cinq cérémonies commémoratives des rafles des 16 et 17 juillet 1942 :

« Toutes les cérémonies ont été placées sous la présidence des maires, des députés et la dernière sous la présidence du Préfet. Elles ont toutes mobilisé des publics variés et nombreux. Le CRIF a distribué des discours à chaque intervenant des différentes villes », indique un communique de l'officine.

Une cérémonie particulièrement solennelle se déroule à Paris en présence de nombreux officiels, dont le Préfet de la Région Ile-de-France, le Préfet de Police, le maire de Paris, et une brochette d'élus.

Hubert Falco, secrétaire d'État à la défense, y déclare notamment : « *Aujourd'hui, la Nation se souvient de l'un des drames les plus terribles de son histoire. Ce fut un drame français. Mais ce fut un drame qui nia toutes les valeurs qui fondent la France. Le 16 juillet 1942 commença à Paris l'une des plus grandes persécutions de notre histoire. (...) La rafle du Vel d'Hiv, les lois scélérates de l'Étatfrançais, la main forte prêtée par le régime de la Collaboration à la mise en œuvre de la Solution finale : tout cela reste une tache dans notre conscience nationale et une indignitédans l'histoire de notre pays. (...)*

IdEtat français ne fit pas que se plier aux exigences de l'Occnpant nazi. Il les devança et mit à leur service tout l'appareil d'Etat. (...)

Il n'y a pas eu, dans l'histoire de notre pays, de génération qui s'est donnée plus intensément que celle des anciens déportés pour agir, corps et âme, en faveur des droits de l'Homme, de la justice et de la paix en Europe...

Chère Simone Veil, votre génération est, pour nous, un exemple. »

Richard Prasquier, dans son discours, va faire apparaître un mot nouveau, sans doute promis à un bel avenir : la
* *trivialisation »* qui serait la route ouverte à tous les amalgames. Et même un deuxième mot inhabituel, mais que nous reverrons sans doute bientôt : les * *confusionnistes* * qui seraient encore plus dangereux que les négationnistes car ils
* *choisissent leurs héros et leurs bourreaux en fonction de leurs options politiques » :*

» Les confusions de l'après-guerre provenaient de l'intérêt trop exclusif qu'on portait aux héros de la résistance. C'est un autre confusionnisme que nous risquons. Il ne cherche pas à oublier ou à nier, il cherche à trivialiser. Dans sa vision binaire du monde où le combat des faibles contre les forts, des opprimés contre les puissants, tient lieu de matrice explicative, la Shoah devient un épisode parmi d'autres, l'incarnation de hasard de cette idéologie. (...)

La trivialisation, c'est la roule ouverte à tous les amalgames. Toute atteinte aux droits de l'homme sera comparée à la Shoah, voire même deviendra la " vraie" Shoah. Les confusionnistes d'aujourd'hui, plus dangereux que les négationnistes, se parent des vertus de l'universalisme ; mais ils choisissent leurs héros et leurs bourreaux en fonction de leurs options politiques et des bénéfices qu'ils en espèrent. »

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les commémorations qui eurent lieu ce jour-là, en présence du gratin des officiels locaux. Cîtons-en quelques-unes :

A Nice, *« dans son discours prononcé par Martine Oitakninc, le maire de Nice et ministre de l'industrie Christian Est rosi a souhaité réitérer sa fidélité inébranlable à la Mémoire :*

En organisant sans relâche depuis 7 ans avec le concours du CRIF, les voyages delà mémoire à Auschwitz Birkenau, Christian Est rosi et aujourd'hui Eric Ciotti, Président du Conseil Général impriment à ce Département la marque d'une culture de la pédagogie et de la tolérance.

Pour loucher cette étincelle de juste qui brille en chacun de nous, pour que Ton sache tirer les leçons de l'histoire, la mémoire se doit d'être partagée au sein de l'école, lieu privilégié d'une éducation citoyenne. »

A Bordeaux, « *à l'invitation du Préfet de région, du Maire de Bordeaux Alain Juppé et d'Albert Roche, délégué du CRIF Sud-ouest Aquitaine, plus de 200 personnes étaient présentes à la Journée Nationale à la Mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'Hommage aux "Justes" de France, regroupant des députés, des élus de la mairie, du conseil régional, du conseil général, les consuls d'Algérie, du Maroc, etc. »*

Le représentant du CRIF ne manquera pas de souligner une fois encore :

** Alors même que les nazis occupaient la France, le régime de Vichy, l'État français siégeant à Vichy, sous la présidence du Maréchal Pétain et de Pierre Laval, celte France là, décidera d'aller au devant des demandes nazies, et organisera des rafles de juifs dont la plus terrible sera celle du Veld'Hiv, les 16 et 17 juillet 1942.*

9 000 policiers cl gendarmes français aux ordres de René Bousquet auront arrête 13 152 hommes femmes et enfants. Parqués dans des conditions d'insalubrité notoires, ils seront déportés via Drançy Jusqu 'à Auschwitz pour une extermination quasi-toi ale ».

Avant de rappeler la grande date fondatrice :

« Je tiens tout particulièrement à rendre hommage au Président de la République Jacques Chirac, qui reconnut le premier, dans un fameux discours du 16 juillet 1995, la responsabilité entière de l'État français, ne cherchant pas à se démarquer de l'action du régime de Vichy, mais déclarant assumer totalement la responsabilité de lÉtat français, y compris pour les années d'occupation sons le gouvernement du Maréchal Pétain. »

A Montpellier, la cérémonie se déroule devant la mairie de la ville en présence d'un parterre d'élus et de hauts-fonctionnaires.

« Dans son allocution, Mme Hélène Mandroux a rappelé que la France a effectué ces dernières années un difficile travail de mémoire qui lui fait honneur. Le 16juillet 1995, la cérémonie commémorative fut l'occasion pour le Président Jacques Chirac, de prononcer an discours fort et inédit où il reconnaissait la responsabilité de P Et al français dans la mise en oeuvre de la "Solutionfinale"contre lesJuifs.

La lecture du message du Secrétaire d'Élat à la Défense et aux Anciens Combattants par Claude Baland, préfet du Languedoc Roussillon et de l'Hérault a clôturé la cérémonie. Dans son discours il a réaffirmé l'importance de l'enseignement des valeurs morales et républicaines dans nos établissements scolaires, pour apprendre aux jeunes, ou pour leur rappeler, le respect de l'autre et des institutions en place. Le combat quotidien contre l'oubli, est une œuvre dont nous percevons chaque jour la nécessité, pour l'éducation des générations présentes et futures. »

A Strasbourg, la cérémonie sera pour le délégué régional du CRÏF 1 ^occasion d'annoncer que « *suite à une action du CRI F Alsace avec la municipalité de Strasbourg, le sqttare de l'ancienne synagogue allait être repensé et que, courant 2011, serait*

créée une Allée des Justes à Strasbourg l'européenne, ville elle aussi chargée d'immenses symboles ».

"Trahissant les valeurs de la France, le gouvernement de Vichy s'est fait le complice, parfois zélé, de l'occupant", a enchaîné Pierre Lévy, délégué régional du CRIF, le Conseil représentatif des Institutions juives de France, en rappelant cependant "Faction des combattants de la France libre et de tous ces Français anonymes, ces Justes parmi les nations, qui au plus noir de la tourmente sauvèrent les deux tiers des juifs de France". "Pour que F Histoire ne se répète pas, il faut que la France soit convaincue que les identités plurielles peuvent se conjuguer harmonieusement avec les valeurs de la République", a-t-il rappelé. »

Au camp des Milles, « *Mr Dan Amiach, Président de la Communauté Juive d'Aix, et Mr Robert Mizrabi, Président d'honneur du CRIF Marseille Provence, soulignèrent l'importance citoyenne de cette cérémonie et des leçons de F Histoire. (...)*

Mme Joissains-Masini, Député-Maire d'Aix en Provence insista sur l'importance de l'éducation contre les rumeurs et les boucs émissaires ainsi que sur le rôle essentiel des politiques et de la loi pour dresser des barrières contre les retours de la barbarie. »

Alain Chouraquî, président de la *Fondation du camp des Milles : Mémoire et Education* aura ce jour-là la joie de voir décorer de la Légion d'Honneur son père, Sidney Chouraqui, * *avocat honoraire, engagé volontaire de la France Libre (division Leclerc) ».*

« Le Camp des Milles sera un lieu important, très important pour les siècles à venir »

(Elie Wiesel, prix Nobel de la Paix)

Le 21 juillet, Richard Prasquier écrit à la ministre Valérie Pécresse pour lui demander d'intervenir auprès des responsables universitaires. Un colloque sur *Ecrire aujourd'hui en Méditerranée* devait avoir lieu en mars 2011 à l'université d'Aix. Il a en fin de compte été annulé en raison d'embrouilles dues au refus de certains écrivains arabes de se

retrouver avec leurs homologues israéliens.

« Si le CRIF se félicite donc de la décision d'annuler ce colloque et rend hommage aux autorités universitaires, nous constatons malheureusement que la mobilisation contre la présence d'intellectuels israéliens dans des colloques constitue l'un des volets les plus ritualisés de l'action militante contre Israël et le "sionisme", relayée largement, au-delà des groupes pro-palestiniens, par quelques organisations politiques ou culturelles de divers types, prétendument "antiracistes" ou "pacifistes". Celte mobilisation prouve qu'un certain nombre d'irrédentistes refusent catégoriquement l'existence de l'Etat d'Israël.

C'est pourquoi nous sollicitons votre intervention, et un rappel des règles et des usages aux responsables universitaires. Seule une vigilance accrue permettra à l'avenir d'empêcher que la liberté ne soit enterrée avec fleurs et couronnes de rhétorique soi-disant progressiste. »

Les dîners du CRIF

Les dîners occupent une place particulièrement importante dans la stratégie de l'officine. Sous couvert de *« moments de convivialité républicaine »,* ils constituent le baromètre permettant de mesurer à intervalles réguliers la solidité du réseau tissé avec le personnel politique. Au fil des années, et du renforcement du sentiment de puissance, les dîners ont fini par prendre l'allure d'une convocation en bonne et due forme de la classe politique à laquelle celle-ci répond avec un empressement servile. A tel point que l'on peut en conclure que le jour où les responsables politiques cesseront d'y paraître en bataillons serrés, quelque chose aura véritablement changé en France. Mais ce jour-là seulement.

En tout premier lieu, il y a bien sûr l'incontournable dîner annuel du CRIF, qui rassemble en début d'année tout ce qui compte dans la République. Ne pas s'y montrer équivaudrait à un suicide politique et reviendrait à se désigner soi-même comme, qui sait... antisémite ? L'horreur absolue. Pour éviter cette infamie, il faut en être. Et le faire bruyamment savoir.

Le menu de ces dîners - protégés par un dispositif policier absolument impressionnant - ne varie guère au fil des ans: montée de *['«antisémitisme»,* renforcement des liens avec Israël, danger iranien. Ces thèmes étant intimement liés, comme on l'a vu. Le menu est à ce point invariable que le sociologue Laurent Mucchielli a pu parler, en 2009, de « *rituel«,* déchaînant ainsi la colère de l'officine.

C'est Théo Klein qui est à l'origine du dîner annuel. En 1985, il décide d'élargir la visibilité du CRIF et pour cela invente ce dîner de gala qui va devenir le grand rendez-vous annuel entre la communauté juive organisée et 1a République. Le nœud coulant de la pensée unique obsessionnelle se resserrant inexorablement au fil des années, ce rendez-vous finira par se transformer en l'incontournable convocation que l'on sait.

Le conformisme étant l'une des marques de fabrique d'un personnel politique inconsistant dans ses convictions mais particulièrement acharné à se cramponner à ses privilèges, chacun s'empresse de s'y montrer afin de fournir la preuve de sa soumission pleine et entière à la pensée dominante. Une façon de payer son écot qui lui garantit la poursuite en toute sécurité et impunité de son petit bonhomme de chemin sous les ors et dans les fromages de la République.

Si les ministres s'y bousculent depuis sa création, jamais cependant le président de la République, garant de la laïcité du pays, ne s'y était montré. Mitterrand avait été tenté de le faire puisque Théo Klein avait annoncé sa présence pour 1988, mais finalement, il s'était ravisé. Chirac lui-même avait suivi cet exemple. Et pourtant...

Nicolas Sarkozy, quant à lui, n'a pas cru bon de poursuivre dans cette (relative) retenue. Il a participé au premier dîner qui a suivi son élection, celui de 2008, où, pour faire encore plus fort et en rajouter une tonne dans la surenchère, il a émis la tonitruante proposition que l'on sait, avec le tollé qui s'en est suivi[1] [11]. Sans doute échaudé, il n'a fait les années suivantes qu'une apparition au cocktail précédant le dîner. Mais une apparition quand même, afin de marquer le coup et de ne pas trop chagriner ses amis du CRIE

1) la proposition de « confier • à chaque enfant de CM 2 la mémoire d'un enfant mon en déportation. Difficile d aller beaucoup plus loin dans la démagogie éhontée 1 l'égard d'une communauté et le bourrage de crâne dès le berceau.

La tradition crifienne consistant à profiter de ce dîner et de la présence de la crème de la République pour sermonner les ministres est établie dès la première session en 1985, qui voit Théo Klein morigéner Laurent Fabius, alors premier ministre. Nous avons vu que pour faire échec à la droite, Mitterrand avait décidé d'introduire la proportionnelle aux législatives de 1986. Le Front national y gagnera trente-quatre députés, mais la droite l'emportera quand même. Ce sera la cohabitation et, pour parer à tout danger futur, Chirac s'empressera de remettre la proportionnelle « antidémocratique » au fond du tiroir d'où elle n'aurait jamais dû sortir. Les organisations dites antiracistes n'en tiendront pas rigueur à Mitterrand : c'était pour le bon motif et du reste, Chirac saura évacuer prestement et « démocratiquement » le problème qui sera réglé pour de bon aux législatives suivantes. L'essentiel étant de continuer entre soi.

Il ne faudrait pourtant pas croire que ces dîners rituels et leur litanie de requêtes et de récriminations ne suscitent pas d'interrogations ou de réticence au sein même de la « communauté ». En mars 2005, dans un entretien à *IMrcbe,* Alain Finkielkraut dira : « *Le pavillon dErmenonville est une merveilleuse salle de Bar-mitsva. Voir cet endroit transformé annuellement en une espèce de tribunal dîna foire oif les membres du gouvernement français comparaissent devant un procureur communautaire, cela me met très mal à l'aise ».*

Et dans une tribune parue en janvier 2007 dans *Marianne,* sous le titre *La République sommée de se mettre à table,* les signataires Rony Brauman et Elisabeth Lévy s'offusqueront de la prétention du CRI F à parler au nom des juifs de France : *« Qii'on ne s'y trompe pas. Peu importent les opinions énoncées par Roger Cttkierman. C'est le statut acquis par son discours qui pose problème. En effet, il s'exprime et il est entendu en tant que représentant politique "des juifs" auprès du gouvernement français. Or, s'il y a des juifs en France, "les juifs de France", ça n'existe pas. Ntd n'est donc autorisé à s'exprimer en leur nom - en notre nom. Par ailleurs, il est pour le moins discutable que le CRIE se comporte comme une seconde ambassade d'Israël en France - les Israéliens pourraient*

même s'en offusquer... Nous ne voyons aucun scandale à ce qu'un groupe de pression pro-israélicn (on de tonie autre obédience) s'emploie ouvertement à influencer notre diplomatie. Ce type d'activités fait partie du débat démocratique - et notre Parlement abrite de nombreux groupes d'amitié voues a la promotion de tel ou tel pays.

Le plus atterrant n'est pas que le CRI F prétende à un magistère qui excède des prérogatives légitimes, mais qu'il soit reconnu comme tel par l'ensemble de la classe politique. // l'évidence, les exigences de Roger Cukierman n'ont pas plus dérangé le Premier ministre que les éminences politiques présentes. L'affermage de notre diplomatie à des communautés signe pourtant un recul des principes républicains. Le rôle politique accordé au CRI F s'inscrit dans la même logique. »

Quelques jours avant l'édition 2010 du fameux dîner, Jean Daniel, du *Nouvel Observateur,* écrira à son tour ces lignes dépourvues d'aménité :

« Ce qu'on a appelé la likoudisation d'une grande partie des institutions juives n'a cessé de faire des progrès et d'imposer ses projets. En France, le CR IF vient de faire entrer dans sa direction les personnalités les plus engagées de l'extrême droite pro-israélienne. Ainsi, ce mercredi 3février, à l'occasion du dîner annuel du CRI F, c'est à une institution dominée par le Likoud[2] que le chef du gouvernement français et une partie de ses ministres vont rendre des comptes. Dans la France de François Jacob, Claude Coben-Taunoudji et Georges Charpak, tous trois Prix Nobel, dans la France de Simone Veil et de Robert Badinter, de Théo Klein, Ady Steg et Stéphane Hessel, c'est devant les représentants français du Likoud que le gouvernement va s'expliquer et se justifier.»

Ces dîners annuels de gala, qui se tiennent évidemment à Paris, se déclinent en nombreux dîners régionaux, afin de resserrer les liens avec les élus locaux. Ces derniers n'ont peut-être pas l'importance des éminences rencontrées régulièrement dans la capitale, mais ils détiennent les budgets locaux et régionaux. Ce qui est fort important aussi.

2} lùrti de droite nationaliste israélienne.

Ces dîners régionaux ont été répertoriés dans le calendrier mensuel des activités du CRIE Le présent chapitre se consacrant pour sa part aux dîners parisiens des années 2009 et 2010. *La liste des invites à ces agapes, si elle est fort longue, est néanmoins très instructive. Celle de 2010 figure en annexe.*

Le dîner du CRIF 2009

En 2009, le grand raout obligatoire du CRIF se tient le 2 mars. L'invité d'honneur en est le premier ministre François Fillon puisque Sarkozy se contente cette année-là d'une apparition au cocktail d'avant-dîner. C'est l'occasion pour le CRIF de déverser ses griefs, sûr d'être entendu - et écouté - au plus haut niveau. Les demandes vont être exprimées clairement. Et les thèmes chers à l'officine vont se dérouler l'un après l'autre, de façon tout aussi claire.

Le constat de base, d'abord : Richard Prasquier l'annonce solennellement, l'antiscmitîsme est de retour. Et à travers un vecteur qu'il va désormais falloir attaquer impitoyablement : Internet.

« Rien n 'a servi de prouver que les Juifs ou les associations juives n'ont pas échappé à la crise. Il n'avait servi à rien de vérifier que les Juifs étaient aussi nombreux que les autres parmi les victimes des attentats du 11 septembre. La rumeur n 'a que faire de la vérité. Plier des faits à une idéologie est une activité ancienne, mais aujourd'hui Internet apporte aux rumeurs une caisse de résonance terrifiante. L'antisémitisme s'y déploie sans mesure.

Il faut, c'est difficile, concilier les contraintes de la liberté, de la loi et de la morale sur Internet et son réseau mondial. Je sais, Monsieur le Premier Ministre que vous vous préoccupez particulièrement de ces problèmes. Nos demandes sont de créer un observatoire du racisme sur Internet, de renforcer les moyens de ('Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de poursuivre systématiquement les hébergeurs de contenus antisémites. »

Corollaire, ou complément : « *Antisionisme el antisémitisme, le débat est simple. Dans le passé, l'antisionisme était une opinion. Mais l'antisionisme aujourd'hui, c'est le vecteur majeur de l'antisémitisme »*

Sont ensuite évoquées les relations entre juifs et musulmans en France : « A^J *rencontres doivent se placer sous l'égide de la loi et des valeurs de la République, dans le cadre d'un projet identitaire ouvert et respectueux, dont la laïcité est un fondement. Si cette règle du jeu est contournée, le tissu national continuera de se déliter.*

C'est l'Etat qui doit donner les impulsions, qui pourront alors - mais alors seulement- être relayées efficacement par des initiatives citoyennes locales visant à promouvoir ce qu'on appelle le "vivre ensemble". Le CRIF rencontrera les organisations syndicales on associatives de notre pays. Nous rencontrerons les organisations politiques de tout l'axe républicain y compris ceux qui ne nous sont pas favorables. Nous allons clarifier nos positions et convaincre nos interlocuteurs que le combat contre l'antisémitisme est un combat d'aujourd'hui et que la haine des Juifs est un marqueur de la tribalisation de notre société. «

Il est interdit d'être indifférent à la shoah : « *Le négationnisme n'est pas une opinion, c'est une abjection criminelle. Mais la mémoire de la Shoah est aussi un baromètre moral: y être indifférent, c'est faire peu de cas des notions de bien et de mal, admettre le négationnisme comme une opinion c'est pervertir les notions de vérité et de mensonge et faire l'amalgame entre l'extermination planifiée et des morts au cours d'une action militaire c'est asservir son esprit à la propagande, pour laquelle la conquête des mots précède celle des lieux et celle des hommes. «*

A propos de la conférence Durban 2 : « *Je vous conjure : ne faites pas de compromis sur les lignes ronges de Genève ; si le blocage est réel, que la France ne reste pas dans celte mascarade, qu'elle ne laisse pas l'Iran, la Libye el Cuba définir ce que doivent être les Droits de l'Homme, ou plutôt qu'elle les laisse et qu'elle parte, qu'elle parte avec l'Europe, quelle parte avec tous les pays où les mots de liberté,*

de démocratie et d'égalité entre hommes et femmes ont un sens....

Ces pays sont peut-être aujourd'hui minoritaires dans le nombre des votes, et alors/Ils sont majoritaires, j'en suis sûr, dans l'espoir des hommes. De cela vous êtes, nous sommes tous responsables. Et que la France organise avec ces pays qui ont œuvré pour réduire les plaies de nos sociétés, une authentique Conférence sur les Droits de l'Homme, le racisme et l'antisémitisme »

Ce ne sont là que des résumés succincts des thèmes abordés par le président du CRIF et des attentes qui en découlent.

Dans sa réponse, après les généralités coutumières et républicaines, le premier ministre va apporter des cléments de réponse précis aux requêtes formulées.

La première partie du discours de François Fillon en cette année 2009 peut s'analyser en un discours d'incantation où l'on fait *comme si* la France était encore une grande voix dans le monde et *comme si* elle pouvait contribuer puissamment au retour de la paix au Proche-Orient. Et *comme si* elle pouvait, d'un coup de baguette magique, obtenir la libération de « notre compatriote Gilad Shalit ».

Tout d'abord, le premier ministre rend compte au CRIF - difficile d' user d'un autre vocable - de la position française concernant l'Iran :

« Parce que les missiles iraniens, dont la portée progresse régulièrement, constitueraient une menace directe pour Israël, pour le Moyen-Orient, mais aussi pour l'Europe. Parce que nous n'imaginons pas de laisser accéder à l'armement nucléaire un pays dont le président appelle à la destruction d'Israël et met en cause la Shoah ! »

Sur Durban 2: « *je sais que l'événement vous inspire des inquiétudes légitimes. Je peux vous assurer que si la France participe à ses préparatifs, elle le fait aussi dans l'esprit le plus exigeant.*

Notre détermination à combattre l'antisémitisme en France se double d'une extrême vigilance vis-à-vis de scs manifestations à l'étranger. Si la lutte contre le racisme est impérative, elle ne saurait

être le prétexte aux mêmes amalgames et aux mêmes hypocrisies qu'en 2001.

Nous n'accepterons pas que l'État d'Israël soit stigmatisé, nous n'accepterons pas que sa politique soit calomniée, ni que la communauté juive, dans son ensemble, soit flétrie.

Nous n'hésiterons pas, dans le cas contraire, en lien avec nos partenaires européens, à en tirer toutes les conséquences, et si nécessaire à nous retirer de cet exercice.

Il est hors de question d'être spectateurs à Genève des dérives que nous combattons obstinément à Paris. »

Viennent ensuite certains engagements précis :

A propos de la répression de l'« antisémitisme » : « *La première manière de lutter contre cet antisémitisme dont vous avez en raison de souligner la résurgence, c'est de durcir la répression des actes racistes et antisémites ; et une fois les condamnations prononcées, d'informer largement l'opinion publique de leur sévérité. Le 8 janvier dentier, les parquets ont reçu des instructions face à la recrudescence des actes à caractère antisémite.*

Elles prévoient : de privilégier les réponses pénales rapides et fermes; de retenir la qualification pénale, avec la circonstance aggravante du mobile raciste, antisémite ou xénophobe, dès que les conditions pénales sont remplies; et enfin, de mieux associer les victimes au processus judiciaire, par un renforcement des échanges entre les magistrats des parquets généraux compétents et les représentants des associations culturelles et religieuses.

Aujourd'hui, si le nombre d'affaires à caractère raciste, antisémite ou antireligieux tend effectivement à augmenter, le taux de réponse pénale progresse régulièrement : il est passé de 70 °/o en 2006 à 78 % en 2008, au vu des derniers chiffres disponibles.

Les trois auteurs de la profanation du cimetière d'Herrlisheim ont été condamnés à des peines d'emprisonnement de 6 mois à 30 mots. L'agression antisémite de juillet 2007 commise dans le XIX' arrondissement de Paris, qui avait suscité une légitime émotion, a été sanctionnée de 9 mois d'emprisonnement.

Dans l'affaire Vincent Raynouard pour contestation de crime contre l'humanité, la condamnation est tombée en juin : un an d'emprisonnement et 20 000 euros d'amende. Ceci pour dire, Monsieur le Président, que la République ne transige pas ».

A propos d'internet : « *Parmi les condamnations prononcées, plusieurs dizaines concernent des provocations à la discrimination par voie électronique. Nous devons veiller à ce que les nouvelles technologies ne deviennent pas, à leur tour, le canal de la haine.*

Dans cet esprit, j'ai confié à Isabelle Falque-Picrrotin, déléguée générale du Forum des droits sur Internet, une mission sur l'antisémitisme et le racisme dans les réseaux numériques. Il s'agit de nous doter des instruments et des moyens d'imposer sur l'internet les règles légales et les principes éthiques qui prévalent dans tons les autres médias. Au-delà de la réponse pénale, qui doit être intransigeante, nous avons la responsabilité d'expliquer et de défendre inlassablement les règles de notre vie commune. »

A propos des dédommagements financiers : « *J'ai écrit récemment au Président Klarsfcldpour lui indiquer qu 'à compter du I" janvier 2009, les rentes servies aux orphelins de la déportation seraient réévaluées tous les ans. Il en ira ainsi de même pour les orphelins de la déportation juive que pour les orphelins de la Résistance. »*

A propos de l'éducation nationale, l'effort est particulièrement conséquent : *«J'ai aussi demandé qu'au sein de l'Education nationale se poursuive une pédagogie de la mémoire, indispensable aux efforts les plus actuels pour cimenter la cohésion de la société française.*

A Aix-en-Provence, les travaux permettant la sauvegarde, l'aménagement et l'accès du camp des Milles ont pu débuter l'an dernier. Ils permettent d'envisager une ouverture au public dès 2010.

Avec Drançy (où la Fondation pour la mémoire de la Shoah et le Mémorial de la Shoah sont en train d'édifier un bâtiment moderne, à la fois musée et centre de documentation), les Milles sont le seul camp d'internement, de transit et de déportation conservé dans son intégrité en France.

Il porte les traces visibles de son passe'. Il doit devenir un lieu de mémoire pour le pays tout entier, un lieu de référence pour raviver la conscience individuelle, la vigilance et la responsabilité des visiteurs, et notamment des plus jeunes.

A l'école, nous avons fait en sorte que la réflexion sur la transmission de la mémoire historique se poursuive ; et en particulier, que la disparition progressive des témoins de la Shoah ne rompe pas le fl du souvenir.

L'an dernier, au cours de ce même dîner, le président de la République a proposé que la mémoire des II 400 enfants juifs déportés de France soit confiée aux élèves de CM2. U ne fait aucun doute qu'une pédagogie particulière doit être mise au point pour les enfants les plus jeunes; et que le massacre des enfants juifs, ce paroxysme effroyable de la violence, doit y trouver sa place. Depuis, l'Éducation nationale travaille, avec des personnalités comme Simone Veil, Claude Lanzman et Serge Klarsfeld, aux modalités concrètes de mise en oeuvre de cet enseignement. Un livret intitulé Mémoire et Histoire de la Shoah, *coordonné par Hélène Waysbord, a été distribué dans les écoles. Xavier Darcos s'est engagé à mettre à la disposition des enseignants des ressources nouvelles, pins pertinentes.*

Un portail Internet a été ouvert, pour diffuser vers eux les bibliographies, les filmographies, les références numériques utiles. Un lien y renvoie vers la base de données des 11 400 enfants déportés de France, mise en place par le Mémorial de la Shoah à partir des archives rassemblées par l'Association des Fils et Filles de Déportés Juifs de France, auxquels je tiens à rendre hommage.

Pour chaque enfant, cette base de données reprend son nom, son âge, son état-civil, mais aussi l'adresse précise où il fut arreté. Tout est fait pour que les enfants de nos écoles puissent effectivement garder le souvenir d'enfants qui ont vécu comme eux, dans les mêmes rues, dans les mêmes immeubles, et des circonstances abominables qui les ont conduits à la mort.

Ces écoliers sauront aussi qu'en France, 60 000 enfants juifs ont échappé à la déportation grâce à la population, aux réseaux de résistance, et grâce aux organisations juives dont le CRIF est issu.

Hélène Waysbord m'a remis en juin un rapport qui recommande que l'étude d'un parcours individuel puisse servir d'introduction à celle de la période historique ; et que cet enseignement fasse place à la vie des enfants juifs, à leurs espoirs, à leur courage, à l'action glorieuse des justes, autant qu'à la souffrance et à la mort.

Vous voyez que sur ces deux points ses recommandations ont été scrupuleusement suivies. »

Voilà les engagements précis et concrets annoncés par le premier ministre et les comptes rendus scrupuleux présentés à l'officine. Quelle autre communauté de ce pays peut-elle se vanter d'être traitée avec autant d'égards et de déférence ? Ne parlons même pas des Français dits « *de souche* » qui eux, n'ont guère d'autre choix que celui de se taire et d'obéir aux diktats imposés par la France d'en haut. Le CRIF devrait donc s'estimer satisfait. Mais en réalité, il ne l'est jamais, car rien ne lui semble à la mesure de ses demandes de plus en plus pressantes au fil des années.

Ceci, c'était pour 2009. Voyons à présent les échanges qui eurent lieu, et les engagements qui furent pris l'année suivante lors du dîner de gala du CRIF tenu le 3 février 2010.

Le dîner du CRIF 2010

Dans les jours qui suivront l'événement, le CRIF se félicitera hautement et se congratulera du succès immense de son dîner de gala. Présence du chef de l'Etat au cocktail d'avant-dîner, du premier ministre pendant tout le repas, que demander de plus ? Il le fera du reste savoir avec une touchante modestie : * *Pour la troisième année consécutive, le président de la République est venu transmettre son amitié aux participants du dîner annuel du CRIF qui a eu lieu le mercredi 3 février 2010 à Paris. Nicolas Sarkozy a pu lors du cocktail s'entretenir avec de nombreuses personnes.*

Comme le veut la tradition, un dialogue républicain a permis ensuite an président du CRI F, Richard Prasquier, et au Premier ministre, François Fillon, de s'exprimer "dans le respect de la République et de ses valeurs". Plus de huit cents personnes du monde politique et de la société civile étaient présentes à ce rendez-vous incontournable de la vie politique française. La presque totalité du gouvernement était présente, ainsi que Martine Aubry à la tête d'une importante délégation du PS, Robert Hue, ancien secrétaire national du parti communiste français et Corinne Lepage, vice-présidente du Modem. »

Sans parler, signe qui ne trompe pas, de la présence médiatique importante que l'officine signalera en ces termes : *« Présence record de la presse an dîner du CRI F. Plus d'une centaine de représentants de la presse écrite locale, nationale et internationale, était présente au 25' dîner du CRI F, et a largement rendu compte de son déroulement »,* avant de détailler avec complaisance les échos, évidemment positifs, fidèlement retransmis par les organes de presse « officiels » et autorisés.

Du reste, depuis quelques années, le dîner du CRIF est également retransmis sur la chaîne publique de télévision, financée par le contribuable, *Public Sénat.* Autant dire une consécration.

Dans son discours, Richard Prasquier va émettre un certain nombre de demandes et décerner quelques satisfecit, notamment à Sarkozy :

Sa première requête va concerner Internet, qui devient de plus en plus clairement pour le CRIF l'ennemi n°l. C'est qu'il véhicule des opinions libres et Dieu sait que la liberté est dangereuse. Il convient de la recadrer sans tarder : « *Il n'y a pas de liberté sans règles, il n'y a pas de liberté sans mémoire, il n'y a pas de liberté sans vérité. Internet, que les régimes autoritaires censurent sans état d'âme, est un multiplicateur du racisme et de l'antisémitisme. Les exigences contradictoires de la liberté d'expression et de la lutte contre la haine doivent s'adapter aux traditions*

nationales, dont beaucoup n'ont pas une législation aussi complète que la France.

Nous souhaitons que la politique pénale s'étende au racisme ordinaire sur Internet en faisant connaître les condamnations, en améliorant la surveillance, en s'aidant de ces vigies que sont les associations antiracistes. Nous pensons qu 'ilfaut une véritable politique d'éducation à Internet à destination des jeunes. «

A propos de l'éducation nationale : « *Il y a deux ans, le chef de l'État a lancé ici une invite pour que soit préservée la mémoire des enfants juifs victimes de la Shoah. Suite à cette initiative de nombreuses actions nouvelles ont été lancées dans nos écoles. Le combat pour la Mémoire s'en est trouvé vivement renforcé.* jtf. *le Premier Ministre, je vous demande de transmettre nos remerciements au Président de la République. »*

A propos des révisionnistes : « *Nous devons protéger les survivants que les négationnistes essaient d'bumilier en mettant leur parole en doute ; nous devons garder la mémoire des victimes, dont ils veulent voler même la mort. Le négationnisme n 'a rien à voir avec la liberté de la recherche; ce n 'est pas une opinion, c'est une haine, c'est une justification du meurtre, c'est un nouvel appel au meurtre.*

Les minables qui en font leur fonds de commerce ne sont ni des historiens, ni des humoristes ; ce sont des antisémites. »

A propos des tracasseries administratives : « *je voudrais attirer votre attention, Monsieur le Premier Ministre, sur une situation vécue comme une humiliation, parfois une remise en cause de l'identité, par certains de nos concitoyens et parmi eux des juifs nés en France de père ou mère naturalisés ou apatrides qui doivent prouver par leurs propres moyens que l'administration ne s'est pas trompée en conférant la nationalitéfrançaise à leur parent... »*

A propos du procès Halimi : «■ *L'antisémitisme n'explique pas tout dans le meurtre de Ilan Halimi, mais méconnaître la dimension antisémite de cet assassinat aurait été irresponsable. Nous espérons que le jugement d'appel en octobre prochain sera*

ouvert au publie et nous nous félicitons que la Commission des Lois de l'Assemblée nationale ait adopté une proposition de loi en ce sens aujourd'hui même. »

Et voici les réponses étonnantes d'obséquiosité de François Fillon, premier ministre français :

A propos de la répression judiciaire : « *La violence à caractère antisémite est profondément révoltante, insupportable. Notre politique pénale est ferme et réactive ; elle nefaiblit pas. Les condamnations lourdes intervenues ces dernières années en attestent.*

Nous avons décidé d'accroître la spécialisation des magistrats : ceux qui composent les pôles anti-discrimination traitent désormais, en plus des affaires de discrimination, des infractions dont l'antisémitisme est une circonstance aggravante.

Cela va permettre d'augmenter l'efficacité de nos magistrats en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Et cela va améliorer la communication entre les juridictions et les représentants des communautés culturelles et religieuses sur le terrain. »

A propos du procès Halimi : « *Vous avez évoqué, Monsieur Prasquier, le procès des bourreaux d'Ilan Halimi. Cette affaire fut un coup de tonnerre : en 2006, un juif est mort en France parce qu'il était juif II n'a pas été victime d'un criminel isolé : pendant plusieurs semaines, de nombreux complices ont été au courant de sa séquestration, y ont participé, l'ont vu maltraité, torturé. Et aucun n 'a montré de compassion. Cette indifférence effrayante nous a tous profondément bouleversés.*

j'ajoute que, lors du procès, un aspect de la procédure a beaucoup choqué : le fait qu'il ait eu lieu à huis clos, en raison de la présence d'accusés mineurs an moment des faits.

Nous avons pris en compte ces réactions légitimes. Ce matin même, la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté une disposition qui modifie la procédure du huis clos devant la Cour d'Assises des mineurs, en rendant désonnais publics les débats, dans le respect de la protection des droits des victimes et des mineurs. »

A propos d'intcmct : *« Leurs armes sont la désinformation, la perversion de l'histoire, le règne de la rumeur, le relativisme moral.*

Ils ont trouvé, avec l'Internet, espace de liberté par excellence, de nouveaux moyens d'action contre la liberté. Nous devons accorder une attention très sévère au développement du racisme et de l'anti-sémitisme sur Internet.

Le rapport que f avais demandé à Madame Isabelle Falque-Pierrotin sur ce sujet m'a été remis il y a quelques jours, il propose un plan d'action pour lutter contre ce fléau.

J'ai chargé les ministres compétents de mettre en oeuvre ses propositions, et je veillerai à coordonner leurs actions.

j'ai également décidé d'appeler l'attention des hébergeurs sur ce problème grave, en les invitant notamment à mobiliser les outils développés pour la lutte anti-contrefaçon.

Un point d'étape sur la mise en oeuvre de ces mesures aura lieu à la fin du premier semestre. Je veux que la France soit à la pointe de celte dimension nouvelle de la lutte contre l'antisémitisme. »

A propos du boycott des produits israéliens: *«Nous devons rester lucides sur l'incroyable facilité avec laquelle se développent et s'expriment les amalgames les plus odieux.*

Je pense ainsi à ces scandaleux mouvements de boycott de produits cashers ou israéliens. Je m'étonne du silence, voire de la connivence de certains responsables politiques vis-à-vis de ces démarches révoltantes.

Tous ceux qui tiennent des propos antisémites doivent être traités avec la plus extrême sévérité.

Qu elles que soient nos opinions, nous devons lutter, et vous savez que vous pourrez toujours compter sur moi pour cela. »

A propos de la lutte contre l'antisémitisme : « *Le racisme et l'antisémitisme empruntent des voies de plus en plus variées, qui nécessitent des réponses mieux coordonnées des pouvoirs publics.*

Pour cela, Brice Hortefeux a nommé un préfet coordonnateur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Michel Morin, ancien préfet de l'Isère. Il sera un interlocuteur attentif aux préoccupations de ceux qui luttent contre ces Jléaux ».

A projnr. «le fa mémoire : -• *Hiv. que jamais, r.ou: devons présenter* ÆJ *Peux phyuquez de la ntcnwirt.*

U existe des inquiétudes au sujet du financement de la Fondation Au» b witz ■ Birkcnait.

Je veux volts dire que la France ne laissera pas l'indifférence effacer le lieu symbole de la pire horreur qu'ait généré Phumanité.

La France est prête à prendre toute sa part du financement nécessaire à sa préservation. H s'agit d'un enjeu pour tout le continent européen : Auschwitz est un lien de mémoire essentiel pour l'Europe. H symbolise notre volonté commune de ne plus jamais revoir l'intolérable, le règne de la barbarie absolue en Europe.

C'est la raison pour laquelle je viens décrire au président Barroso pour lui demander qu'il propose au plus vite au Parlement européen et au Conseil une contribution significative du budget de P Union européenne à la Fondation Auschwitz.

Mais la France sera elle-même au rendez-vous. Je veux qu'elle assume son rôle. J'ai confié à Simone Veil une mission, qu'elle a bien voulu accepter, pour me faire des propositions sur la meilleure façon de répondre à la demande polonaise. En France, je souhaite que la reconnaissance d'utilité publique, en février 2009, de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Education permet te de concrétiser le projet d'aménagement du seul camp d'internement français et de déportation encore intact et aménageable.

Je salue également l'initiative de la Fondation pour la mémoire de la Shoah qui va créer prochainement, en partenarial avec le Mémorial de la Shoah, un centre d'Histoire et de Mémoire à Drançy, antichambre de la mort pour l'immense majorité des déportés depuis la France.

Le devoir de mémoire passe aussi par la transmission du témoignage et la lutte contre le négationnisme. A travers son réseau diplomatique, la France s'est engagée dans ce combat. Hier à Casablanca et Tunis, demain au Caire, le 7février à Bagdad, nos instituts culturels à l'étranger organisent des soirées autour de Pauvre de Primo Levi, avec notamment le concours d'intellectuels arabes et celui de ce militant inlassable de la mémoire qu'est Serge Klarsfeld.

Je voudrais citer le remarquable travail du réseau d'ONG Aladiu, qui a notamment assuré la traduction en arabe et en persan d'anvres majeures comme celles de Primo Lcvi ou dlébine Frank ».

A propos de l'éducation nationale : « *Eduquer, sensibiliser, transmettre, tel est le sens de la proposition, formulée devant vous il y a deux ans par le Président de la République, sur l'enseignement de la Shoah en classe de CM2.*

Une instruction reprenant les orientations du rapport Waysbord a été diffusée et de nouvelles ressources ont été élaborées.

Une base de données sur 11 400 enfintsjuifs déportés, accessibles aux enseignants, a été développée par le Mémorial de la Shoah. Ces nouvelles ressources ont permis de relancer et renouveler renseignement de la Shoah à l'école et d'en rappeler la dimension universelle. »

A propos des dédommagements financiers : •< *La France assume pleinement son histoire, avec sa pari d'ombre que nous connaissons tous, mais aussi ses parts de lumière, comme l'aide apportée aux Juifs par tous les « Justes » de notre pays, qu 'ils soient croyants ou athées.*

La France a reconnu sa responsabilité dans la déportation des juifs et l'a assumée à travers notamment la création en 2000 de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, en réparation des préjudices causés, et grâce à l'entière restitution des sommes spoliées qui étaient restées sans ayant-droits.

En moins de dix ans, la Fondation a joué pleinement son rôle. 150 millions d'euros ont été affectés pour soutenir le Mémorial de la Shoah ainsi que pour aider plus de 1 700 projets dans les domaines de la solidarité envers les survivants, de l'histoire, de la mémoire, de renseignement de la Shoah, de la culture juive.

Depuis 10 ans, la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CI VS) a restitué plus de 450 millions d'euros à des dizaines de milliers de requérants. Je salue le travail de celte remarquable institution.

Enfin, j'ai décidé en août dernier de revaloriser la rente aux orphelins de parents déportés, fusillés ou abattus en tant que juifs créée en 2000. Elle le sera chaque annéejusqu'en 2012. »

A propos des tracasseries administratives, dont Anne Sinclair - Mme Dominique Strauss-Kahn à la ville - avait été « victime » car c'est surtout elle, « les citoyens français concernes »: *« Vous avez, Monsieur le Président, souligné les difficultés de certains de nos concitoyens pour obtenir la délivrance ou le renouvellement d'une carte nationale d'identité.*

Je comprends pleinement l'émotion des citoyens français concernés. Ces situations sont profondément blessantes. Et pour tout dire, elles sont inacceptables.

J'ai demandé à Brice Hortefeux'^ de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour prévenir ces difficultés, il ne faut plus qu'elles se reproduisent. »

A propos d'Isracl : *« Mesdames et Messieurs,*

La France est fière de compter parmi les meilleurs amis d'Israël.

C'est de la volonté de renforcer les liens entre toutes les composantes des sociétés française et israélienne, qu'est née la fondation France-Israël.

Engagée dans le renouveau de celte fondation, sa présidente Nicole GuedJ travaille actuellement an lancement d'une initiative Europe-Israël très prometteuse qui, je l'espère, débouchera sur des initiatives concrètes au cours des prochains mois. »

Cela non plus ne traînera pas : la création de la *Maison commune Europe-Israël seca* annoncée officiellement le 15 avril à Paris par Sarkozy lors de la visite du chef de l'État israélien, Shimon Peres.

A propos de Durban : « Àfpw/W/r *le Président, vous avez évoqué Durban II. La lutte contre l'antisémitisme doit être une priorité des Nations Unies. Tl la conférence d'examen de Durban en mai 2009, comme je m'y étais engagé devant vous l'an dernier, la France a refusé l'intolérable. Tl la suite des propos inacceptables du*

3) Brice Hondcux fera diligence: le» nouvelles dhpoiiciont icirtiriint quinzaine Elfes prévoient une simplification adntiniit rat ivr certes, mais qui rendra certaines fraude» à l'identité et a la nationalité plu» difficile* à détecter. Tant pi» pour les dégâts.

Président iranien, les Ambassadeurs de P Un ion européenne présents ont quitté la salle.

Et nous avons obtenu à Genève un document final qui ne stigmatise aucun Etat, et qui consacre en particulier la mémoire de l'Holocauste.

C'est un progrès par rapport à Durban I, même s'il reste encore bien des défis à relever. »

Voilà tout de même un bilan plus que copieux pour ce début d'année 2010. Bien des catégories de citoyens de ce pays rêveraient d'une telle sollicitude de tout le gouvernement à leur égard. Mais leur réalité est bien différente. Pour te CRIF, le rêve est devenu réalité. Si après tous ces gages, il n'est pas pleinement satisfait de la docilité du personnel politique de ce pays, c'est qu'il est vraiment difficile.

Les dîners du CRAN

Une si bonne idée ne pouvait que faire des émules : le CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires) a décidé lui aussi de se lancer dans les dîners qui réussissent si bien au CRIF. Depuis sa création, en 2005, il tâche donc de réunir le même brillant aréopage lors d'agapes elles aussi républicaines. Mais il a du mal à déplacer les mêmes huiles. Le 5 février 2009 étaient quand même présents les ministres Roger Karoutchi et Eric Besson, les députés Sandrine Mazetier, Jean-Marie Le Gucn, Christophe Caresche, le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Axel Poniatowski, le conseiller de l'UMP et de Sarkozy, Dominique Paillé, ainsi que des représentants officiels du PC, des Verts, du PS, de l'UMP. Plus l'invité d'honneur, Yazid Sabeg, commissaire à la diversité et à l'égalité des chances. Sans oublier Chloé Mortaud, la miss France métisse de 2009.

Et le 7 avril 2010, le dîner de gala, exceptionnellement consacré à Haïti, réunissait deux cent cinquante convives autour de l'invité d'honneur : Bernard Kouchner, ministre des

affaires étrangères. Etaient présents également Benoît Hamon, porte-parole du PS, le comédien Anthony Kavanagh, Marek Halter, Michel Wieviorka, président du Conseil scientifique du CRAN, Hassen Chalghoumi, imam de Drancy, Christophe Caresche et Sandrine Mazetier, députés PS, Gaspard Fritzner, représentant d'Haïti en France, Mackendie Toupuissant, administrateur de la plateforme des Haïtiens en France, Missoum Sbih, ambassadeur d'Algérie et Anzoumane Sissoko, porte-parole de la coordination des sans-papiers.

Sans oublier Richard Prasquier et Yves-Victor Kamami, chargé de mission du CR1F auprès des afro-antillais en France, venus observer les progrès mondains de leur protégé.

Mais le CRAN doit encore prendre quelques forces avant d'espérer arriver à la cheville de son illustre modèle, quoique son président, Patrick Lozès, ait fièrement déclaré à un journaliste lors du dîner du CRIF de mars 2009 : ** *Puisqu'ilfaut le dire, disons-le encore : le CRIF et le CRAN sont des sentinelles inlassables de la République, des vigies de nos valeurs connu unes, La République est célébrée chaque année lors des manifestations organisées par le CRAN ou le CRIF. »*

CRIF et CRAN, il paraît que ces officines n'ont absolument rien à voir avec un quelconque communautariste. Pourquoi en douter puisque la classe politique, si éclairée en France comme il est facile de le constater, ne cesse de nous le répéter sur tous les tons. Elle n'y voit qu'universalisme appliqué et vertus républicaines en action. Pour tout dire, des modèles pour les « de souche », catégorie peu sympathique dont il convient de se méfier tout particulièrement. Mais par contre, le CRIM ne paie pas ! Autrement dit, il n'y aura pas de « Conseil Représentatif des Institutions Musulmanes » car, *dixit* Nicolas Sarkozy en 2007 (il était alors ministre de l'intérieur et candidat à la présidentielle) : « *fai refusé un CRIF musulman, car cela aurait été du communautarisme, »* Savoureux, n'est-ce pas ? Mais nos dirigeants sont de grands humoristes.

Une affaire exemplaire : l'affaire Halimi

Ilan Halimi, vingt-trois ans, est enlevé et torturé à mort en 2006. Ses tortionnaires, le « gang des barbares », composé du chef Youssouf Fofana et de vingt-six co-accusés, dont deux mineurs au moment des faits, sont jugés à partir d'avril 2009.

Malgré les efforts déployés par l'avocat de la famille Halimi, Mc Francis Szpiner, le procès va se dérouler à huis clos, sans présence de médias, en raison de la qualité de mineurs de deux des accusés.

Le verdict tombe le 10 juillet 2009: le jury populaire condamne Fofana à la réclusion criminelle à perpétuité et ses complices à des peines allant de trois à dix-huit ans de réclusion. Aussitôt, M[f] Szpiner dénonce publiquement « l'indulgence » de la justice. Ce qu'il exige, c'est un second procès en appel, public cette fois. Mais pour cela, il faut changer la loi. Qu'à cela ne tienne : il sollicite l'aide de deux députés qui s'empressent de signer une proposition de loi dans ce sens. 11 s'agit de François Baroin (UMP) et de Jack Lang (PS). La loi sera changée avec célérité puisqu'en février 2010, les députés vont voter l'allègement de la règle du huis clos en cour d'assises lorsque l'accusé a plus de dix-huit ans au moment de son procès. M' Szpiner a donc gagné.

Quelques jours avant le vote des députés, le 3 février 2010, la commission des Lois de l'Assemblée nationale s'était réunie pour discuter de ce projet. Il est intéressant de relever deux interventions, parmi d'autres : celle de M‘ Szpiner qui ne craindra pas d'affirmer : *» Je n'avais pas l'intention d'évoquer le procès de Youssouf Fofana, niais, puisqu'il vient d'en être question, je vais le faire. Dans cette affaire, nous parlons de criminels et non de délinquants, de majeurs qui étaient mineurs au moment des faits, et non de mineurs. Ilfaut également revenir sur la nature de ce crime : Ilan Halimi est mort du silence. Il est effrayant de constater dans celte affaire que des dizaines de personnes connaissaient les circonstances de la séquestration d'Ilan Halimi, sans qu 'aucune information ne soit portée à la connaissance des services de police. C'est le silence qui a tué Ilan et la justice a prolongé cette conspiration du silence avec la tenue du procès à huis clos : la société française ne sait pas pourquoi et comment un tel crime a pu être commis. Moi, comme la famille d'Ilan, nous n'avons pas peur de la publicité des débats devant la cour d'assises des mineurs. Ce n 'est pas la justice qui offre une tribune à Youssouf Fofana, mais c'est la société qui se regarde telle qu'elle est et telle qu 'elle est composée. *»*

Et l'intervention du député socialiste André Vallini : *« Je partage ce que viennent de dire mes collègues. Je remercie et félicite le Président et le rapporteur d'avoir organisé cette table ronde. Il s'agit là d'une initiative intéressante qui permet d'associer les parlementaires qui n'assistent pas aux auditions. Je suis en revanche choqué par la démarche de M. le rapporteur et j'entends les arguments, qui m'ont convaincu, de Mr Dominique Attias et de Mme Catherine Sultan. En effet, il n'est pas raisonnable d'inciter la commission des Lois et /Assemblée nationale à légiférer en fonction d'une circonstance particulière et à l'issue d'un procès particulier. Il s'agit d'une loi* ad hominem, *une loi de circonstance. Ce n'est pas acceptable. Je sais que M^f^ Szpiner s'est fait fort, dès le prononcé du verdict et an cours d'un colloque que j'ai organisé à /Assemblée nationale, de faire changer la loi avant le procès en appel de Youssouf Fofana. C'est très choquant. Ce n 'est pas M'Szpiner qui fait la loi. Ce sont les députés et les sénateurs. Or, M. le rapporteur, je considère que M' Szpiner a*

eu recours à vous car vous vous connaissez bien, vous avez été son collaborateur dans son cabinet d'avocat. Ce sont là des procédés qui sont choquants. »

(Le rapporteur du projet de loi devant la commission, auquel s'adresse ainsi André Vallini, était précisément François Baroin, ancien collaborateur du cabinet Szpiner).

Mais en attendant ces développements ultérieurs, nous sommes en juillet 2009, au moment du verdict, et le CRIF manifeste lui aussi sa colère. Il parle de la nécessité d'un procès « pédagogique », donc public cette fois encore. Il veut en faire la vitrine et la démonstration de l'antisémitisme sévissant dans le pays. Pour Richard Prasquier, le huis clos avait *« escamoté un certain nombre de caractéristiques qu'il était important que la société française se révèle à elle-même »* et le procès Fofana, c'était en réalité « *celui de notre société ».* La mère de la victime, Mme Halimi, n'hésitera pas à clamer : « *La shoah recommence en 2009 ».*

Devant cette levée de boucliers, la garde des sceaux, Michèle Alliot-Marie, va promptement donner satisfaction aux organisations juives et à l'avocat. Le verdict a été rendu le vendredi 10 juillet à 22h30. Dès le lundi matin suivant, elle ordonne au parquet général de faire appel.

Traître génétique et connards de gauche

Le traitement tout à fait exceptionnel de cette affaire et les pressions exercées au sommet de l'Etat provoquent la colère et l'inquiétude d'un certain nombre d'avocats qui expriment en ces termes leurs préoccupations[1] : « *Cet appel va au-delà du procès Fofana et de la mort de 11 an Halimi. C'est une question d'ordre politique qui est posée an travers de cette affaire et qui, plus généralement, concerne lefonctionnement de la justice à tin moment où l'on vent remettre en cause toute la procédure pénale (...) Michèle Alliot- Marie n'a pas la moindre idée de ce qui s'est*

1) Ix texte complet du communique ci b liste des signataires figurent en annexe.

passé durant ce procès. Elle a cédé ait chantage des représentants d'une communauté. Ainsi, si une décision du peuple de France ne correspond pas aux attentes de telle on telle communauté, il devient possible de faire pression pour obtenir un appel d'une décision de justice. Defait, il ne sera alors plus question pour un jury d'obtenir des condamnations inférieures aux réquisitions. C'est très grave. » (Mc Didier Seban)

Cette affaire décidément étonnante et qui conduit à se poser bien des questions - interdites - a également été l'occasion de dérapages verbaux de la part de M' Szpiner. Le *Nouvel Observateur* rapportera avec gourmandise le 23 juillet les insultes proférées à l'égard de l'avocat général, Me Philippe Bilger, qualifié de « *traître génétique* » et des collègues avocats qui auront quelque mal à se reconnaître sous les doux vocables de * *connards d'avocats bobos de gauche ».*

Dans *L'Express* du 28 juillet, M. Szpiner tentera de calmer la polémique en affirmant de façon plutôt emberlificotée que les propos incriminés, surtout ceux visant l'avocat général, étaient sortis de leur contexte : « *Je l'ai répété aux journalistes du* Nouvel Observateur. *"Traîtregénétique"faisait référence à ce que j'estime être les trahisons à répétition de M. Bilger. J'ai d'ailleurs employé le terme de "trahison" vis-à-vis de la famille d'Ilan Halimi au lendemain de son réquisitoire. J'ai également parlé de "trahison" vis-à-vis du procureur général lorsque M. Bilger a dit publiquement qu'il ne fallait pas faire appel, rendant la décision du garde des Sceaux plus difficile. Il avait déjà eu un comportement similaire dans une autre affaire où après avoir requis une condamnation qu'il n'avait pas obtenue, il avait affirmé que ''l'acquittement était inévitable", mettant en mauvaise posture le procureur général qui avait décidé de faire appel. Je faisais donc référence à ces comportements déloyaux à répétition et non an possède son père. »*

« Le passé de son père »: ce dernier avait été jugé à la Libération pour faits de collaboration, ce dont son fils ne s'est jamais caché, l'ayant relaté lui-même.

Toujours est-il que ces propos malsonnants ont contraint à l'époque le procureur général à demander au bâtonnier de

Paris d'ouvrir une enquête. Bâtonnier qui n'était autre que Mc Charrière-Bournazel, par ailleurs vice-président de la LICRA. Cruel dilemme... Depuis 2010, un autre bâtonnier est à l'œuvre, mais plus personne n'a entendu parler de sanctions disciplinaires...

M' Szpiner n'est pas seul à s'être laissé aller à l'un ou l'autre dérapage : dans un entretien accordé à la mi-juillet à *Mcdiapart,* le président du CRI F avait déclaré au sujet de l'avocat général Philippe Bilger qu'« *il est très dommage d'avoir choisi cet avocat général pour un procès comme celui-là, où il y a de l'antisémitisme. Vous savez, l'antisémitisme, peut-être que certains en voient partout, mais d'autres comme Philippe Bilger le minimisent. Voilà, peut-être que sa façon de voir les choses, c'est de minorer l'antisémitisme. Il y a donc une suspicion, un malaise concernant M. Bilger, oui ».* Dans ce même entretien, Richard Prasquier reconnaîtra benoîtement avoir «• *fait remonter l'émotion de la communauté juive »* jusqu'à l'Élysée et avoir écrit à la ministre de la justice, Michèle Alliot-Marie, « *avant même le verdict pour (s)'étonner des réquisitions de l'avocat général »,* qualifiées d'« *indulgentes »* par le CRIF. Autrement dit, il reconnaîtra avoir exercé des pressions avant même l'énoncé du verdict rendu par un jury populaire.

Le procès en appel, auquel Fofana n'assistera pas, ayant renoncé à faire appel, devrait avoir lieu à partir du 25 octobre 2010 à Créteil. L'avocat Me Szpiner et les organisations juives et antiracistes ont donc obtenu satisfaction sur toute la ligne. Jusqu'à présent, du moins. Le procès sera public ainsi qu'ils l'exigeaient et il existe de fortes probabilités pour que les peines jugées « indulgentes » soient considérablement revues à la hausse.

Leurs souhaits les plus profonds seront-ils pour autant exaucés ? Rien n'est moins sûr. Dans ce domaine comme dans d'autres, la surenchère peut lasser et conduire à des questionnements malvenus. N'a-t-on pas là l'exemple type d'une communautarisation de la justice ? Ne risque-t-elle pas de donner raison à ceux qui « fantasment » sur la puissance

/i

juive ? Le CRIF aurait peut-être mieux fait de se souvenir que le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Michèle Alliot-Marie, garde des sceaux, a eu l'occasion de renouveler au CRIF ses fermes engagements à l'égard de la communauté et lui a présenté un relevé précis de ses actions à cet égard lors du dîner organisé par l'officine à Bordeaux le 18 février 2010 :

« La sanction de tout acte antisémite est Lune des exigences de ma politique pénale. Aucun acte antisémite ne restera sans réponse. La circulaire de politique pénale envoyée en novembre dernier à tous les procureurs généraux est sans ambiguïté. Je demande que tout auteur d'actes antisémites soit poursuivi et fasse l'objet de réponses pénales systématiques et adaptées. Aujourd'hui, le taux de réponse pénale s'élève à plus de 85%. Je veux aller plus loin. Aller plus loin, c'est d'abord améliorer la prévention. (...) J'ai demandé aux procureurs généraux et aux procureurs de la République de mieux communiquer au plan local avec les institutions représentatives de la communauté juive Je souhaite que l'intervention de lajustice, la nature des réponses pénales et la fermeté de la répression fassent l'objet d'un dialogue constructif. Les procureurs vous tiendront informés des actions menées.

En aval, je souhaite que les procès puissent jouer un rôle pédagogique. Le procès Fofana a montré que les règles de publicité devant la cour d'assises des mineurs devaient être assouplies. Je sais que le CRIF s'est beaucoup engagé sur ce point. La proposition de loi adaptant les règles de publicité devant la cour d'assises des mineurs a été adoptée cette semaine. Elle viendra prochainement devant le Sénat. »

Le CRIF peut donc difficilement sc plaindre de manquer d'interlocuteurs attentifs à ses souhaits en haut lieu.

Dérapages communautaristes ?

Il est à noter cependant que cet interventionnisme arrogant est loin d'avoir fait l'unanimité dans la communauté juive « active », celle qui se manifeste et fait connaître ses avis. Deux hebdomadaires notamment, *Marianne* et *Le Nouvel Observateur,* ont tenu à cet égard des propos sans ambiguïté. Maurice Szafran écrira dans le n°642 de *Marianne : « Nous avons eu*

l'impudence de relever, a vec une grande sérénité de ton, qu'en vitupérant aussi fort les verdicts prononcés à l'issue du procès Fofana, le CRI F commettait deux erreurs lourdes de conséquences. Dénonçant la "clémence" des réquisitoires et du jury populaire (rappelons que l'assassin Fofana a écopé de la peine quasi maximale), le CRI F conteste le principe même dudit jury populaire, conquête de la République. Est-ce seulement raisonnable S Plus grave encore : d'un claquement de doigts, relayé par le président de la République lui-même, le CRI F a obtenu que la ministre de laJustice, Michèle Alliot-Marie, fasse appel du jugement. En gonflant ses biceps, en faisant jouer sa force, son influence, la crainte qu'il provoque, le bras politique des juifs de France a mis en place une implacable machine à fabriquer de... l'antisémitisme. »

Jean Daniel, du *Nouvel Obs,* applaudira au propos de *Marianne* cité plus haut en rajoutant son grain de sel : *« Cela fait désormais trop longtemps que le CRI F s'autoproclamc une représentation, qui est infondée et souvent nocive. Quelle que soit la qualité de certains qui en font partie et qui se déclarent à regret minoritaires, il faut bien constater que les dérapages communautaristes du CRI F deviennent de plus en plus nombreux et alimentent un antisémitisme à la fois insidieux et secret. Pour le moment, personne n'ose dire que le roi est nu et que dans certaines affaires qui relèvent soit de la solidarité inconditionnelle et aveugle avec l'extrême droite de l'Etat d'Israël, soit d'un judéo-centrisme obsessionnel et névrotique, les juifs ne peuvent plus se sentir en sécurité intellectuelle. j>*

Evidemment fort remonté par ces critiques directes, Richard Prasquier va contre-attaquer. Pour cela, assène à nouveau *Marianne,* il *« a pris la peine de s'accorder à lui-même une interview rendue publique sur son propre site Internet, Auteur, éditeur et distributeur de sa pensée, il s'est ainsi soigneusement mis à l'abri de tonte nuisance perturbatrice. Il pose les questions, écoute ses réponses et tombe finalement d'accord avec ses idées. On n'est jamais si bien contesté que par soi-même... ».*

Le CRIF et les médias

Le CRIF n'a vraiment pas à se plaindre du traitement qui lui est réservé dans les médias « officiels » du système, ceux que d'aucuns nomment si justement la presse-P/rtr/f/rf. Au contraire, pourrait-on dire. C'est la raison pour laquelle ses récriminations concernent essentiellement deux types de médias bien particuliers, qui ont fâcheusement tendance à échapper à sa sourcilleuse vigilance : internet, particulièrement redouté, et les chaînes de télévision satellites arabes.

La lutte opiniâtre contre les télévisions arabes « déviantes » dure depuis le début des années 2000 et celle contre « les dérives d'internet », récurrente depuis quelques années, passe en ce moment à la vitesse supérieure. Dans les deux cas, force est de reconnaître que les pouvoirs publics réagissent avec célérité aux demandes de l'officine.

Le rêve : placer internet sous contrôle

Il existe depuis une dizaine d'années une association répondant au doux nom de *J'accnse/AIPJ,* ce dernier sigle signifiant *Action Internationale pour la Justice.* Derrière ce nom ronflant se cache une petite officine spécialisée dans la dénonciation des contenus « antisémites » sur internet et la poursuite en justice, en général en coopération avec d'autres organisations du même type, des responsables. Quel rapport avec le CRIF ? Un rapport direct. Cette association est en effet présidée par

Marc Knobel, officiellement chercheur au CRIF, dont il est l'une des plumes régulières et combatives. Les objectifs de *J'accuse* sont limpides : « *...combattre le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme sous toutes ses formes, et... lutter contre leur diffusion par tout moyen de communication au public, et en particulier par voie de télécommunication sur le réseau internet. Elle se propose notamment :*

- *d'assister ou de représenter les victimes de génocides et crimes contre l'humanité, de défendre leurs intérêts moraux, leur honneur et leur mémoire,*
- *d'assister ou de représenter les victimes de discriminations fondées sur leur origine nationale, ethnique ou religieuse, réelle ou supposée, et plus généralement d'entreprendre toute action de nature à concourir à la réalisation de ses buts et de son objet ».*

On voit que si globalement les objectifs sont habituels, sa spécificité réside bien dans la traque d'internet. Cette association a préparé le terrain pour la grande offensive qui se déploie en ce moment-même.

L'attaque officielle contre intemet et ses *« dérives »* débute en février 2008, à l'occasion du dîner du CRIE Richard Prasquier l'annonce solennellement : « *Le discours antisémite s'est banalisé. Plus que toutes lesformes de racisme, l'antisémitisme se prête aux clichés et aux constructions imaginaires. ^obsession de la conspiration, c'est la forme la plus répandue d'antisémitisme aujourd'hui. Intemet en est une caisse de résonance. Nous appuyons la demande de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, où siège le CRIF", en faveur d'un observatoire du racisme et de l'antisémitisme sur Intemet. Ces clichés ont tué Han Halimi, et peut-être aussi Sébastien Sellam, le jeune "disc-jockey »* ".

Le président du CRIF revient à la charge le 2 mars 2009, toujours lors du dîner de gala. Cette fois, plus question de

I) Depuis 2002. le CRIF fournie chaque année à la CNCDH une analyse de la situation de l'antisémitisme en France. Dans !c rapport 2009 de la Commission figure justement une étude de Knobel sur le sujet d'internet.

s'abriter derrière la CNCDH. La demande est claire et pressante: « *Nos demandes sont de créer un observatoire dit racisme sur Internet, de renforcer les moyens de POffice central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'informa lion et de poursuivre systématiquement les hébergeurs de contenus antisémites.* »

L'affaire va être menée rondement car le gouvernement, connaissant déjà de toute évidence cette requête en forme d'exigence, avait préalablement confié à Isabelle Falque-Pierrotin, présidente du Forum des droits sur Internet, une mission sur l'antisémitisme et le racisme dans les réseaux numériques. Il l'avait fait très exactement le 15 janvier 2009, lors de la réunion du Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme : le premier ministre avait alors demandé au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et à Mme Falque-Pierrotin de conduire *« un travail plus approfondi sur les appels à la haine diffusés sur les chaînes de télévision, les radios communautaire ou Internet. »*

Et le 6 mars 2009, soit *quatre jours* après le fameux dîner, Richard Prasquier et Marc Knobel, chercheur au CRIF, sont auditionnés conjointement par Rachid Arhab et Michèle Reiser, membres du CSA, ainsi que par Isabelle Falque-Pierrotin.

Ils auront amplement l'occasion d'expliquer « *pourquoi Internet est devenu le média par excellence pour diffuser ou trouver de la propagande raciste. Par ailleurs, un certain nombre de télévisions arabes ou iraniennes diffusent des programmes antisémites, d'une très grande virulence. Richard Prasquier et Marc Knobel ont alors demandé le renforcement des moyens pour lutter contre la diffusion de propos racistes sur l'Internet et dans les télévisions et une protection réelle des droits de Phomme, lesquels sont P inscription, dans la vie sociale, de l'harmonie subtile entre la liberté et la responsabilité de chacun vis-à-vis de Pautrc, de tous les autres »,* précisera un communiqué du CRIF.

Le rapport Falque-Pierrotin intitulé *Lutter contre le racisme sur Internet* sera remis au premier ministre le 21 janvier 2010.

On pourra y lire ce qui suit :

« S'agissant de l'internet, le constat est le suivant.

Tout d'abord, l'internet est bel et bien un moyen de véhiculer, aisément et en masse, une pensée on une expression à caractère raciste, /linsi, les messages, commentaires et contenus de cette nature se trouvent aisément sur la toile. Toutefois, il n'est pas possible de conclure à une augmentation tendancielle de ces contenus, mais plutôt à l'existence de "pics" d'activité, tant l'expression raciste sur internet se nourrit de l'actualité.

Deuxième élément d'importance, il n'existe pas une uniformité dans le discours raciste qui s'exprime sur internet. Il convient d'opérer une distinction très nette entre la mise eu ligne de contenus politisés, construits, correspondant à une véritable propagande élaborée par des groupuscules plus on moins hiérarchisés parfois localisés à l'étranger, d'une part, et les expressions d'un racisme plus "ordinaire", oeuvre d'internautes se sentant légitimés dans leur discours par le relatif anonymat d'internet, d'autre part.

Il est ainsi primordial de ne pas chercher à lutter contre le racisme comme nn tout, mais de comprendre chacune de ses composantes afin d'élaborer une réponse adaptée à la diversité des situations.

La France, si elle s'est dotée d'une législation relativement complète en la matière, doit néanmoins être particulièrement vigilante sur nn certain nombre de points :

Les outils de mesure statistiques du phénomène sont aujourd'hui totalement inadaptés à l'internet et ne permettent pas d'établir des liens corrects entre les ressources des différentes administrations. Un effort particulier devrait être entrepris dans ce domaine.

La mise en œuvre de la plateforme de signalement Pharos *du ministère de l'intérieur est une avancée réelle mais qui doit s'accompagner d'efforts financiers et humains supplémentaires afin de réaliser une véritable communication auprès des internantes qui ne*

connaissent pas encore l'existence de ce service pour effectuer les démarches utiles et permettre aux services de police de mieux agir.

L'action des associations est primordiale mais les moyens financiers limités de celles-ci les conduisent à se concentrer sur les cas les plus graves au détriment du racisme ordinaire, sans (pie l'internet ne soit toujours une priorité.

Les entreprises, enfin, appliquent de façon assez souple les obligations de signalement et de transmission qui sont les leurs au regard de la loi du 21 juin 2004pour la confiance dans l'économie numérique et ces pratiques conduisent à minorer l'importance du phénomène.

Le rapport préconise dès lors un véritable plan d'action en prenant le soin d'associer à la démarche les associations et les opérateurs de l'internet qui, tous, détiennent une partie des outils de lutte contre cette expression raciste.

Ce plan d'action s'articule autour de trois objectifs principaux :

En premier lieu, améliorer la mesure du phénomène en favorisant l'adoption d'un référentiel commun au sein des administrations, en permettant une meilleure coordination des services et de ceux-ci avec les associations, en renforçant le rôle de l'OCLCTIC comme pivot central du dispositif et en lui donnant les moyens de son action.

En second lieu, éviter la banalisation de l'expression raciste en orientant la politique pénale, non seulement vers les cas les plus graves mais aussi vers la condamnation du racisme ordinaire, en faisant connaître les condamnations, en améliorant le signalement et, surtout, en développant une réelle politique d'éducation au média à destination des jeunes.

Enfin, agir à l'internationalpour éviter l'évasion vers des paradis internet. A ce litre, une action à destination des US/1, qui hébergent une part importante des contenus racistes, est prioritaire afin qu'ils ratifient le protocole additionnel à la convention cybercriminalité et mobilisent leurs entreprises autour de bonnes pratiques. »

Voilà donc ce que préconise le fameux rapport Falque-Pierrotin. En fait, des « *mesures* » passablement évasives qui ne plaisent qu'à demi au CRIE Pour ceux qui ignoreraient ce qui se cache sous le vocable particulièrement orweliien et attractif d'OCLCTIC, mentionné plus haut - comment les énarques prononcent-ils cela ? - voici ce dont il s'agit : « *Office Central de Lutte contre la Criminalité liées aux Technologies de l'information et de la Communication* ».

Donc, le CRIF ne désarme pas et continue à suivre la question avec une extrême vigilance. Début juin 2010, malgré l'existence de ce rapport, il réaffirmera avec un début d'impatience :

« Ilfaut absolument que l'État se saisisse de celte question. Nous demandons depuis quatre ans la création d'un Observatoire du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie sur Internet, qui nous permettrait de quantifier ce phénomène. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de réponse. Les autorités doivent aussi médiatiser les décisions de justice et montrer qu'il n'y a pas d'impunité sur Internet. /Jujourd'hui, il y a la vigilance des associations, mais les pouvoirs publics doivent eux aussi prendre la part de responsabilité qui leur incombe. »

Après l'OCLCTIC, nous risquons donc de voir prochainement apparaître l'ORAXI ci-dessus réclamé.

Interdire les télévisions arabes « déviantes »

Le 10 octobre 2009, le CRIF participe à une *« importante réunion de travail »* dans les locaux du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), à l'invitation de son président, Michel Boyon. Il faut dire que le CRIF est particulièrement bien connu au CSA, puisque ses interventions auprès de cet organisme sont légion. D'ailleurs, à l'occasion de cette réunion, le CRIF dressera lui-même la liste, qu'il précise « *non exhaustive»,* de ses interventions des dernières années. En général couronnées de succès.

C'est qu'il convient d'empêchcr à tout prix la diffusion de programmes qui seraient *« contraires aux valeurs de la République »* et, plus largement, à celles de l'Union européenne. Traduire : qui n'incitent pas à la haine, au racisme, à la xénophobie, etc., etc., tels que définis par le CRIF et consorts.

Evidemment, l'officine ne vise pas les programmes des chaînes de télévision nationales de l'Union européenne, dont elle n'a guère à se plaindre, c'est bien le moins que l'on puisse dire.

Non, sont visées certaines télévisions « *du pourtour méditerranéen »* qui, elles, n'ont pas les pudeurs des chaînes européennes dans le traitement du conflit israélo-palestinien. Et qui n'ont pas davantage l'extrême rigueur et la parfaite objectivité dont ces dernières font preuve dès lors qu'il est question des péripéties et des personnages de la seconde guerre mondiale.

Ces chaînes arabes diffusent un discours qui n'a pas l'heur de plaire à Israël, donc au CRIF. Par conséquent, il faut les empêcher de poursuivre leurs activités. Lors de cette réunion d'octobre 2009, le CRIF aura l'occasion de manifester sa satisfaction :

« Le CRIF se réjouit de la fermeté qui est affichée dans ce dossier par la France et le CSA. La France joue un rôle moteur au sein de l'Union européenne pour empêcher la diffusion de programmes qui soient contraires aux valeurs de l'Union européenne.

Le CRIF rappelle que la directive européenne Télévision sans frontières prévoit expressément, an nom de la subsidiarité, que c'est aux Etats d'agir. En vertu du principe du pays d'origine, la décision française vaut pour les vingt-quatre autres pays de l'Union.

Le CRIF soutient que, sur le plan de la politique audiovisuelle nationale et européenne, il est indispensable que la question du conventionnement des télévisions soit rigoureusement harmonisée, à travers le renforcement des mécanismes juridiques permettant de contrôler les organismes transporteurs.

*Le CRIF aimerait qu'il y ait des instances de régulation dans tous les pays européens. Userait opportun enfin de créer un CSA européen. *»*

Voilà en tout état de cause un souhait, ou un ordre, clairement exprimé.

Cette chasse aux sorcières date du début des années 2000. Depuis cette époque, l'officine poursuit une lutte de tous les instants contre les télévisions satellites arabes, coupables à ses yeux de désinformation et d'antisémitisme, et ne cesse de harceler les autorités publiques et le CSA.

Le CRIF est puissamment aidé dans sa traque des télévisions fautives par le MEMRI *(Middlc East Media Rescarcb Institate),* avec lequel il travaille, de son propre aveu, en étroite collaboration. Cette officine, qui se proclame non partisane et indépendante, veut être un pont entre l'occident et le Moyen-Orient. Dans ce but, le *MEMRI TV Mont tor Project* surveille les principales chaînes de télévision arabes et iraniennes et assure le sous-titrage de sujets qui y sont diffusés, qui sont ensuite proposés aux chaînes occidentales.

Le vaste programme que s'est fixé le MEMRI passe naturellement par la dénonciation des déviances réelles ou supposées. Pour résumer, on est déviant dès lors que l'on n'accepte pas le rapport de forces actuel et que l'on prône la résistance armée. Et l'on se montre « progressiste » ou « libéral » dès que l'on se soumet.

Cette officine « non partisane » a en réalité été fondée en 1998 par le colonel Yigal Carmon, ancien membre du Mossad, les services de renseignement israéliens. Elle est installée à Washington, mais possède des bureaux à Berlin, Londres, Tokyo et Jérusalem.

Voici, fortement résumé, un florilège de quelques actions menées par le CRIF en association avec le MEMRI, depuis une dizaine d'années :

Dream TV

En novembre 2002, à l'occasion du ramadan, la chaîne égyptienne privée *Dream TV* débute la diffusion d'un feuilleton intitulé *Cavalier sans monture.*

Sous ce titre équestre se cache une série de quarante et un épisodes retraçant la vie d'Hafez Naguib, héros égyptien du début du siècle ayant lutté contre l'occupation britannique, dans le contexte sioniste qui prépara la création de l'Etat hébreu. La série sera reprise par plusieurs pays du Proche-Orient. Rarement feuilleton aura bénéficié d'une telle publicité avant même sa diffusion. Le ban et l'arrière-ban des organisations juives se mobilisent, Israël s'indigne, Washington s'émeut et intime l'ordre aux autorités égyptiennes de déprogrammer la série maudite. Au motif qu'elle se baserait sur les *Protocoles des Sages de Sion,* un faux notoire comme chacun sait. Cette ingérence américaine sera fort mal ressentie en Egypte, qui maintient sa position. *« Il est inconcevable qu'un pays, quelle que soit sa paissance, impose aux médias égyptiens quoi diffuser et quoi interdire »,* s'offusque Ahmad Badreddine, le réalisateur de la série, dans le journal *Al Ahram.*

Le chef de la diplomatie égyptienne, Ahmed Maher, estime pour sa part que *«le tapage autour de ce feuilleton est exagère' et injustifié»* et affirme : « Gwx *dont les voix s'élèvent n'ont pas vu le feuilleton. »*

Deux jours plus tard, répondant à une lettre de son homologue israélien, le président égyptien Hosni Moubarak affirme que *«la série n'a aucun caractère antisémite»* et que *«l'Egypte interdit la diffusion des textes appelant à la haine contre le judaïsme, la chrétienté et l'islam ».* Le *Cavalier sans monture* sera bien diffusé jusqu'à la fin du ramadan, comme prévu.

Le CRIF se joint au mouvement international et dès le 12 novembre 2002 écrit à l'ambassadeur d'Égypte en France *« pour lui demander de se faire l'interprète de son indignation auprès des autorités et des médias égyptiens. »*

Un ambassadeur, c'est bien. Un ministre, c'est mieux. Le CRIF frappe à la porte de Dominique de Villepin, alors Ministre des affaires étrangères, pour lui demander d'intervenir à son tour auprès des autorités égyptiennes.

Mais rien n'y fera. Les États-Unis et Israël n'ont pu faire plier l'Egypte. Le CRIF et Villepin, malgré leurs efforts conjugués, n'y parviendront pas davantage.

Al Manar

L'affaire commence également à l'occasion du ramadan, en novembre 2003 cette fois. *Al Manar,* la chaîne du Hezbollah libanais, débute la diffusion d'un feuilleton intitulé *Diaspora,* qui raconte à sa manière l'histoire du sionisme de 1812 à 1948, date de la création de l'État d'Israël.

Le CRIF et la LICRA accusent la chaîne de véhiculer la thèse d'un « *vaste complot des juifs pour diriger le monde»* et interviennent auprès des autorités pour faire interdire le feuilleton. Sont alertés Jean-Pierre Raffarin, premier ministre de l'époque, Dominique Perben, garde des sceaux, Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture ainsi que Dominique Baudis, président du CSA.

Le résultat est immédiat. Le 26 décembre 2003, le procureur de la République requiert l'ouverture d'une enquête. Commence alors un autre feuilleton, sous forme d'imbroglio juridique, qui durera toute l'année suivante, avec moult rebondissements. A peine quelques semaines après l'ouverture de cette enquête, le 31 janvier 2004, a lieu le dîner du CRIE Jean-Pierre Raffarin y annonce une bonne nouvelle : son intention de faire modifier la législation de manière à permettre au CSA et au Conseil d'État d'interdire administrativement Z/Atoïr sans attendre que la chaîne soit jugée ou condamnée pénalement. Cette modification sera exécutée promptement et deviendra effective en juillet de la même année. En conséquence de quoi, le 12 juillet, le CSA saisit le Conseil d'État d'une demande en référé afin qu'il soit ordonné à la société Eutclsat - qui diffuse *Al Manar* - de mettre fin sous astreinte à la diffusion du service de la télévision du Hezbollah.

Hélas, contre toute attente, voilà que le Conseil d'État n'interdit pas *Al Manar et* se contente d'exiger que la chaîne se mette en conformité avec la nouvelle loi. *AI Manar* dépose alors un dossier de conventionnement auprès du CSA qui,

ne trouvant aucun motif de rejet, est contraint de l'accepter au grand dam du CRI F, Conformément aux accords internationaux, l'autorisation d'émettre s'applique à toute l'Union européenne. Nous sommes le 19 novembre 2004.

» L'accord conclu vendredi entre AI Manar *et le CSA a régi dansé les relations entre les deux parties et a mis en échec les tentatives d'Israël et du lobby sioniste d'empêcher la diffusion de cette chaîne arabe en France et dans l'ensemble de l'Europe. (...) Ce résultat positifa pu être obtenu grâce à la poursuite du dialogue loin de tonte arrière-pensée politique,* Al Manar *ayant constamment indiqué qu'elle s'engageait à respecter les loisfrançaises en vigueur* », déclare avec beaucoup de satisfaction la chaîne dans un communiqué.

Fureur du CRIF qui demande aussitôt au CSA de revoir sa décision et dénonce... des pressions du Liban, de la Syrie et de l'Iran ! Savoureux.

La décision du CSA, annoncée vendredi, « *déconsidère votre institution»,* écrit Roger Cukierman à Dominique Baudis. *«Il)' a tant d'incohérences dans cette décision qu'on ne peut, me semble-t-il, l'expliquer que par une soumission dit CSA à des pressions venues de pays qui parrainent le Hezbollah : le Liban, qui {'héberge, la Syrie, puissance occupante et l'Iran qui finance et arme le Hezbollah. »*

« Nous vous demandons formellement, en vous appuyant sur vos propres attendus, de saisir le procureur de la République, de revoir votre décision d'autorisation ou de saisir le Conseil d'État afin qu 'ilrelire votre autorisation du 19 novembre 2004 », poursuit le président du CRIF, très remonté.

Le CRIF accuse par ailleurs le CSA d'aller « *à l'encontre de la politique des pouvoirs publics de lutte contre l'antisémitisme »* et prévient qu'il entend donner « *le plus large écho à la présente lettre en espérant que la pression de l'opinion publique française l'emportera, que l'éthique prévaudra sur les pseudos raisons d'Etat et que le CSA reviendra à résipiscence. »*

Ne décolérant pas et fidèle à ses principes - toujours demander au bon Dieu plutôt qu'à ses saints - le CRIF publie

peu après un nouveau communiqué : ■< *La décision dit CSA de conventionnée la chaîne de télévision du Hezbollah, Al Manar, équivaut à une autorisation officielle donnée par la France à la propagande antisémite. Si le Comité interministériel de lutte contre l'antisémitisme a encore ttu sens, jamais sa convocation n 'a été aussi urgente. Nous aimerions connaître la position du Président de la République sur la situation ainsi créée par le CSA. »*

Le CRI F demande du renfort et l'obtient *illico.* Arrive en fanfare des États-Unis une délégation de *VAmerican Jewish Committce* (AJC), le puissant lobby américain, qui est reçue avec déférence par le premier ministre. Par-dessus la tête du CSA, vulgaire lampiste dont on n'a plus besoin, une stratégie européenne est mise au point : la question de la censure de ce type de chaîne est inscrite à l'ordre du jour du... Conseil des ministres européens. Le dossier va être pris en main avec une touchante célérité par la commissaire européenne chargée des médias. Après lui avoir ainsi dûment fait la leçon, l'AJC ne peut faire moins que féliciter Jean-Pierre Raffarin en précisant, dans son communiqué en forme de mise en garde : « Al Manar *et d'autres chaînes diffusant des messages pareillement antisémites, anti-américains et anti-occidentaux, ne sauraient avoir une place dans une Europe qui promeut la tolérance, le pluralisme et la paix. »* Pour donner le coup de grâce, une troisième saisine du Conseil d'État est enclenchée, cette fois par le CRIF au titre de la nouvelle loi.

Finalement, le 7 décembre, le CSA engage « *une procédure de sanction* " contre la chaîne du Hezbollah, après de nouveaux manquements constatés sur son antenne et onze jours après l'avoir autorisée, il réclame au Conseil d'État (pour la deuxième fois en six mois) l'interdiction de la chaîne pour diffusion de propos antisémites.

En définitive, l'arrêt du Conseil d'État tombe le 13 décembre 2004. La chaîne est interdite, au motif qu'« *il ne saurait être exclu que la réitération d'émissions ouvertement contraires aux dispositions de l'article 15 de la loi du 30 septembre 1986* [protection de l'enfance et de l'adolescence] *ait des incidences néfastes sur la sauve-*

garde de l'ordre public ». Le ministre israélien des Affaires étrangères exulte : « *Nous ne pouvons (pie nous féliciter de cette mesure prise contre celte chaîne qui diffuse des discours de haine féroce contre les juifs, les chrétiens et les pays occidentaux ».*

Pour faire passer cette décision dans le public, le ministère de la communication organise une campagne dénommée *Vivre ensemble.* Les établissements culturels et l'audiovisuel public délivrent des messages expliquant que « *La haine et l'intolérance n'ont pas droit de cité »,* ce qui a conduit à interdire *Al Manar.*

Aux États-Unis, pour faire bonne mesure, le département d'État inscrit à son tour la chaîne de télévision sur sa liste des « *organisations terroristes ».*

A la suite de la décision du CSA d'interdire en France la diffusion *à'Al Manar,* Roger Cukierman, qui préside alors l'officine, saisit lui-même Viviane Reding, commissaire européenne pour les médias, afin de lui soumettre l'idée - qui apparaît ainsi pour la première fois - de la création d'un organe de régulation de l'audiovisuel à l'échelle de l'Union européenne. Cette initiative permettrait « *de mettre les États membres de T Un ion à l'abri de propagandes terroristes, racistes ou antisémites. »*

Dans l'entretien qu'elle accorde au quotidien *Le Monde,* le 24 janvier 2005, Viviane Reding revient sur ces péripéties et précise : « *La directive européenne Télévision sans frontières prévoit expressément, au nom de la subsidiarité, que c'est aux États d'agir.* Al Manar *étant diffusée par Eutelstat, un opérateur français, c'était à la France d'intervenir. Ce qu'elle a fait, et très bien fait. En vertu du principe du pays d'origine, la décision française vaut pour les vingt-quatre autres pays de l'Union. »*

Ce ne sont là que quelques exemples du type de reproches formulés et des méthodes employées pour faire taire les réprouvés. Bien d'autres chaînes vont en faire les frais au fil des années : les chaînes iraniennes *Al Alam* et *Sahar 1,* la chaîne jordanienne *Al Mamnou,* la chaîne saoudienne *Iqra TV.* Comme il serait particulièrement fastidieux de tout recenser, nous ne retiendrons que les épisodes les plus récents :

AJ Rahma et *IRINN*

Au chapitre des dernières pressions en date, deux courriers sont adressés en février 2009 par le président du CRIF à Michel Boyon, président du CSA.

Le 3 février, il s'agit de se plaindre de la chaîne *Al Rahma :* *« En ces temps de résurgence dans notre pays et dans l'Europe entière d'un antisémitisme à la fois structurel et conjoncturel* (...) Zr *CRIF s'étonne et s'émeut gravement que la chaîne de télévision égyptienne sunnite islamiste* Al Rahma *(Miséricorde »), diffusée par le satellite égyptien Allantic Bird 4 - satellite également connu sous le nom de Nilesat 103 - soit diffusée par le fournisseur d'accès français Eutelsat. (...) Dans l'extrait significatif qui a été traduit par l'institut de recherche du MEMRI, le cheikh égyptien Amin Al-Ansari révise l'histoire des deux guerres mondiales du XX siècle, en tenant des propos d'une incroyable violence et d'une insoutenable cruauté antisémite. (...)*

Nous sommes donc en mesure de prouver que cette chaîne s'illustre par des programmes incitant à la haine raciale. Les programmes d'M Rahma *contreviennent gravement aux lois de la République et incitent à la violence contre les Juifs. Nous demandons an CSA d'intervenir urgemment afin de faire cesser ce trouble manifeste à l'ordre public, »*

Dans sa réponse, Michel Boyon indique qu'il va procéder à un contrôle approfondi du contenu diffusé par cette chaîne. Et dès le 4 août 2009, il est en mesure d'informer le CRIF que la compétence du CSA est établie dans cette affaire.

Ses services ne chômeront pas puisque le 8 avril 2010, le CSA met en demeure le fournisseur Eutelsat de cesser la diffusion *d'Al Rahma.*

Le 5 février 2009, soit deux jours après le premier courrier cité plus haut, Richard Prasquier demande cette fois au CSA de sanctionner la chaîne *IRINN,* au motif que le CRIF « *est effrayé et scandalisé parla teneur des émissions antisémites et négationnistes diffusées par la chaîne de télévision iranienne* IRINN.

Celle chaîne est proposée par le fournisseur d'accès français Eulelsat. (...)

Les extraits significatifs qui ont étc traduits par l'institut de recherche du MEMRl démontrent qu'avec constance et régularité, IRINN *instrumentalise le confit israélo-palestinien, prêche la haine des Juifs, fait renaître un vieil imaginaire conspiralionniste qui se mêle au racisme et au négationnisme. L'objectif* r/IRINN *est simple : appeler au meurtre des Juifs. Nous sommes donc en mesure de prouver que cette chaîne s'illustre par des programmes incitant à la haine raciale. Les programmes* r/lRINN *contreviennent gravement aux lois de la République et incitent à la violence contre les Juifs* «, écrit Richard Prasquier.

Il récidivera par un nouveau courrier le 30 juin 2009, pour les mêmes motifs. Le 4 août 2009, par le même courrier que cité précédemment, le CSA informe le président du CRIF que * *le Conseil continue de suivre avec la plus grande attention les programmes d'Irinn et est extrêmement préoccupé par les exemples de propos que vous rapportez dans votre courrier du 30 Juin. »*

Dernières péripéties : le 28 juin 2010, le CRIF publie le courrier qu'il vient d'adresser une nouvelle fois au CSA. Cette fois, il s'agit de se plaindre de la chaîne de télévision du Hamas, *Al Aqsa,* qui continuerait sa diffusion malgré une interdiction antérieure, comme si de rien n'était.

Richard Prasquier détaille avec indignation certains propos tenus à l'antenne de cette télévision déviante : « *Les médias sont contrôlés parles sionistes, qui n'ont pas brillé, tout au long de l'histoire de l'humanité, par leur neutralité, leur précision ou leur transparence. IL nefont pas que tromperie monde ; ils sont le comble de la tromperie. La plupart des médias occidentaux, surtout les médias américains... Notons que les médias américains n'influencent pas que le peuple américain. Soixante-dix pour cent de ce qui se publie dans le monde est "cuisiné" aux États-Unis. Certaines études le prouvent. Les chaînes de télévision Fox, CNN, NBC, CBS, et d'autres encore, sont contrôlées par les Juifs. Plus de 300 quotidiens, hebdomadaires et périodiques américains extrêmement influents sont la propriété des Juifs. »*

Etc., etc., etc. Le président du CRIF ne fait grâce d'aucun détail avant de conclure : « *Nous demandons an CSA d'intervenir aussi vite que possible, afin de faire cesser ce trouble manifeste à l'ordre public ».*

Et le 21 juillet, une nouvelle missive est adressée à Michel Boyon, président du CSA - avec copie au ministre de la culture et de la communication - pour dénoncer : *« Des télévisions tournent en dérision les directives des autorités françaises et Eutelsalferme les yeux. »*

Le MEMRI a une fois de plus été largement sollicité pour établir la liste très minutieuse des *«procédures mises en place par des télévisions arabes antisémites pour esquiver les décisions prises à Juste titre par le CSA. »*

Elle est longue, cette liste, et Prasquier n'épargne aucune précision technique à ses correspondants. Nous n'entrerons pas dans ces détails, quelque peu répétitifs. Rappelons simplement le souhait exprimé en conclusion :

* Sahar-1 TV, AI Rahma TV *et* AI Aqsa TV *ont donc tourné en dérision les directives des autorités françaises, exploitant la réticence avec laquelle Eutelsat a reçu la mise en demeure du CSA. Eutelsal a bien appliqué les instructions du CSA visant à empêcher la diffusion des chaînes incitant à la haine, mais ferme les yeux lorsque ces chaînes font un retour, sous un différent nom, sur une autre fréquence on un autre satellite. Nous demandons an CSA d'intervenir aussi vite que possible, afin de faire cesser ce trouble manifeste à l'ordre public. »*

Vive la France plurielle !

Sous le titre *Le sens d'un dîner du CRIF,* Marc Knobel, l'une des plumes régulières de l'officine, se livre à ce vibrant plaidoyer, publié le 3 février 2010 :

« £« Juifs de France ont de la France une idée noble, haute et généreuse. La France, ils F aiment tant qu'elle imprègne leur vie, qu'elle est l'année, et bénie dans leur prière. Et l'émotion nous étreint lorsque nous pensons à ce que les Juifs de France ont donné à ce pays : des artistes, des scientifiques de renommée internationale, des intellectuels de premier plan, de valeureux soldats cl des travailleurs inlassables.

Mais, ce qui caractérise les Juifs de France - avant tout - peut se définir ainsi : les Juifs portent l'étendard des valeurs républicaines, haut au cœur, d'une France dont l'identité est plurielle, d'une France qui doit être accueillante et fraternelle.

Comme nos compatriotes, nous sommes fermement attachés aux valeurs de liberté, de fraternité, d'égalité, du vivre ensemble et d'attachement à la Patrie.

Vive la République !

*Vive la France ! **

Il est amusant de constater que l'émotion étreint le cœur des juifs de France - disons plutôt du CRIF - à l'idée de tout ce qu'ils ont,., donné à ce pays ! Et apparemment pas du tout à l'idée de ce que le pays aurait pu leur donner. Une formulation assez révélatrice.

Plus sérieusement dans ce texte, on retrouve l'antienne habituelle : les juifs portent l'étendard des valeurs républicaines - pourquoi eux et pas les autres ? - et la France a forcément une identité plurielle. Puisqu'en ont ainsi décidé depuis des décennies les associations dites antiracistes, en réalité antinationales.

C'est la LICRA qui durant toutes ces années est montée au créneau au premier rang : c'est essentiellement elle qui a imposé les législations liberticides, désigné qui devait être exclu de la vie publique et promu de toutes ses forces une immigration musulmane massive. Le CRI F, quoiqu'il l'arrière-plan, ne s'est jamais démarqué de ce programme et a au contraire accompagné la longue marche vers la France multiculturelle et multiraciale que toutes ces organisations appelaient de leurs vœux. Et qui est aujourd'hui une inquiétante réalité.

Les raisons de cette volonté, quoique multiples, convergent toutes vers la crainte et partant, le refus, de l'homogénéité nationale, danger majeur qu'il fallait écarter à tout prix. Refus également - et paradoxalement - pour ces mêmes associations, de l'assimilation au peuple majoritaire, péril mortel pour l'identité juive. Pour briser définitivement cette homogénéité honnie, suspectée de mener tout droit « aux heures les plus sombres de notre histoire », quel meilleur moyen que de promouvoir, au nom de la défense des « droits de l'homme » et de l'« antiracisme » réunis, l'installation sur le sol hexagonal de communautés fondamentalement étrangères ? Voilà pourquoi, dans un premier temps, le fameux *« droit à la différence »* fut farouchement imposé à la société française. Sa défense était aussi - et peut-être surtout - un bon moyen de protéger et de promouvoir sa propre identité.

La LICRA ne s'en cachait du reste pas : en 1975, dans son journal *Le Droit de Vivre,* sous le titre *Arabes cl juifs... un même combat antiraciste,* on pouvait lire : « *Aujourd'hui les originaires dAfrique du nord en sont* [du racisme, NDLAJ *les principales victimes. Demain celte haine pourrait se retourner au*

gré des circonstances on des événements politiques contre n 'importe qui, gens de couleur, gitans, arméniens ou juifs. C'est pourquoi tous doivent marquer leur solidarité avec ceux qui subissent les conséquences des préjugés raciaux. Certes, entre Juifs et musulmans, de sérieux différends se sont élevés à la suite du conflit israélo-arabe. Le déferlement de racisme n'en devrait pas moins provoquer la constitution d'un front commun de défense. »

Ce front commun de défense était bel et bien l'objectif visé. Un bon moyen d'affaiblir une France qui n'avait plus de droit de rester « nationale ». Trop dangereux. Une France éclatée en communautés diverses était nettement préférable à tous points de vue.

Par ailleurs, pour ces organisations, brandir à tout instant l'épouvantail du racisme et de l'antisémitisme revenait à se placer ainsi au centre des débats et des décisions. Et à s'y maintenir. Sans compter que cette menace virtuelle présentait de surcroît le gros avantage d'entretenir chez bon nombre de juifs de France une méfiance et un sentiment de persécution incompatibles avec un éventuel désir d'assimilation particulièrement redouté des responsables communautaires.

La stratégie mise en œuvre pour parvenir à ce résultat fut simple : il suffisait d'entretenir la culpabilité du pays entier - en diabolisant à outrance la période de Vichy - culpabilité sans cesse remise sur le tapis et réchauffée lorsque le besoin s'en faisait sentir. La classe politique « de gauche », largement oublieuse de certaines vérités historiques, avait tout intérêt à entrer dans ce jeu qui lui ouvrait la route du pouvoir en disqualifiant la droite, et la classe politique «de droite », quant à elle, se montra en la circonstance en-dessous de tout. On ne pourra jamais suffisamment le dire et le répéter. Aujourd'hui, tout le monde se retrouve pris à ce piège qui s'est refermé inexorablement sur tous au fil des années.

Tout semblait donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes pluriels, et les « de souche » étaient réduits au silence, lorsqu'au début des années 2000 les conséquences de la seconde intifada se firent sentir en France et déclenchèrent une vague d'hostilité entre certains éléments des communautés musulmane et juive du pays. Un antisémitisme très politiquement incorrect se développa et les juifs se mirent à leur tour à souffrir dans certains quartiers. Auparavant, les « de souche » avaient également souffert dans les quartiers dits sensibles au point de devoir en déguerpir, souffert non pas d'antisémitisme mais de racisme anti-blanc, sans que les organisations antiracistes s'en émeuvent le moins du monde. Là, les choses devenaient évidemment plus graves, puisqu'étaient visés des juifs. Gérard Unger, aujourd'hui membre des instances dirigeantes à la fois du CRIF et de la LICRA, dira en 2008 : « *En ce qui concerne la communauté juive, le phénomène le pins important est cependant la montée d'un antisémitisme d'un nouveau genre en banlieue, au moment de la seconde Intifada (fin de l'année 2000), mal compris et mal mesuré à l'époque par les pouvoirs publics. La vie quotidienne des Juifs habitant la périphérie des grandes villes en a été durablement affectée et cela a provoqué inévitablement des replis identitaires.* »

On notera le « *mal compris et mal mesuré à l'époque par les pouvoirs publics* ». Forcément de leur faute, à ces étemels incapables... De qui d'autre, sinon ?

Il est clair en tout cas que cette période marque un net revirement dans la perception de ce qui était auparavant désigné sous le vocable élogieux de « *chances pour la France* ». Petit à petit, ces *«chances»* sont devenues une vraie malchance aux yeux de certains laudateurs de la veille. D'autant plus que le fort différentiel démographique fait nettement pencher la balance du mauvais côté. La LICRA et consorts n'avaient apparemment pas pensé à ça.

Nous en sommes à ce stade et le CRIF, pour ne parler que de lui, semble osciller entre deux attitudes à l'égard de l'immigration musulmane et de son corollaire, l'islam, et être

assis entre deux chaises, ce qui est assez inconfortable. En voici quelques illustrations :

En avril 2002, au moment de la présidentielle française, Roger Cukierman, alors président du CRI F, s'était épanché auprès du journal israélien *Haaretz* en ces termes : « *Le seul fait que Le Peu est un opposant déclaré à l'immigration musulmane en France envoie un message aidant à contenir la violence issue de l'immigration* ». Ou encore, après le premier tour : « *Le succès de Le Pen est un message aux Musulmans de se tenir tranquilles, parce qu 'il s'est toujours opposé à l'immigration musulmane. »*

Quelques années plus tard, en mars 2010, Cukierman, toujours lui, s'inquiète ouvertement des problèmes démographiques que va poser à terme la présence musulmane. Sous le titre *L'équilibre démographique européen* on pourra lire : *« ...Ilest clair que nos enfants cl nos petits enfants vivront dans un environnement où la culture chrétienne aura perdu en influence au profil de la culture musulmane.*

Si j'en Juge par le passé, les Juifs ont vécu de nombreux siècles dans un monde musulman qui leur a permis de vivre leur religion relativement sereinement. Il y a eu certes en terre d'Islam des pogromes mais dans l'ensemble les Juifs étaient traités comme des "protégés"par les dirigeants du monde islamique. On ne peut en dire autant dans l'Europe chrétienne où les expulsions, pogromes, conversionsforcées et massacres en tous genres n'ont pas manqué et ont culminé avec la Shoah.

H présent, les relations des Juifs avec le monde chrétien depuis Jean XXIII et Jean Paul II ont complètement changé et sont devenues fraternelles. On ne peut pas en dire autant des relations entre le monde juif et la plupart des dirigeants politiques du monde musulman qui ont mal ou pas accepté la création d'un état juif en plein monde arabe.

La démographie n'est pas qu'une science humaine, c'est surtout un ensemble évolutifde données qui modifie l'environnement politique et social dans lequel nous vivons. Je pense bien sur à l'équilibre démo-

graphique en Israël, comme à l'équilibre démographique en France Je n'en tire qu'un seul enseignement : ayons beaucoup d'enfants !»

Mais même en ayant énormément d'enfants... On perçoit dans ce texte une inquiétude de l'avenir bien plus grande que ne laisse apparaître une formulation qui reste très prudente. Difficile de renier son credo de plusieurs décennies. Il semblerait cependant que les apprentis sorciers d'une époque somme toute récente commencent à sérieusement mesurer l'étendue des dégâts.

A côté de ces craintes, le CRIF entretient les meilleures relations officielles avec les responsables, en France, d'un islam dit « républicain ». D'ailleurs, plusieurs d'entre eux sont invités au dîner de gala. Notamment celui que ses détracteurs surnomment « l'imam des juifs », Hassen Chalghoumi, imam de Drancy. Lui est réellement le préféré car il a reconnu la singularité de la shoah. Hélas, comme rien n'est parfait, il est plutôt décrié dans sa communauté.

Et lorsque les Suisses, derniers en Europe à être encore à peu près maîtres chez eux, ont approuvé par référendum en novembre 2009 l'interdiction de construire des minarets, le CRIF n'a pas manqué alors de critiquer vertement et de *« déplorer la votation suisse. »*

Autre preuve de cette ambivalence, de cette ambiguïté dans les actes et le discours face aux musulmans installés en France, de riches juifs ont fait connaître ces derniers temps leur participation au financement de certaines mosquées construites dans l'hexagone. Deux exemples : Zvi Ammari", président du Consistoire israélite de Marseille, fait en 2007 un don de 3 000 euros pour la mosquée de Marseille. Et Robert Harush, promoteur franco-israélien, participe en 2010 à la rénovation d'une mosquée à Montcreau, en banlieue parisienne.

I) Depuis, Zvi Amour a etc mis en examen en juillet 2310 pour - *mwlificathn de /Vhifdrj lieux d'un trime par lr d^plaement d'objets, -*

De l'identité juive et française

L'inquiétude du CRIF semble cependant bien réelle face à la montée en France d'autres communautarismes qu'il a pourtant largement favorisés mais qu'il ne parvient plus forcément à contrôler. Le fameux débat sur l'identité nationale, piloté fin 2009 par le socialiste rallié à l'UMP Eric Besson, censé colmater quelques brèches et raviver les couleurs du drapeau passablement défraîchies, va finir en eau de boudin sans que l'on soit plus renseigné sur ce qu'est l'identité française qu'auparavant. Seule certitude : lorsque l'on éprouve le besoin de se poser ce genre de question, c'est qu'il est déjà trop tard. Que 1*« *identitéfrançaise* >* a déjà fichu le camp. Et Eric Besson - né au Maroc - prononcera son épitaphe : « *La France n'est ni un peuple, ni une langue, ni un territoire, ni une religion, c'est un conglomérat de peuples qui veulent vivre ensemble. Il n'y a pas de Français de souche, il n'y a qu 'une France de métissage.* »

Un conglomérat. De métissage. Magnifique définition propre à l'oligarchie dominante qui se refuse à prendre en compte ce qu'elle redoute le plus : les peuples et ce qui les constitue, à savoir un territoire, une histoire, une mémoire, des traditions, un patrimoine communs. Car c'est cela, l'identité : une réalité charnelle forgée au fil des siècles et des tribulations vécues ensemble et non pas de vagues valeurs abstraites. Même si elles ont nom « *racisme* » ou * *antisémitisme* » mis à toutes les sauces jusqu'à saturation.

Cette définition typiquement mondialiste est cependant bien propre à ravir le président du CRIF qui, s'il a une idée de l'identité juive passablement différente, tient cependant, s'agissant de l'identité française, à une vision désincarnée, « hors sol», universaliste, tellement plus rassurante que la plongée dans une histoire dont il ne ferait pas partie.

Jamais Richard Prasquier ne dira un mot sur « *le peuple français qui vient dufond des âges* », qu'évoquait Charles de Gaulle.

Dans toutes ses déclarations, l'histoire de France semble débuter à la révolution de 1789, date doublement fondatrice puisqu'elle est à l'origine de l'émancipation des juifs et de l'avènement de la République. République, le maître mot qui résume à ses yeux l'alpha et l'omega de l'identité française : « *Ce que je voudrais exprimer ici, c'est la force complémentaire de ces deux identités, française et juive. C'est la rencontre de deux universalismes, celui des droits de l'homme cl celui des Dix Commandements »,* précisera-t-il lors du débat sur l'identité nationale.

Pourtant, si les juifs se veulent eux aussi porteurs d'un universalisme, ils sont avant tout un peuple, que Prasquîer revendiquera en ces termes : « *Deuxièmement, et c'est là le plus difficile sans doute à entendre aujourd'hui, les juifs, par-delà les frontières, sont un peuple. Certes pas un peuple fondé sur le sang, les gènes ou l'enracinement dans un sol. Ce qu 'ils ont en commun est un héritage, symbolique et prégnant, fondé sur une loi morale, des textes et des pratiques, héritage parfois accepté partiellement, mais héritage de choix, forgé par des siècles d'histoire tourmentée, maintenu à travers les dispersions et affirmé malgré les persécutions. »*

Ce qui est tout à son honneur. Mais se voit apparemment interdit aux peuples européens sommés de gré ou de force de devenir « pluriels ». Formule élégante pour désigner l'obligation qui leur est faite, au nom d'une définition particulière des « droits de l'homme » et de l'« antiracisme », d'accueillir sans rechigner tous ceux qui décident de s'installer chez eux. Et d'y vivre à leur gré en revendiquant beaucoup de droits. Et guère de devoirs.

Une situation particulièrement lourde de menaces pour tous : pour les « de souche >* qui plient sous le joug mais se décideront peut-être un jour à le secouer. Et pour les « communautés », actuellement protégées par un pouvoir qui s'affaiblit, et qui risquent à l'avenir de devoir se livrer férocement bataille pour se faire entendre. Certes, le système tient encore, mais par un fil qui tend fâcheusement à s'amenuiser.

Conclusion

Comment se résoudre à devenir des Français comme les autres

A la lecture de ce qui précède, on mesure tout le chemin parcouru par la communauté juive de France depuis son émancipation en 1791. Depuis le temps lointain où l'abbé Grégoire, prêtre catholique, prenait fait et cause pour ses protégés dans un but qui n'était pas désintéressé : « *L'entière liberté religieuse accordée aux juifs sera un grand pas en avant pour les réformer, et j'ose le dire, pour les convertir »,* dira-t-il naïvement. Car son objectif, c'était l'assimilation pleine et entière au grand corps de la nation nouvelle. Quoi qu'il en soit de la suite des événements, on comprend le fort attachement des élites juives à la Révolution française qui fit de ces habitants de seconde zone, des citoyens à part entière.

A part entière. Mais certainement pas entièrement à part, ce qui n'était nullement le souhait de ceux qui oeuvrèrent à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Or il nous faut une fois encore écouter attentivement ce que nous dit le président du CRI F, Richard Prasquier, en novembre 2009, dans le cadre du débat sur l'identité nationale :

* *"Comment peut-on être juif?" La question n'a jamais été facile, et souvent, quand on croit l'avoir résolue, on l'a compliquée. La République, pourtant, semblait lui avoir apporté non seulement une réponse, mais la paix des décisions prises et la sérénité des dilemmes surmontés. Etre juif, c'était être comme les autres, tout simplement. Avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs.*

Se soumettre à la loi, qui est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. En itn mot, être citoyen. C'est la dette, depuis plus de deux siècles, des Juifs envers la France, le pays qui, le premier en Europe, fit d'eux des citoyens comme les autres. El c'est la source d'une gratitude que les Juifs éprouvent à l'égard de la patrie où, pour la première fois après des siècles d'errance et de persécutions, ils ont pu, selon le mot de l'abbé Grégoire, "reposer leurs tètes et sécher leurs larmes".

Mais ce n'est pas si simple. Car qu'est-ce que cela veut dire, être citoyen ? Selon le mol fameux de Clermont-Tonnerre en 1790[1], *reconnaître la citoyenneté des Juifs, c'était leur accorder tout comme individus et leur refuser tout comme nation. Cette formule, l'idéologie qui la sous-tend, le mécanisme intellectuel qui la justifie sont à examiner d'un regard neuf Car être un individu comme les autres, c'est pour tout citoyen la moindre des choses.*

Nous mesurons les conquêtes passées, nous en connaissons la valeur, mais ce n'est pas être irrévérencieux que d'affirmer que, si l'on traite un juifcomme un autre citoyen, on nefait rien que d'élémentaire. En revanche, refuser toute reconnaissance d'une identité collective, cela signifie, pour le dire avec cette brutalité qui seule parfois exprime les choses exactes, nier tout ce qui fait qu'il y a entre les juifs tin socle commun de références, d'attachements et de valeurs qui les rend non pas à part, mais distincts. Dire que tons les citoyens sont égaux, ce n'est pas dire qu 'ils sont tous identiques. »

Ainsi donc, le président du CRIF met à l'imparfait, le plus naturellement du monde, l'égalité des juifs avec les autres citoyens : « *Être juif c'était être comme les antres, tout simplement ».* Dans son esprit, cela constituait apparemment une première étape, nécessaire certes, mais quand même «élémentaire». Une étape à dépasser, en tout cas. Pour lui, aujourd'hui, être

I) Stanislas de Clermont-Tonnerre, «rfra/rau/r rZrr *Lumières ~ ci* franc-maçon, déclara en décembre 1789 dans un discours resté célèbre : - ///mr *tout refmer aux Juifs comme nation et tout accorder aux juiji comme individus.* •

juif, ce serait donc être comme les autres, mais avec quelque chose en plus. Et il nous indique en quoi consiste ce quelque chose en plus : une « *identité collective* » que la nation se doit de leur reconnaître.

Laquelle identité collective ferait d'eux des citoyens « non pas à part, mais distincts ». La nuance est subtile. Tellement subtile même qu'il faut écarquillcr les yeux pour discerner en quoi se vouloir distinct ne revient pas à se placer d'office à part.

Cette « nuance » est également particulièrement dangereuse. Outre le fait que se revendiquer « distinct » est la porte ouverte à l'animosité d'autrui, voire au rejet - tous sentiments politiquement très incorrects, mais hélas présents dans la nature humaine sous toutes les latitudes - le président du CRIF ne semble pas s'aviser que ce qu'il nomme *« identité collective »* ressemble comme deux gouttes d'eau à la définition même du communautarisme, qu'il déclare abhorrer... chez les autres. Si demain, d'autres groupes : musulmans, bouddhistes, protestants, gnostiques ou adorateurs d'Astarté souhaitent à leur tour voir officiellement reconnaître leur « *identité collective**′ à eux, et réclament à ce titre des privilèges particuliers et un traitement à part, au nom de qui et de quoi la République, tellement bonne fille, pourrait-elle leur refuser ce qu'elle accorde avec une telle libéralité à ceux qui parlent au nom de la communauté juive ? Le phénomène a du reste déjà commencé et la contagion sape ce qui subsiste de la défunte cohésion nationale.

En réalité, ce que défend avant tout le président du CRIF en parlant d'« *identité collective »,* c'est - on l'a bien compris - l'utilité et la pertinence mêmes de son officine. Car à quoi servirait le CRIF précisément, si ce n'est à défendre avec acharnement et à promouvoir cette « *identité collective* » tellement contraire à l'esprit même de notre Constitution et de la République, du moins jusqu'à une époque récente. Avant que cette République si régulièrement et rituellement invoquée ne soit détournée et affaiblie au point de faire passer son actuelle servilité à l'égard de certains groupes de près-

A

sion communautaires pour une défense de la « démocratie » ou des droits de l'homme ? Avant que le clientélisme et l'achat d'une « paix sociale » des plus précaires n'aient pris le pas sur la primauté de l'intérêt général et même de son propre intérêt ?

Encore ne faut-il pas perdre de vue que cette exigence d'identité collective est celle du CRIF et de quelques officines qui lui sont proches, en gros celle des juifs *« militants »,* et certainement pas celle de la *rite juive* dont il y a gros à parier qu'elle se satisfait, à l'instar du reste de la collectivité nationale, de la simple égalité entre les citoyens. Et ne songe pas à réclamer le traitement particulier que revendique à cor et à cri le CRIF.

Pourquoi une telle exigence ?

En premier lieu, on sent dans ce texte ô combien révélateur la crainte de ces « élites » d'avoir à se fondre dans la masse, de devenir en un mot comme en cent des Français comme les autres. Quelle horreur, devenir des Français parmi d'autres Français, sans davantage de droits ou de passe-droits ! De simples particuliers. Ne plus pouvoir tempêter, exiger, palabrer au sommet de l'Etat ! On comprend que le spectre de l'assimilation soit de ceux qui hantent les nuits de certains dirigeants communautaires.

Et puis, en devenant des Français comme les autres, comment continuer à défendre envers et contre tout Israël ? Comment peser sur la vie politique française, œuvrer sans relâche afin de l'infléchir dans un sens favorable, non à ses propres intérêts, mais à ceux d'un État étranger ? Car ne l'oublions pas : malgré les apparences, Israël est pour nous, Français, un État étranger. Nous arrivons là au cœur même du paradoxe dans lequel est enfermé le CRIF : en affirmant se fondre corps et âme dans la République française, en multipliant les déclarations enflammées d'attachement à la nation, et même à la « patrie », toute son action démontre que ce n'est qu'à Israël, encore et toujours, que pense le CRIE C'est au bénéfice

d'Israël, encore et toujours, qu'il multiplie démarches, pressions, diktats.

Après tout, pourquoi pas ? Défendre Israël est somme toute son droit le plus absolu. A condition pourtant que cette obsession, et ses corollaires obligés que nous avons examinés, restent circonscrits et n'envahissent pas à ce point l'espace public et politique de notre pays. Ce qu'ils sont précisément en train de faire. Car cette obsession a trouvé face à elle un pouvoir des plus faibles et des plus inconsistants sur le plan des convictions et de la volonté. Elle a trouvé une classe politique de plus en plus coupée du peuple et isolée dans ses privilèges qu'elle compte bien conserver à tout prix. Un personnel politique qui s'y entend à multiplier les discours ronflants mais dont les actes ne sont qu'allégeance et soumission à des diktats venus d'ailleurs. Ce « pouvoir» n'est plus guère qu'une caricature, mais sa nuisance reste extrême. Partenaires et complices, obsession et caricature de pouvoir triomphent en ce moment au sommet de l'Etat, se nourrissant l'un de l'autre.

Le CRI F représente en comptant large, et de son propre aveu, 100 000 personnes. Soit pas même 0,2% de la population française. Les citoyens de ce pays peuvent-ils trouver normal dans ces conditions de le voir exercer un ascendant aussi déterminant sur la vie publique ? Que faut-il en conclure ? A l'évidence, que ce 0,2% possède un pouvoir, une puissance, qui vont bien au-delà de son importance numérique. Pourquoi ? Comment ? Dans un pays qui ne reconnaît officiellement, de par ses textes fondateurs, que des citoyens tous pareillement égaux, voilà un sujet inépuisable de stupéfaction et de réflexion. Faut-il donc admettre que certains ont trouvé le moyen imparable de devenir nettement plus égaux que tous les autres ?

Et ces autres, justement, ne finiront-ils pas par trouver un jour la chose pour le moins... étonnante ? Et par se poser ouvertement des questions qui restent pour l'heure encore soigneusement cachées sous le boisseau ?

Annexes

Liste des présidents du CRIF et dates de leur mandat

Léon Meiss 1944-1950
Vidal Modiano 1950-1969
Ady Steg 1970-1974
Jean Rosenthal 1974-1976
Alain de Rothschild 1976-1982
Théo Klein 1983-1989
Jean Kahn 1989-1995
Henri Hajdenberg 1995-2001
Roger Cukierman 2001-2007
Richard Prasquier, élu le 13 mai 2007
- réélu le 13 juin 2010

Composition du bureau exécutif du CRIF pour 2010-2012

Jean-Pierre Allali - Roger Benarrosh, vice-président honoraire - Arié Bensemhoun - Nathalie Cohen-Beizermann - Raoul Ghozlan - Ariel Goldmann, vice-président - Meyer Habib, vice-président - Francis Kalifat, trésorier - Manek Weintraub - Marc Zerbib.

Les deux conseillers du président, Yonathan Arfi et Serge Klugman, participent aux réunions sans droit de vote.

On peut y ajouter Haïm Musicant, directeur général du CRIF. Et naturellement Richard Prasquier, président.

Liste des commissions du CRIF

Elles sont au nombre de quinze : Etudes politiques - Statut Agrément Mandat - Souvenir (chargée de transmettre le souvenir de la shoah) - Femmes dans la Cité - Relations avec les Musulmans - Relations avec les Eglises catholiques - Ile-de-France - Relations avec les ONG, syndicats et le monde associatif - Elus locaux - Régions - Relations avec les protestants - Relations avec les Africains et les Antillais vivant en France métropolitaine - Relations avec les Berbères - Relations avec Israël - Relations internationales.

« Les juifs de France ont beaucoup de chance ! » par Roger Cukierman (mai 2010)

« Nous avons beaucoup de chance, nous Juifs de France. Je craignais que les critiques dit gouvernement d'Israël contenues dans la pétition de J. Call ne soient reprises avec enthousiasme par les médias français. Visiblement nos divisions ne les ont pas intéressés. Tant mieux. Tant mieux si l'opinion publique continue de croire que tous les Juifs soutiennent Israël. De toutefaçon l'immense majorité d'entre nous le fait. Et Israël a assez d'ennemis en dehors de nous.

Nous avons beaucoup de chance. J'étais l'autre soir au spectacle de Gad Elmaleh au profit de Meir Panim. J'y ai vu un Gad Elmaleh déchaînant l'enthousiasme et les rires des six mille spectateurs d'un Zénith plein à craquer avec des allusions constantes à la Tora, à la Gucmara que la foule visiblement experte en religion buvait avec délectation. Quelle communauté généreuse, Jeune, ardente, enthousiaste, nombreuse, férue en religion comme en hébreu. Un vrai plaisir.

Nous avons beaucoup de chance. Je vais souvent en Israël. Les avions sont presque toujours pleins même quand le canon gronde, même quand les rockets ou les Katioucbas frappent. Et l'été sur les plages de Tel-Aviv, de Netanya à Eilat on ne voit que des Juifsfrançais, on n'entend qu'une langue le français. Tout simplement parce que plus d'un tiers des Français juifs viennent passer leurs vacances

ai Israël, avec femmes et enfants. Un inconvénient : les prix imposés par El Al. Les Français juifs sont amoureux et solidaires d'Israël. Et ils le font bien plus que toutes les autres communautés de la diaspora. U amour d'Israël nous unit et nous soutient. Certains ont même acheté une résidence secondaire en Israël délaissant Deauville au profit de Bat Yam ou Jérusalem.

Nous avons beaucoup de chance. Nos institutions sont un modèle que toutes les minorités nous envient et essaient de copier. La division entre le politique dévolu au CRIF, le social dévolu au FSJU et le religieux dévolu au Consistoire est la plus intelligente qu'on puisse imaginer. Elle est reconnue comme telle parles pouvoirs publics. Cela ne met pas nos institutions à l'abri des critiques tant les Juifs aiment la contradiction. Je suis sûr que l'esprit de tolérance de nos dirigeants religieux depuis le Grand Rabbin Bernheim et le Grand Rabbin Messasjusqu 'auxprésidents du consistoire central et du consistoire de Paris permettra le retour nécessaire du Consistoire an CRIF.

Nous avons beaucoup de chance. Nos institutions religieuses se sont adaptées aux changements de la société. Si la synagogue de la Victoire est moins fréquentée par l'establishment juif celui-ci se retrouve à Montevideo, aux Toitmelles, à BnJJault, chez les Libéraux de Copernic et du MJ LF, ou chez les Massortis. Les lieux de prière, les restaurants, les magasins Casber se sont multipliés. Nous vivons heureux dans cette France laïque qui protège les minorités religieuses.

Face à la détérioration de Renseignement public, de nombreuses écoles juives ont été créées qui donnent une éducation juive à plus d'un tiers des enfantsjttifs. Du jamais vu dans l'hexagone. LAlliance Israélite Universelle qui fête cette année son 150 anniversaire est en pleine expansion en France comme en Israël.

Nous avons beaucoup de chance.
Cessons de nous plaindre et surtout cessons de nous diviser ! »

Discours prononcé par le Premier ministre François Fillon le 7 juillet 2010 lors de la remise Je la Légion d'Honneur à Serge Klarsfeld

« De la constance du droit, cl de la permanence des procédures, nous pourrions tirer l'impression que tous les procès se ressemblent. Un juge succède à un juge, un avocat à son collègue, un accusé à un antre accusé, suivant un rituel d'autant mieux établi qu'il traduit une conception immuable, on réputée telle, des rigueurs de la loi. La distinction s'efface alors entre règle et routine, exigence et formalisme. Rares sont les voix qui soudainement rappellent aux tribunaux que leur métier est aussi une mission sacrée. Rares sont les hommes qui, derrière l'acte de juger, discernent toujours la flamme vivante de la justice.

Nous sommes à Lyon, durant l'été 1987.

Un procès s'ouvre - procès tardif, laborieux, don! beaucoup redoutent que la désillusion soit l'issue. Dans le box se trouve Klaus Barbie, assassin sans grandeur, sans allure, terne et indéfendable à la fois.Comme individu, Barbie, disent certains, ne vaut pas une minute d'attention. Comme criminel, quarante ans après la fin de la guerre, d'autres doutent de l'intérêt de sa comparution.Puis un avocat se lève. D'une voix rapide, monocorde, il commence à lire. L'un après l'autre, H nomme les 44 enfants raflés par Barbie à Izieu, le 6 avril 1944 ; en les citant, il les replace au premier rang de l'audience; dans sa voix, passent l'un après l'autre 44 destins anéantis. Cet avocat n'engage ni l'orateur, ni le juriste qu'il est. Il se borne à exposer une vérité que sa nudité rend insupportable : sur l'ordre de Barbie, 44 enfants sont partis vers Auschwitz. Aucun n'est revenu. Quand Serge Klarsfeld se rassoit, il a rendu un sens au procès Barbie : les assises de Lyon sont désormais investies d'un devoir de justice dont elles se montreront dignes.

Serge Klarsfeld,

En plaidant contre Barbie à Lyon, vous avez démontré conviction et courage. Mais vous avez également fait preuve d'humilité. Vous avez renoncé au triomphe personnel - qui vous était permis - pour

donner à la vérité une expression claire, exacte et pudique. Votre choix s'impose aujourd'hui à moi. Appelé à vous faire commandeur de la Légion d'honneur, j'aurais pu égrener les étapes d'une vie singulière, où les motifs de fierté et les accomplissements abondent. Mais ce panégyrique aurait trahi votre caractère. J'ai préféré, à votre manière, plaider pour quelques valeurs, et pour quelques méthodes, qui ont fait de vous, non pas l'avocat d'un groupe, on d'un parti, mais l'avocat de la justice. Mon hommage ira d'abord à l'historien, an chercheur, au promoteur de la réflexion collective.

Je serai d'autant plus discret sur votre vie personnelle qu'elle comporte sa part défausses pistes. Certains, qui vous disent « chasseur de nazis », imaginent sans doute que vous enchaînez de mystérieuses opérations de terrain, à mi-chemin entre espionnage et commando... Ces amateurs de sensationnalisme seraient déçus d'apprendre que pendant des années, vous avez suivi la paisible carrière d'un administrateur de PORTE D'autres, qui vous croient rompu de longue date aux techniques juridiques, seraient étonnés de savoir que vous avez attendu 40 ans pour prêter serment et que de votre propre aveu, vous "n'aimez pas le droit" ! D'autres encore, qui ne connaissent que la sévérité de vos interventions publiques, seraient surpris d'entendre vanter votre humour, on votre passion du cinéma américain. Quand on vous interroge sur votre vie privée, vous avez, Serge Klarsfcld, la délicatesse de répondre qu'elle est d'abord une vie de famille. Je respecterai cet effacement : il me permettra d'associer d'emblée à votre éloge votre femme, Béate, et vos enfants, Amo et Lida, dont l'adhésion à vos combats est entière.

J'ai dit à l'instant, Serge Klarsfcld, que la République honorait en vous l'historien. C'est un choix qui n'a rien d'évident, car l'historien n'est pas moins atypique que l'avocat ! Quoiqu'organisateur de colloques et d'expositions, habilité à diriger des recherches, docteur honoris causa de plusieurs universités, vous n'avez pas le cursus ordinaire du chercheur; et vos ouvrages, considérables, n'ont guère à voir avec Thisloriographie traditionnelle. Dans quelle catégorie inscrire le Mémorial de la déportation des Juifs de France, le Mémorial des Enfants Juifs déportés de France, le Calendrier de la persécution des

Juifs de France, qui ne comportent ni commentaire développé, ni argumentation ? Si je devais répondre à cette question, je dirais que vos ouvrages sont des sommes. Sommes, parce qu'ils ont l'autorité des bilans. Sommes, parce qu'ils visent à l'exhaustivité, dont chaque révision les rapproche. Sommes, parce qu'ils procèdent par addition de noms, dédale, de chiffres. J'ai bien conscience, Serge Klarsfeld, de m'en tenir à l'évidence enformulant ce qu'ont ressenti tous ceux qui, depuis 1978, ont tenu entre leurs mains le Mémorial de la déportation des Juifs de France et ses 76 000 noms. Votre travail est de ceux qui soumettent l'esprit au vertige. Minutieux, il est aussi monumental. Méthodique, il est aussi bouleversant. Sou caractère radical provoque et désarme à la fois. Ses contradictions nous plongent dans cette stupeur douloureuse à laquelle nous n 'échappons pas, quand nous contemplons la Shoah telle qu'elle fut.

Vous auriez pu, Serge Klarsfeld, consacrer à la période de l'occupation une synthèse de forme plus classique. Uneforme de probité vous en a retenu. Vous n 'avez jamais voulu que l'expression de votre subjectivité, si scrupuleuse soit-elle, fasse écran à la simple exposition des faits. Au lendemain de la guerre, deux travers opposés menaçaient les travaux des historiens. Le premier était celui de la généralisation. Il consistait à dire que "les Allemands," sans distinction, avaient adhéré au nazisme ; que "les Français", sans distinction, avaient été résistants. La violence des faits expliquait la brutalité de l'affirmation ; la réconciliation nationale l'excusait ; de grands penseurs, dont Vladimir Jankélévilch, lui apportaient leur caution. Puis l'héroïsme des réseaux de résistance allemands, la compromission des collaborateurs français, ont été mieux connus ; ils ont fait éclater les lectures monolithiques du conflit. Un second travers s'est substitué au premier : il consistait à se réfugier dans l'indéfini ; à constater prudemment que •< certains Allemands » avaient organisé le système concentrationnaire ; que « des Juifs » en avaient été victimes. De cette prudence à un certain relativisme, et delà, à un certain révisionnisme, ily avait hélas peu de distance...

Entre ces deux écueils, vous avez ouvert la seule voie de raison. Vous avez répondit aux appréciations polémiques par une compta-

bilité exacte. Au lieu d'évaluer, vous avez dénombré. Des archives du centre de documentation juive contemporaine, de celles de Yad Vashem, dn Yivo Institnte de New-York, du fameux fichier juif' de la préfecture de police, conservé au ministère des anciens combattants, vous avez extrait un peuple de victimes et vous Pavez recensé.

Tons nontpas compris votre démarche. A dire vrai, l'histoire, et plus encore la politique, s'accommodaient d'un certainfou. Pourquoi compter une à une les victimes dn confit, quand il paraissait si fort et si vrai de dire qu'elles étaient innombrables ? Pourquoi les individualiser, quand leur drame avait été collectif F* *An fond, la souffrance, le découragement, le sentiment d'impuissance admettaient l'approximation des chiffres.* Vfo *travaux y ont rétabli une précision mathématique - avec des résultats parfois inattendus. En 1995, vous réduisez de 4 500 à ! 007 le nombre des fusillés du mont Valérie». En 1999, vous contestez les travaux d'une commission suisse, à laquelle vous reprochez d'avoir surévalué le nombre des réfugiés juifs refoulés aux frontières de la Confédération. Dans les deux cas, la critique s'étonne : à mi-voix, elle vous fait le reproche terrible de minimiser lesfaits. Dans les deux cas, votre réponse est la même : elle consiste à renvoyer aux données vérifiables ; à les défendre de toute exploitation idéologique ou émotionnelle ; à répéter que la force de la vérité ne se mesure pas à la grandeur des nombres. Quand Pin sir uct ion du procès Barbie achoppe sur la datation discutée d'un télex, vous produisez la pièce originale, retrouvée dans le dossier d'Otto Abctz.*

Vous clés, Serge Klarsfeld, le combattant de l'exactitude historique. Sous votre plume, cette exactitude a pris une forme particulière : celle de la liste, de la compilation. Celte forme est pour vous une méthode et une éthique. Du /Mémorial de la déportation à PAlbitm d'Auschwilz, du mur monumental de Roglit, en Israël, au 1 000photos du Musée de la Shoah, à New-York, vous n'avez jamais produit, semble-t-il, que des catalogues défaits, des recueils de documents, des chapelets de noms et d'adresses, des collections de portraits... Je me suis interrogé sur la valeur de cette forme - apparemment la plus sommaire, la plus rudimentaire. Puis j'en ai compris la puissance. Dresser une liste des victimes de la Shoah, c'est réaffirmer que la mort de chacune a

constitué un crime singulier. Dresser une liste, c'est déjouer le pouvoir hypnotique des grands nombres. C'est rappeler que la déportation des Juifs de France n'a pas frappé une fois 76 000personnes, mais 76 000 fois une personne. Dresser une liste, c'est réduire le discours historique au noyau dur de ses certitudes. Dresser une liste, c'est mettre l'information à disposition de tous, sans l'altérer, sans l'orienter. Si objectifs qu'ils soient, il est impossible de ne pas deviner votre générosité dans vos travaux. Depuis plus de 30 ans, vous êtes pour la communauté juive et pour les cercles historiques un pourvoyeur inlassable de matière, de données, de connaissances. Quand vous n 'exhumez pas de nouvelles sources, c'est comme éditeur indépendant que vous oeuvrez : à travers l'Association des Fils et flics de déportés juifs de France, ce sont plusieurs dizaines de titres qui ont paru grâce à vous.

De ce corpus exceptionnel, je retiens deux apports majeurs.

Le premier - le plus douloureux sans doute - a consisté à souligner le rôle actifd'une part de la police, de l'administration et du personnel politique de Vichy dans la déportation des juifs de France. Vous avez été un des premiers à prouver, documents à l'appui, que la collaboration ne s'était pas bornée à une obéissance contrainte, mais qu'elle avait pu prendre l'initiative du crime ; que la police parisienne avait joué un rôle autonome dans les rafles de l'été 1942 ; que des personnages aussi considérables que René Bousquet, secrétaire général de la police, avaient devancé les exigences de l'Allemagne dans la persécution des populations civiles ; que la politique antisémite mise en oeuvre par l'autorité de Vichy, et notamment par Pierre Laval, avait outrepassé les demandes de l'occupant. Il a fallu beaucoup de temps, mais aussi le courage de personnalités comme Jacques Chirac, pour que le discours public fasse enfin leur place à ces vérités cruelles.

Votre second apport en était, d'une certaine manière, le contrepoint. Vous avez mis en lumière l'opposition sincère d'une large part de la population française à ce crime d'État, et le relais offert à cette opposition par la hiérarchie catholique, lors des rafes de l'été 42, et des mesures de dénaturalisation d'août 1943. Listes en main, vous avez montré que la protection spontanée accordée par des familles et par des organisations françaises aux juifs présents sur le territoire

national avait contribué à sauver un nombre important d'entre eux. Votts récusez, Serge Klarsfeld, les lectures partisanes de l'histoire -y compris celles qui, en le dénonçant, entretiennent une fascination involontaire pour le nazisme comme système, et pour le caractère systématique de la Shoah. Votre recul critique est, de ce point de vue, une de vosforces. De la Shoah, on peut dire qu 'elle vous a blessé sans vous détruire, qu'elle vous a marqué sans paralyser en vous la réflexion, ni la capacité d'analyse.

En 1943, vous êtes réfugié à Nice, avec votre famille. Votre père, Anto,juif d'origine roumaine, francophile, engagé sur la Somme en 1939, a compris que rien ne vous protégerait plus. An fond d'une penderie, il a construit une cache dans laquelle, quand la police frappe à la porte, il vous enferme avec votre mère et votre sœur. Lui-même se livre, pour éviter une fouille trop poussée des lieux. Sous prétexte de chercher des clés dans un vêtement, il embrasse une dernière fois la main de votre mère, et il se laisse emmener. Vous apprendrez plus tard que son insoumission l'a conduit aux mines de charbon de Fiistengriibbe, où il est mort.

On sait qu'au lendemain de la Libération, beaucoup des survivants de la Shoah ont choisi le silence, ou plutôt, que l'épreuve le leur a imposé ; que la tâche de témoigner leur a paru insurmontable ; que celle de revendiquer leur a paru vainc.

Il a fallu attendre une deuxième génération pour que la parole se libère et pour que le combat de la mémoire s'organise. Vous êtes, Serge Klarsfeld, le héraut de cette deuxième génération ; le porte-parole et le président des Fils et Filles de Déportés Juifs de France. A cet engagement, je vois une raison proprement vitale. Garder le silence, c'était accepter d'être le produit de l'histoire. Revendiquer, c'était en devenir l'acteur.

Vous êtes devenu, Serge Klarsfeld, un personnage historique : je veux dire par là que votre parole dépasse désormais votre personne, et les circonstances où elle se fait entendre; que vos avertissements portent de Téhéran à Palé ; que votre réflexion tranche des conflits actuels comme elle a tranché de celui d'hier, je veux aujourd'hui saluer leur écho.

Serge Klarsfeld,

En élevant il y a trois ans votre épouse Béate an rang d'officier de la Légion d'honnettr, le Président de la République a rappelé la place décisive qu'elle avait toujours occupée à vos côtés. Si la France connaît mieux votre voix que la sienne, il n'existe entre vous ni préséance, ni hiérarchie. Vous avez été l'un pour l'autre à l'origine d'un éveil personnel et politique. Votre couple s'est doublé d'une exceptionnelle intimité de pensée et d'action. Votre confiance a été le moteur de vos luttes. Je n'ajouterai rien aujourd'hui au tableau de cette "entente franco-allemande" et à l'estime qu'elle m inspire, sinon pour attribuer à Beate mie qualité qui ne vous était peut-être pas naturelle: je veux parler de la capacité de provoquer. Je ne doute pas, Serge Klarsfeld, que vous ayez toujours possédé un grand courage. Mais possédiez-vous celte capacité presque théâtrale d'interpeller les yeux et les esprits qui a pu pousser votre épouse à gifler le chancelier Kicsinger en plein Bundestag ? De Beate, vous avez appris, comme un de vos meilleurs instruments, le sens du scandale. J'insiste sur ce trait de caractère, car je ne le sépare pas de votre œuvre de chercheur. La vérité est fragile, aussi longtemps qu'elle se laisse ignorer. Pendant des années, le débat historique a opposé "ceux qui savaient " à "ceux qui ne savaient pas". LÜgnorance excusait la passivité. Puis il est apparu que peu ou prou, tout le monde "savait". Que si l'ampleur et les modalités de l'extermination des Juifs d'Europe restaient mal connues, il ne faisait aucun doute que ceux qui les déportaient les envoyaient sciemment à la mort. Le vrai débat s'est alors déplacé entre ceux qui avaient accepté de savoir et ceux qui refusaient toujours, pour des motifs souvent teintés de complaisance, d'ouvrir les yeux.

Serge Klarsjèld, d'autres historiens ont contribué à déterminer la vérité sur la déportation des Juifs de France ; mais votre rôle personnel a été décisif lorsqu 'il s'est agi de lafaire reconnaître. Vbi *coups d'éclat ont force l'Europe à savoir. En 1971, en /lllemagne, vous tentez d'enlever Kurt Lischka, ancien chef de la Gestapo de Paris. Uaiinée suivante, vous donnez à Bonn une conférence de presse à l'occasion de laquelle la justice allemande vous fait arrêter. Libéré, vous persévérez. En 1973, vous surgissez devant le même Lischka, et braquez sur lui, symboliquement, un pistolet vide. Sur la trace de chaque ancien nazi,*

vous organisez manifestations, occupations de locaux. Geste après geste, vous mordez sur l'indifférence de l'époque, Du reste, où se situait le véritable scandale ? Dans le non-conformisme de votre action, oit dans l'impunité des anciens responsables nazis et de leurs complices ? On peine à imaginer aujourd'hui - et vous êtes, Serge Klarsfeld, un des responsables de cette évolution — ce quefut le déni de l'après-guerre, et la rapidité avec laquelle les auteurs des pires atrocités se retrouvèrent vêtus des babils les plus respectables. A Francfort, Mcrdsche, chef de la police allemande d'Orléans, est devenu juge. Ernst, chef de la police allemande d'Angers, est avocat et notaire. Muller, chef de la Gestapo de Toulouse, dirige la police criminelle de Basse-Saxe. Heinrichsohn, organisateur de la déportation, est avocat, et maire de sa commune. Quand vous le retrouvez, Lishka, un des principaux responsables de la Gestapo en France, est procureur en retraite à Cologne... Beaucoup de ces criminels bénéficient encore d'un imbroglio juridique, qui empêche la justice allemande de connaître de faits déjà jugés, par contumace, en France. S'ilfallait donner un exemple d'ironie tragique, on pourrait ne retenir que celui-ci : de 1971 à 1974, la convention franco-allemande sur les crimes de guerre, qui doit dénouer cette situation, est bloquée par le Parlement allemand. Le rapporteur de la commission des affaires étrangères, Ernst Ascbcnbach, est lui-même un ancien nazi... Une pareille situation se dénonçait d'elle-même: restait à la faire connaître, à braquer sur elle l'attention du public, et des médias.

Vous avez en, Serge Klarsfeld, ce don de « désocculter » l'histoire moderne. J'en rappellerai un exemple proche.

En 1994, une exposition doit célébrer deux siècles d'histoire de la police à Paris. Vous découvrez qu'elle ne comporte pas la moindre allusion de son rôle durant la guerre. Vous protestez alors auprès du préfet de police, entre les mains duquel vous déposez les documents nécessaires. L'exposition s'ouvre, complétée par vos soins... Dans cette affaire comme dans tant d'autres, la vérité n'attendait que le choc de votre poing sur la table.

Le même poing a marqué le départ de procès historiques, dont votre nom est désormais inséparable.Faut-H rappeler que dans l'Europe des années 1970, il est plusfacile d'identifier un criminel que d'obtenir son

inculpation ? Tons les professionnels du renseignement savent où, et sous quel nom d'emprunt, vit Klaus Barbie. Tout le monde sait où vit Maurice Papou, que protège son statut officiel, et l'ambiguïté de ses faits de résistance. Tout le monde sait où, et sous quelle protection, vit René Bousquet.

Votre travail d'avocat, Serge Klarsfeld, est le prolongement direct, évident, de votre travail d'archiviste. Il consiste à déposer sur le bureau des juges un dossier d'accusation si clair, si solide, si indiscutable qu'à sa lecture, le magistral n'a plus qu'un choix de conscience: poursuivre, ou se démettre. Et les résultats viennent: en 1979, Hagen, Heirichsohn et Lischka sont jugés à Cologne. En février 1983, Barbie est expulsé de Bolivie vers la France. En 1994, Paul Touvier est le premier Français condamné pour crime contre l'humanité. Ai je tort de croire que dans ces procès, la personne de l'accusé importe moins que le pan d'histoire qu'elle incarne ? Serge Klarsfeld, les derniers procès du nazisme et de la collaboration ont été des procès tristes, usants, frustrants : procès de vieillards (celui de Papou), procès de chaises vides (celui d'Aloïs Brnnner), procès impossibles (ceux de Touvier, de Leguay). Mais dans leurs débats, quel poids de vérité ; et dans l'instruction même de ces procès, quel honneur recou vre pour nous tous !

Serge Klarsfeld,

La vérité m'oblige à dire que plusieurs de vos travaux incombaient à la République, et que la République ne les a pas entrepris.

Vous avez dressé aux déportés juifs de France ces monuments que la France tardait à leur dresser.

Vous avez constitué contre Barbie ce dossier écrasant que la justice française négligeait de constituer depuis 1963. Vous avez obtenu, au prix de longs plaidoyers, ces engagements publics qui nous semblent aujourd hui évidents, et qui sont en réalité vos trop récentes conquêtes. Je pense aux plaques commémoratives apposées dans nos villes, sur les lieux des rafles. Je pense à la loi de juillet 2000 sur l'indemnisation des orphelins de la Shoah, et aux travaux de la commission Mattéoli, à laquelle vous avez apporté une participation majeure Je pense à l'œuvre de mémoire entreprise par le Mémorial de Caen, sur la base de vos propres recherches.

Srrgf *Klarsfeld, l'homme politique qui se prononce sur les réalités de la guerre prend souvent un risque. Vos recherches lui permettent à présent de le faire avec unefermeté inédite; et si au Vel d'Hiv, ou à Drançy, fai pu tenir des discours catégoriques sur les crimes accomplis sons l'occupation, mais aussi sur leurs suites, sur les résurgences de l'antisémitisme, sur les fragilités de la mémoire et sur la vigilance constante qu'ils nous imposent, je le dois en grande partie à l'autorité de vos travaux.*

Vous êtes, Serge Klarsfeld, un véritable lutteur. Vos travaux sont implacables; vos prises de position sont pugnaces; votre conviction est inflexible. Dans ce combat, l'abjection de vos adversaires vous a souvent grandi. Je pense à ceux qui, le 9 mai 1972, ont déposé chez vous un colis piégé, destiné à tuer. A ceux qui le 1" septembre 1979, ont fait exploser votre voiture dans le sous-sol de votre immeuble. Mais aussi à ceux qui, plus insidieux, vous ont opposé leur mépris. Je pense à l'ironie de certains avocats désintéressés de la vérité. Je pense à l'indifférence d'hommes politiques que leur propre passé poussait à éluder tout débat. Je pense à l'ingéniositéperverse des révisionnistes, à leurs insinuations, à leurs soupçons, contre lesquels vos travaux sont notre rempart.

Serge Klarsfeld, tous ces combats que vous avez livrés auraient inspiré à d'autres la haine et la vengeance. Vous n'y avez pas cédé. Vous avez voulu que la justice à laquelle vous aspiriez soit garantie par le droit et par la loi; que des pièces incontestables l'étayent; que son verdict soit celui d'un État souverain. De hautes distinctions ont déjà récompensé votre dignité dans la lutte. La France est fère de l'honorer de nouveau.

Vous incarnez depuis près de 40 ans une voie originale, et peut-être même unique, de la recherche historique moderne. Représentant desfis etfiles de déportés Juifs de France, vous êtes, dans laferlé et la fidélité, le porte-parole de milliers de destins. Vous avez servi la justice sans vous substituer à elle. A des pays entiers, votre volonté a tenu lieu de courage. Vous avez rendu à la France le goût de la vérité. C'est avec le sentiment dit plus profond respect et de la plus profonde gratitude que je vais à présent vous remettre les insignes de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur. »

Liste des invités au dîner de gala du CRI F 3 février 2010

Il s'agît de la liste telle que présentée par le CRIF aux participants et parue dans les numéros 291 (15-28 février 2010) et 292 (1"-15 mars 2010) de la *Lettre d'informations confidentielles d'Emmanuel Raticr, Faits&Docitmcnts.* Entre parenthèses, l'année «2009 » indique que l'invité était déjà présent l'année précédente.

Nicolas SARKOZY, president de la République (2009)
François FILLON, Premier ministre (2009)
Bernard ACCOYER, Président de l'Assembléc Nationale, ancien Ministre, maire d'Annecy-le-Vicux (2009)

Gouvernement (21 ministres et Secrétaires d'État)
Michèle ALLIOT-MARÏE, Ministre d'État, Garde des Sceaux (2009)
Bernard KOUCHNER, Ministre des Affaires étrangères et européennes
Brice HORTEFEUX, Ministre de l'intérieur, de l'Outrc-Mcr et des Collectivités territoriales
Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Solidarité et de la Ville (2009)
Patrick DEVEDJIAN, Ministre chargé de la mise en oeuvre du plan de relance (2009)
Luc CHATEL, Ministre de l'Education nationale, Porte-parole du gouvernement (2009)
Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2009)
Hervé MORIN, Ministre de la Défense
Roselyne BACHELOT, Ministre de h Santé et des Sports
Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Alimcntation, de l'Agriculturc et de la Pêche
Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication
Eric BESSON, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du Développement solidaire (2009)
Michel MERCIER, Ministre de l'Espacc rural et de l'Aménagcment du territoire
Henri de RAINCOURT, Ministre des Relations avec le Parlement

Christian ESTROSI, Ministre délégué à l'Economic
Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'État chargée
de la Prospective et du développement de l'économie numérique
Rama YADE, Secrétaire d'État aux Sports (2009)
Hubert FALCO, Secrétaire d'État aux Anciens combattants
Chantal JOUANNO, secrétaire d'État à ['Ecologie
Pierre LELLOUCHE, Secrétaire d'État
aux Affaires européennes (2009)
Benoist APPARU, Secrétaire d'État au Logement
et â PUrbanisme
Edith CRESSON, ancien Premier ministre socialiste (2009)
Laurent FABIUS, ancien Premier ministre,
député PS de Seine-Maritime (2009)
Simone VEIL, ancien Ministre d'État,
ancien membre du Conseil constitutionnel,
ancien président du Parlement européen, présidente d'honneur
de la Fondation pour la mémoire de la shoah (2009)

Députés et sénateurs (et personnalités)
Claude BARTOLONE, député PS de Seine-Saint-Denis,
président du conseil général, ancien ministre (2009)
Jean-Pierre BRARD, député apparenté communiste
de Scinc-Saint-Dcnis (2009)
Patrick BLOCHE, député PS de Paris (2009)
Jérôme CHARTIER, député-maire UMP de Domont (2009)
Bernard DEBRE, Député de Paris, ancien ministre (2009)
Julien DRAY, député PS de l'Essonne
Tony DREYFUS, ancien maire PS du X' arrondissement
de Paris, ancien ministre (2009)
Aurélie FILIPETTI, député PS de Moselle,
secrétaire nationale du PS à l'énergie
Danièle HOFFMANN-RISPAL, député PS de Paris (2009)
YvcsJEGO, député-maire UMP de Montcreau (Seine-et-Marnc)
Jean-Christophe LAGARDE, député-maire NC de Drancy
(Seine-Saint-Denis)
Jack LANG, ancien ministre, ancien député PS
George PAU-LANGEVIN, député PS de Paris (2009)
Hervé MARITON, député UMP de la Drôme,
maire de Crcst (Drôme)
Patrick OLLIER, Député UMP (2009)
Françoise de PANAFIEU, Député UMP de Paris,
Conseillère de Paris, ancien ministre (2009)
François PUPPONI, Député-maire PS de Sarcelles (Val-d'Oise)

Ruddy SALLES, Vice-président de l'Assemblée nationale,
député UMP des Alpes-Maritimes, conseiller régional (2009)
Daniel VAILLANT, député-maire PS
du XVIIIe arrondissement de Paris
Claude-Gérard MARCUS, député RPR honoraire
David ASSOULINE, Sénateur PS de Paris,
Conseiller de Paris (2009)
Jean-Michel BAYLET, président du Parti radical de gauche,
sénateur du Tam-et- Garonne, ancien ministre
Dominique PAILLE, Ancien député, porte-parole de l'UMP

Autres Personnalités
Martine AUBRY, ancien ministre,
Premier secrétaire du Parti socialiste,
Claude GOASGUEN, Ancien ministre, député UMP,
président du Groupe d'amitié France-Israël
à PAssemblée nationale (2009)
Nicole GUEDJ, ancien secrétaire d'État UMP,
présidente de la Fondation France-Israël (2009)
Corinne LEPAGE, député européen, vice-présidente du Modem,
présidente de Cap 21, ancien ministre (2009)
Hamlaoui MEKACHERA, ancien ministre UMP (2009)
André ROSSINOT, maire de Nancy, ancien ministre (2009)
Roger-Gérard SCHWARTZENBERG, ancien Ministre,
président d'honneur du Parti radical de gauche
Olivier STIRN, ancien Ministre,
conseiller exécutif de PUMP (2009)
Lionel STOLERU, ancien Ministre (2009)
Jacques TOUBON, ancien ministre, Conseiller de Paris,
président de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (2009)
Jean-Marc SAUVE, vice-président du Conseil d'État (2009)
Jean-Louis NADAL, Procureur général
près la Cour de cassation (2009)
Jean-Paul DELEVOYE, Médiateur de la République,
ancien Ministre, maire de Bapaume (2009)
Daniel CANEPA, préfet de la région Ile-de-France (2009)
Michel GAUDIN, Préfet de police de Paris (2009)
Bertrand DELANOË, Maire PS de Paris (2009)
Jean-Paul HUCHON, Président PS du conseil régional
d'Ile-de-France (2009)
Jean-Claude MARIN, Procureur de la République
Harlem DESIR, Député européen,
chargé de la coordination au PS (2009)

Benoît HAMON, Député PS européen,
Porte-parole du PS (2009)
Pierre SCHAPIRA, Ancien député européen,
adjoint au maire de Paris (2009)
Patrick STRZODA, Préfet des Hauts-de- Seine

Ambassadeurs
Luigi VENTURA, Nonce apostolique
Vigen TCHITETCH1AN, ambassadeur d'Arménte
Elisabeth Paula NAPEYOK, ambassadeur d'Ouganda
Raouf NAJAR, ambassadeur de Tunisie (2009)
Daniel SHEK, ambassadeur d'Israël (2009)
Nasser KAMEL, ambassadeur d'Egypte (2009)
Peter WESMACOTT, ambassadeur du Royaume-Uni (2009)
Francisco VILLAR, ambassadeur d'Espagne
Tomasz ORLOWSKI, ambassadeur de Pologne (2009)
Beyon Luc Adolphe T1AO, ambassadeur du Burkina Faso (2009)
Pavel FISCHER, ambassadeur de la République tchèque (2009)
Alexandre ORLOV, ambassadeur de la Fédération de Russie (2009)
Ulrich LEHNER, ambassadeur de Suisse (2009)
Ranjan MATH IA, ambassadeur de l'Inde (2009)
Yilljct AL1CKA, ambassadeur d'Albanie (2009)
Tarald BRAUTASET, ambassadeur de Norvège
Maïmouna SOURANG-NDIR, ambassadeur du Sénégal
Charles RIVKIN, ambassadeur des États-Unis
Sahel EL MOSTAFA, ambassadeur du Maroc
Mczri HADDAD, ambassadeur de Tunisie auprès de l'Uncsco
Sammy RAVEL, ministre plénipotentiaire près l'ambassade d'Israël
Daniel HALEVY-GOETSCHEL, ministre conseiller
aux affaires politiques près l'ambassade d'Israël (2009)
Shlomo MORGAN, ministre conseillerà l'information
près l'ambassade d'Israël
Haïcho SUN, ministre conseiller près l'ambassade de Chine
Fritzncr GASPARD, chargé d'affaires à l'ambassade d'Haïti
Ahmet DOGAN, premier conseiller chargé d'affaires
près l'ambassade de Turquie
Nazih EL NAGGARY, conseiller près l'ambassade d'Égypte (2009)
Nina BEN-AMI, porte-parole de l'ambassade d'Israël
Rachel AGAM, consul général d'Israël à Paris
Irina BOKOVA, directrice générale de l'Uncsco,
ancien ambassadeur de Bulgarie en France
Catherine COLONNA, ancien ministre UMP, ambassadeur
délégué permanent de h France à l'Uncsco (2009)

J

Christophe BIGOT, ambassadeur de France en Israël
François ZIMERAY, ambassadeur pour les droits de l'homme, ambassadeur chargé de la lutte contre l'antiscmitisme, de la dimension internationale de la shoah, des spoliations et du devoir de mémoire, ancien député européen PS (2009)
Valérie HOFFENBERG, représentante spéciale de la France pour la dimension économique, culturelle, commerciale, éducative et environnementale du processus de paix au Proche-Orient, ancienne représentante de *V/bnerican Jcwish Committcc* en France (2009)
Alain PIERRET, ancien ambassadeur de France, ancien ministre PS, ancien député (2009)

Autres Personnalités
Henri GUAINO, Conseiller spécial du président de la République (2009)
Jean-David LEVITTE, Conseiller diplomatique du président de la République (2009)
Christian FREMONT, Directeur du cabinet du président de la République (2009)
Arnold MUNNICH, Conseillera la présidence de la République (2009)
François RICHIER, Conseiller auprès du président de la République chargé de la cellule diplomatique Asie-affaires politico-militaires (2009)
Nicolas GALEY, conseiller Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient auprès du président de la République
Michel FUZEAU, conseiller pour les affaires intérieures au cabinet du Premier ministre (2009)
Arno KLARSFELD, conseiller auprès du Premier ministre
Rémi DECOUT PAOLINI, conseiller aux libertés publiques auprès du Premier ministre
Jean-Louis SCHRODT-GIRARD, directeur du cabinet du président du Sénat

Membres de cabinet ministériels et hauts fonctionnaires
Paul BENAYOUN, chargé de mission auprès du ministre de l'Écologic (2009)
Michel BART, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur
Guillaume LARIVE, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur
Laurent TOUVET, directeur des libertés publiques et juridiques au ministère de l'intérieur

Thierry COUTURE, contrôleur general du pôle judiciaire prévention et partenariat au ministère de l'intérieur
Fabien GANIVET, conseiller technique pour les affaires juridiques, judiciaires et les Cultes auprès du ministre de l'intérieur
Bertrand GAUME, chef du bureau central des Cultes au ministère de l'Intcrieur (2009)
Philippe COURT, directeur de cabinet du ministre du Travail
Rolland JOUVE, conseiller spécial au ministère du Travail
Philippe ERRERA, directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères
Jean-Michel CASA, directeur de l'Union européenne auprès du ministre des Affaires étrangères
Fabien MAURIES, conseiller Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient auprès du ministère des Affaires étrangères
Olivier POUPARD, conseiller pour les affaires religieuses au ministère des Affaires étrangères
François MOLINS, directeur du cabinet du Garde des Sceaux
Nathalie BECACHE, sous-directrice de la justice pénale générale, direction des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice (2009)
David SENAT, conseiller pénal du ministre de la Justice (2009)
Michel SUCHOD, conseiller spécial du Secrétaire d'État à la Justice, ancien directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux Anciens combattants (2009)
Didier LESCHI, chef de service de l'accès aux droits à la justice et à l'aide aux victimes au ministère de la Justice (2009)
Arthur DREYFUS, porte-parole adjoint du ministère de la Justice
Raphaël MULLER, conseiller auprès du ministre de l'Éducation
Hugues MORET, directeur du cabinet de la secrétaire d'État aux Sports
Xavier DELARUE, directeur du cabinet du secrétaire d'État aux Anciens combattants, sous-préfet
Christian LAMBERT, préfet, directeur de cabinet à la préfecture de police de Paris (2009)
Frédéric LACAYE, sous-préfet, chef de cabinet du préfet de la région Ile-de-France
Rémy ENFRUN, préfet, directeur général de l'ONAC
Yves REPIQUET, président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme

Mairie de Paris et autres
Anne HIDALGO, Première adjointe PS au Maire de Paris, Conseillère de Paris (2009)

Jean-François LEGARET, Maire UMP du I" arrondissement de Paris, conseiller de Paris (2009)
Picnc AIDENBAUM, Maire PS du III' arrondissement de Paris, Conseiller de Paris (et ancien président de la Liera) (2009)
Dominique BERTINOTTI, maire PS du IV' arrondissement de Paris
Jean-Pierre LECOQ, Maire UMP du VIe arrondissement de Paris (2009)
Rémy FERAUD, Maire PS du X' arrondissement de Paris (2009)
Jacques BRAVO, Maire PS du IX' arrondissement de Paris, Conseiller de Paris (2009)
Michèle BLUMENTHAL, Maire PS du XII' arrondissement de Paris, Conseiller de Paris (2009)
Philippe GOUJON, maire UMP du XV' arrondissement de Paris
Brigitte KUSTER, maire UMP du XVIP arrondissement de Paris (2009)
Muricllc SCHOR, Maire adjoint PS du XIX' arrondissement de Paris (2009)
Laurence DREYFUSS, Conseiller de Paris (2009)
Patrick KLUGMAN, Conseiller PS de Paris (2009)
Michel CHAMPREDON, maire PS d'Evreux
Hervé MARSEILLE, maire de Meudon, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine
Gabrielle MASS, ancien conseiller UMP d'arrondissement de Paris (2009)
Hélène MANDROUX, Maire PS de Montpellier (2009)
Jean-Christophe FROMANTIN, Maire de Neuilly-sur-Seine (2009)
Martine OUAKNINE, maire UMP adjoint de Nice, représentant Christian Estrosi (2009)
Bernard GHANASSIA, Adjoint UMP au maire de Puteaux (2009)
Anne BRANDY, maire adjoint du XI' arrondissement de Paris
Théodore YAMOU, conseiller municipal, président de Banlieues sans frontières

Autorités religieuses et autres personnalités
Mgr Jean-Pierre RICARD, ancien president de la Conférence des évêques de France, archevêque de Bordeaux, représentant Mgr André Vingt-Trois, président de la Conférence des évêques de France (2009)
Claude BATY, President de la Fédération protestante de France (2009)
Gilles BERNHEIM, Grand Rabbin de France (2009)
David MESSAS, Grand Rabbin de Paris (2009)

Alain GOLDMANN, Grand Rabbin du Consistoire,
ancien Grand Rabbin de Paris (2009)
René-Samuel SI RAT, Grand Rabbin du Consistoire central
israélite de France (2009)
Mgr Antoine HEROUARD, secrétaire général de la Conférence
des évêques de France
Mgr Jérôme BEAU, Évêque auxiliaire de Paris (2009)
Pcrc Jean DUJARDIN, ancien Secrétaire du Comité épiscopal
pour les relations avec le judaïsme (2009)
Pcrc Patrick DESBOIS, directeur du Service national
des évêques pour les relations avec le judaïsme
Pauline BEBE, rabbin de la Communauté juive libérale
de l'Jlc-dc- France
Ycshaya DALSACE, rabbin du Mouvement *Adalh Sbalom*
Gabriel FARHI, rabbin de l'Alliance pour un judaïsme
traditionnel et moderne (2009)
Delphine HORVILLEUR, rabbin du Mouvement juif libéral
de France
Rivon KRYEGER, rabbin du Mouvement *Adalh Shalom* (2009)
Moché LEWIN, rabbin du Raincy et porte-parole
du Grand Rabbin de France
Haïm NISENBAUM, rabbin du Mouvement *Loubavitch*
Joseph PEVZNER, rabbin du Mouvement *Loubavitch*
Moshc SEBBAG, rabbin de la synagogue de la Victoire
François CLAVAIROLY, pasteur de l'Église réformée de France,
président du Conseil permanent du culte luthérien
Dalil BOUBAKEUR, recteur de l'institut Musulman
de la Grande Mosquée de Paris, ancien président
du Conseil Français du Culte Musulman (2009)
Hassan CHALGHOUMI, imam de Drancy (2009)
Mohammed EL MADANI, imam de Puteaux
Mohammed MOUSSAOUI, président du Conseil français
du culte musulman (2009)
Pierre MOREL, président du Comité d'Action Résistance
Alain JAKUBOWICZ, président de la Liera
Dominique SOPO, président de SOS Racisme
Patrick LOZES, Président du Conseil représentatif
des associations noires de France (2009)
Siham HABCHI, présidente de *Ni Putes, ni soumises*
Duc Co MINH, président de la CIFOA
Hélène WAYSBORD LOING, directrice la Maison d'izieu
Laurence THIBAUD, directrice de l'Association
pour les études de la résistance intérieure

Christophe REGNAR, président de l'Union syndicale
des magistrats
Nicolas COMTE, secrétaire général de la Fédération
des syndicats de police Force ouvrière (2009)
Bernard VIVIER, vice-président de la CFTC (2009)
Joël MERGUI, Président du Consistoire central
et du Consistoire de Paris (2009)
Pierre BESNAINOU, président du Fond social juif unifié,
président de la Fondation du judaïsme français
Éric de ROTHSCHILD, Président du Mémorial de la shoah (2009)
DovZERAH, président du Consistoire de Paris
Roger CUKIERMAN, Président d'honneur du CRIF (2009)
Henri HAJDENBERG, ancien Président du CRIF (2009)
Théo KLEIN, ancien président du CRIE
Ady STEG, ancien président du CRIF,
président de l'Alliancc Israélite universelle
Claudia de BENEDETTI, vice-président de *VUniotiedclla commtinita cbniichf ital'imic,* membre de l'exécutif
du Congrès juif européen
Jean KAHN, Président d'honneur du Consistoire central israélite
de France, Président d'honneur du CRIF (2009)
Frédéric PERRIN, directeur de la Police aux frontières, ancien
directeur de cabinet du directeur général de la Police nationale (2009)
Jean-Louis CHALULEAU, conseiller technique
au cabinet du préfet de police de Paris
Catherine HUSSON-TROCHAIN, Première présidente
de la Cour d'appel de Montpellier (2009)
Gérard GELINEAU-LARRIVET, Président de la Commission
pour l'indemnisation des victimes de spoliations (2009)
Jean-Pierre LE RIDANT, Directeur de la Commission
pour l'indemnisation des victimes de spoliations (2009)
Jean-Jacques CURIEL, conseiller auprès du président
du Parti radical
Laurent DORAI, directeur de cabinet adjoint
de Claude Bartolone
François LAMY, conseiller politique auprès
de la première secrétaire du Parti socialiste
Jean-Michel ROSENFELD, représentant de Pierre Mauroy (2009)
Jeremy REDLER, Conseiller auprès du maire du XVP
arrondissement, chargé des relations avec les communautés
pour l'UMP Paris (2009)
Michel BETTAN, Directeur de cabinet du secrétaire général
de l'UMP (2009)

Guillaume HOUZEL, Chargé des cultes au cabinet
du maire de Paris (2009)
Arié AVIDOR, directeur du département Europe occidentale
au ministère des Affaire étrangères israélien
Jason ISAACSON, directeur des affaires internationales
de *V/bnerican Jeivisb Coimnittec*

Communiqué des 24 avocats de la défense au procès Fofana - 21 juillet 2009

« Les avocats delà défense dans le procès lié à la mort d'IIan Halimi signâtaires de ce texte dénoncent l'ingérence dit pouvoir politique dans l'autorité judiciaire. Nous, avocats de la défense, demandons an Garde des Sceaux d'ordonner au Parquet Général de retirer son appel.

La Cour d'Assises, composée de trois magistrats professionnels et de neuf jurés représentants directs du peuplefrançais, a rendit le 10 juillet 2009 son verdict eu tenant compte de la gravité des faits et des circonstances terribles de la mort d'IIan Halimi. Elle a également tenu compte, comme l'exige la loi, des faits reprochés à chacun des accusés et de leur personnalité.

Le verdict a suivi pour l'essentiel les réquisitions de lAvocal Général, Monsieur Philippe Bilger, représentant de la société. Ce dernier, peu suspect de complaisance à l'égard des accusés, a lui-même considéré la décision rendue « équilibrée et exemplaire », soulignant à juste titre le travail remarquable de la Présidente et de l'ensemble des juges.

Comment admettre qu'un examen aussi attentif qu'une décision prise en conscience par douze juges, soit ainsifoulée ait pied par le Garde des Sceaux sur la seule pression d'un avocat de Partie civile transformé en accusateur public, et d'associations ignorantes du dossier ? Comment admettre qu 'au moment où la Cour se retirait pour délibérer, Maître Francis Szpiner ait annoncé que, quel que soit le verdict, il obtiendrait du Garde des Sceaux un appel ? Comment admettre que ce même avocat se soit targuépendant tonte l'audience et lors de sa plaidoirie du fait qu'ilferait changer la loi pour imposer une audience publique, mettant ainsi en cause la protection de tous les mineurs ?

Comment admettre que le Garde des Sceaux prétexte un verdict trop clément, alors même que l'arrêt rendu suit au plus près la hiérarchie et le quantum des peines demandées par l'Avocat Général ? Comment admettre que l'on soutienne publiquement que cette décision est critiquable pour n 'avoir pas retenu la circonstance aggravante d'antisémitisme, alors qu'en réalité, les deux accusés renvoyés devant la Cour dAssises au terme de l'instruction pour cette circonstance aggravante ont été condamnés pour cela.

La défense est indignée par la mainmise du pouvoir politique sur les décisions de justice, exprimée par l'ordre dé faire appel donnépar le Garde des Sceaux à la sortie du Conseil des Ministres. Cette ingérence du gouvernement est la porte ouverte à un contrôle des décisions rendues par les jurys populaires.

L'ordre doit être donné au Parquet Général de se désister de son appel. La justice ne peut être rendue qu'en toute indépendance, c'est la condition pour qu'elle soit comprise et respectée. »

Signataires du communiqué : Alexandre Albin - Gilles Antonowicz - Dominique Attias • Dorothée Bisaccia-Bemstein - Yassine Bouzrou • Françoise Cotta - Karine de Carvalho - Gaëllc Dumont-Julie Granicr- Laure Heinich - Benson Jackson - Emmanuelle Kneusé - Michel Konitz - Clotilde Lepetit-Véronique Massi - Arnaud Miel - Philippe Petillault - Daphné Pugliesi - Emmanuelle Ronna - Didier Seban - Armelle Soquet - Louise Tort - Laure Trie - Frédéric Trovato, avocats à la cour.

Anne Kling a publié

La France LICRAtisée (2006).

Seconde édition en 2007.

Révolutionnaires juifs
Les principaux acteurs des révolutions bolcheviques en Europe (fin xixᵖ - 1950) (2008).

Seconde édition en 2013.

Le CRIF, un lobby au cœur de la République (2010).

Seconde édition en 2013.

FÎX„. tout ça pour ça ! (2012).

Tous ces ouvrages sont disponibles
aux **Editions Mitlira.**

Retrouvez Anne Kling sur son blog :
http://france-licratisee.hautetfort.com

Graphisme couverture et mise en pages : DÇ/AIW
Imprimé par France Quercy (Mercuès)
Mars 2014
N' d'impression : 40336
Dépôt légal : octobre 2010
ISBN; 978-2-9529423-2-4
EAN: 9782952942324
Imprimé en France

SEE THE PUZZLE. GREAT, DON'T CULTURALLY GROW VERTICALLY (parallelepiped) IS THE IDEOLOGY/NARCISSISTIC/control frek GROWTH!! ILLUSION of SAFETY ("ISLAMIST"..) Instead GROW HORIZONTALLY too (MULTIDISCIPLINARY)= FEAR before enlightenment...

Too many well educated CINE/TV EATING idiots never changed their minds, GROWING VERTICALLY and not HORIZONTALLY...

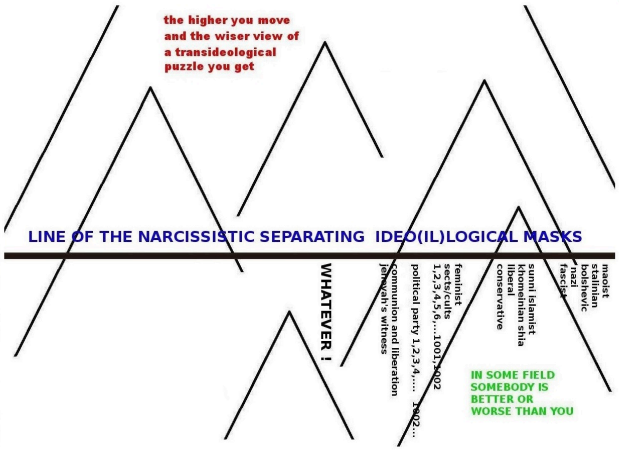

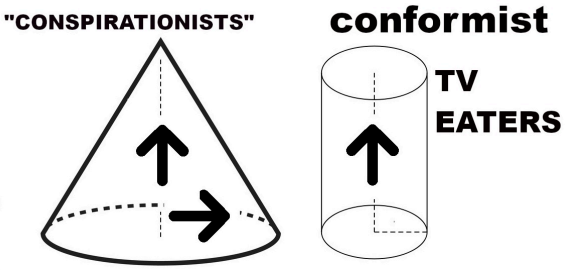
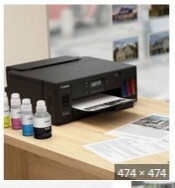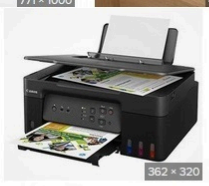
use rechargeable ink tank